



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

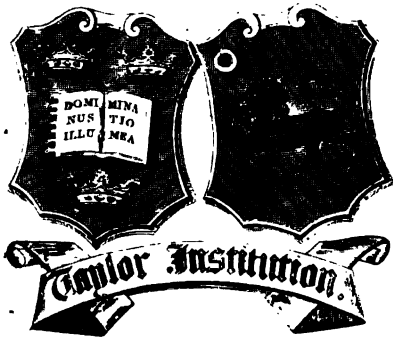
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

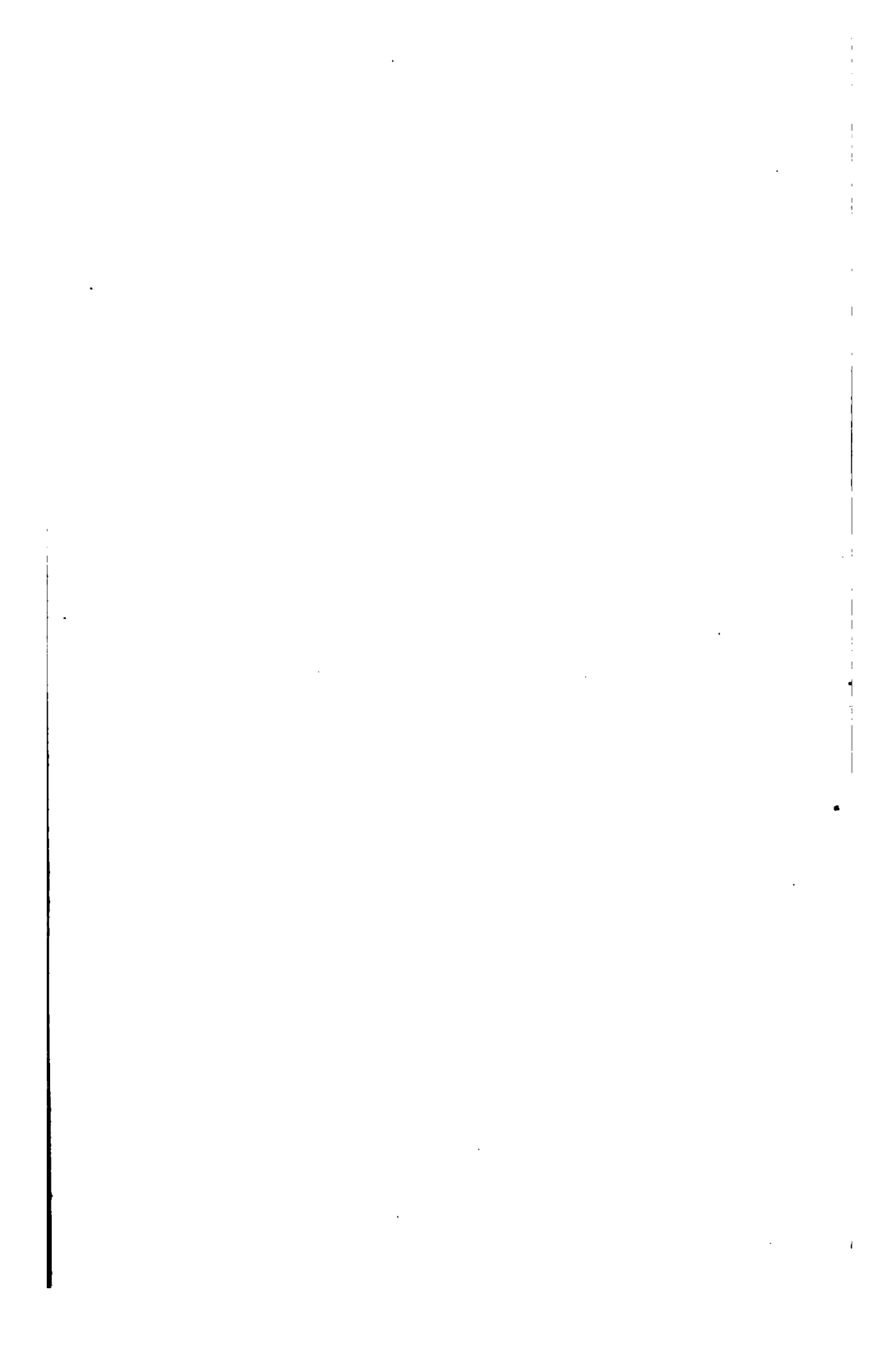
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

~~15689~~
~~NS 4 f 26~~

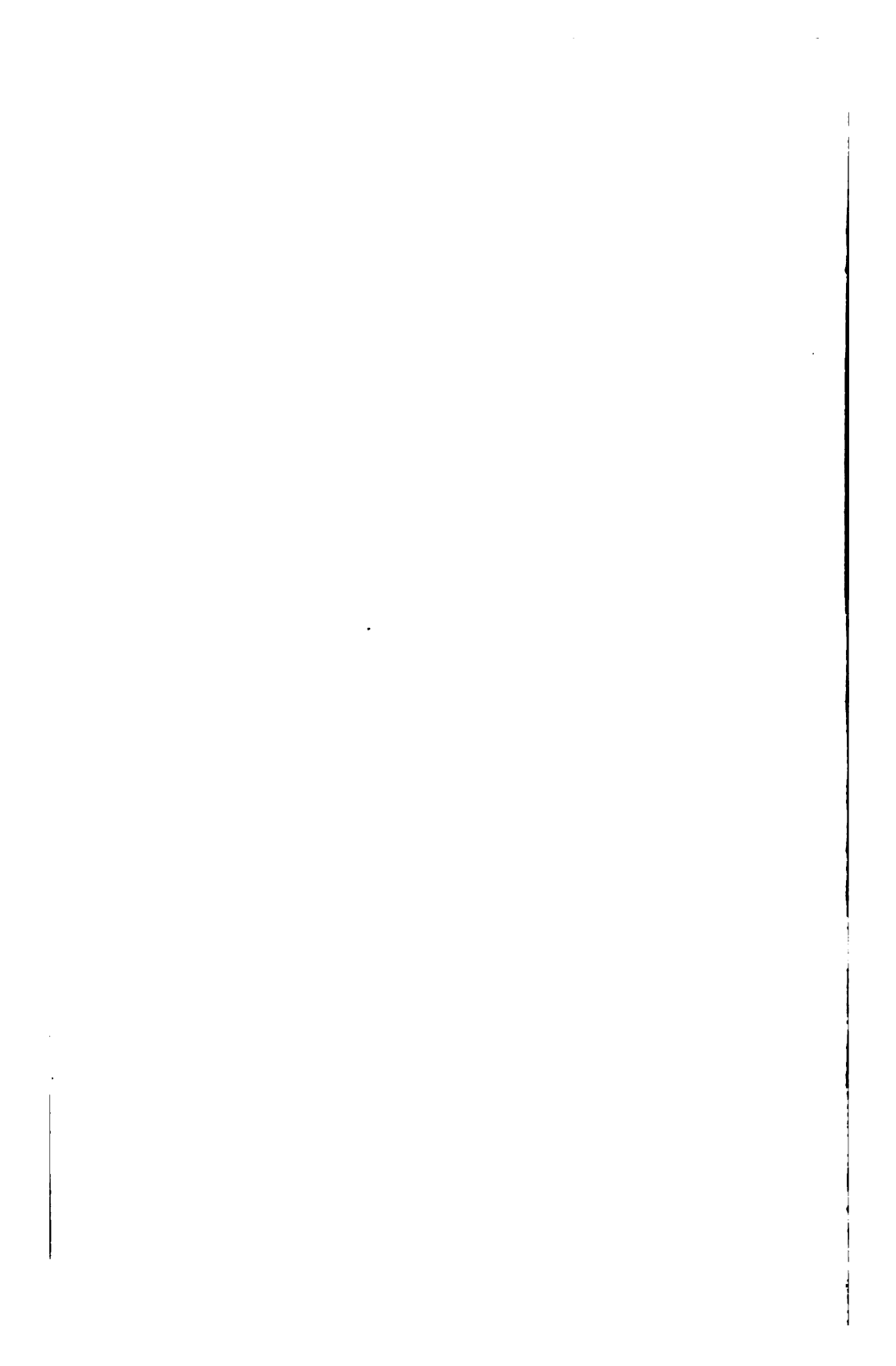


V9. D. PER
~~9/9 4017 A. 2~~









LA VIE INTIME
DE
VOLTAIRE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DES MÊMES AUTEURS

Format in-8°

CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) 2 vol.

LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY, d'après des lettres et des documents inédits. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) 1 —

DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, son salon et ses amis. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) 1 —

LA VIE INTIME
DE
VOLTAIRE

AUX DÉLICES ET A FERNEY

1754-1778

D'APRÈS

DES LETTRES ET DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

LUCIEN PEREY ET GASTON MAUGRAS



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1885

Droits de reproduction et de traduction réservés.



PRÉFACE

Le but de ce travail n'est point d'écrire une nouvelle biographie de Voltaire en le suivant pas à pas durant son existence. Nous avons simplement voulu mettre en œuvre de nombreux et intéressants documents inédits sur les vingt-cinq dernières années de sa vie. Tout en conservant l'ordre chronologique indispensable pour la clarté d'un ouvrage de cette nature, nous franchirons rapidement les périodes sur lesquelles nous n'avons aucune lumière nouvelle à apporter.

Nous avons accueilli avec le même empresse-

ment les témoignages favorables ou défavorables des contemporains, dont les lettres et les mémoires ont une valeur qui n'échappera à personne. La plupart de nos documents ont été puisés dans les collections particulières que plusieurs familles ont bien voulu nous ouvrir ; nous sommes heureux de citer, en leur exprimant toute notre reconnaissance, les familles Van Berchem Saladin, de Loys de Chandieu, Vernes de Luze, Vernes d'Arlandes, de Constant, de Budé, MM. Eugène Piot, Cherbuliez et Maurice Tourneux. MM. Schérer, Ludovic Lalanne, Th. Bufour, Louis Dufour, Plan, Dubois-Melly, Grizel et Eugène Ritter ont bien voulu nous aider de leurs excellents conseils et nous communiquer aussi des documents inédits.

Indépendamment des collections particulières, et grâce à l'obligeance de MM. les bibliothécaires, nous avons trouvé, aux Archives des Affaires étrangères, à la Bibliothèque Nationale, à l'Institut, aux Archives et à la Bibliothèque de Genève, des lettres inédites importantes.

Ajoutons qu'en dehors des amis ou contemporains de Voltaire, auxquels nous avons emprunté des renseignements sur sa vie intime, nous publions dans notre livre plus de cinquante lettres inédites de Voltaire lui-même. Aucune de ces lettres n'existe

dans la dernière édition de la *Correspondance de Voltaire*, publiée chez MM. Garnier frères, par M. Moland; c'est sur cette édition que nous avons collationné nos textes.



INTRODUCTION

I

1749-1755

**Séjour de Voltaire en Prusse. — Ses démêlés avec Frédéric,
— Rupture. — Son départ. — Aventure de Francfort. —
Le séjour de Paris lui est interdit. — Arrivée à Lyon.**

Quand un homme a exercé sur un siècle l'influence qu'a exercée Voltaire, rien de ce qui touche à son caractère, à ses habitudes, à son cœur ou à son esprit, ne saurait être indifférent. L'étude de l'homme est le complément nécessaire de celle de l'écrivain ; car la valeur de son œuvre augmente ou diminue selon le degré de sincérité et de conviction

qui l'a inspirée. Le principal mérite des témoignages contemporains, écrits pour l'étroite intimité, est précisément de nous révéler certains traits particuliers, certains détails d'intérieur, certains mobiles secrets qui jettent un jour nouveau sur le caractère que l'on étudie.

En dehors du côté personnel à Voltaire, nous avons cherché dans cette étude à faire revivre et mouvoir, autour du héros principal, toute une pléiade de contemporains que leur séjour à Genève fait entrer naturellement dans notre cadre. Nous y avons joint les membres de la société genevoise qui fréquentaient le plus assidûment les Délices ou Ferney.

Il nous a semblé également intéressant de montrer le xviii^e siècle dans un milieu tout autre que celui de Paris, centre favori où se concentrent ordinairement les études sur cette époque, dans un pays dont la pureté des mœurs, la simplicité des habitudes, le rigorisme des croyances formaient un contraste frappant avec les mœurs faciles, l'élégance raffinée et l'invasion de la philosophie nouvelle qui caractérisaient la société française.

On sera surpris, en même temps, de retrouver dans une république des lois despotiques, des sévérités de censure et une intolérance religieuse au

moins égales à celles qui existaient dans les monarchies. Il y a dans les nombreux documents inédits que nous reproduisons une mine assez riche d'observations nouvelles, qui pourra peut-être servir plus tard de matériaux à l'histoire du xviii^e siècle.

Avant de raconter le séjour de Voltaire aux Délices et à Ferney, et sa vie intime dans ces deux résidences, nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler les événements qui précédèrent immédiatement son arrivée sur le territoire genevois, et les motifs qui l'empêchèrent de rentrer en France après avoir quitté la cour de Berlin.

En 1749, après la mort soudaine de madame du Châtelet¹, Voltaire vint s'établir à Paris.

Madame de Pompadour, dont la faveur grandissait tous les jours, recherchait ardemment le titre de protectrice des arts et des lettres ; elle fit au poète l'accueil le plus flatteur et, peu après, lui obtint par son crédit la charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et celle d'historiographe de France.

Ces honneurs suscitèrent à Voltaire bien des jaloux ; les ennemis que son esprit caustique et ses

1. Du Chastelet (Gabrielle-Émilie le Tonnelier de Breteuil, marquise), née à Paris le 17 décembre 1706, morte à Lunéville, le 10 août 1749. Sa liaison intime avec Voltaire lui a valu plus de célébrité que les ouvrages scientifiques qu'elle composa.

tendances irréligieuses lui avaient attirés, ne restèrent pas non plus inactifs : on le desservit auprès de la marquise et il ne tarda pas à s'en apercevoir. Après avoir vainement cherché à se justifier des accusations portées contre lui, il prit le parti d'accepter l'invitation du roi de Prusse, qui depuis longtemps le pressait de se rendre à sa Cour. Ce départ fut mal pris en haut lieu et il dut se démettre de ses fonctions d'historiographe du roi.

Voltaire arriva à Berlin au mois d'août 1750; son intention était de n'y faire qu'un assez court séjour : il y resta plusieurs années. Comblé d'honneurs par Frédéric, décoré de l'ordre du Mérite, nommé chambellan, il ne put, comme gentilhomme ordinaire de la Chambre, s'établir en pays étranger sans une permission expresse du roi de France. Frédéric se chargea de la demander à Louis XV, qui ne la refusa pas, mais en conçut un vif mécontentement.

Il y avait, à cette époque, à la cour de Prusse, un certain nombre de savants étrangers, attirés par Frédéric. Un, entre autres, le géomètre Maupertuis¹, était président de l'Académie de Berlin; doué d'un esprit ardent, inquiet, ambitieux, il ne vit pas sans

1. Maupertuis (Pierre-Louis-Moreau) (17 juillet 1698 — 27 juillet 1759), géomètre et astronome, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Berlin.

déplaisir l'arrivée de Voltaire, qui le reléguait au second plan. Une hostilité sourde régna assez longtemps entre eux ; puis, la querelle s'échauffant, ils en vinrent aux injures violentes. Frédéric s'amusait souvent de ces discussions, souvent même les provoquait, quitte à imposer la paix quand on dépassait la mesure.

En 1752, Voltaire écrivit contre son ennemi une sanglante satire : *la Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*. Il la lut au Roi, qui s'en amusa extrêmement, mais lui défendit de la publier, même de la montrer; ce n'était point l'affaire de l'auteur.

Frédéric n'avait dans son ami le philosophe qu'une confiance relative, et, comme, d'autre part, il ne voulait à aucun prix qu'on se permit de jeter le ridicule sur le président de son Académie, il fit interdire à tous les imprimeurs de Berlin de mettre sous presse aucun ouvrage sans une permission particulière signée de sa main. La précaution était sage, car le premier souci de Voltaire fut de porter son manuscrit à imprimer; mais, comme il n'était pas revêtu de l'autorisation royale, l'auteur n'essuya que des refus. Il fallut donc recourir à la ruse. Notre philosophe avait dans ses papiers un petit manuscrit intitulé *la Défense de lord Bolingbroke*. Il le porte au Roi et sollicite humblement un permis

d'impression que Frédéric signe lui-même à la dernière page. Voltaire court chez l'imprimeur et donne immédiatement à composer; mais, le lendemain, il se rappelle quelques changements à faire, redemande son manuscrit et le renvoie morceau par morceau en mélangeant habilement les pages du *Docteur Akakia* avec celles de *Lord Bolingbroke*; puis il recommande qu'on lui apporte les feuilles au fur et à mesure du tirage. L'imprimeur ne devine rien: au bout de quelques jours, Voltaire a entre les mains ses deux ouvrages complets; il assortit les feuilles de chacun d'eux, fait brocher des exemplaires, et, enchanté du bon tour qu'il joue, adresse le *Docteur Akakia* à tous les savants de Berlin.

La colère du Roi fut terrible: on jeta l'imprimeur en prison, et, quand Frédéric apprit comment son hôte l'avait trompé, toute son indignation retomba sur lui. Il le mit aux arrêts et fit garder sa porte par un grenadier. *Le Docteur Akakia* fut brûlé par la main du bourreau dans tous les carrefours de Berlin et en particulier devant la maison de l'auteur; Frédéric se donna le plaisir d'assister à l'opération de la fenêtre même de Voltaire et en sa compagnie. La feuille officielle de Berlin annonça l'autodafé et dit hautement que cet infâme libelle était attribué à l'auteur de *la Henriade*.

Le poète et le Roi se réconcilièrent cependant ; mais l'un et l'autre gardèrent au fond du cœur une vive rancune. Ces deux caractères si entiers, si incompatibles s'étaient souvent heurtés ; mais cet incident combla la mesure et contribua à hâter le départ de Voltaire¹. Lassé et dégoûté de cette hospitalité royale quelque peu tyrannique, il prit le prétexte d'un voyage aux eaux de Plombières pour demander un congé au Roi ; Frédéric lui fit répondre qu'il n'était pas besoin de prétexte et qu'il pourrait partir quand il voudrait.

Ils se quittèrent en apparence les meilleurs amis du monde.

Pendant son séjour à Berlin, Voltaire s'était attaché comme secrétaire un Florentin nommé Collini², garçon fort intelligent et qui appartenait à une famille distinguée. Ils partirent ensemble pour Leipzig le 26 mars 1733.

Voltaire voyageait dans sa propre voiture : « C'était un carrosse coupé, large, commode, bien sus-

1. Voltaire, étant un jour à Potsdam, appuyé sur une table de marbre, disait en parlant du Roi : « Il est comme cette table, dur et poli. » Cette politesse n'était que pour les étrangers, ou ceux qu'il avait intérêt à ménager. (*Vie de Frédéric le Grand*, trad. de l'allemand.)

2. Collini (Cosme-Alexandre), (Florence, 14 octobre 1727 — Mannheim, 22 mars 1806).

pendu, garni partout de poches et de magasins. Le derrière était chargé de deux malles et le devant de quelques valises. Sur le banc étaient placés deux domestiques, dont un servait de copiste. Quatre chevaux de poste et quelquefois six, suivant la nature des chemins, étaient attelés à la voiture.....¹ » Voltaire et Collini occupaient l'intérieur avec deux ou trois portefeuilles qui renfermaient les manuscrits, et une cassette où étaient l'or, les lettres de change et les effets les plus précieux.

Sur toute la route, les aubergistes, éblouis par ce train, ne l'appelaient que « monsieur le baron, monsieur le comte de Voltaire ».

Ce serait mal connaître notre héros que de supposer qu'il oublierait ses différends avec Maupertuis et les mésaventures qui en étaient résultées. Dès son arrivée à Leipzig, il s'empressa de répandre *le Docteur Akakia* dans toute l'Europe ; il publia même des brochures satiriques où se trouvaient insérés des vers du Roi. Frédéric avait eu l'imprudence de lui laisser emporter les lettres échangées entre eux depuis trois ans et un volume de poésies de sa composition, qui certainement réclamaient le huis clos. Il ne vit pas, sans une vive inquiétude,

1. Collini, *Souvenirs*.

son hôte, à peine sorti du royaume, commencer des publications compromettantes, et qu'on pouvait regarder à bon droit comme un abus de confiance. Il écrivait à sa sœur, la margrave de Baireuth : « Voltaire est à Leipzig, où il distille de nouveaux poisons On roue bien des coupables qui ne le méritent pas autant que lui. »

Voltaire, sans se douter des dangers que son imprudence allait lui faire courir, termina agréablement son séjour à Leipzig. De là, il fit route vers Gotha, où il passa quelques jours, et reçut du duc et de la duchesse l'accueil le plus empressé. De Gotha, les voyageurs se rendirent à Francfort-sur-le-Mein ; de graves événements les y attendaient.

Il existait à Francfort, ville libre, un résident du roi de Prusse, le baron de Freytag. Frédéric, prévoyant que son ancien ami passerait par Francfort, fit donner l'ordre à Freytag de lui réclamer la clef de chambellan, la croix et le ruban de l'ordre du Mérite, de saisir dans ses caisses tout ce qui serait écriture et en particulier le livre de poésies de la main même du Roi. Si Voltaire ne se prêtait pas de bonne grâce à cette perquisition, on devait la faire de vive force et, au besoin, arrêter le poète.

Le baron de Freytag était un assez piètre per-

sonnage, qui saisit avec empressement l'occasion de jouer à l'homme important.

Le 1^{er} juin, Voltaire et Collini font leur entrée dans Francfort à huit heures du soir ; ils descendent à l'auberge du *Lion d'or*. Leur voiture n'a pas encore dépassé la porte de la ville, que déjà Freytag est prévenu de leur arrivée. Le lendemain avant neuf heures, le résident se précipite au *Lion d'or* et expose à Voltaire les gracieuses intentions de Sa Majesté. Le poète s'attendait si peu à cette communication, qu'il en éprouva la plus vive émotion et se trouva mal ; puis, se résignant, il donna l'ordre à Collini d'ouvrir les caisses, les portefeuilles, de tout laisser visiter, et il rendit aussitôt la clef de chambellan, la croix et le ruban de l'ordre du Mérite. Freytag et ses sbires fouillent les caisses, enlèvent tous les papiers, mais ne peuvent réussir à découvrir le livre de poésies du roi. Voltaire, interrogé, répond que ce volume est resté à Leipzig, dans une caisse et qu'il va immédiatement la faire venir. Le résident accepta, mais lui déclara qu'il resterait prisonnier dans l'hôtel jusqu'à l'arrivée du précieux manuscrit ; le philosophe, résigné, fit constater l'accord par écrit et obtint le billet suivant :

« Monsir, sitot le gros ballot de Leipsick sera

ici où est l'œuvre de Poeshie du roi mon maître et l'œuvre de poeshie rendu à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort le 1^{er} juin 1753.

» FREYTAG, Résident du roi mon maître. »

Voltaire, remis de son alarme, trouva le billet des plus joyeux et ajouta en badinant :

« Bon pour l'œuvre de poeshie du roi votre maître. »

Enfin le résident et ses acolytes se retirèrent ; il était cinq heures du soir et la perquisition durait depuis neuf heures du matin.

Madame Denis¹, nièce favorite de Voltaire, attendait son oncle à Strasbourg ; dès qu'elle apprit sa mésaventure, elle s'empressa de venir le rejoindre, et se rendit aussitôt chez le bourgmestre de Francfort pour lui demander justice ; mais la qualité de « ville libre » n'empêchait pas la plus grande déférence pour les volontés du roi de Prusse et les magistrats se déclarèrent impuissants.

1. Marie-Louise Mignot (1710 — 1790) était fille aînée de la sœur de Voltaire ; elle avait épousé en premières noces, en 1738, le sieur Denis, commissaire ordonnateur des guerres, qui était mort en 1744.

Sur ces entrefaites survint le plus fâcheux incident. La fameuse caisse de Leipzig arriva le 17 juin ; on s'empressa de la porter chez Freytag en le priant de l'ouvrir sur-le-champ. Il répondit qu'il n'avait pas le temps. La vérité est qu'il attendait les ordres de Berlin.

On se rappelle qu'il avait signé à Voltaire l'engagement de lui rendre sa liberté aussitôt le livre de « poeshies » entre ses mains ; Voltaire, estimant qu'il avait tenu sa parole et qu'on le retenait prisonnier indûment, prit sans hésiter la détermination de s'enfuir. Il faut lire, dans les rapports mêmes de Freytag, le récit burlesque de cette évasion :

« Ce fut vers trois heures de l'après-midi que l'espion, posté par moi au *Lion d'Or*, m'apporta, hors d'haleine, la nouvelle que M. de Voltaire s'était enfui. Par malheur, ni mon secrétaire ni aucun domestique ne se trouvaient là. Dans cette extrémité, j'eus recours à tout mon voisinage ; j'envoyai *per posto* des messagers sur les trois routes principales de Hanau, de Friedberg et de Mayence ; je m'habillai à la hâte et je m'élançai comme un coureur au *Lion d'or* ; j'appris là que Voltaire, vêtu d'un costume de velours noir, s'était dirigé vers l'hôtel de la *Couronne de l'Empire* et y avait arrêté une chaise de retour de Mayence, dans laquelle il était parti. Le chancelier électoral de Trèves à

Worms, baron Münch, fut assez complaisant pour mettre à ma disposition, *in hoc flagranti*, son carrosse d'État à six glaces, stationnant devant le *Lion*. J'envoyai en avant une estafette vers la porte de Mayence pour y retenir Voltaire jusqu'à mon arrivée. Je me transportai aussitôt chez mon assistant, M. le conseiller aulique Schmidt, que, par surcroît de guignon, je ne trouvai pas au logis... Moi, le conseiller de guerre, j'atteignis Voltaire et son secrétaire italien, dans une chaise à trois deniers, juste sous l'arbre du barrage. Il avait perdu son carnet, en traversant la ville, et s'était attardé quatre minutes à sa recherche; sans cela, je ne l'aurais plus trouvé sur le territoire de Francfort. Mon caractère imposa assez au sous-officier pour qu'il arrêtât sur-le-champ Voltaire, et, là seulement, je vis ce que sont ces deux gens-là. Les pires bandits n'auraient pu faire de tels mouvements pour se dégager... »

Freytag conduisit ses prisonniers chez Schmidt, conseiller aulique et marchand tout à la fois; puis il se rendit aussitôt chez le bourgmestre pour obtenir un ordre d'arrestation.

Pendant ce temps, les deux prisonniers, enfermés dans la boutique, étaient l'objet de la curiosité indiscreète des commis, des valets et des servantes. On leur prend leur argent, on enlève à Voltaire sa montre, sa tabatière, ses bijoux. « Comptez cet

argent, dit Schmidt à ses commis ; ce sont des drôles capables de soutenir qu'il y en avait une fois autant. » Les yeux de Voltaire étincelaient de fureur. Tout à coup, il aperçoit une porte entr'ouverte et se précipite. Madame Schmidt, les court-auds de boutique, les servantes se mettent à sa poursuite : « Ne puis-je donc, s'écrie-t-il, pourvoir aux besoins de la nature ? » On l'y autorise, mais on fait cercle autour de lui pendant qu'il se livre à cette opération, puis on le ramène dans le comptoir. Après deux heures d'attente, Voltaire et Collini furent conduits dans une mauvaise gargote, à l'enseigne du *Bouc*, et enfermés dans des chambres séparées. Chacun d'eux fut gardé par trois soldats, baïonnette au fusil.

Des mésaventures non moins pénibles étaient réservées à madame Denis. Dès qu'elle apprit l'arrestation de son oncle, elle retourna chez le bourgmestre pour protester contre la violence faite à un gentilhomme de la Chambre du roi de France. Le bourgmestre, effrayé par les menaces de Freytag et de Schmidt, non seulement refusa de l'écouter, mais il lui ordonna de garder les arrêts au *Lion d'or*.

A peine y était-elle, qu'un nommé Dorn, subalterne de Freytag, se présenta avec une troupe de soldats ; sous prétexte de la conduire auprès de son

oncle, il la fit placer au milieu de l'escorte et lui fit traverser ainsi tout Francfort à pied, pour la mener à l'auberge du *Bouc*. Ce ne fut pas du moins sans résistance, et madame Denis reçut dans la hanche un coup de crosse assez violent ¹. On la logea dans un galetas, meublé d'un petit lit, avec quatre factionnaires à sa porte. Dorn poussa l'audace jusqu'à s'installer dans la même chambre, et, sans s'inquiéter des convulsions horribles de sa prisonnière, il se fit apporter à souper et se mit à vider bouteille sur bouteille ; puis il passa la nuit dans la chambre, seul avec madame Denis, qui faillit en mourir de rage.

Elle écrivit à Frédéric pour demander justice et vengeance. Le Roi ne lui répondit pas, mais il écrivit fort sèchement à Freytag : « Il ne faut jamais faire plus de bruit qu'une chose ne le mérite..... Je veux que cette affaire en reste là, que Voltaire et sa nièce puissent aller où ils voudront, et que je n'en entende plus parler. »

1. Ce malheureux coup de crosse ne passa point inaperçu, et, cinq ans après, madame Denis souffrant de la jambe, Voltaire n'hésite pas à en rendre responsable Frédéric : « Vous vous souvenez, écrit-il à d'Argental, que le roi de Prusse lui avait fait enfler une cuisse, il y a cinq ans; cette cuisse renflait encore; les maux que les rois causent n'ont point de fin. M. de Richelieu a trouvé mauvais apparemment que je ne lui aie pas sacrifié une cuisse de nièce..... »

A la suite de cette lettre, on prévint Voltaire qu'il était libre. Il fit sur-le-champ ses préparatifs de départ ; au moment où Collini était en train de charger les pistolets qu'on plaçait toujours dans la voiture pendant le voyage, Dorn se présenta, de la part du résident, pour remettre l'argent qui avait été volé aux voyageurs. A la vue du misérable qui avait si gravement outragé madame Denis, Voltaire ne put contenir sa colère et, se précipitant sur un des pistolets, il ajusta le messager de Freytag ; sans l'intervention de Collini, un malheur serait probablement arrivé. Dorn profita de l'incident pour s'enfuir, en gardant l'argent.

Quelques heures après, Voltaire et Collini quittaient enfin Francfort et arrivaient, le soir même, à Mayence. Madame Denis ne partit que le lendemain et prit la route de Paris.

Voltaire ne pardonna jamais à la ville de Francfort. Quant à Freytag, il conserva contre lui une haine, qui devenait plaisante par son exagération même. Pendant bien des années, il ne cessa de réclamer à cor et à cri les oreilles de « ce coquin de Freytag ». Lorsqu'il apprit sa mort, il fut enchanté et ne put s'empêcher de s'écrier : « Il doit être bien étonné d'être mort de mort naturelle ! »

Mais ce n'était pas tout de quitter la Prusse, il

fallait encore trouver une nouvelle résidence, et la chose n'était point aisée. Si Voltaire n'avait consulté que son goût et ses désirs, il serait immédiatement revenu à Paris pour s'y installer définitivement. Paris était son vrai théâtre, et, depuis quatre ans qu'il l'avait quitté, son vœu le plus cher était d'y rentrer. Mais quel accueil l'attendait ? que dirait la cour ?... Madame Denis, pendant leur entrevue de Francfort, ne lui avait pas dissimulé la difficulté qu'il aurait à se faire accepter, et il fut convenu entre eux qu'il continuerait sa route à petites journées, séjournant chez quelques amis, chemin faisant, pendant qu'elle-même se rendrait directement à Paris, pour sonder le terrain et négocier ce retour qui tenait tant au cœur de son oncle.

Voltaire demeura trois semaines à Mayence ; il y « sécha ses habits mouillés par le naufrage » ; son séjour ne fut qu'une longue suite d'ovations.

Il partit le 28 juillet pour Mannheim. L'électeur palatin, Charles-Théodore, le reçut à son château de Schwetzingen et le combla d'honneurs. Au moment de son départ, il lui fit promettre de revenir le voir. De Mannheim, le philosophe gagna Strasbourg, et, après un séjour de six semaines, il en partit le 2 octobre et arriva à Colmar, où il s'installa à l'auberge du *Sauvage*. Le but apparent du voyage était

de faire imprimer chez Shoepflin les *Annales de l'Empire*, que le poète venait de terminer. Le but réel était de se rapprocher insensiblement de la France et d'arriver ainsi, peu à peu, jusqu'à Paris ; car, enfin, Voltaire ne pouvait continuer indéfiniment cette vie errante, et il fallait prendre un parti. Il a beau dire à qui veut l'entendre que le lieu de sa résidence ne dépend que de lui, qu'il n'a qu'à choisir, que c'est l'embarras même du choix qu'il arrête, il n'en est rien.

Depuis qu'elle était rentrée à Paris, madame Denis travaillait en faveur de son oncle, mais sans grand succès, et les nouvelles qu'elle lui envoyait à Colmar sur l'état des négociations étaient peu rassurantes. Il eut alors l'idée de plaider lui-même sa cause auprès de son ancienne protectrice, madame de Pompadour, et il lui écrivit :

« S'il m'était seulement permis, Madame, de venir à Paris pour arranger, pendant un court espace de temps, mes affaires bouleversées par quatre ans d'absence, et assurer du pain à ma famille, je mourrais consolé et pénétré pour vous, Madame, de la plus respectueuse et de la plus grande reconnaissance. C'est un sentiment qui est plus fort que celui de tous mes malheurs ¹. »

1. Colmar, 1733.

Cette humble requête ne fut même pas admise. Dans l'incertitude de ce qu'il pouvait espérer, il résolut de se concerter avec madame Denis pour prendre une détermination. Ils se rejoignirent à Plombières. Sa nièce lui persuada avec raison que les dispositions du Roi, et surtout de la Reine, n'étaient rien moins que favorables, et qu'il ne pouvait songer à rentrer dans la capitale. Ils partirent ensemble pour Colmar, puis pour Lyon, accompagnés de Collini.

L'accueil que Voltaire reçut dans cette ville, du cardinal de Tencin ¹, justifia en tout point l'opinion de madame Denis. Le prélat lui dit crûment : « Je ne puis vous donner à dîner, vous êtes trop mal à la Cour. »

Voltaire, outré, dissimula sa colère, et, peu de jours après, partit pour Genève, sous prétexte d'aller prendre les eaux d'Aix, mais en réalité pour attendre les événements.

La position était vraiment embarrassante. Que faire ? que devenir ? Habiter en France, en province ? Il n'y trouvait qu'une demi-sécurité, qui ne lui suffisait pas. Reprendre la route de l'exil ? Il s'y serait bien résigné ; mais il savait, à n'en pouvoir

1. Pierre Guérin de Tencin (1680-1758), cardinal-archevêque de Lyon, ministre d'État en 1732.

douter, que, s'il se décidait à « chercher dans les pays étrangers un asile ignoré », on saisirait les rentes viagères qu'il avait en France et qui formaient la majeure partie de sa fortune ¹.

Pour sortir de cet inextricable embarras, Voltaire prit le parti de marquer la plus profonde déférence pour les volontés royales. Il écrivit à madame de Pompadour qu'il n'était rentré en France que pour aller à Plombières, où l'appelait l'état déplorable de sa santé ; qu'avant toute chose, il ne voulait pas déplaire au Roi, mais qu'il espérait qu'on lui permettrait d'achever ses voyages. Il ajoutait habilement que, sa protectrice ayant peu le temps d'écrire, il prendrait son silence pour une permission.

Madame de Pompadour ne répondit pas et Voltaire, prenant, comme il l'avait dit, son silence pour un acquiescement, s'occupa de chercher une propriété à Genève ou en Suisse. Il s'adressa à son ami, M. de Brenles, jurisconsulte aimable et distingué, qui habitait Lausanne ; mais il lui recommanda le secret, car il fallait que personne ne fût au courant de ses projets.

1. Les renseignements qu'il recevait de Paris ne lui laissaient pas le moindre doute à cet égard.

« Je me suis fait une idée du territoire de Lausanne, comme de celui de l'Attique; vous m'avez déterminé à y venir finir mes jours. Je suis persuadé qu'on ne le trouverait point mauvais à la cour de France et que, pourvu que l'achat se fît sans bruit et sous un autre nom que le mien, je jouirais de l'avantage d'être votre voisin très paisiblement. Je suppose, par exemple, que la terre, achetée sous le nom d'un autre, fût passée ensuite, par un contrat secret, au nom de ma nièce; on pourrait alors aller s'y établir sans éclat, sans que l'on regardât ce petit voyage comme une transmigration. . . . ¹ »

Pendant que M. de Brenles cherchait une terre qui fût dans les convenances de son correspondant, celui-ci reçut une lettre de Gabriel Cramer, l'éditeur genevois, qui sollicitait l'autorisation de faire paraître une nouvelle édition de ses Œuvres et qui l'engageait vivement à la faire exécuter sous sa direction. Cramer ne se contenta pas d'écrire, il vint lui-même : « Vous êtes imprimeur, lui dit Voltaire, à sa première visite ; je vous aurais pris pour un maréchal de camp. » Et il conçut aussitôt une grande affection pour ce libraire d'apparence si distinguée.

Cette visite ne put que confirmer Voltaire dans

1. 18 octobre 1754.

ses projets. La Suisse était maintenant pour lui la terre promise ; là seulement, il trouverait le repos et puis, comme le disait Collini, « un peu de protection de Calvin ne peut que faire du bien quand on veut faire imprimer des *Histoires universelles*¹ ».

Si nous avons insisté sur les incidents qui précédèrent l'arrivée de Voltaire à Genève, c'est pour bien prouver qu'il ne choisit cette retraite que contraint et forcé. On a souvent admiré la perspicacité qui lui avait fait préférer le séjour d'une terre libre à celui d'une Cour où sa sécurité aurait été sans cesse menacée. Le choix fut heureux en effet ; mais l'exil lui était imposé, et, livré à lui-même, il serait rentré immédiatement à Paris.

Parmi les motifs qui le faisaient incliner à

1. Dès 1723, Voltaire avait eu l'idée de faire imprimer à Genève. Il écrivait, à cette époque, à M. de Cambiague, chargé d'affaires de Genève à Paris : « C'est une chose bien étrange que mon ouvrage *la Henriade*, qui, dans le fond, est un éloge de la religion catholique, ne puisse être imprimé dans les États du roi très chrétien, du petit-fils de Henri IV, et que ceux que nous appelons ici hérétiques en souffrent l'impression chez eux. J'ai dit du mal d'eux et ils me le pardonnent ; mais les catholiques ne me pardonnent pas de n'en avoir point assez dit. Je ne sais si mon édition se fera à Londres, à Amsterdam ou à Genève. Mon admiration pour la sagesse du gouvernement de cette dernière ville, et surtout pour la manière dont la réforme y fut établie, me fait pencher de ce côté. »

fixer sa résidence en Suisse, il faut compter le proche voisinage de la France, la facilité qu'il devait trouver pour l'impression de ses œuvres, enfin la liberté parfaite dont il s'imaginait pouvoir jouir dans une retraite où « il n'aurait rien à démêler avec les rois, leurs résidents et les cardinaux impolis ! » mais, avant de prendre un parti définitif, il accepta l'hospitalité que lui offrait le baron Guiguer dans son magnifique château de Prangins, situé sur la frontière de Genève et du pays de Vaud.

II

Organisation politique de Genève. — Organisation religieuse.
— Chambre de la Réforme. — Lois somptuaires. —
Théâtre à Genève. — Théâtre en France.

Au moment où Voltaire installe ses pénates dans le voisinage de Genève, il est intéressant d'étudier de près les habitudes et les mœurs du pays dans lequel il va vivre. Pour juger sainement et pour bien comprendre un peuple, il est nécessaire de connaître d'abord ses origines, le tempérament de sa race, nous dirons presque le climat du pays qu'il habite.

Voltaire arriva en Suisse rempli d'idées préconçues, convaincu qu'il y retrouverait tous les côtés brillants de la société française unis à une liberté illimitée. On verra s'il fut détrompé.

La forme de gouvernement qui existait déjà à Genève à l'époque de la Réforme dura près de trois siècles sans subir de modifications sauf sur des questions de détails. Elle était fort simple.

Le gouvernement se divisait en trois corps distincts :

1° Le *Petit Conseil*, ou Conseil Étroit, pouvoir exécutif, composé de vingt-cinq magistrats appelés conseillers d'État et portant aussi le titre de « nobles et très honorés Seigneurs ; » il fallait avoir trente-cinq ans accomplis et être citoyen¹ pour en faire partie. C'est dans le sein du Petit Conseil qu'on choisissait les Syndics, chefs de la République ; ils étaient au nombre de quatre. Le premier syndic, président du Conseil, était désigné habituellement sous le nom de M. le Premier.

2° Le *Conseil des Deux-Cents*, pouvoir législatif ; ses membres portaient le titre de « Magnifiques Seigneurs. » Il n'était pas nécessaire d'être citoyen pour en faire partie, la bourgeoisie suffisait, mais il fallait avoir vingt-cinq ans accomplis².

1. Pour posséder la qualité de citoyen, il fallait être fils de bourgeois ou de citoyen, et né dans l'enceinte même de la ville.

2. On donnait indistinctement à ces deux *Conseils* le titre de *Magnifiques* ; cependant ce qualificatif s'appliquait plus volontiers au *Petit Conseil*.

3° *Le Conseil général*, corps électoral, composé de tous les citoyens et bourgeois âgés de vingt et un ans, payant les impôts ou charges de la ville, et n'ayant jamais été assistés par une bourse publique¹. Le Conseil général nommait les quatre Syndics sur la présentation d'une liste de huit noms, préparée par le Petit Conseil et les Deux-Cents; mais il ne participait en rien à l'élection des deux Conseils, qui se nommaient mutuellement.

En 1535, lorsque Froment, Farel, Viret et Calvin introduisirent la réforme religieuse la plus austère, Calvin conquit une influence considérable sur le gouvernement; il inspira les lois, s'il ne les dicta pas, et l'ensemble le plus rigoureux, au point de vue de la justice civile ou criminelle, fut le résultat de la direction imprimée par sa main de fer; l'impulsion donnée fut si forte, que nous en retrouverons encore les traces deux siècles plus tard.

En introduisant la réforme religieuse, Calvin voulut lui donner pour base celle des mœurs. Pour atteindre ce but, il obtint du gouvernement la création d'un corps important chargé d'appliquer les ordonnances sévères et minutieuses qui complétaient le code criminel. Le *Consistoire*, tel était le

1. Cette dernière condition figure dans le texte de la loi; mais elle n'était guère observée dans la pratique.

nom de ce véritable tribunal des mœurs, se composait de la *Compagnie des Pasteurs* et de douze laïques appelés *Anciens*, choisis parmi les personnages éminents. Il devait « veiller sur tout scandale, empêcher toutes idolâtries et blasphèmes, dissolutions et autres choses contrevenant à l'honneur de Dieu, et à la réformation de l'Évangile, et admonester ceux qu'il appartiendra ».

Le *Consistoire* ne possédait que le droit de remontrance, il n'avait nulle autorité pour contraindre ; mais un officier de justice était à sa disposition pour appeler ceux qu'il voulait admonester ; s'il jugeait nécessaire d'appliquer des peines plus sévères, il devait en référer aux *Conseils*.

Les Ordonnances de la République réglementaient les moindres détails de la vie privée au moyen de lois somptuaires qui nous sembleraient aujourd'hui empreintes du despotisme le plus inouï. Pour assurer l'exécution de ces Ordonnances, une commission appelée *Chambre de la Réforme*, était nommée par le *Magnifique Conseil*, et choisie dans son sein. Elle devait signaler les infractions et transmettre au *Petit Conseil* les plaintes du *Consistoire* ¹.

Trois classes ou conditions sociales avaient été

1. Les lois somptuaires existaient dans tous les pays, mais elles étaient rarement appliquées.

reconnues par la Chambre de la Réforme¹. Les lois somptuaires entraient dans de grands détails sur les droits de chacune de ces classes, au point de vue de la parure et des ornements; ces droits différaient selon le rang, mais leurs délimitations étaient un peu vagues et conservées plutôt par l'usage².

La simplicité chez les gens de première et de seconde condition fut générale jusqu'au premier tiers du xviii^e siècle; les inventaires du temps nous permettent de reconstituer aisément un ameublement de cette époque.

On voit, dans la chambre à coucher, l'antique lit à colonnes et à pavillon avec son tour à falbalas, ses six rideaux de cadis de Pierrelatte ou de serge de Londres.

1. Le titre de demoiselle était donné en droit aux femmes mariées ou veuves de la première condition, à moins de titre noble, tel que la seigneurie d'un fief de juridiction.

Dans les relations de la vie sociale, *madame* était le titre donné à toutes femmes de la première et de la seconde condition. *Dame* sans le pronom possessif se donnait aux femmes de la troisième condition; les filles de cette dernière classe étaient désignées simplement par leur nom de baptême précédé de l'article *la*, la Rose, la Pernette, etc.

2. Dame Rodet, hôtesse du logis du *Bon-Rencontre*, est *appelée* pour avoir porté des dentelles larges; il a été dit qu'elle pouvait être regardée comme étant de la seconde condition; cependant, ladite qualité étant équivoque et douteuse, il lui a été défendu de les porter. (*Registre de la Chambre de la Réforme.*)

Dans la *chambre du poelle*, où se rassemble habituellement la famille, tout le mobilier consiste dans la table massive de noyer, l'arche-banc, les escabeaux et le râtelier d'armes, qui jouait un grand rôle ; non seulement on y voyait figurer l'assortiment militaire de tout particulier incorporé dans la garde bourgeoise, mais les pistolets d'arçon et le couteau de chasse s'y rencontraient aussi avec l'épée du bourgeois et l'esponton de l'officier ou du grand sergent. L'arquebuse à rouet, la pistole et la pertuisane des *Enfants de Genève* en 1589, la vouge, le fauchard et la hache d'armes du xv^e siècle, s'y retrouvent aussi. Cette « chambre du poelle » contenait parfois une petite bibliothèque dont l'inventaire ferait rêver nos bibliophiles d'aujourd'hui¹.

Entrons maintenant dans la cuisine : cette grande pièce, avec son plafond à poutrelles noircies par la fumée et son vaste manteau de cheminée, abritait souvent la famille chez les gens de seconde condition ; sa table de sapin, son tournebroche à rouet et son dressoir chargé de faïences à fleurs ne manquaient pas de caractère ; on voyait, soigneusement ac-

1. « Livres qui sont dans la chambre du poelle, pesant trois cents neuf livres à deux sols la livre. » — « Livres antiques et manuscrits pesant quinze livres à deux sols la livre. »

crochés à la muraille, le *moine rouge*, soit échauffé, la chantepleure (robinet en buis qu'on met aux futailles); puis, à côté du dressoir, figuraient la vieille empâtère ou pétrissoire, les chaises de paille, la servante (petite table ronde à deux étages); sur le rebord du manteau de la cheminée reluisaient les chandeliers de cuivre polis, et devant le feu brillait le grand coquemar. Dans le buffet, côte à côte avec les sacs de prunes et de poires séchées et les boîtes de cognac, se trouvaient le pot d'onguent de vipères et la thériaque traditionnelle. N'oublions pas le *pare-pluie* de toile cirée pouvant abriter trois personnes et le *pare-soleil*, de baracan « pour grandes filles allant au préche ou par la ville »; enfin la lanterne de corne, soit falot.

La chambre de compagnie ne se rencontrait guère chez les gens de première condition. Son ornement le plus précieux est toujours la vieille tenture de cuir doré ou de point de Hongrie, « un miroir de grandeur honnête, orné de son cadre de racines », et quelquefois une pendule « qui montre les heures et les minutes ».

On comprend que, sous un pareil régime, les beaux-arts ne prenaient pas grand essor, et, quand on voit le prix qu'atteignaient les tableaux dans les inventaires, on peut se demander, comme le dit

M. Dubois Melly, quel artiste était mort de faim la veille dans la République¹.

L'habillement n'était pas plus recherché que le mobilier. L'ordonnance portait que « nulle femme ou fille n'eût les cheveux tors ou frisés, mais honnêtement liés et joints à la tête comme le saint apôtre l'admoneste ».

Elle défendait aux femmes de se farder ou de se poudrer, « d'avoir les cheveux pendants plus bas que le visage, et enfin de porter aucun anneau avant leurs fiançailles, ni, en tout temps, aucuns pendants d'oreilles ».

Mais voici un article qui, de nos jours, eût à coup sûr causé une émeute dans le sexe féminin :

« Tous tailleurs, cordonniers, chaperonniers et lingers, qui feront des coiffures et habillements sur une mode *nouvelle*, sans en avoir obtenu la permission expresse du Conseil, seront punis par la prison et par une amende arbitraire, et, en outre, châtiés comme parjures. »

En 1683, le Conseil consigne dans ses registres qu'au grand scandale du public, on voit des femmes

1. Inventaire de J.-P. C., avocat et citoyen de Genève : « Quatre vieux tableaux vendus, quatre florins ; un *hasard* de petits portraits, deux florins. » Voir, pour plus amples détails, Dubois-Melly, *Mœurs genevoises*, ch. III et IV.

qui portent des éventails à l'église et qui s'en servent pendant le sermon ; il arrête de mettre à l'amende celles qui s'éventent. Quelques dames paresseuses s'étant permis l'usage des pantoufles pour aller au temple ou à la promenade, le Conseil en fait mander une aussitôt.

« Demoiselle L... comparait le 6 février 1713, ayant remarqué qu'elle avait des pantoufles et elle, avouant les avoir portées à l'église, elles lui ont été défendues, attendu que cela est trop indécent. »

La danse était considérée avec une sorte d'effroi par les ministres et la plus nombreuse partie des citoyens. Le Consistoire, dans une de ses remontrances, la qualifie de « faubourg de la paillardise, dont on fait une galanterie et l'apprentissage d'un beau maintien ». Il ajoute, « qu'on ne devait jamais penser à la danse qu'avec horreur, puisqu'elle avait causé la mort de saint Jean-Baptiste, l'un des plus grands serviteurs de Dieu ».

Aussi, la Chambre se préoccupe-t-elle fort des maîtres à danser, comme on le voit dans les registres de ses séances : « Spectable de Normandie¹, Châtelain, demande qu'on empêche un abus qui s'introduit à l'égard des maîtres qui se font payer un prix

1. Spectable était le titre intermédiaire entre noble et simple bourgeois.

si considérable, que les gens d'une fortune médiocre ne pourront bientôt plus donner une éducation convenable à leurs enfants ; il demande également que l'on congédie le nommé Malterre, nouveau maître à danser, qui, à cet égard, est d'un très mauvais exemple, qui ne peut pas manquer d'influer sur tous les autres maîtres, et qui a, d'ailleurs, une conduite qui fait que bien des gens s'en plaignent.

» Spectable Necker, professeur, représente que c'est le seul bon maître à danser qu'il y ait dans cette ville, et que l'on pourrait bien donner aux étrangers l'agrément d'en avoir un bon. »

Le Petit Conseil fit droit à la première partie de la demande du châtelain de Normandie, et fixa à *un écu et demi par mois* le prix que les maîtres de géographie, d'histoire, de langues, d'écriture, de dessin, de musique et de danse ne devaient pas dépasser.

Le Conseil permettait, de temps en temps, à des sauteurs et à des danseurs de corde de faire leurs tours dans la ville et aux environs ; mais il eut à ce sujet des remontrances à essayer de la part des ministres. Ils le conjurèrent « de ne pas tolérer des choses semblables, qui ne pouvaient avoir lieu qu'au grand scandale des gens de bien, et qui entraîneraient la ruine du peuple, d'autant plus que ceux qui

se mêlent des tours de force sont des gens de sac et de corde qui se servent de magie¹ ».

Malgré ces défenses réitérées, le peuple genevois avait toujours passionnément aimé le spectacle. On représenta à Genève, avant la Réforme, et avec beaucoup de pompe et d'éclat, des mystères, des soties, et autres pièces mi-pieuses mi-profanes auxquelles on accourait en foule.

Un des premiers soins des réformateurs fut de proscrire sévèrement ces délassements ; mais ce n'est qu'à grand'peine qu'ils réussirent à les supprimer. En 1546, les ministres voulurent interdire la représentation d'un mystère intitulé *les Actes des Apôtres*. Une émeute faillit éclater et Calvin lui-même dut intervenir pour calmer la sédition².

Les auteurs du temps affirment que les élèves du collège jouèrent à cette époque diverses pièces satiriques, entre autres *le Pape malade* ; mais peu à peu l'esprit rigoureux de la Réforme prit le dessus, et, depuis la fin du xvi^e siècle jusqu'à la fin du xvii^e siècle, il ne fut plus question de comédie à Genève.

En 1681, une représentation du *Cid*, joué chez un magistrat par des enfants du collège, avec déco-

1. Picot, *Histoire de Genève*.

2. Voir l'appendice I.

rations et changements d'habits, causa une sensation extraordinaire dans la ville. Parmi les petits acteurs se trouvait le fils du premier syndic, le jeune Dauphin de Chapeaurouge. Le Consistoire envoya deux députations coup sur coup au magistrat pour arrêter *ces désordres*, et il fut décidé que, « pour en instruire le peuple, les pasteurs en parleraient en chaire le dimanche suivant ».

Malgré la sévérité des défenses, le goût de jouer la comédie reparaisait fréquemment, et dans toutes les classes. Les registres du Consistoire, de la Vénérable Compagnie et du Magnifique Conseil nous en fournissent des preuves nombreuses.

Pendant ce temps, quelques troupes de comédiens parcouraient les campagnes, et, semblables aux acteurs du *Roman comique*, donnaient des représentations, tantôt dans un fenil à Carouge, tantôt dans une grange à Châtelaine¹. Ces représentations étaient fort suivies, et la Vénérable Compagnie redoublait d'efforts pour empêcher les Genevois de s'y rendre. Elle décida « d'exhorter les membres du conseil des Deux-Cents à empêcher, autant qu'ils le pourraient, que leurs femmes et enfants y aillent ; d'exhorter MM. les pasteurs, chacun dans

1. Carouge était situé sur le territoire de Savoie, et Châtelaine sur celui de France.

son quartier, à faire ce qui dépendra d'eux pour empêcher qu'on y assiste, et pour en détourner notamment MM. les jeunes ministres, et que les professeurs feront la même chose par rapport aux proposants¹ et aux étudiants »².

Les registres de la Compagnie nous apprennent le peu d'effet de ces pressantes exhortations, car on lit, à la date du 29 octobre 1751, que des filles de ministre ont été à la comédie dans le voisinage, et cette catastrophe plonge la Compagnie dans une telle consternation, qu'elle ne peut décider autre chose sinon « qu'il y a lieu d'y réfléchir ».

Voyons maintenant quelle était à la même époque la situation du théâtre en France.

« Le théâtre, dit Villemain, était l'idole du temps. On le prenait au mot, on y croyait, et Voltaire était sérieux, lorsque, dans un de ses plus jolis contes, les héros et les héroïnes qui parlent un si beau langage sur le théâtre de Persépolis se croient les prédicateurs de l'Empire. »

Voltaire n'avait pas tort, et, sous ce rapport comme sous tant d'autres, il incarnait l'esprit français. Le théâtre a eu de tout temps une grande

1. Étudiants en théologie.

2. 6 août 1751.

influence, non seulement sur les mœurs, mais encore sur les formes extérieures, et même sur le langage de la société. C'est à elle, il est vrai, qu'il emprunte l'esquisse première du tableau qu'il veut peindre ; mais, pour l'effet de la scène, il est obligé d'accuser les teintes et de les pousser au vif. Le spectateur reçoit une impression forte, la conserve, et, de retour chez lui, imite, sans s'en douter, ce qu'il a vu et entendu¹.

A l'époque dont nous parlons, tout le monde en France jouait la comédie. Il n'était pas un château, pas un salon de Paris qui ne se transformât sans cesse en salle de spectacle. Les acteurs de profession venaient souvent aider de leurs conseils les grands seigneurs et les femmes de qualité, et une sorte d'intimité s'établissait entre eux. On connaît le mot de la duchesse de X..., voyant le chanteur Jelyotte dans le salon de sa belle-fille. « Fi donc ! disait-elle ; de mon temps, on recevait cela dans son antichambre, dans son lit ; mais dans son salon, jamais ! »

1. Voltaire dit dans son épître dédicatoire de *Tancrède* : « C'est, d'ailleurs, au théâtre seul que la nation se rassemble, c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment ; les étrangers y viennent apprendre notre langue, nulle mauvaise maxime n'y est tolérée et nul sentiment estimable n'y est débité sans être applaudi.

Familiers avec la noblesse, ils en avaient pris bientôt les manières aisées et élégantes. Les actrices elles-mêmes pénétraient également dans les somptueux hôtels des grandes dames. Mademoiselle Raucourt, à ses débuts, trop pauvre pour payer ses costumes, reçut de superbes habits des princesses de Beauveau, de Guéménée et de la duchesse de Villeroy. Mademoiselle Doligny reçut les mêmes présents en l'honneur de sa vertu. On soupait chez mademoiselle Quinault. La duchesse de Villeroy était l'amie intime de mademoiselle Clairon, chez laquelle se réunissait la meilleure société¹.

Le jour des débuts de mademoiselle Raucourt, l'enthousiasme du public ne connut plus de bornes. On poussait des cris de joie, on s'embrassait sans se connaître. Les jours où elle jouait, les portes de la Comédie étaient assiégées dès dix heures du matin. Les domestiques qu'on envoyait retenir des places couraient risque de la vie. On prétend qu'il en est mort des suites de leur intrépidité. Comme de nos jours, les billets de parterre se négociaient

1. Mademoiselle Clairon prenait si fort au sérieux ses rôles de reine, qu'elle n'en quittait plus le langage et le ton, même dans l'intimité, et parlait à ses gens du même air que l'eût fait Sémiramis ou Didou.

de six à neuf francs par ceux qui avaient pu les attraper pour vingt-quatre sous.

Le public se passionnait pour ou contre dans les querelles qui s'élevaient entre les actrices. Mademoiselle Sainval l'ainée fut rayée du tableau de la Comédie et exilée par ordre du roi pour un libelle contre madame Vestris, sa rivale, et dans lequel la reine et le maréchal de Duras étaient cités d'une manière peu respectueuse. Quand madame Vestris reparut, le public l'accueillit fort mal. Il reçut, au contraire, avec des applaudissements prodigieux mademoiselle Sainval la cadette, qui jouait le rôle d'Aménaïde. Le parterre appliqua à sa sœur le vers :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage. »

On appela mademoiselle Sainval l'ainée à grands cris, et la cadette fut tellement émue, qu'elle s'évanouit sur le théâtre et qu'on dut l'emporter.

Il faut lire la *Correspondance* de Grimm pour bien se représenter l'importance de notre théâtre, non seulement en France, mais à l'étranger. Presque tous les souverains étaient abonnés à la *Correspondance littéraire*, dont le principal but était de

rendre compte des pièces nouvelles ; elle enregistrait avec un soin minutieux les moindres détails concernant les débuts d'un acteur, et surtout d'une actrice. Plusieurs grands personnages avaient, en outre, à Paris, un correspondant attitré dans le même but, Ducis était le correspondant du duc des Deux-Ponts ; Favart, du comte Durazzo, intendant des théâtres de la cour de Marie-Thérèse ; Laharpe, du comte Schouwaloff ; etc. Ce fait prouve une fois de plus la prépondérance intellectuelle de la France au xviii^e siècle, et l'on vient de voir à quel point Genève s'en affranchissait.

Il faut reconnaître que, vers le milieu du xviii^e siècle, et malgré les efforts du Consistoire, la rigueur des institutions de Calvin tendait visiblement à s'adoucir. Les grandes fortunes acquises par les Genevois dans le commerce leur permettaient des dépenses inconnues jusqu'alors, et la facilité des voyages leur avait fait contracter le goût d'un luxe qu'ils ignoraient auparavant.

De retour dans leur patrie, après un séjour à l'étranger et surtout à Paris, la puritaine Genève leur paraissait triste à habiter. Il était dur de renfermer, de par la loi, les habits brodés, les dentelles, les bijoux, pour revêtir la bonne serge et le drap noir, seuls autorisés par les Ordonnances.

Le souvenir des somptueux hôtels parisiens hantait bien des têtes genevoises. On vit peu à peu s'élever dans le haut de la ville les belles demeures qui existent encore, rue des Granges, sur la Treille, rue de Beauregard, etc... « Nous avons des portes cochères, s'écriaient les pasteurs effrayés ; mais, par ces portes cochères, le luxe entre à deux battants ! » En effet, les maisons une fois construites, on y donnait des fêtes, sans beaucoup se soucier d'enfreindre les lois somptuaires.

La société genevoise fut bientôt divisée en deux camps : le premier, composé des familles qui n'avaient jamais quitté Genève et conservaient les habitudes d'austérité et de sévère économie du siècle précédent ; le second, des Genevois qui, ayant vécu au milieu d'une civilisation étrangère, en avaient rapporté les goûts et cherchaient à les implanter dans leur patrie. La bourgeoisie, sauf de rares exceptions, appartenait encore tout entière à la première catégorie.

Cornuaud, qui en faisait partie, trace dans ses *Mémoires* (inédits), un tableau d'une couleur un peu sombre mais juste de l'invasion du luxe et de la fièvre d'agiotage à Genève dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

« Les uns s'y livraient à une ambition sans bornes

en exposant une grande fortune déjà toute faite ; les autres, pour achever rapidement la leur, commencée dans le commerce et qui n'avait été, jusque-là, que le fruit du travail et de l'économie. Plusieurs se ruinèrent honteusement.....

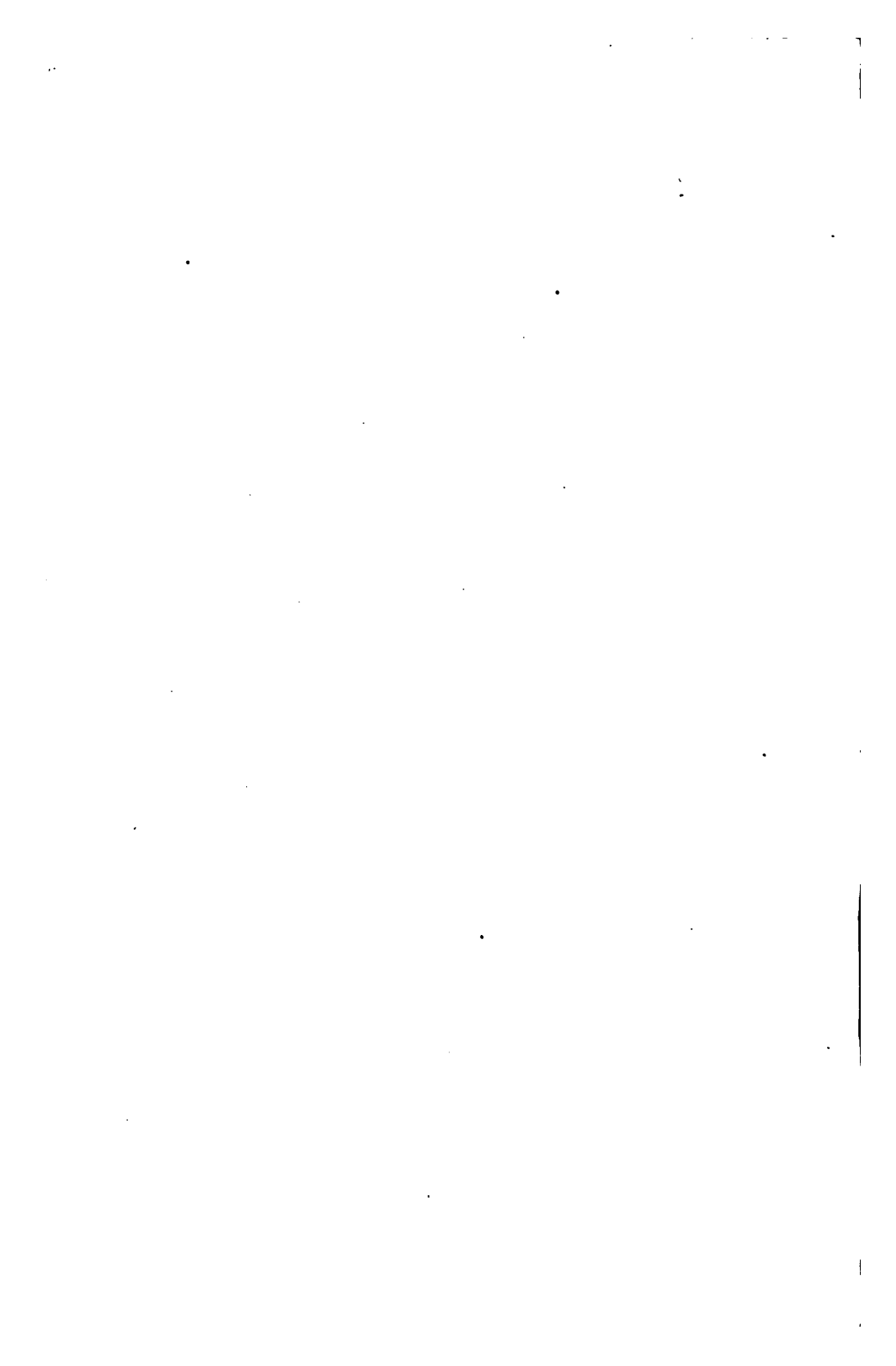
» Les privilégiés auxquels avait souri la fortune étonnèrent la République par un train d'équipages et de modes ruineuses, inconnu jusqu'alors au milieu de nous. Ce furent en général des banquiers qui eurent ces succès corrupteurs...

» Paris servait de théâtre à leurs victoires ; ils y menaient leurs femmes en chaise de poste, et les ramenaient triomphantes dans des équipages brillants, suivies de jockeys, de chevaux de main, et chargées de tous les bijoux, de tous les chiffons que le dernier goût avait inventés.

» On ne peut nier que le goût des plaisirs, les habitudes d'élégance et de bien-être qui s'introduisirent dans la République amenèrent un changement considérable dans les mœurs austères de la vieille Genève ; mais il faut reconnaître que le développement des arts, le goût très vif de la littérature datent aussi de cette époque ; nous les verrons désormais marcher de front avec les sciences et jamais Genève n'a présenté une réunion plus nombreuse et plus brillante d'hommes distingués dans tous les genres. »

Cette description faite par un des membres influents de la bourgeoisie austère et modeste nous donne bien la note juste de l'impression que produisaient dans cette classe les innovations des patriens genevois.

Par un enchaînement de circonstances imprévues, il fallut que le sort amenât, aux portes mêmes de l'austère cité protestante, ce génie éblouissant mais destructeur dont le théâtre était la passion favorite, cet esprit orné de toutes les séductions, simple et insinuant, railleur et sceptique, exerçant un irrésistible empire sur ceux qui l'approchaient, et destiné à porter le trouble dans ce petit État qui lui offrait un asile.



LA

VIE INTIME DE VOLTAIRE

I

1754-1755

Départ pour Prangins. — Achat des Délices et de Monrion. — Installation des Délices. — Portrait de Voltaire. — Sa bonté avec les enfants. — Récit de Florian. — Portrait de madame Denis.

Accompagné de sa nièce et de Collini, Voltaire arriva à Genève le 12 décembre au soir, jour de la fête de l'Escalade ¹. Le Petit Conseil avait donné l'ordre de laisser ouvertes les portes de la ville

1. Le 12 décembre 1602, le duc de Savoie fit une tentative nocturne pour s'emparer de Genève ; il fut repoussé avec perte et les Genevois célèbrent, tous les ans, l'anniversaire de cet événement.

jusqu'à l'arrivée de l'illustre visiteur ; car, à Genève, place forte, on levait les ponts-levis au coucher du soleil.

Voltaire descendit à l'auberge avec sa suite ; mais il consentit à souper chez le docteur Tronchin, qui avait été au-devant de lui. Le passage du philosophe était un fait assez considérable pour que le résident de France à Genève, M. de Montpérour, crût devoir en aviser le duc de Choiseul.

« Je n'aurai l'honneur de vous rendre compte, cet ordinaire, que du passage de M. de Voltaire par cette ville ; il y arriva avant-hier au soir, et en est reparti ce matin pour aller en Suisse y faire quelques remèdes préparatoires aux eaux d'Aix, qui lui ont été ordonnées. Il demeurera à trois lieues d'ici, pour y être plus à portée du docteur Tronchin de Hollande, en qui il a beaucoup de confiance ; sa santé est très délabrée : il est tourmenté d'une sciatique violente. La grande réputation de M. de Voltaire aurait fait souhaiter aux savants de cette ville qu'il y eût fait un plus long séjour ; mais les soins qu'il veut donner à sa santé lui font chercher la solitude, pour éviter bien des visites de curiosité et toujours importunes, surtout dans l'état où il est¹. »

1. Genève, 14 décembre 1754. — Inédite. Affaires étrangères.

Après un court séjour dans la ville de Calvin, les voyageurs étaient, en effet, partis pour Prangins. Ce château, délicieusement situé sur un coteau, au-dessus de la ville de Nyon, domine le lac Léman et jouit d'une vue splendide sur les Alpes. L'habitation, vaste et commode, offrait l'asile le plus riant sinon le plus confortable¹. La petite ville de Nyon fournissait tout ce qui était nécessaire aux besoins de la vie.

Voltaire se montra enchanté de sa nouvelle résidence. Madame Denis ne partageait pas son enthousiasme. Collini, dont la verve railleuse n'est jamais en défaut, fait une description plaisante de leur arrivée à Prangins et des débuts de leur séjour.

« Nous voilà donc à Prangins. Qui l'aurait cru, qu'on quitterait le confluent du Rhône et de la Saône, pour venir passer l'hiver dans un grand château sur le bord du lac Léman? Que faisons-nous donc à ce château? 1° On s'ennuie un peu; 2° on est de mauvaise humeur plus qu'à l'ordinaire; 3° on fait beaucoup d'histoire; 4° on mange fort peu, comme de coutume, car on veut être sobre; 5° on y philosophie tout aussi mal que dans les grandes villes, et, en dernier lieu, on ne sait pas ce qu'on deviendra. Voilà, en raccourci, le tableau de

1. Le château de Prangins servit depuis de résidence au

la vie des nouveaux hôtes de Prangins, et ce tableau doit vous paraître tant soit peu gothique. J'ai oublié un trait à la miniature ; c'est un jeune homme triste, toujours écrivant à côté d'un mourant, qui roule des yeux pleins de vie et de colère¹. . . . »

« Ce lac Léman est terrible : les vents y règnent et battent le château de Prangins, de façon que le philosophe qui y est enfermé et calfeutré en est tout ébahi. La dame parisienne, peu accoutumée aux lacs et aux vents, meurt continuellement de peur au bruit des Aquilons, et moi, je n'ai à craindre que le bruit et la fureur d'Apollon. Tout cela m'amuse un peu. J'entends crier d'un côté : « Faites bon feu ! » de l'autre : « Fermez bien toutes mes fenêtres ! » l'un demande son manteau fourré, l'autre s'affuble la tête de cinq ou six bonnets, et moi, je viens, je vas, j'écris, je me meurs de froid et de rage². »

Peu après son arrivée sur les bords du Léman, Voltaire reçut la visite du libraire Gabriel Cramer, vis-à-vis duquel il s'était engagé pour l'impression de ses œuvres ; il autorisa les deux frères à en pu-

roi Joseph, frère de Napoléon 1^{er}. Il est maintenant habité par les frères moraves. Il existe dans le parc une fontaine appelée encore la fontaine de Voltaire.

1. 26 décembre 1754. — Collini à M. Dupont, avocat de Colmar, ami de Voltaire.

2. 31 janvier 1755. — A M. Dupont.

blier une édition complète. Il se mirent immédiatement à l'œuvre.

Désormais, Voltaire, ayant son intérêt à Genève, ne cache plus son projet de s'y établir. Il met en mouvement tous ses amis pour lui trouver une propriété. Deux seulement fixèrent son attention : Monrion, entre Ouchy et Lausanne, et Saint-Jean, à la porte de Genève. Il lui parut nécessaire de les acheter toutes deux : car, « à Monrion, il n'y a ni jardin pour l'été, ni cheminée ni poêle pour l'hiver ». Saint-Jean ¹, au contraire, aux portes de Genève, dans une situation délicieuse, offrait des ressources sans nombre.

Madame Denis était une Parisienne qui n'avait pas encore renoncé à toutes les vanités du monde ; il lui fallait de jolies maisons et de beaux jardins. Or son opinion n'était pas indifférente ; son oncle craignait qu'elle n'eût pas une dose de philosophie suffisante pour s'accoutumer à la solitude, et il cherchait à remplacer par la beauté du site et les agréments de la vie matérielle, la gaieté et les divertissements mondains qui devaient leur manquer. Mais une grave difficulté se présentait ; la loi défendait de la façon la plus absolue aux catholiques

1. Saint-Jean est un coteau situé au bord du Rhône.

de posséder sur le territoire de la République. Ils ne pouvaient même y séjourner qu'avec une permission expresse et toujours révocable du Magnifique Conseil.

Voltaire crut un moment qu'il devrait renoncer à Saint-Jean, et il s'écriait avec douleur : « Voilà bien de la peine pour avoir un tombeau ! »

Mais les Genevois, flattés de voir un homme illustre se fixer près d'eux, et ne se doutant guère des atteintes que ce dangereux voisinage allait porter à leurs institutions et à leurs mœurs, s'empressèrent d'aplanir les difficultés. Le conseiller d'État Tronchin fit lecture au Conseil d'une lettre de Voltaire, sollicitant l'autorisation de s'établir sur le territoire genevois, et cette demande passa sans opposition ¹.

Il ne suffisait pas d'être autorisé à résider, il fallait acheter Saint-Jean. Là encore, le conseiller Tronchin prêta ses bons offices. Il acheta la propriété en son propre nom à M. Mallet, pour la

1. Extrait des registres du Conseil d'État de Genève : « On a lu une lettre de M. de Voltaire, adressée à noble Tronchin, par laquelle il prie Messieurs de lui permettre d'*habiter* le territoire de la République, alléguant l'état de sa santé et la nécessité où il est de se rapprocher de son médecin, respectable Tronchin. L'avis a été de permettre au dit sieur de Voltaire d'*habiter* le territoire de la République sous le bon plaisir de la Seigneurie. »

somme de 87,000 livres, que Voltaire paya. L'acte aussitôt signé, Tronchin loua Saint-Jean à Voltaire, par un bail à vie et naturellement sans exiger de prix de location ; mais il fut stipulé¹ que, le jour où le locataire renoncerait à son bail, M. Tronchin rentrerait en jouissance de la propriété et rembourserait seulement à Voltaire une somme de 38,000 livres.

En réalité, voilà Voltaire propriétaire d'une terre dans le seul pays où il ne lui est pas permis d'en posséder, et il se vante aussitôt, « d'avoir donné une entorse à cette belle loi fondamentale de Genève qui veut qu'aucun catholique ne puisse respirer l'air de son territoire ».

M. de Montpéroux ne manqua pas d'aviser son gouvernement de la nouvelle résidence du poète, et il explique ce choix par un motif bien digne de sa proverbiale naïveté :

« Je crois qu'une des raisons qui ont déterminé M. de Voltaire à donner à cette maison la préférence sur d'autres, beaucoup plus belles, c'est celle du voisinage de la Chapelle, et de la facilité d'y venir. Comme il est catholique, la vente s'est faite

1. Voir appendice II.

sous un autre nom ; il n'y parait que le locataire à qui le conseil permet d'y demeurer¹. »

Dès que Voltaire se vit en possession de Saint-Jean, sa joie fut grande, et il ne chercha pas à la dissimuler. Il fait part de son acquisition à ses amis, et se laisse aller à tout l'enthousiasme du nouveau propriétaire. Il ne signe plus ses lettres que « le Suisse Voltaire » ; il enlève aussitôt à sa propriété le nom de Saint-Jean, pour lui donner celui des *Délices* qu'elle portera désormais.

Cette maison dominait la ville et le lac de Genève. Plus loin, on découvrait les hautes Alpes et les glaciers de la Savoie ; derrière la maison de belles terrasses offraient le plaisir de la promenade. Voltaire voulut que sa résidence méritât son nouveau nom ; il s'occupa des moindres détails de l'installation, avec l'ardeur qu'il apportait à toute chose. Il écrit à son ami Thiériot :

« Les Délices sont à présent mon tourment : nous sommes occupés, madame Denis et moi, à faire bâtir des logis pour nos amis et pour nos poulets. Nous faisons faire des carrosses et des brouettes ; nous plantons des orangers et des oignons, des tulipes et

1. Inédite. Affaires étrangères.

des carottes; nous manquons de tout, il faut fonder Carthage¹ ! »

Avant même d'avoir achevé ses travaux, il invite aux Délices son fidèle correspondant, et il termine sa lettre par cette phrase pleine de grâce et de mélancolie : « Venez, mon cher et ancien ami, il est bon de se retrouver, le soir, après avoir couru dans cette journée de la viè. »

L'arrivée de Voltaire aux Délices ne fut favorablement accueillie que par la portion de la société qui espérait trouver en lui un puissant auxiliaire pour modifier des habitudes surannées. Les esprits perspicaces virent le danger et le pasteur Jacob Vernet² crut devoir écrire à Voltaire pour le prévenir des craintes qu'inspiraient ses tendances :

« Monsieur, la seule chose qui trouble la satisfaction générale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre que vous êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donnée au public sur vos sentiments par rapport à la religion. Je ne vous dissimulerai point que les gens sages qui nous gouvernent, et la bonne bourgeoisie, ont manifesté dans

1. 24 mars 1755.

2. Jacob Vernet, célèbre théologien, l'un des traducteurs de la Bible de Genève, né en 1698, mort en 1789.

leurs discours de graves inquiétudes à ce sujet¹. J'espère que vous les dissiperez complètement... et que vous vous unirez à nous quand l'occasion s'en présentera pour détourner notre jeunesse de l'irréligion, qui conduit au libertinage; soyez sûr qu'alors vous serez honoré, chéri de tous et craint de personne. »

Voltaire lui répondit aussitôt dans des termes vagues, qui ne le compromettaient guère :

« Mon cher Monsieur, ce que vous écrivez sur la religion est fort raisonnable. Je déteste l'intolérance et le fanatisme, je respecte vos lois religieuses. J'aime et je respecte votre République. Je suis trop vieux, trop malade, et un peu trop sévère pour les jeunes gens. Vous me ferez plaisir de communiquer à vos amis les sentiments qui m'attachent tendrement à vous². »

Notre rapide exposé sur le gouvernement a montré le contraste frappant qui existait entre Genève et la France, au point de vue du théâtre. Voltaire,

1. M. de Lubières lui-même, qui appréciait fort Voltaire comme écrivain, mandait à sa nièce : « L'on ne pense point ici sur le compte de Voltaire comme tu sembles le penser, car la plupart des personnes sensées voudraient qu'il fût loin d'ici. »

2. 9 février 1755.

à son arrivée, fut quelque peu étonné de trouver dans une république des idées aussi austères ; mais il se sentait soutenu par une grande partie de la société, et, malgré des lois rigoureuses qu'un corps vigilant ne cessait d'appliquer, il entreprit une lutte qui dura vingt ans. Faire jouer la comédie à Genève, tel fut durant tout son séjour le but qu'il poursuivit avec une incroyable ténacité, et dont il ne se laissa détourner ni par les obstacles ni par les échecs. Rien ne plaisait mieux à cet esprit mordant et avide d'action que ces petites guerres où il pouvait déployer toutes ses ressources, son habileté consommée et ses ruses les plus ingénieuses. S'il fut surpris au début des difficultés qu'il rencontra, on peut affirmer qu'il fut bientôt enchanté d'avoir à les combattre.

A peine installé aux Délices, la lutte s'engage, très courtoise d'abord de part et d'autre. La Vénérable Compagnie, toujours vigilante, fait exprimer à Voltaire, par l'intermédiaire du conseiller Tronchin, quelques inquiétudes au sujet du théâtre. Le poète répond aussitôt « qu'il est le très humble serviteur de la Compagnie, qu'il ne permettra pas qu'on représente dans sa maison, devant dix personnes, une pièce pleine de morale et de vertu si cela déplait à la Compagnie ».

Au début de son arrivée, Voltaire ne semble point s'occuper de théâtre. D'autres soins sollicitaient son attention ; il consacrait tous ses loisirs à embellir ses chères Délices, et il apportait à ces travaux, tout nouveaux pour lui, les mêmes soins et la même ardeur qu'à ses œuvres littéraires. On en jugera du reste par les minutieuses recommandations que, pendant une absence, il adressait à Collini ¹ :

« Il faut que Loup fasse venir du gros gravier, qu'on en répande et qu'on l'affermisse depuis le pavé de la cour jusqu'à la grille... Ce gravier ne doit être répandu que dans un espace de la largeur de la grille. Les jardiniers devraient déjà avoir fait deux boulingrins carrés à droite et à gauche de cette allée de sable, en laissant trois pieds à sabler aux deux extrémités de ce gazon, comme je l'avais ordonné, etc.

» Il faut que les domestiques aient grand soin de remuer les marronniers, d'en faire tomber les hannetons et les donner à manger aux poules. »

On peut sourire de la minutie de ces recommandations ; mais, dans cette direction précise imprimée à un jardinier, on retrouve l'esprit clair et ordonné, qui sut si habilement transformer une for-

1. Berne, 23 mai.

tune modeste, à l'origine, en une véritable opulence¹.

La culture des fruits de son verger le préoccupait : « Je songe à faire mûrir des muscats et des pêches, écrivait-il avec orgueil ; je me promène dans des allées de fleurs de mon invention. » Et c'était vrai ; lui-même dessina le jardin, fit planter les bosquets et les riants parterres des Délices. Les jardins d'Épicure ne valaient pas les siens ! Enthousiasmé de son œuvre, il voulut la chanter en vers :

« O maison d'Aristippe, ô jardins d'Épicure,
 Vous qui me présentez dans vos enclos divers,
 Ce qui souvent manque à mes vers,
 Le mérite de l'art soumis à la nature,
 Empire de Pomone et de Flore, sa sœur,
 Recevez votre possesseur !
 Qu'il soit, ainsi que vous, solitaire et tranquille !
 Je ne me vante point d'avoir en cet asile,
 Rencontré le parfait bonheur :
 Il n'est point retiré dans le fond d'un bocage ;
 Il est encor moins chez les rois ;
 Il n'est pas même chez le sage :
 De cette courte vie, il n'est point le partage,

1. La fortune de Voltaire provenait d'un intérêt dans les vivres de l'armée que lui procura le célèbre fournisseur Paris-Duverney pendant la guerre de 1741 ; ces intérêts valaient alors des millions ; Voltaire y gagna huit cent mille francs. Cet argent, placé en partie à Cadix dans le commerce, finit par rapporter cent trente mille livres de rentes, mais presque toutes viagères.

Il y faut renoncer; mais on peut quelquefois
Embrasser au moins son image¹. »

Peut-être eût-il mieux fait d'avoir le bonheur discret; mais c'était si douce chose de faire connaître à ses ennemis le charme de son existence! Ces dithyrambes sur les plaisirs des champs égayèrent fort les beaux esprits de Paris; on s'extasia sur la médiocrité des vers, et Voisenon répliqua méchamment :

« O maison de Voltaire et non pas d'Épicure,
Vous renfermez une tête à l'envers,
Qui, sans connaître la nature,
Veut la célébrer dans ses vers.
Plutus est le Dieu qu'il adore,
C'est pour lui seul qu'il a vécu;
Il donnerait Pomone et Flore
Pour un écu.
« Non, dit-il, le parfait bonheur
Ne se trouve point sur la terre! »
Pour le trouver, divin Voltaire,
Sais-tu qu'il faut avoir un cœur?
Grand philosophe sans morale,
Toi qui te fais un Dieu de l'or,
Oses-tu nous chanter encor
Les douceurs d'une vie innocente et frugale?

C'est une pure calomnie que ce reproche d'avarice adressé à Voltaire; s'il savait employer habile-

1. Mars 1755.

ment ses capitaux, il savait aussi dépenser largement ses revenus, et il montra, dans beaucoup de circonstances, une libéralité bien supérieure à sa fortune. « Il n'était avare que de son temps, » dit Collini. Aux Délices, il menait un grand train de maison, mais, à l'en croire, ce n'était pas pour lui : « Je vivrais, disait-il, aussi aisément comme Diogène que comme Aristippe... Ce n'est que pour les autres que je vis avec opulence. »

Il avait six chevaux, quatre voitures, deux laquais, valet de chambre, un cuisinier français, un marmiton et deux secrétaires. Ses équipages, dont il se servait moins que ses amis, étaient plus fastueux qu'élégants ; il réservait, pour son usage personnel, un vieux carrosse à fond bleu, parsemé d'étoiles d'or, à moulures sculptées et dorées.

Lorsqu'il se rendait à Genève, c'était toujours en voiture à quatre chevaux, spectacle inconnu jusqu'alors dans l'austère république ; aussi la foule se précipitait-elle sur son passage et formait-elle le cercle dès qu'il s'arrêtait. On raconte qu'un jour, voyant les curieux entassés sur les marches de la maison du banquier Macaire, au moment où il en sortait, il s'écria d'une voix tonnante : « Qu'est-ce que vous voulez, badauds que vous êtes ? Voir un squelette ? Eh bien, en voilà un ! » Puis, écartant les

revers de son habit, il exhiba son grand corps efflanqué et remonta dans son carrosse au bruit des rires et des applaudissements de la foule.

La vie du philosophe aux Délices réunissait tous les agréments, et l'on s'explique qu'il repoussât les avances de Marie-Thérèse lorsqu'elle lui offrit l'hospitalité.

« J'adore de loin ; je n'irai point à Vienne ; je me trouve trop bien de ma retraite des Délices. Heureux qui vit chez soi, avec ses nièces, ses livres, ses jardins, ses vignes, ses chevaux, ses vaches, son aigle, son renard et ses lapins, qui se passent la patte sur le nez ! »

Voltaire forma rapidement autour de lui un cercle intime dont il était l'âme. Son hospitalité magnifique, sa table toujours ouverte, sa politesse extrême avec les femmes, qu'il entourait des plus délicates attentions, la vivacité de son esprit, sa conversation étincelante et toujours variée, la promptitude de ses réparties exerçaient sur tous ceux qui l'approchaient un charme irrésistible. Les habitués ou même les visiteurs passagers des Délices et de Ferney nous en ont laissé de nombreux témoignages.

Lorsqu'il s'animait, son malin sourire et ses yeux, brillants comme des escarboucles, illuminaient son visage. Lisant à merveille, il aimait à faire connaître lui-même ses œuvres nouvelles à ses hôtes favoris. Personne ne disait les vers comiques avec autant de naturel, de finesse et de grâce. Dans ce milieu-là, les choses de l'esprit jouaient le premier rôle, chacun rimait, composait, improvisait; depuis les poèmes jusqu'aux bouts rimés et aux énigmes, c'était à qui apporterait sa gerbe à la moisson.

Voltaire possédait au suprême degré l'art de bien conter; il en avait fait une véritable étude. Le baron de Gleichen¹ dit, dans ses Mémoires, qu'en 1757, il vit souvent aux Délices un conteur d'histoire fort recherché par la société genevoise : c'était le peintre Huber.

« Après que cet homme avait achevé une histoire, M. de Voltaire lui disait : « Voilà un canevas » charmant; mais permettez-moi de vous enseigner » comment il faut le mettre en œuvre. » Alors il reprenait l'histoire et nous montrait, par sa manière

1. Charles-Henri de Gleichen, né en 1735 à Neu-ersdorf, mort le 5 avril 1807. Il était envoyé de Danemark à Paris et vécut dans l'intimité de Choiseul, de Galiani, de madame d'Épinay, etc.

de la refondre, comment on doit, dans le commencement détailler beaucoup et même longuement tout ce qui peut servir à l'intelligence exacte du conte; comment il faut faire connaître les acteurs principaux en peignant leurs figures, leurs gestes et leurs caractères; comment on doit exciter, suspendre et même tromper la curiosité; que les épisodes doivent être courts, clairs et placés à propos pour couper la narration d'une grande attente; comment il faut en presser la marche à mesure qu'on tire vers la fin, et comment la catastrophe doit être énoncée, aussi laconiquement que possible. C'est ainsi qu'il donnait, par des exemples délicieux à entendre, les véritables règles dogmatiques de l'art de raconter. »

Le théâtre fut la passion de sa vie, et, sauf d'injustes critiques sur Corneille, et de violentes boutades contre Shakspeare, dont il avait cependant révélé le génie à la France, sa conversation sur ce sujet était pleine d'aperçus ingénieux.

Il reprochait à Marivaux « de n'être occupé qu'à peser des riens dans des balances de toiles d'araignée ».

« Il faut, disait-il, peindre les caractères dans un degré élevé; ni vices ni vertus médiocres, un demi-tyran est indigne d'être regardé; il est un art d'embellir les vices et de leur donner un air de noblesse.

» L'amour fournit plus au théâtre que la vengeance et l'ambition, parce que celles-ci sont privées d'une infinité de délicatesses et de raffinements que l'amour seul a en partage. Il réussit mieux sur le théâtre que les autres passions, parce qu'il y a plus d'amour au monde que de vengeance et d'ambition ¹. »

On disait un jour devant lui que Machiavel eût été un excellent général : « Je le crois, répondit-il ; mais je n'aurais pas conseillé au général ennemi d'aller dîner avec lui en temps de trêve. »

Le matin n'était point le moment propre à lui rendre visite. Il ne pouvait souffrir qu'on l'interrompît dans ses occupations : cela seul suffisait pour le mettre de mauvaise humeur ; il était alors assez sujet à s'emporter, et croyait moins à l'*optimisme* à cette heure du jour qu'à toute autre.

Il n'avait pas d'heure fixe pour dîner, et, lorsque son travail du matin se prolongeait, personne n'osait l'interrompre, et il mangeait n'importe quoi, à n'importe quelle heure.

1. Toutes ces pensées ont été écrites par Voltaire lui-même, sur des cartes à jouer ; il en avait toujours un paquet près de lui ou dans sa poche, qui lui servait de mémento. Nous devons la communication de ces curieux documents inédits à l'obligeance de M. Vernes d'Arlande.

Son impatience, lorsqu'il avait entrepris un ouvrage, n'avait point de borne. A peine était-il commencé qu'il voulait le voir fini ; à peine était-il fini, qu'il voulait le voir mis au net et imprimé. On mettait souvent sous presse un livre à moitié composé. Voltaire écrivait lui-même quand il se portait bien, mais, s'il était malade, il dictait avec une incroyable facilité. « C'est peut-être, dit Collini, ce qui lui donnait tant d'agrément et d'aisance dans la conversation. »

Le travail était nécessaire à sa vie, et, la plupart du temps, il y consacrait de douze à quinze heures par jour ; il faisait presque toutes les nuits travailler un secrétaire pendant plusieurs heures.

« Dans ses temps de misanthropie même, il recevait bien jusqu'aux enfants¹ et les laissait jouer dans sa bibliothèque avec un gros léopard empaillé, placé au milieu, ouvrir les livres, regarder les estampes ; les voyant un jour ôter les hennons d'un arbuste : « Ah ! » dit-il, « je suis bien » heureux ! je n'avais plus que deux ennemis, les

1. « Lorsque mes enfants, encore tout jeunes, l'importunaient par leurs questions, dans le temps qu'il me dictait quelque chose, et que je les voulais faire taire, il me disait : « Laissez-les : il faut toujours répondre juste aux enfants, et » leur rendre raison sur ce qu'ils demandent, suivant leur » portée, et ne pas les tromper. » (Mémoires de Wagnière.)

» Turcs et les hannetons; Catherine me tue les
» Turcs, vous me délivrez des hannetons, je puis
» dormir tranquille¹. »

Dans ses mémoires², Florian³ retrace avec beaucoup de naturel et de charme les petits événements d'un séjour qu'il fit encore tout enfant chez Voltaire; nous y trouvons un témoignage de cette douceur et de cette bonhomie dont parle mademoiselle de Constant.

« Je n'avais que dix ans, je savais bien que Voltaire était supérieur par son génie au reste des hommes, mais j'étais peu en état de sentir cette supériorité; le respect que j'avais pour lui était mêlé de beaucoup de crainte; quinze jours suffirent pour la dissiper. Voltaire me fit tant de caresses, que bientôt il devint celui de la maison que j'aimais le mieux. Souvent il me faisait placer auprès de lui à table, et, tandis que beaucoup de personnages, qui se croyaient importants, et qui venaient souper chez

1. Journal inédit de mademoiselle Rosalie de Constant.

2. *Mémoires d'un Jeune Espagnol*, publiés dans les œuvres posthumes. Voltaire y est désigné sous le nom de Lopez de Vega; madame Denis, donna Nisa; madame de Florian, Donna Niaffor, etc.

3. J.-P. Claris de Florian, né à Sauve le 6 mars 1755, mort à Sceaux le 13 septembre 1794. Membre de l'Académie française; il était attaché au duc de Penthièvre en qualité de gentilhomme. Ses fables lui ont valu la célébrité.

lui pour soutenir cette importance, le regardaient et l'écoutaient, lui, se plaisait à causer avec un enfant. La première question qu'il me fit, fut si je savais beaucoup de choses. « Oui, Monsieur, je sais » l'*Iliade* et le *Blason*¹. » Voltaire se mit à rire, et me raconta la fable « du *Marchand, du père et du fils du roi* ». Cette fable, et la manière charmante dont elle me fut racontée, me persuadèrent que le *Blason* n'était pas la plus utile des sciences et je résolus d'apprendre autre chose.

» Voltaire avait un aumônier (le père Adam), pour faire sa partie d'échecs. Cet aumônier avait été jésuite et savait assez bien le latin ; ma tante le pria de vouloir bien m'en donner les premiers principes. On m'acheta des livres, on me fit faire des thèmes ; et, comme j'étais souvent embarrassé pour mettre en latin ce que je n'entendais pas trop bien en français, je m'en allais par la garde-robe de Voltaire, le prier de me *faire ma phrase* ; ce grand homme, que j'interrompais quelquefois au milieu d'une tragédie, ne se fâchait jamais ; il me *faisait ma phrase* avec tant de bonté, que je m'en retournais toujours croyant que c'était moi qui l'avais faite : l'aumônier trouvait mon thème excellent ; on le lisait dans le salon, on le montrait comme un petit chef-d'œuvre à Voltaire, qui disait en souriant que c'était fort bien pour mon âge.

» J'aimais beaucoup mon maître et je voyais

1. Voir, dans la *Jeunesse de madame d'Épinay*, l'éducation de madame d'Houdetot.

bien que j'en étais aimé, je travaillais au latin avec plaisir et succès. Mes lectures m'instruisaient davantage, mais ne m'amusaient pas autant que cette *Iliade*, que j'avais si souvent relue chez mon père; mes héros grecs étaient toujours dans ma tête, et je résolus bien de repasser toutes leurs actions dans le jardin de Voltaire.

» Dans ce jardin, il y avait plusieurs carrés de fleurs, et parmi ces fleurs, les plus beaux pavots du monde élevaient leurs têtes panachées, je donnais à chacun d'eux le nom des fils de Priam, et le plus beau s'appelait Hector; toutes les fois que je passais près d'eux, je les regardais de côté, en disant tout bas : « Voilà de perfides Troyens, qui tomberont sous mes coups ! » Enfin ce grand jour arriva... Je m'arme de ma grande épée, j'entre dans un carré, et je coupe la tête à mille pavots. Le champ de bataille est couvert de morts et de mourants; ce n'était pas assez, Hector restait ! Hector levait une tête superbe et semblait braver ma fureur, je m'élançai vers lui... un bonheur inespéré sauva la vie à Hector, Voltaire parut au moment où j'allais porter le coup mortel. Il me regardait depuis une demi-heure, coupant la tête à tous ses pavots, et voulant sauver le superbe Hector, il me demanda doucement le motif de ma fureur. Je lui dis que je repassais mon *Iliade*, et que, dans ce moment, j'étais devant les portes de Scées, où Hector devait périr. Voltaire rit beaucoup, et, me laissant continuer mon combat, il courut

raconter ma victoire dans le palais de Priam.

» Il serait trop long de dire toutes les bontés dont me combla madame Denis; elle faisait les honneurs de la maison de son oncle, et, avec son caractère, il était impossible qu'elle ne les fit pas bien. »

Le personnage le plus important des Délices après Voltaire était assurément sa nièce, madame Denis, veuve d'un commissaire des guerres. Voltaire, qui l'avait dotée, la recueillit chez lui quand elle perdit son mari¹, et lui confia la direction de sa maison. En avançant dans la vie, il sentait le besoin de ne pas rester isolé.

Madame Denis était assez bonne femme, quoique d'un caractère violent; mais elle oubliait ses colères aussi vite que ses affections: personne n'était moins qu'elle fidèle aux absents.

Il est assez curieux de remarquer que les trois

1. M. Denis, ancien officier au régiment de Champagne. Madame Denis parle de lui avec une grande tendresse dans plusieurs lettres. Voltaire avait depuis longtemps le désir de vivre avec sa nièce; car il écrivait en 1737 à Thiériot: « Vous devriez bien aller voir mes nièces, qui ont perdu leur père. Vous me ferez grand plaisir de leur parler de leur oncle le solitaire (sans témoins s'entend). Il y a là une nièce aînée, qui est une élève de Rameau, et qui a l'esprit aimable. Je voudrais bien l'avoir auprès de moi, aussi bien que sa sœur. Vous pourriez leur en inspirer l'envie; elles ne se repentiraient pas du voyage. »

secrétaires de Voltaire, Longchamp, Collini et Wagnière, la détestaient. Collini, dans ses *Mémoires*, ne trouve que des éloges pour elle ; mais, dans les lettres écrites quand il vivait sous son toit, il lui prête tous les ridicules, il ne lui épargne pas une épigramme. A quel moment l'a-t-il bien jugée ?

Madame d'Épinay, qui passa deux ans à Genève, et vécut dans l'intimité des *Délices*, nous en a laissé le plus fin et le plus malicieux crayon :

« La nièce de Voltaire est à mourir de rire ; c'est une petite grosse femme, toute ronde, d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté ; n'ayant pas d'esprit et en paraissant avoir ; criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant et tout cela sans trop de prétentions, et surtout sans choquer personne ; ayant par-dessus tout un petit vernis d'amour masculin, qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée.

» Elle adore son oncle, en tant qu'oncle et en tant qu'homme ; Voltaire la chérit, s'en moque, et la révère : en un mot, cette maison est le refuge et l'assemblage des contraires, et un spectacle charmant pour les spectateurs. »

En disant que madame Denis adorait Voltaire,

en tant qu'oncle et en tant qu'homme, madame d'Épinay se faisait l'écho des bruits assez fâcheux qui couraient sur la nature des relations de l'oncle et de la nièce. Le tempérament débile du philosophe, ses mésaventures avec madame Du Châtelet, son âge, celui de madame Denis, auraient dû suffire pour éloigner tout soupçon. Il n'en fut rien cependant, et certains témoignages contemporains sont plutôt défavorables. Il est certain que madame Denis était de complexion amoureuse et que l'âge n'avait point calmé chez elle l'ardeur de la jeunesse.

« On lui reproche, dit Florian, d'avoir été galante dans son jeune temps; je le crois aisément et cela doit être : elle n'est heureuse qu'autant qu'elle est subjuguée; son âme a tellement besoin d'être remplie, qu'elle aimerait plutôt une poupée que de ne rien aimer du tout. »

La nièce de Voltaire adorait le monde, les fêtes, le bruit. Au début, elle eut grand'peine à s'habituer à son séjour en Suisse. Peu à peu cependant, elle se résigna et se consacra tout entière à ses devoirs de maîtresse de maison. Elle s'empressa d'attirer chez elle, non seulement les voisins des Délices, mais des amis plus éloignés. Les invités succédaient aux invités, et tous rendaient justice à la tenue par-

faite de la maison, à la chère exquise, à l'hospitalité fastueuse et à l'élégance des arrangements intérieurs, auxquels elle présidait avec infiniment de goût.

II

1755

La Société genevoise : le docteur Tronchin, François Tronchin, le procureur général Tronchin, Gabriel et Philibert Cramer, madame Cramer, les Pictet de Saint-Jean, mademoiselle Charlotte Pictet, Jacob Vernes, de Lubière, le chevalier Huber, madame Gallatin. — Première représentation aux Délices. — Intervention du Consistoire.

Après avoir fait le portrait de Voltaire et de madame Denis, parlons des amis qui venaient presque chaque jour à Ferney. Dans le cercle intime que Voltaire s'était créé, il faut citer le docteur Tronchin en première ligne ; il joua à cette époque un rôle trop important pour que nous ne fassions pas une rapide esquisse de son caractère et de ses théories. Né à Genève en 1709, il y termina ses études ; puis il se rendit en Angleterre et, de là, à Leyde, où il étudia la médecine sous Boerhaave.

A vingt-trois ans, il s'établit à Amsterdam et on le regardait déjà comme un des premiers médecins de la Hollande.

Tronchin entreprit de bonne heure sa longue et laborieuse campagne en faveur de l'inoculation ; c'était une tâche plus difficile qu'on ne peut se l'imaginer aujourd'hui et il eut à triompher de l'opposition de ses collègues, du clergé et des gouvernements. En 1754, il revint dans sa patrie, précédé d'une grande et légitime réputation¹. Personne ne s'étonna de voir Voltaire se fixer à Genève pour être plus à portée de l'illustre praticien, qui joua dans la médecine le même rôle que lui dans la philosophie. L'un et l'autre devancèrent leur siècle ; la nouveauté de leurs théories amenta contre eux les passions de tous ceux pour qui la routine était le *summum* du progrès. Voltaire, si perspicace, découvrit bien vite l'immense valeur de Tronchin ; il le traitait d'égal à égal, avec une nuance de soumission cependant, car il lui devait la santé.

1. « L'on fixa hier dans ce pays le docteur Tronchin en le faisant, tout d'une voix, professeur en médecine. La manière dont on lui créa cette chaire nouvelle fut des plus agréables pour lui et valait bien 15,000 florins de Hollande de pension par année, que les anabaptistes d'Amsterdam lui font offrir pour y retourner. »

(M. de Lubiére à M. Saladin. Genève, 26 février 1755.)

Tronchin avait beaucoup d'ennemis ; quand on connaîtra ses idées sur la médecine et les médecins, on s'expliquera facilement les tempêtes qu'il souleva.

Il écrivait au docteur Boyer de Paris, à propos des médecins des grandes villes :

« Si vous ajoutez aux distractions indispensables celles de l'ambition et du plaisir, il ne leur reste que le temps qu'il faut pour la médecine routinière ; on voit alors des malades, mais on ne voit point de maladies, et ce n'est qu'en voyant les maladies qu'on apprend à les guérir ; aussi est-il vrai que les plus grands médecins n'ont point été formés sur le pavé des grandes villes. Les grands médecins, au contraire, y deviennent très petits. . . . J'en connais, et vous en connaissez aussi, que les meilleures études et la plus belle théorie n'ont pas mis à l'abri des infamies de la pratique, et qui, tous les jours, et tout le jour, sacrifient à l'exemple et au préjugé l'art divin qu'ils déshonorent. . . . L'étude de la nature requiert du courage, des forces, de l'abnégation et il est des sentiers moins ardu, où il n'est pas besoin pour marcher d'avoir le pas ferme et le jarret nerveux, et c'est ainsi que la médecine, cela répugne à dire, est exposée à rester ce qu'elle fut toujours, le fléau du genre humain¹. »

1. Inédite.

Toutes les lettres de Tronchin respirent une grande élévation de pensée et un véritable esprit philosophique. Ses convictions religieuses étaient profondes, et il en donna en toute circonstance d'éclatants témoignages ; mais il croyait que l'âme subissait durement l'empire du corps et devenait irresponsable dans bien des cas.

« Une fièvre tierce mal guérie, disait-il, le plus petit dérangement de l'organe qui sert à la sécrétion de la bile, la plus légère atteinte de notre cerveau ne peut-elle pas ébranler l'édifice de notre sagesse et nous rendre dans un instant plus petits et plus faibles que ceux dont nous plaignons la faiblesse et la petitesse ? La plus profonde humilité est le seul état qui convient à l'homme. Les héros sont des fous ou des forcenés, les philosophes extravagent, les beaux esprits font pitié. »

La bienfaisance, la générosité étaient les premiers besoins de son âme ; on citait sa probité, il mourut pauvre. Doué d'une extrême sensibilité, il était parvenu à la maîtriser ; mais il sentait d'autant plus vivement qu'il dissimulait davantage. Sa conversation était attrayante, semée des images les plus vives et des comparaisons les plus heureuses. Comme beaucoup de personnages célèbres, l'art ou

il excellait n'était pas celui dont il se glorifiait le plus. Il se croyait surtout un devin en politique et un joueur de whist incomparable. Or, il gagnait rarement au jeu et se trompait souvent dans ses prédictions.

Le courage avec lequel Tronchin défendait depuis quinze ans l'inoculation le désignait tout naturellement au choix du duc d'Orléans, lorsque ce dernier prit le parti, en 1756, de faire inoculer ses deux enfants, le duc de Chartres et mademoiselle de Montpensier. On ne peut se faire idée aujourd'hui de l'émotion causée par un fait aussi simple ; Grimm n'hésite pas à dire que le duc d'Orléans a fait là l'action la plus courageuse qu'on ait vue depuis longtemps. Un prince du sang, bravant ouvertement les préjugés de la cour et du clergé, était en effet chose nouvelle.

Pendant plusieurs semaines, Tronchin fut l'homme de France le plus à la mode. On oublia les Anglais, le Port-Mahon, le Parlement, le Grand Conseil, tout ce qui faisait le sujet des conversations, pour ne parler que de cet illustre médecin. C'était de la fureur, du fanatisme. Les carrosses encombraient à ce point la rue où il demeurait, que la circulation était interrompue ; pas une femme qui n'allât le consulter. Les marchandes de mode inven-

tèrent une coiffure qu'elles appelèrent « bonnet à l'inoculation » ; on voyait sur les rubans qui l'ornaient un semis de pois imitant les boutons de la petite vérole. Tronchin recommandait aux femmes de se promener et de faire de l'exercice le matin, on imagina aussitôt les *tronchines*, robes courtes et sans paniers, et les couturières ne suffisaient pas pour les commandes. Son nom devenait synonyme de panacée universelle.

Un industriel inventait le vinaigre à la Tronchin, et annonçait pompeusement dans *le Mercure* ce produit incomparable¹.

1. « AVIS. — Lecomte, vinaigrier ordinaire du Roi et de la Reine, des Princes et Princesses de la Cour, donne avis au public qu'il a fini et met en vente le vinaigre à la Tronchin, qui est un excellent préservatif contre la petite vérole, la rougeole et autres maladies pestilentiellees : ses vertus sont si grandes, qu'il est utile et nécessaire d'en porter un flacon sur soi, afin d'être à portée, dans le besoin, de s'en frotter les tempes et les mains et d'en respirer ; il est non seulement utile aux personnes qui sont obligées par état de traiter et de garder les malades, mais encore à celles qui les visitent par devoir ou par amitié. Il est d'une qualité au-dessus du vinaigre des quatre voleurs, et est approuvé de la Faculté de la Cour. La manière de s'en servir est de tremper deux bracelets de toile préparés dans ledit vinaigre et d'en mettre un sur chaque poignet, le soir en se couchant ; on en trouve de tout préparés chez ledit Lecomte.

» Ledit Lecomte aurait déjà fait insérer dans *le Mercure de France* son vinaigre nouveau à la Tronchin, s'il n'avait eu une grande maladie, dont il est parfaitement rétabli, quoique quelques-uns de ses confrères aient répandu dans les pro-

Le docteur genevois ordonnait des remèdes qui paraissaient fort plaisants ; mais on les suivait d'autant plus volontiers qu'on en comprenait moins l'utilité. Aux uns, il conseillait de se frotter le ventre avec de la serge, aux autres de cirer leur appartement, à d'autres enfin de scier une voie de bois. Ces remèdes étranges entraient dans son système d'hygiène ; on comprend qu'ils prêtèrent à l'accusation de charlatanisme, que ses confrères ne manquèrent pas de porter contre lui.

Enfin il quitta Paris sans que la vogue dont il avait été l'objet se fût ralentie un seul instant.

Si nous insistons sur la renommée européenne et sur la situation exceptionnelle de Tronchin à Paris, où nous le verrons se fixer définitivement dans dix ans, c'est qu'elles expliquent l'influence considérable qu'il exerça sur les mœurs de la capitale. C'est à lui qu'on doit les habitudes nouvelles que contractèrent les femmes de qualité trente ans avant la Révolution. C'est lui qui fit ouvrir les fenêtres de Versailles, jusqu'alors hermétiquement collées pendant l'hiver ; c'est lui qui exigea de ses clientes de sortir à pied, le matin, en robes courtes

vinces, où il continue de faire de considérables envois, qu'il était mort. Sa demeure est toujours au quai de l'École, près du pont Neuf, à la Renommée des vinaigres fus. »

et en souliers plats, c'est lui qui engagea les mères à nourrir elles-mêmes leurs enfants ou tout au moins, si la nature s'y refusait, à les faire allaiter sous leurs yeux par une robuste paysanne. Il entra dans les détails les plus minutieux sur l'hygiène des enfants¹, combattant de toute sa force les usages ridicules auxquels on les soumettait.

Tronchin avait épousé mademoiselle Hélène de Witt, petite-nièce du grand pensionnaire Jean de Witt, dont la famille occupait une grande situation en Hollande. Madame d'Épinay, qui la vit plus tard à Genève, écrivait à Grimm : « C'est bien la plus maussade et la plus désagréable créature que je connaisse. Son mari est avec elle un miracle de

1. On attribue souvent cette réforme à la lecture de l'*Émile*, c'est une erreur : l'*Émile* ne fut publié qu'en 1762 ; il y avait déjà de longues années que Tronchin professait hautement ces principes. Du reste, Jean-Jacques n'avait pas une influence personnelle suffisante pour faire triompher des idées aussi nouvelles. Il fallait l'autorité de Tronchin, médecin attitré des Enfants de France dès 1756.

Avant son voyage en Angleterre, Rousseau avait été à la mode, grâce à la séduction assez incompréhensible, mais incontestable, qu'il avait exercée sur quelques personnages puissants et grâce à ses relations avec la coterie encyclopédique. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'était brouillé avec tous ses amis, et que, hormis deux ou trois, qui n'eurent pas le temps de se lasser de son caractère ombrageux, il vécut dans l'isolement le plus complet pendant les dix dernières années de sa vie.

patience et de douceur. » Madame Tronchin était fort laide ; on demandait un jour à madame G. Cramer : « Et madame Tronchin, que fait-elle ? » « Elle fait peur », répondit la malicieuse jeune femme.

Voltaire était également lié avec le conseiller François Tronchin, frère de son banquier et pseudo-acquéreur des Délices¹. Le conseiller avait un goût très vif pour le théâtre ; il venait même de composer une tragédie intitulée : *Nicéphore le Boto-niate*. Amateur de peinture et très fin connaisseur, il forma successivement deux cabinets remarquables ; le premier, composé de deux cents tableaux de maîtres, fut acquis par l'impératrice Catherine. Grimm avait admiré ces tableaux pendant son séjour à Genève et ses descriptions inspirèrent à Catherine le désir de les posséder.

Puis venait le procureur général Tronchin-Boissier, auteur des célèbres *Lettres écrites de la campagne*². Montesquieu disait que Tronchin connais-

1. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. François Tronchin était frère du banquier de Voltaire, Robert Tronchin, de Lyon, qui fut plus tard nommé fermier général à Paris, en remplacement de M. d'Épinay.

2. La réponse de Rousseau, les *Lettres de la Montagne*, donna un grand retentissement à l'œuvre de Tronchin, qui

sait mieux que lui-même l'esprit des lois, et le président Montclar confirmait cette assertion en l'appelant, dans sa correspondance, le Montesquieu genevois.

Après les Tronchin, citons en première ligne Gabriel¹ et Philibert Cramer²; ils appartenaient à une des meilleures familles de Genève, où la profession de libraire éditeur, qu'ils exerçaient, jouissait d'une grande considération. Les de Tournes, qui les avaient précédés, remplirent comme eux de hautes fonctions dans la magistrature. Ces honneurs ne touchaient point Voltaire, qui écrivait à Gabriel :

« N'allez point vous aviser d'être auditeur³ tant que nous ferons rouler les presses. La feuille que je renvoie est si pleine de fautes, que je vous ai déjà cru en fonctions. Prenez garde d'avoir contre vous les vingt-cinq Canards⁴; car vous êtes un peu cygne⁵... »

fut appréciée en France par tous les esprits sérieux et réfléchis comme un chef-d'œuvre de discussion et un véritable traité de politique républicaine.

1. Gabriel (1723-1793).

2. Philibert (1727-1779).

3. Les fonctions d'*auditeur* étaient les premières que pouvaient occuper les jeunes magistrats.

4. Voltaire désignait ainsi le *Conseil des vingt-cinq*; il l'appelait aussi *les vingt-cinq perruques*.

5. Inédite, collection Piot.

Le *marquis*, comme l'appelait Voltaire, joignait à une charmante figure une tournure élégante, des manières aisées et beaucoup d'esprit ; son caractère très vif avait parfois besoin d'être modéré. Il avait épousé, en mai 1751, une Languedocienne, mademoiselle Claire Delon, pleine de spirituelle originalité et de séduction. Elle faisait la conquête de tous les visiteurs des Délices. M. Hennin¹ écrivait d'elle :

« Vous avez vu madame Cramer, que vous aurez sûrement trouvée un être fort singulier. C'est un homme en jupe, qui a plus d'esprit que ceux qui passent pour en avoir... Elle a tout l'esprit possible, une gaité peu commune et une franchise plus rare encore². »

Sa verte allure et ses répliques gauloises avaient un peu étonné la société genevoise, très formaliste, il faut le dire ; mais on finit par s'y accoutumer. Voltaire faisait grand cas de son esprit et s'amusaient de ses saillies. Comme elle ne se gênait guère, elle n'épargnait pas toujours l'illustre philosophe. Madame Denis disait un jour devant elle : « Mon cher oncle ne peut souffrir votre Sauveur Jésus-

1. Hennin, résident de France à Genève en 1765.

2. Hennin à son père. Inédite, Bibliot. de l'Institut.

Christ... » « MM. de Voltaire et Rousseau, répondit madame Cramer, sont jaloux de Notre-Seigneur, parce qu'ils désespèrent de faire une aussi longue sensation que lui. »

Madame Cramer improvisait facilement des couplets un peu vifs qui ne manquaient pas de piquant. Quant à Gabriel, il jouait à merveille la comédie et même la tragédie ; ce fut un des plus fidèles acteurs de la troupe des Délices et de Ferney.

Le beau Philibert, que Voltaire désignait sous le nom du *Prince*, n'était pas moins bon acteur que son frère. Chargé des voyages que nécessitaient leurs affaires et reçu à Paris dans la meilleure société, il avait acquis, dit un contemporain, toutes les grâces plaisantes et l'élégance des Français du meilleur ton.

Le poète avait grande confiance dans le goût éclairé de ses éditeurs ; il leur lisait volontiers ses pièces nouvelles, surtout à Gabriel, et faisait grand cas de leurs conseils.

Les plus proches voisins de Voltaire étaient les Pictet de Saint-Jean. Leur propriété touchait aux Délices, et les relations de bon voisinage se changèrent bientôt en véritable amitié. Le professeur Pictet, homme aimable et érudit, s'occupait volon-

tiers de philosophie ; sa femme avait beaucoup d'esprit, mais l'humeur un peu difficile ; leur fille Charlotte fit immédiatement la conquête de Voltaire, qui parle sans cesse de *ses grands yeux noirs*, de sa taille mince, élégante et droite comme un jonc.

Quoique ministre protestant, le pasteur Jacob Vernes s'était empressé de faire connaissance du philosophe. Dès l'âge de vingt-deux ans, ce jeune ministre avait parcouru l'Europe, admis auprès des hommes les plus remarquables dans les lettres ou les sciences ; les Encyclopédistes eux-mêmes ne se défendirent pas du charme de sa conversation. Il avait mieux compris que la plupart de ses collègues l'esprit du temps ; cette tolérance amenait entre lui et Voltaire une communauté d'idées qui, jointe à son esprit gracieux et à son caractère aimable, en fit un des commensaux habituels de Ferney. Voltaire ne pouvait se passer de son petit prêtre et l'invitait sans cesse.

« Nous sommes un peu brouillés pour les odes, cependant ma rapsodie sera à vos ordres, mais il faudra quelque jour venir dîner avec moi ; car, tout soi-disant prêtre que vous êtes et tout orthodoxe que je suis, je vous aime de tout mon cœur¹. »

1. 23 septembre 1759. Inédite. Collection Vernes d'Arlande.

De son côté, le prêtre n'était pas moins enchanté du philosophe :

« Je passai, il y a quelques jours, chez lui, le jour le plus agréable que j'aie passé depuis longtemps ; le minois de ma femme le mit entrain ; il lui fit *impromptu* les plus jolis vers du monde ¹, il fit le Malade imaginaire de Molière à me faire mourir de rire. »

Aux noms déjà cités, il faut ajouter celui de M. de Lubièrè ², fils du baron Lange de Lubièrè, gouverneur de la principauté de Neuchatel et de mademoiselle Calandrini. Après la mort de son père, il vint se fixer à Genève, où ses nièces étaient mariées ³. M. de Lubièrè aimait passionnément les

1. Voici les vers auxquels M. Vernes fait allusion :

Oui, j'en conviens, chez moi la trinité
Jusqu'à présent, n'avait pas fait fortune ;
Mais j'aperçois les trois grâces en une.
Vous confondez mon incrédulité.

2. Il est souvent question de M. de Lubièrè dans la correspondance de Voltaire et de d'Alembert, mais les éditeurs se sont mépris sur l'orthographe de son nom et ont écrit Cubières.

3. La nièce favorite de M. de Lubièrè avait épousé M. Antoine Saladin, de Genève; ils résidèrent à Paris de 1753 à 1761. La correspondance de M. de Lubièrè avec eux nous fournira de précieux renseignements. Nous en devons la communication à l'aimable obligeance de madame Van Berchem Saladin.

lettres, il écrivait avec facilité et observait avec beaucoup de sincérité et de justesse.

Arrivons maintenant à un personnage dont le nom a franchi les limites du petit cercle intime de Ferney ; nous voulons parler du chevalier Huber, le spirituel peintre-découpeur ; ce personnage intéressant et bizarre mérite une mention particulière. Dès l'âge de seize ans, selon la coutume de la majeure partie des familles aristocratiques suisses, Jean Huber embrassa la carrière militaire et entra au service du landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume VIII. Le remarquable talent d'Huber ne tarda pas à se développer sous la direction des excellents artistes que l'électeur avait attirés à sa cour ¹.

Après quelques années agréablement passées au service du landgrave, Huber ne voyant pas d'avancement probable le quitta pour servir en Piémont.

1. La peinture et la chasse au faucon étaient les passions favorites de ce prince ; le jeune Huber dessinait fort bien ; chargé un jour de porter une lettre à l'Electeur, on le fit attendre dans la galerie de tableaux du palais, il s'arrêta frappé d'admiration devant un tableau de Wouvermans ; il se mit aussitôt à en crayonner l'esquisse sur son carnet de poche. L'Electeur entra sur ces entrefaites, et, comme le jeune homme surpris balbutiait des excuses : « Votre nom et votre grade ? demanda le prince. — Jean Huber, de Genève, lieutenant au service de Votre Altesse. — Eh bien, monsieur Jean Huber, je vous nomme mon adjutant et nous ferons de la peinture ensemble. »

Il y resta jusqu'en 1748, époque à laquelle il revint se fixer à Genève, où il se maria peu de temps après. Il se lia intimement avec Voltaire dès son arrivée aux Délices et demeura jusqu'à la fin le commensal habituel de la maison.

Jean Huber est toujours cité comme un des hommes les plus spirituels de son temps ; il joignait à son talent de peintre une aptitude extraordinaire pour la découpe. On a souvent raconté qu'il faisait découper à son chien la silhouette de Voltaire, en lui donnant à déchirer un morceau de papier avec les dents ; ce n'est pas exact : il lui donnait à mordre un gros morceau de mie de pain, et, au moyen de morsures répétées, il obtenait un petit buste de Voltaire grossièrement ébauché, mais assez ressemblant pour qu'on n'hésitât pas à reconnaître le patriarche de Ferney.

Une des voisines favorites de Voltaire était madame Gallatin Vaudenet, femme très supérieure par le caractère et l'esprit. Des petits billets et des messages étaient constamment échangés entre les deux maisons ; un grand nombre de ces billets ont été conservés ; voici une réponse assez plaisante à un mot de madame Gallatin, qui recommandait un ouvrier ferblantier à Voltaire ; on croirait lire une dépêche télégraphique :

« Nous sommes aux ordres de madame Gallat n
— Nous tâcherons d'employer ferblantier. — Par-
lement Paris refuse tout édit. — Veut que le roi
demande pardon à parlement Besançon. — Anglais
ont voulu rebombarder Havre, n'ont réussi... —
Carrosse à une heure et demie. — Respects ¹.

» Des Délices, 1756. »

Le fils de madame Gallatin avait épousé made-
moiselle Rolas du Rosay, qui était aimable et jolie;
elle plut fort à Voltaire. Il s'intéresse aux moindres
malaises de sa jeune voisine, sans négliger toutefois
ses vendanges, qui lui tiennent encore plus à cœur :

« Comment se porte notre chère malade, notre
chère victime, notre chère fille? J'ai été aux vignes,
madame.

» Les guêpes mangent tout et ce qu'elles ne man-
gent point est sec.

» Le vigneron de madame du Tremblay est venu
me faire ses représentations.

» — Mes tonneaux ne sont pas reliés, a-t-il dit.

» — Relie tes tonneaux, ai-je dit.

» — Vos raisins ne sont pas mûrs, a-t-il dit.

» — Va les voir, ai-je dit.

» Il y a été, il a vu.

» — Vendangez au plus vite, a-t-il dit.

1. Inédite.

» Qu'ordonnez-vous, madame, au voisin Voltaire¹ ? »

En dehors de ce cercle intime, un groupe nombreux de Genevois fréquentait les Délices et formait la majeure partie du public invité aux représentations théâtrales.

M. et madame de Saussure-Boissier, les Favre, les Labat, les Butini, les Turretini, les Buissons et tant d'autres, qu'il serait trop long de mentionner, composaient une société tout à fait remarquable sous le rapport de l'instruction, de l'esprit et de l'intelligence. Voltaire en est enchanté, quitte à changer d'avis plus tard :

« Genève n'est plus la Genève de Calvin, disait-il ; il s'en faut de beaucoup ; c'est un pays rempli de vrais philosophes.

» Le christianisme raisonnable de Locke est la religion de presque tous les ministres, et l'adoration d'un être suprême, jointe à la morale, est la religion de presque tous les magistrats². »

Cette esquisse suffit pour donner une idée de ce

1. Inédite.

2. Lettre à M. de Cideville, 12 avril 1756.

que fut, dès le début, l'existence de Voltaire aux Délices et à Ferney et faire comprendre l'enivrement qui dut s'emparer du poète et de sa nièce au milieu de l'empressement général des Genevois à venir chez eux. Il ne faut pas oublier que ce triomphe succédait aux années orageuses passées en Prusse, à l'année errante et inquiète de 1754 ; ce contraste faisait sentir d'autant plus vivement au philosophe toute la douceur de sa situation actuelle. Cette quiétude ne devait pas durer longtemps.

En 1755, Lekain¹ arrive à Ferney. Comment résister au plaisir de faire entendre cet acteur célèbre à des amis intimes. On invite donc quelques Genevois et, pendant la soirée, on amène adroitement la conversation sur *Zaïre*, un des plus grands succès de Lekain. Tout à coup Voltaire, comme frappé d'une inspiration subite, s'élance dans sa bibliothèque et revient avec deux exemplaires de cette tragédie à la main. Il presse, il conjure Lekain de donner à ses hôtes une idée de son merveilleux talent. Madame Denis lira *Zaïre* et lui, Voltaire, Lusignan.

1. Lekain, Henri-Louis (17281-778), célèbre acteur tragique. Voltaire crut découvrir le germe du talent de Lekain à la noblesse du geste que fit celui-ci en lui rendant une tabatière qu'il avait raccommodée. Lekain travaillait alors au métier d'orfèvre chez son père.

L'acteur cède, et Voltaire triomphant écrit le lendemain à d'Argental :

« Nous avons fait pleurer tout le conseil de Genève. La plupart de ces messieurs étaient venus à mes Délices; nous nous mêmes à jouer *Zaïre*, pour interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus de larmes; jamais les calvinistes n'ont été si tendres. »

Voltaire disait vrai : « Ils ont admirablement déclamé *Zaïre*, dit M. de Lubières; on s'y amuse beaucoup et malgré la difficulté de la distance, des voitures et la fermeture des portes, on s'y rendait en foule... »

Peu de temps après le départ de Lekain, Voltaire, enhardi par le succès de ses premières lectures, qui n'ont provoqué aucun scandale, se décide à donner une représentation. Il venait d'achever *l'Orphelin de la Chine*. Rien de plus naturel que de faire essayer la pièce sous ses yeux. On arrange aussitôt, mais discrètement et sans en trop parler, une petite salle de spectacle.

« Madame Denis nous donnera le plaisir de la comédie, écrit M. de Lubière; elle fait établir un

petit théâtre, dans une des galeries de sa maison de Saint-Jean, et, avec une troupe qui se forme sous les yeux de M. de Voltaire, et dans laquelle il y a beaucoup de Cramer, ils vont débiter par *Alzire*, et puis nous donneront une nouvelle pièce, dont on fera un essai ici, avant de l'envoyer à votre théâtre. C'est *Gengiskan ou l'Orphelin de la Chine*, tragédie admirable, dit-on, de M. de Voltaire, dont j'ai entendu un seul acte, avec beaucoup de plaisir. » Elle a fait l'admiration de M. de Paulmy¹ et de toute la petite cour, à Gex, où elle fut lue par l'auteur². »

Mais, à la nouvelle de ce qui se trame aux Délices, le Consistoire s'émeut, et, dans la séance du 31 juillet, « M. le pasteur Des Roches déclare que le sieur de Voltaire se dispose à faire jouer des tragédies chez lui, à Saint-Jean, et qu'une partie des acteurs qui les représentent sont des particuliers de cette ville. » On ajoute qu'il fait établir un théâtre et des décorations :

« Dont opiné, l'avis a été d'en parler à M. le premier syndic, et dire que le Consistoire est dans

1. Paulmy (Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de) (1722-1787), ministre d'État, membre de l'Académie française.

2. M. de Lubière à madame Saïadin, inédite.

une parfaite confiance que le Magnifique Conseil ne se prêtera jamais à donner atteinte à ses arrêtés des 18 mars 1732 et 5 décembre 1739, qui défendent toutes représentations de comédie, tant publiques que particulières, et qu'à l'égard de ceux de cette ville, qui pourraient avoir quelques rôles dans les tragédies, chez le sieur Voltaire, MM. les pasteurs des quartiers les avertiront, de la part du Consistoire, de s'en abstenir¹. »

Devant cette attitude menaçante, Voltaire se borna à donner une sorte de répétition générale, à laquelle bon nombre de Genevois assistèrent ; il en parle à d'Argental comme d'une simple lecture et atténue autant que possible le rôle du conseiller Tronchin : « Il a joué, ou plutôt lu, sur notre petit théâtre le rôle de Gengis passablement ; il a fort bien dit vos vertus!.. La scène du poignard a bien réussi, des cœurs durs ont été attendris. »

On en resta là et la représentation n'eut pas lieu. « Il m'est revenu, écrit Voltaire, que notre projet effarouchait les prêtres et qu'ils craignaient que la ville, en nous voyant jouer, ne prit goût pour le spectacle. J'ai déclaré que, ne voulant effarou-

1. Extrait des registres du Consistoire de Genève, 31 juillet 1755.

cher personne, je ne jouerais pas. Les Cramer sont désespérés. »

Cette intervention immédiate du Consistoire lui prouva qu'on avait l'œil sur lui; il se rappela fort à propos qu'il n'était que toléré sur le territoire genevois et il comprit que, dans l'intérêt de son repos, il ferait sagement de s'abstenir de nouvelles expériences théâtrales. Le mieux était de montrer une apparente résignation, une hypocrite déférence, et d'attendre une occasion favorable pour recommencer la campagne. C'est ce que fit le poète.

III

1755

Les manuscrits de *la Pucelle*. — Incident Grasset. — Terreur de Voltaire. — Il envoie Collini à Paris. — Ximènes vole les *Campagnes de Louis XV*. — Retour de Collini.

Jusqu'ici, les circonstances extérieures ne nous ont montré le caractère de Voltaire que sous son côté le plus séduisant. Un incident imprévu va nous présenter le philosophe sous un autre aspect et compromettre la paix dont il jouissait dans sa nouvelle retraite.

Pendant son intimité avec madame Du Châtelet, Voltaire avait composé le scandaleux poème de *la Pucelle*¹. Il ne le destinait pas à la publicité et en

1. Pendant un souper chez le maréchal de Richelieu, la

conservait précieusement le manuscrit dans ses papiers ; pas assez soigneusement cependant, puisqu'une copie fut dérobée par mademoiselle du Thill, femme de chambre de madame Du Châtelet. Malgré tous ses efforts, Voltaire ne put jamais rentrer en possession de cette copie.

Une mésaventure du même genre lui arriva pendant son séjour en Prusse. Il en fit confidence aussitôt à madame Denis¹ :

« Ma chère enfant,

» Je vais vous confier ma douleur. Je ne veux plus garder de filles. Vous connaissez Jeanne, cette brave Pucelle d'Orléans qui nous amusait tant, et que j'ai chantée dans un autre goût que celui de Chapelain.

» Cette Pucelle, faite pour être enfermée sous cent clefs, m'a été volée.

conversation tomba sur le poème de *la Pucelle* de Chapelain ; Voltaire le ridiculisa et soutint qu'on ne pouvait faire qu'un poème comique sur un pareil sujet. « Personne n'y réussirait mieux que vous, dit le maréchal, vous devriez l'entreprendre ; » le poète s'en défendit d'abord ; on insista tellement, qu'il finit par céder, et, quelques semaines après, les mêmes convives furent conviés à l'hôtel de Richelieu, pour entendre les quatre premiers chants de *la Pucelle*. Les applaudissements unanimes excitèrent l'auteur à l'achever.

1. Berlin, 3 janvier 1751.

» Ce grand flandrin de Tinois¹ n'a pas résisté aux prières et aux présents du prince Henri, qui mourait d'envie d'avoir Jeanne et Agnès en sa possession.

» Il a transcrit le poème. Il a livré mon sérail, pour quelques ducats, au prince Henri. S'il arrive jamais un semblable malheur, si l'on fait une seconde copie, où me cacher? Ma barbe devient fort grise, le poème de *la Pucelle* jure avec mon âge et le *Siècle de Louis XIV.* »

Dès ce moment, Voltaire resta toujours sous le coup d'une publication dont la seule pensée le terrifiait. Pendant son séjour à Colmar, il reçut de Paris l'avis qu'il circulait des copies manuscrites du poème, et même qu'on craignait une édition clandestine. « L'impression de cette maudite *Pucelle*, écrivait-il à d'Argental, me fait frémir et je suis continuellement entre la crainte et la douleur.... Je suis accablé de tous côtés dans une vieillesse que les maladies changent en décrépitude et je n'attends de consolation que de vous seul ; je vous demande en grâce de vous informer par vos amis et par le libraire Lambert de ce qui se passe, afin que, du moins, je sois averti à temps et que je ne finisse pas mes jours avec Talhouët². »

1. Un des secrétaires de Voltaire.

2. De la Pierre de Talhouët avait été condamné à mort

Depuis son arrivée en Suisse, Voltaire continuait à recevoir de mauvaises nouvelles de son poème, qui circulait toujours dans les salons; cependant aucun libraire n'avait l'audace de l'imprimer. Tout à coup le bruit se répand à Genève qu'un nommé Grasset, agent d'un libraire de Lausanne, va faire éditer *la Pucelle*. Aussitôt l'alarme est aux Délices. *La Pucelle* imprimée! imprimée en Suisse! Ces attaques railleuses contre la religion, ce recueil d'obscénités dans toutes les mains! Que vont dire les Genevois et le Consistoire? Ne retirera-t-on pas au malencontreux poète l'autorisation d'habiter le territoire de la République? Faudra-t-il quitter les chères Délices et reprendre la vie errante? Autant d'effrayantes interrogations.

« Tout irait bien sans cette *Pucelle*, écrivait madame Denis; nous recevons tous les jours sur elle des avis qui nous désespèrent; nous ne pouvons plus douter qu'elle ne soit en de bien mauvaises mains, tant à Paris que dans les pays étrangers... Nous faisons actuellement l'impossible pour en retirer deux copies; mais, quand même on nous les

comme prévaricateur en 1723; sa peine fut commuée en une détention perpétuelle qu'il subit au château de Pierre Encise.

rendrait, qui nous assurera que les mêmes gens n'en garderont pas une par devers eux...¹ »

Mais il n'est bientôt plus possible de garder la moindre illusion ; des copies de *la Pucelle* circulent dans Genève même, et le syndic Jalabert², qui entretenait avec Voltaire les meilleures relations³, croit devoir le prévenir et lui envoyer une de ces copies. Le poète lui répond aussitôt :

« Je vous renvoie, monsieur, la rapsodie, que vous avez eu la bonté de me confier. Je vous remercie de votre attention ; ce ne peut être qu'un coquin du plus bas étage qui ait fait la plupart de ces vers et surtout ceux sur lesquels j'ai fait une petite note. Les laquais de Paris travaillent infiniment mieux

1. Les Délices, 20 juin 1755, Inédite. Collection d'autographes de M. le baron C. de M. Vente du 8 mars 1884.

2. Jalabert (Jean), 1713. Célèbre physicien genevois, connu par ses découvertes sur l'électricité, ami du président de Brosses.

3. Voici un billet qui donnera une idée de leur intimité ; il est adressé par Voltaire et madame Denis à Jalabert, pour le féliciter de sa nomination comme syndic : « L'oncle et la nièce apprennent avec le plus grand plaisir que M. Jalabert va allonger sa perruque par devant. Ils lui font les plus sincères compliments et se flattent que sa nouvelle dignité ne l'empêchera pas de venir quelquefois dans l'ermitage nommé les Délices, où il trouvera deux solitaires pénétrés pour lui de tous les sentiments qu'ils lui doivent. VOLTAIRE et DENIS. » (Inédite, bibliothèque de Genève, papiers Jalabert.)

quand ils font des vers dans nos antichambres. Si je trouvais le malheureux qui débite ces plates impertinences, je le ferais mourir sous le bâton.

» Pardonnez à ma juste indignation contre le bas scélérat qui est l'auteur de ces sottises. Je suis persuadé que vous partagez ma juste colère.

» Quand viendrez-vous souper avec nous, et me faire oublier par votre aimable société et par votre vertu, toutes ces horreurs¹ ? »

Non content de désavouer hautement l'ouvrage, Voltaire imagina alors une ruse des plus ingénieuses et qui devait avoir le double avantage de le réhabiliter auprès du Consistoire et de le préserver du côté de la France. Il fit adresser à Grasset une lettre amicale pour l'engager à se rendre aux Délices :

« Vous ferez fort bien, écrivait Collini, de venir vous présenter vous-même à une personne satisfaite de vos procédés et qui vous rendra tous les bons offices qui dépendront d'elle.

« Si vous pouvez venir ici sur-le-champ et apporter les papiers que vous savez, vous ne serez pas mécontent de votre voyage. »

1. Inédite. Bibliothèque publique de Genève, Papiers Jabert.

Ce Grasset était, il faut le dire, un assez triste personnage. Employé chez les Cramer, frère de lait de Gabriel, il avait profité de la confiance qu'il leur inspirait pour commettre de nombreux détournements ; les Cramer, usant d'indulgence, se bornèrent à le renvoyer sans porter plainte contre lui, et Grasset se plaça chez les premiers libraires de Lausanne, MM. Bousquet, représentants de la Société typographique ¹, dont le célèbre Haller et d'autres notabilités vaudoises faisaient partie. Grasset était intelligent et d'une activité infatigable ; il voyageait en tous pays, non seulement pour placer les ouvrages édités par la Société, mais surtout, et en secret, pour recueillir des manuscrits qu'on n'osait imprimer ni en France ni en Espagne, ni dans aucun des pays où existait une censure monarchique ou ecclésiastique.

Aussitôt après avoir reçu la lettre de Collini, il

1. La Société typographique de Lausanne fut fondée vers 1730 par Loyse de Chéseaux, professeur et lieutenant du bailli, de concert avec une société de Lausannois ; elle avait pour gérant MM. Bousquet, qui possédaient également une librairie à Genève. En 1754, la Société typographique prit Grasset pour agent actif. Le traité entre Grasset et la maison Bousquet fut signé par Polier de Bottens, d'Arnay, MM. Bousquet et Clavel de Brenles pour *Madame du Theil*. Cette Société faisait d'excellentes affaires. (Gaullieur, *Étude sur l'histoire littéraire de la Suisse française*.)

accourut à Genève ; mais, avant de se rendre aux Délices, il eut une entrevue avec le premier syndic, auquel il demanda conseil. Le syndic l'engagea à faire la démarche. Voltaire le reçut à merveille et lui parla d'un manuscrit de *la Pucelle*, possédé par une demoiselle Du Bret, de Genève. Il le pria d'aller la voir et de rapporter quelques vers du manuscrit pour juger de son authenticité.

Voici, d'après une lettre de Grasset à Haller, le récit de cette odyssee :

« Mademoiselle Du Bret m'indiqua une personne vers Rive, qui avait effectivement ce manuscrit et qui me fit voir cette infamie. J'en lus le xiv^e chant. J'en demandai le prix : 50 louis, me dit-on.

» J'en demandai une douzaine de lignes, l'on me les accorda, et même dix-sept... De plus, je demandai à cette personne si, dans le cas où M. de Voltaire voulût acheter cette pièce, l'on se ferait une peine de la lui vendre. L'on me dit que non, que, moyennant qu'on en donnât cinquante louis, il était égal par qui elle fût achetée ; que cet exemplaire-là provenait d'une copie que M. de Voltaire avait vendue pour *cent louis* au Prince royal de Prusse, et que, celui-ci l'ayant donné à copier à un secrétaire infidèle, il en avait fait une copie pour lui et l'avait vendue au possesseur actuel *cent du-*

cats. Je recopiai les dix-sept lignes sur l'original¹...

» Je fus chez M. de Voltaire avec mon épée au côté, comme la précédente fois. Je lui dis que je n'avais que trop bien réussi, que j'avais dix-sept lignes en poche, mais qu'étant écrites de ma main, j'exigeais sa parole d'honneur qu'il me les rendrait; qu'il pourrait les faire copier; après quoi, nous jetterions au feu l'original écrit de ma main; il me le promit et me donna sa parole d'honneur que j'avais exigée; mais je connaissais peu l'homme avec qui j'avais affaire. Il lut, et ses yeux prouvaient l'altération qui se passait au dedans de lui. Inquiet et hors de lui, il me fit plusieurs questions: je lui dis que j'étais fâché de l'inquiétude que cette lecture lui causait. Il parut se tranquilliser, et m'invita, avec toutes les instances possibles, à dîner avec lui. Je lui répondis que j'avais dîné, et même déjà pris le café. Nouvelles instances de sa part pour rester au moins au dessert. Je le promis, je fis

1. Il n'existait que deux copies du manuscrit de *la Pucelle*, une entre les mains de mademoiselle du Thill, l'autre entre les mains du prince Henri de Prusse. Grasset dit nettement que la copie de Genève provient du prince Henri. Cette assertion nous paraît mensongère et faite pour détourner les soupçons. Nous sommes persuadés que Grasset, dans un de ses voyages à Paris, avait acquis le manuscrit de mademoiselle du Thill. Nous retrouvons dans le traité qui lie Grasset à la Société typographique le nom d'une dame du Theil, qui n'habite pas Lausanne, et qui se fait représenter par un fondé de pouvoir. Nous croyons que mesdemoiselles du Theil et du Thil ne forment qu'une même personne; car, à cette époque, on respectait fort peu l'orthographe des noms.

quelques tours dans son jardin et dans un salon où l'on travaillait à un théâtre pour représenter la comédie ; l'on vint me demander de la part de M. de Voltaire ; je passai dans son appartement, où je trouvai ledit Sieur à table avec sa nièce, et M. Cathala. Il me fit placer au haut bout, parla beaucoup de cet ouvrage qu'on lui attribuait ; le trio eut grand soin d'appuyer sur ce que les vers étaient mauvais et que, par là, le public ne se laisserait pas tromper. Il paraissait avaler doucement l'encens que cela occasionnait, mais sa nièce ayant dit : « Il est » vrai, mon ange, mon cœur, mon cher oncle, que » tu as travaillé autrefois à un ouvrage intitulé *la* » *Pucelle* (et mêlant le *tu* et le *vous*) et que vous en » avez fait présent à trois Seigneurs de vos amis » qui sont des personnes sûres. » Le visage étique de M. de Voltaire s'enflamma, ses yeux paraissaient sortir de leurs orbites, et le chantre de l'immortelle *Henriade* prononça cet oracle : « Taisez-vous », dit-il à sa nièce, « vous ne savez ce que vous dites, taisez-vous, vous dis-je ! »

» Il se leva de table en me disant que je lui ferais plaisir de venir dîner chez lui le lendemain, et surtout si je lui apportais encore quelques vers. Je le lui promis, bien intentionné que ce serait notre dernière entrevue, et je lui demandai le papier que je lui avais remis ; il me dit que cela ne se pouvait pas, qu'il n'avait personne pour lui faire cette copie. . .

» M. Cathala offrit sa main, qui fut refusée ; dès lors, je vis que j'avais affaire à un fourbe.

Je lui dis fort naïvement que, manquant à sa parole d'honneur, qu'il m'avait donnée, de me rendre mon papier, je me croyais dispensé de le servir davantage et que j'étais son très humble serviteur. Je lui tournai le dos et m'en revenais en ville, lorsque M. Cathala, marchand toilier, me courut après fort avant dans le chemin, en criant : « Monsieur » Grasset, monsieur Grasset, monsieur Grasset ! re- » venez, il y a un malentendu de M. de Voltaire à » vous : il veut bien vous rendre votre papier, il » a cru seulement que vous ne vouliez pas qu'il en » tirât copie. »

» Je revins avec ledit Sieur dans l'appartement de M. de Voltaire, qui persista à garder le papier, et s'approchant de moi me prit au collet et me dit : « Rends-moi ce manuscrit, tu l'as, c'est toi qui en » es l'auteur, c'est toi qui l'as composé. » — Je conservai ma tête, et, mêlant l'indignation avec la pitié, j'ôtai sans peine sa main d'où elle était placée, en même temps qu'un bras par derrière empêchait que son corps chancelant ne tombât. Il frappa du pied ; aussitôt une douzaine de domestiques accourent, barricadent la porte ; et, les voyant armés de bâtons, je ne gardai plus de ménagement et me débarrassant avec force de M. Cathala et de madame Denis, je mis l'épée à la main et, sautant de côté, je m'emparai de la porte du salon qui donnait sur le jardin. Je lui adressai la parole et je lui dis : « Fourbe, je te » fais grâce de la vie, quoique je ferais peut-être une » bonne action que de purger la terre d'un monstre

» tel que toi ! tu connais bien peu la liberté que tu
» viens de chanter. » Mais, réfléchissant que je pou-
vais être pris par derrière, je fis ma retraite, tou-
jours l'épée à la main, dans le temps qu'on se pré-
parait à me la couper ; je contins les plus hardis, et
leur dis que, comme je ne demandais pas de quar-
tier, je n'en ferais aucun ; je m'adossai à un oranger,
ils se retirèrent et je fis ma retraite, et il n'y eut
besoin d'aucun chariot pour emporter ni les morts
ni les blessés..... »

A peine Grasset était-il parti, que Voltaire, sans
perdre une minute et mettant à profit cet incident si
bien préparé, monta en voiture et accourut chez le
résident de France, dont il connaissait le peu de clair-
voyance ; il lui lut avec indignation les vers suspects
et, accompagné par lui, il s'empressa de les dé-
poser entre les mains du lieutenant de justice en
dénonçant Grasset comme possesseur d'un infâme
manuscrit. Puis, après ce tour habilement joué, il
écrivit au premier syndic pour protester de son inno-
cence avant même d'être accusé officiellement.

« Monsieur,

» Vos bontés et celles du Magnifique Conseil
m'ont déterminé à m'établir ici sous sa protection ;
il ne me reste en renouvelant mes remerciements

que d'assurer mon repos en ayant recours à la justice du Conseil.....

» Le 22 juillet, une femme nommée Du Bret, qui demeure à Genève dans la même maison que le Sieur Grasset, vint me proposer de me vendre le manuscrit de *la Pucelle* quarante louis d'or.

» Le 25 juillet, Grasset, arrivé de Lausanne, vint lui-même me proposer ce manuscrit pour cinquante louis en présence de madame Denis et de M. Cathala ; il me dit que si je ne l'achetais pas, il le vendrait à d'autres.....

» Pour me faire connaître le prix de ce qu'il voulait me vendre, il m'en montra une feuille écrite à la main ; il me pria de la faire transcrire et de lui rendre son original.

» Je fus saisi d'horreur à la vue de cette feuille qui insulte, avec autant d'insolence que de platitude, à tout ce qu'il y a de plus sacré au monde.

» Je lui dis en présence de M. Cathala que, ni moi, ni personne de ma maison ne transcrivions jamais des choses si infâmes, et que, si un de mes laquais en copiait une ligne, je le chasserais sur-le-champ.

» Ma juste indignation me détermina à faire remettre dans les mains d'un magistrat cette feuille punissable, qui ne peut avoir été composée que par un scélérat insensé et imbécile.

» J'ignore ce qui s'est passé depuis ; j'ignore de qui Grasset tient ce manuscrit odieux ; mais, ce que je sais certainement, c'est que, ni vous Monsieur, ni le Magnifique Conseil, ni aucun membre de cette

République ne permettront des ouvrages et des calomnies si horribles... Il n'y a aucun lieu sur la terre où j'attende une justice plus éclairée qu'à Genève; je vous supplie, Monsieur, de communiquer ma lettre au Magnifique Conseil¹. »

L'imprudent Grasset ne revint chez lui que le soir; il trouva les degrés de sa porte occupés par des huissiers qui l'appréhendèrent au corps et le conduisirent en prison, où il subit le lendemain un interrogatoire, à la suite duquel on le remit en liberté. S'il faut l'en croire, voici le discours que lui tint le lieutenant de justice :

« L'on vous rend tous vos papiers, quels qu'ils soient, et l'on vous garde le secret sur leur contenu; l'on garde la copie des dix-sept lignes que vous avez remises hier à M. de Voltaire, l'on vous blâme de l'avoir gardée. L'on est satisfait de la conduite que vous avez tenue dans cette affaire; mais, pour bonnes raisons, on vous défend de porter votre épée pendant le séjour que vous ferez ici, cela étant contraire à l'usage. Pour diminuer les frais de votre emprisonnement, l'écrou sera rayé et biffé; vous sortirez, comme soldat, et vous ne payerez aucun frais de transport d'auditeur. Adieu, monsieur, vous

1: 25 juillet 1755.

êtes libre, je suis bien fâché de l'inquiétude que cela a pu vous causer... »

Le récit de Grasset, sauf de grotesques amplifications en ce qui concerne son aventure chez Voltaire, concorde assez avec celui de Collini; mais, dans le discours qui lui fut adressé par le lieutenant de justice, il a soin d'omettre un passage fort important et fort désagréable pour lui, qui figure dans son interrogatoire :

« On a bien voulu passer légèrement sur l'examen de vos papiers, quoique vous deviez sentir qu'ils auraient dû vous perdre. Je puis même vous dire que, si je n'avais pas été lieutenant, vous auriez peut-être été pendu dans moins de trois semaines, au sujet d'un nommé Cramier, vous devez bien m'entendre¹. »

Nous insistons sur ce point parce qu'il est à remarquer que, malgré cette grave imputation, on usa d'une indulgence singulière en faveur de Grasset; dans les délibérations du Conseil, son nom n'est même pas prononcé, et, quoiqu'on ait trouvé

1. Grasset avait été employé chez Cramer et convaincu de vol. Registres du Conseil, page 443, archives de Genève. 1755.

en sa possession deux copies des vers incriminés, il est relâché dès le lendemain de son arrestation. Quel peut être le motif de cette mansuétude?... Il est fort probable que le premier syndic, dans son entrevue avec Grasset, avant sa visite à Voltaire, le chargea d'obtenir quelques aveux de ce dernier ; car les magistrats savaient, à n'en pas douter, que le poème de *la Pucelle* était de lui ; mais ils souhaitaient en avoir la preuve. Cette mission secrète peut seule expliquer la douceur dont on usa envers le libraire.

Cette affaire causa la plus vive émotion à Genève et se termina par une exécution publique :

« Le 4 août, il fut délibéré en conseil : Monsieur le Premier rapporte l'avis donné par le Modérateur¹ sur les vers impies et blasphématoires répandus dans la ville, et fait lire la lettre du sieur de Voltaire racontant les faits passés en sa maison de Saint-Jean et dénonçant des vers qu'il qualifie d'abominables et d'odieux. L'avis en deux tours a été d'ordonner et sentencer que les seize vers contenus dans ladite feuille devront, comme impies et blasphématoires contre les mystères de la religion, être brûlés par la main de l'exécuteur de la *haute justice*, au-

1. On appelait ainsi le Président de la Vénérable Compagnie.

devant de la porte de cet Hôtel de Ville. Ce qui fut exécuté¹. »

Le résident de France, habilement mêlé par Voltaire à l'incident, en rendit compte à son ministre. Après un court récit des faits, il termine ainsi :

« M. de Voltaire a écrit au Conseil la lettre la plus forte et désavoue hautement qu'il soit l'auteur de vers aussi impies². Le conseil a reçu ce désaveu avec plaisir et doit faire brûler les deux copies trouvées chez Grasset par la main du bourreau. On prétend que Grasset se mêle à Paris de colporter des livres dangereux avec un nommé Corbi... M. de Voltaire craint qu'on ne fasse imprimer un ouvrage qui, à en juger par les dix-sept vers, doit être détestable et digne du feu avec son auteur. »

1. Registres du Conseil, B. 255, page 389.

2. Madame Cramer de Tournes écrivait à madame de Chandieu : « Voltaire est désespéré de ce qu'on imprime sa *Pucelle*; il veut l'empêcher et ne peut; il désavoue et ne persuade point. Il avait écrit à Rousseau exprès pour cela. Rousseau lui a répondu. Si vous n'avez pas vu sa lettre, Madame, vous la trouverez dans le *Mercure Français*. On la trouve charmante; parmi les éloges qu'il donne à Voltaire, il trouve moyen de lui parler vrai et l'avertit que les falsifications dont il se plaint sont impossibles dans ses ouvrages, l'or et le plomb ne pouvant s'allier. » (*Papiers de Loys.*)

Malgré cette lettre écrite évidemment sous son inspiration par le naïf Montpérroux, Voltaire restait véhémentement soupçonné, et il apprenait par ses amis de Paris que les lectures clandestines de l'infortunée *Pucelle* commençaient à émuouvoir le gouvernement. Son effroi fut extrême. Il se vit déjà saisi, transporté à la Bastille pour la seconde fois.

« Il était effrayé, raconte le conseiller Tronchin, au point que je me rendis chez lui sur un billet de sa nièce, qui m'appelait à son secours pour le calmer. Après que je lui eus représenté l'absurdité de sa crainte que la France ne vînt, pour une imprudence, saisir un vieillard sur un territoire étranger pour l'enfermer à la Bastille, je finis par m'étonner qu'une tête organisée comme la sienne se dérangeât au point où je la voyais. En se couvrant les yeux de ses poings et fondant en larmes : « Eh bien, oui, » mon ami, je suis fou ! » fut sa seule réponse ¹. »

Dans l'espoir de remédier au mal, Voltaire eut une idée originale, bien digne de lui. Il fit partir sur-le-champ (27 juillet) Collini pour Paris, avec l'ordre d'employer, jour et nuit, un grand

1. Gaullieur. *Étrennes genevoises*.

nombre de copistes à préparer des manuscrits de *la Pucelle* pour les répandre dans le public¹. Tous ces manuscrits différaient les uns des autres et étaient plus ou moins chargés de vers détestables et de turpitudes révoltantes. Ces différences de texte et ces obscénités permettaient à Voltaire de désavouer l'ouvrage avec indignation, et de se dire victime d'une infâme machination.

Pendant qu'il inondait Paris de ces copies (il y en eut bientôt près de douze mille), il envoyait lettres sur lettres pour se plaindre amèrement. Mais il changeait de ton selon ceux auxquels il s'adressait ; ainsi, écrivant au maréchal de Richelieu : « La voulez-vous ? la voulez-vous pour vous amuser ? — Quoi ? quoi ? — *La Pucelle ! la Pucelle !* Vous en avez trouvé un petit nombre dans le cours de votre vie ; je vous l'enverrai par la voie que vous ordonnerez. J'en ai une copie en quinze chants, mais fort exacte quoique griffonnée... »

Voltaire n'était pas au bout des soucis et des peines que devaient lui causer ses péchés de jeu-

1. On le chargeait en même temps de porter à madame de Pompadour une copie fort soignée de *l'Orphelin de la Chine* « bien musquée avec de la jolie non pareille ». Cette délicate attention avait pour but de relever le crédit du poète, et de le faire rentrer en grâce auprès de la favorite

nesse. A peine quinze jours s'étaient-ils écoulés depuis l'affaire Grasset, que madame Denis apprit par sa sœur, madame de Fontaine¹, qu'un libraire de Paris du nom de Le Prieur venait d'acquiescer pour quelques louis un manuscrit des *Campagnes de Louis XV*, volé aux Délices par Ximérés. Elle s'empressa d'écrire à Collini, encore à Paris.

« Vous savez que je n'ai jamais eu les *Campagnes du roi* à ma disposition. Mon oncle les emporta lorsqu'il partit de Paris pour la Prusse. Il restait dans son cabinet de vieux brouillons, sans suite, sans aucun ordre; c'était des feuilles déchirées, des chapitres entiers manquaient, il n'y avait pas le quart de l'ouvrage; je sortis ces brouillons de mon cabinet, mes femmes me proposèrent de s'en servir pour emballer mes caisses. Il faut donc que ce..... en ait attrapé quelques cahiers; je vous supplie de voir M. de Malesherbes² sur-le-champ; je lui écrirai par la première poste... Montrez-lui l'horreur de ce procédé... Je crains qu'il ne conte cette affaire à mon oncle et, sans avoir le moindre tort, je suis perdue!... »

1. Marie-Élisabeth Mignot, née vers 1715, mariée en juin 1738 à M. Dompiere de Fontaine, veuve en 1755, remariée en 1762 au marquis de Florian, morte en 1771.

2. Syndic de la librairie et sans la permission duquel on ne pouvait rien imprimer.

La situation de madame Denis était grave, en effet ; quoique le marquis de Ximénès eût vingt ans de moins qu'elle, et fût le fils d'une de ses amies intimes, Voltaire n'ignorait pas qu'il la courtisait de fort près, et que sa nièce avait le cœur tendre. Il était difficile de lui faire croire aux papiers d'emballage. On ne put cacher longtemps au philosophe la terrible aventure. Il en fut consterné et écrivit à sa nièce de Fontaine : « Votre sœur ne m'a avoué qu'aujourd'hui sa tracasserie avec Chimène ; cette nouvelle horreur d'elle me plonge dans un embarras dont je ne puis plus me tirer. »

Madame Denis était, en un sens, complice du vol ; Ximénès ne pouvait s'être emparé du manuscrit à son insu ; elle était coupable de l'avoir conservé et de le lui avoir fait connaître. Une fois la première indignation passée, Voltaire pardonna à sa nièce : « Elle m'avait tout caché pendant un assez violent accès de ma maladie, écrit-il. Il me paraît qu'elle s'est conduite avec le zèle et la fermeté de l'amitié. » Ximénès nia le vol et écrivit des lettres d'injures à d'Argental et à madame Denis ; mais Voltaire ne

1. Ximénès (Augustin-Marie, marquis de) (1726-1817), d'une famille originaire d'Aragon, quitta l'armée, où il était devenu mestre de camp, pour se livrer à la culture des lettres ; c'était un assez vilain caractère ; il se présenta infructueusement à l'Académie à plusieurs reprises.

fut point sa dupe : « Il est indubitable, écrit-il, que Ximénès a volé le manuscrit. Manger six cent mille francs, et vendre six cents francs un manuscrit dérobé, voilà un singulier exemple de ce que la ruine amène avec elle. »

Il fallait cependant, à tout prix, empêcher un nouveau scandale ; Collini agit efficacement à Paris, auprès du syndicat de la librairie ; il était intelligent, adroit, et s'acquitta à merveille des commissions dont il était chargé. Grâce à ses actives démarches, M. de Malesherbes fit supprimer l'édition des *Campagnes de Louis XV*¹.

1. En 1768, Voltaire fit paraître quatre volumes extraits de son *Histoire générale*, et publiés sous le titre de *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, qui lui valurent, au contraire, des félicitations nombreuses. Voici la lettre que le maréchal prince de Soubise lui écrivit à cette occasion :

« J'ai lu, monsieur, avec la plus grande attention et le plus grand plaisir les quatre volumes du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, dont vous avez bien voulu me faire présent. Je sens le prix de tout ce qui sort de votre plume. Vous avez traité avec une précaution favorable pour moi les trois articles dont vous me parlez dans votre lettre ; j'en suis sensiblement touché. Vous avez appuyé sur les inconvénients des armées combinées et sur la difficulté de réunir et concilier les esprits des officiers du second ordre, quand deux généraux partagent le commandement. Vous avez bien raison, je me suis trouvé dans le cas d'éprouver plus que personne de pareils embarras, et les suites malheureuses ou désagréables qu'ils entraînent après eux. J'en excepte cependant la dernière campagne faite avec M. le maréchal d'Estrées. Nous avons toujours vécu et agi dans la plus parfaite intel-

ligence, mais je ne persiste pas moins à penser qu'une armée doit être menée par un seul chef, et qu'il lui faut éviter toutes les entraves qui peuvent mettre de l'incertitude dans ses opérations.

» Votre ouvrage, monsieur, joint à l'agrément du style les réflexions les plus solides et un air de vérité qui persuade. Il fera toujours les délices des personnes qui aiment à l'entendre et à la suivre.

» Pendant le séjour que les officiers de mon régiment ont fait dans votre voisinage, ils ne m'ont pas laissé ignorer les politesses dont vous les avez comblés et les amusements que vous leur avez procurés. Je partage leur reconnaissance, et je désire vivement me trouver à portée de vous en offrir quelque preuve essentielle.

» Vivez longtemps, monsieur, jouissez de votre gloire, et rendez bien justice aux sentiments très distingués avec lesquels je serai toute ma vie, etc. »

(Inédite. Bib. nat., manuscrits F. R. Nouv. acq., 2777.)

IV

1756

Arrivée à Lausanne. — Société Lausannoise. — Théâtre de Monrepos. — Représentation de *Zaire*. — Achat de la maison de la rue du Chêne.

On sait qu'à peine arrivé aux Délices, Voltaire avait conclu le marché d'une petite propriété, située près de Lausanne, appelée Monrion, et choisie par son ami de Brenles. La situation de Monrion et le climat, infiniment plus doux que celui de Genève, lui permettaient d'y passer les mois d'hiver les plus rigoureux. Il quitta les Délices vers la fin de décembre 1755.

« Madame Denis se donne actuellement le tour-

ment d'arranger notre petite retraite de Monrion, écrit-il; j'y passerai mon hiver. J'y suis bien chaudement, MM. de Lausanne viennent dîner avec moi, le reste du temps m'appartient. Ma maison est simple et propre, j'y fais bonne chère. »

Voltaire disait vrai; il recevait de nombreuses visites, et les pasteurs lausannois n'étaient pas les derniers à venir lui rendre leurs devoirs; le doyen de Polier, le pasteur de Crousaz, le ministre Pavillard, le pasteur Bertrand de Berne et d'autres, reçurent de lui l'accueil le plus flatteur. Il cherchait, de toute manière, à calmer les appréhensions que sa réputation pouvait faire naître :

« Je ne dois penser qu'à vivre obscur et tranquille, et à mourir avec confiance dans la bonté infinie de notre commun maître, dont vous parlez si noblement, écrit-il au pasteur Bertrand de Berne; en vérité, je suis un peu de votre religion; je suis indulgent comme vous, j'aime Dieu et le genre humain, et je ne damne personne. »

Sa tolérance alla jusqu'à proposer à M. de Brenles ¹ de présenter son enfant au baptême. Mais

1. Clavel (Jacques-Abraham-Élie-Daniel), seigneur de Brenles, habile jurisconsulte, appartenant à une ancienne famille de Lavaux. Il fut choisi par le roi de Prusse pour

son ami redoutant le blâme, déclina cet honneur par une lettre fort spirituelle.

« C'est à vous, monsieur, à votre philosophie, à votre amitié, que nous dédions, madame de Brenles et moi, notre premier ouvrage, qui vient enfin de paraître : c'est un grand garçon bien fait, de bonne mine; permettez qu'il soit dévoué à la philosophie, sous vos auspices; nous n'en connaissons point de plus favorables et de plus flatteurs. Vous avez offert de le baptiser, mais ce n'est point le métier d'un philosophe; il ne croit guère plus aux vertus occultes de la philosophie qu'à celles d'Aristote. Nous vous prions de le douer. Nos souhaits seront au moins le modèle sur lequel nous chercherons à le former. Nous nous flattons qu'il sera digne de partager nos sentiments pour vous. Comptez-le donc d'avance au nombre de vos amis, de vos admirateurs, et des zélés défenseurs de votre gloire.

» Ce sera dans vos ouvrages, monsieur, dans le récit que nous lui ferons de vos conversations, dans celles que j'espère qu'il aura encore le bonheur d'entendre lui-même, qu'il apprendra à penser juste et noblement, à aimer la vertu, la vérité et la liberté. Les talents sont l'ouvrage de la nature, il faut attendre et voir. »

terminer en conciliation un différend qui éclata entre Frédéric et la principauté de Neuchâtel en 1768. M. de Brenles mourut en novembre 1770.

Voltaire lui répondit :

« 26 mars 1755.

» Je fais mon compliment à l'humanité en général et à Lausanne en particulier, si votre ouvrage vous ressemble. Je vous remercie de mettre au monde des philosophes. Il faudra bientôt que je quitte ce monde maudit où il y en a si peu ; je me consolerais en sachant que vous en conservez la graine...

» Je compte bien venir vous embrasser à Monrion et y faire ma cour à madame de Brenles dès que je serai quitte de mes ouvriers. Je suis assurément bien loin de vous oublier, vous savez que je n'ai pris Monrion que pour vous et vos amis, je n'en avais nul besoin... Nous prenons ma nièce et moi la part la plus tendre à tous vos succès. Nous faisons mille compliments au père, à la mère et au nouveau-né ; il faudra qu'il soit baptisé par un homme d'esprit : je me flatte que ce sera M. Polier de Bottens qui fera cette cérémonie. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de ce digne ami¹... »

La société lausannoise était faite pour plaire à Voltaire. Composée en majeure partie de familles

1. Au moment du mariage de M. de Brenles, Voltaire lui avait envoyé ces vers :

Il faut trois dieux dans un ménage,
L'Amitié, l'Estime et l'Amour :
On dit qu'on les vit l'autre jour
Qui signaient votre mariage.

françaises, émigrées lors de la révocation de l'Édit de Nantes, elle avait conservé le caractère de son ancienne patrie, en y joignant une nuance de la bonhomie et de la simplicité particulières aux Suisses. La plupart des gentilshommes qui la composaient servaient dans la garde des souverains étrangers, se distinguaient sur les champs de bataille et rapportaient dans le pays de Vaud l'usage du grand monde où leurs grades et leurs titres les avaient fait pénétrer. Rien à Lausanne ne rappelait les mœurs rigides de Genève, et l'on y tolérait volontiers les plaisirs qui, dans la cité de Calvin, étaient considérés comme criminels.

Pendant l'été, toute la noblesse habitait les vieux châteaux, ou les simples et vastes maisons de campagne, délicieusement situées sur les coteaux qui bordent le lac. Malgré des fortunes relativement modestes, on y exerçait la plus large hospitalité. Il régnait une grande liberté parmi la jeunesse ; jeunes gens et jeunes filles partaient souvent dès le matin pour de longues courses de montagne et revenaient le soir chargés de gerbes de fleurs des Alpes conquises, non sans péril, au pied même des glaciers. Parfois aussi, dans de légers bateaux, faciles à diriger, on les voyait longer doucement les rives de ce beau lac par un de ces merveilleux

couchers de soleil qu'il suffit d'avoir vus une fois pour que le souvenir ne s'en efface jamais.

L'hiver, on rentrait à la ville et de nombreuses réunions remplaçaient les plaisirs de l'été ; si la liberté dont nous parlons étonnait les étrangers au premier abord, ils ne tardaient pas à s'apercevoir qu'en raison des mœurs pures de la Suisse, elle n'entraînait à sa suite nul inconvénient.

Parmi les jeunes femmes et les jeunes filles les plus séduisantes, on citait madame d'Aubonne, madame de Constant d'Hermenches, toutes deux célèbres par leur beauté ; madame de Chandieu, qui venait lire à Voltaire les lettres de mademoiselle Aïssé encore inédites ; madame de Brenles, née Antoinette Chavannes et femme de Daniel de Brenles dont nous avons déjà parlé ; aussi spirituelle que son mari, elle faisait de jolis vers, pleins de grâce et de facilité ¹. Puis venaient deux amies intimes, mademoiselle Curchod, plus tard madame Necker, et mademoiselle de Chabot, qui devint madame Clavel de Mersens ; cette dernière avait le tour d'esprit le plus original et le plus malicieux ².

1. Elle a laissé une remarquable traduction en vers du *Caton* de Pope.

2. Elle écrivait à madame de Brenles. « J'ai la fureur de conter ; aimez-vous les contes ? En voici un de madame Ge-

Enfin nous nommerons la famille du baron de Constant de Rebecque, général au service de la Hollande.

La marquise de Gentil, sa fille, avait épousé le marquis de Gentil Langallerie, possesseur d'une grande fortune et fils naturel, disait-on, du margrave de Hesse et de la marquise de Langallerie ¹.

Madame de Gentil avait quatre frères, tous au

milliat qui m'a fait rire : il y a quelque temps qu'étant en compagnie, elle faisait des contes comme moi, et, entre autres, un de M. de Mérol, dans lequel elle disait toujours *feu M. de Mérol*. M. de Chandieu, qui l'écoutait, l'interrompit :

— M. de Mérol est mort, madame ?

— Comment, M. de Mérol est mort ?

— Eh ! madame, il y a une heure que vous dites : « Feu M. de Mérol ! »

— Oh ! monsieur, c'est un titre que j'ai oui donner à beaucoup de gens, et que je crois devoir donner à M. de Mérol.

1. On lit dans une lettre de Tollot à Jalabert : « Je serais curieux de voir l'oraison funèbre de madame de Langallerie ; il aura fallu tirer le rideau sur des choses qui ne font pas honneur à sa mémoire. Il y en a d'autres qui ne font pas honneur à son esprit. Elle s'était entêtée, vers la fin de sa vie, de la recherche de la pierre philosophale et elle a beaucoup dépensé pour la chose du monde la plus chimérique... Dans le temps qu'elle était maîtresse du vieux landgrave, on vint apporter à ce prince la nouvelle que son fils avait été couronné roi de Suède... Madame de L..., qui était alors auprès du feu, dans un transport de joie, feint ou réel, prit sa coiffure et la jeta dans les flammes. « Je veux, dit-elle, être la première à faire des feux de joie. » Le mari de la marquise était le célèbre marquis de Langallerie, exilé de France par Louvois.

service de la Hollande, et parvenus rapidement à de hauts grades, grâce à leur valeur personnelle et à la brillante position de leur père. Beaux, braves, élégants et spirituels, les messieurs de Constant, qui passaient à Lausanne tout le temps de leurs congés, tenaient le premier rang dans l'aimable jeunesse dont nous avons parlé plus haut. On leur reprochait seulement une nuance de hauteur et d'affectation, péché mignon des Lausannois, à ce que dit Gibbon.

L'ainé, M. Constant d'Hermenches ¹, était déjà marié à la belle Louise de Seigneux ², lors de l'arrivée de Voltaire à Lausanne. Le plus jeune,

1. David-Louis, baron de Constant, né en 1723, seigneur d'Hermenches et souvent désigné sous ce dernier nom. Il épousa Louise de Seigneux, une des plus jolies femmes de son temps ; ce mariage ne fut pas heureux, ils finirent par se séparer. Il entra très jeune comme cadet dans le régiment que son père possédait au service des États généraux et eut un avancement rapide ; blessé à la bataille de Fontenoy, il obtint, le 11 avril 1748, une compagnie aux gardes avec le brevet de colonel. Mécontent du service de Hollande, il passa à celui de France en qualité de major du régiment d'Eptingen en conservant son rang de colonel. Il fit l'expédition de Corse, où il se couvrit de gloire à la tête des grenadiers, et s'empara du fameux Barbaggio, lieutenant de Paoli ; il devint brigadier en janvier 1770, et reçut à sa retraite le grade de maréchal de camp. Il mourut à Paris en 1785, âgé de soixante-deux ans.

2. Madame d'Hermenche de Seigneux mourut le 15 décembre 1772, elle prenait le thé chez madame de Wateville, et y mourut subitement.

Samuel, jouera un rôle assez important dans notre récit.

Heureux et surpris de trouver au pied des Alpes, loin des cours et des grandes villes, de l'urbanité, du goût et des talents, Voltaire voulut plaire à cette société qui savait l'écouter ; sa bonne grâce, sa gaieté lui gagnèrent tous les cœurs. On regarda son arrivée comme un heureux événement, et ce fut à qui se rendrait à ses invitations. Mettant aussitôt à profit ces bonnes dispositions, il organisa quelques représentations à Monrion. On recruta facilement dans les meilleures familles de Lausanne une troupe excellente. La fille d'un de ces acteurs amateurs nous a laissé de ces heures joyeuses une vivante description :

« Voltaire, écrit-elle, formait les acteurs et jouait avec eux. Quoique tous les contemporains de ce temps agréable aient disparu, il en est resté des traditions que l'on aime à conserver. Quelques dessins d'Huber nous l'ont montré dans les coulisses, encourageant, applaudissant ; nos pères nous ont répété ses bravos. *Zaire*, *Alzire*, attirèrent un grand nombre de spectateurs. M. et madame de Constant d'Herminches, dans les premiers rôles, étaient les plus remarquables par leurs figures et leurs talents... Après le spectacle, on venait souvent souper chez

Voltaire; sa gaieté, animée par le contentement, rendait ces soupers charmants, il remerciait et encourageait les acteurs de la manière la plus aimable. Une jeune personne, qui le soufflait, ne pouvant réussir à rappeler sa mémoire, improvisa un vers qui n'était point dans la pièce : « Dieu vous le rende ! » dit Voltaire tout haut, « vous m'avez fait l'aumône ! » Après le spectacle, il la remercia encore : « Je veux vous donner mes ouvrages, » dit-il. — Ah ! « répondit-elle, « ils sont si beaux ! je ne » voudrais pas vous en priver ». Il racontait en riant cette naïveté. Il n'y avait de mécontents que ceux qui ne pouvaient être admis aux représentations. Une dame fit jouer chez elle, dans son dépit de n'avoir pu obtenir une place, une parodie de *Zaire* assez plaisante pour que Voltaire en entendit parler; rencontrant une jeune personne du même nom : « Ah ! c'est donc vous, mademoiselle, qui me parodiez et vous moquez de moi ? » lui dit-il. — « Oh ! » mon Dieu non, monsieur, c'est ma tante, » répondit-elle en faisant la révérence.

» Il joua, dans *les Femmes savantes*, le rôle de Trissotin. Jamais il n'excita plus de rires et d'applaudissements. Ses yeux de feu, dans la dispute avec Vadius, semblaient foudroyer Fréron. Dans *l'Enfant prodigue*, il joua *Euphémon père*, mais il conserva trop de déclamation tragique comme pour prouver combien le ton juste de ce genre est difficile à trouver. Après avoir enchanté ses auditeurs par ses meilleures pièces, il voulut faire sur ce petit théâtre

l'essai de *Zulime* à laquelle il travaillait encore. Les acteurs s'y prêtèrent, employant tout ce qu'ils avaient de talent à en voiler la médiocrité. Madame Denis seule était toujours en dispute avec son oncle, elle disait les vers à merveille dans *Zaire*; il lui pardonnait sa courte figure, son regard douteux, ses gestes et sa démarche sans noblesse. *Zulime* fit apercevoir tous ces défauts; il les lui reprochait durement. Impatentée : « Mon oncle, » s'écria-t-elle, « faut-il vous le dire? votre pièce est détestable, il n'est pas possible de la jouer. » On ne la joua effectivement pas¹. »

Voltaire, d'après les contemporains, était très supérieur dans les rôles comiques. Sa déclamation tragique, rythmée à l'excès, avait quelque chose d'ampoulé et de monotone tout à la fois. Il était ennemi juré du nouveau genre qu'on commençait à adopter au Théâtre-Français en cherchant à se rapprocher davantage du naturel. Il écrivait à Argental :

« Que vous me faites plaisir de me dire que vous ne pouvez souffrir cette familiarité plate que le bonhomme Sarrasin prenait quelquefois pour le naturel, cette façon misérable de réciter des vers comme on lit sa gazette! j'aimerais, je crois, encore mieux l'ampoulé² que je n'aime point... »

1. Journal de Rosalie de Constant.

2. Un grand nombre d'amateurs au goût délicat parta-

On était fort à l'étroit à Mourion ; de rares privilégiés pouvaient seuls jouir du spectacle. Un voisin complaisant, le marquis de Gentil, tourna la difficulté en faisant construire sur sa terre de Monrepos un véritable petit théâtre et en le mettant à la disposition du poète.

Ce théâtre était installé dans les combles mêmes d'une grange attenant au château. Une communication avait été ouverte à travers la muraille, et les auteurs jouaient sur le fenil, sans que les spectateurs eussent à quitter le grand salon. A la première représentation de *Zaïre*, quand Lusignan dit à Chatillon :

En quel lieu sommes-nous ? aidez mes faibles yeux !

Un spectateur facétieux répondit :

Seigneur, c'est le grenier du maître de ces lieux.

geaient alors son opinion, entre autres madame du Deffant : « J'irais volontiers aux spectacles, écrivait-elle, s'ils étaient bons ; mais ils sont devenus abominables ; l'Opéra est indigne et la Comédie ne vaut guère mieux, elle est fort peu au-dessus d'une troupe bourgeoise, et le jeu naturel que M. Diderot a prêché a produit le bon effet de faire jouer *Agrippine* avec le ton d'une harengère. Ni mademoiselle Clairon, ni M. Lekain ne sont de vrais acteurs ; ils jouent tous d'après leur naturel et leur état, et non pas d'après celui des personnages qu'ils représentent. »

Un irrésistible éclat de rire interrompit une des scènes les plus touchantes de la pièce.

A cette même représentation assistait le célèbre Haller, qui habitait alors près de Lausanne¹. Il écouta attentivement la pièce sans qu'on pût lire sur sa physionomie l'impression qu'il ressentait puis, interrogé par un spectateur :

— C'est la première fois, dit-il simplement, que je vois donner un rendez-vous d'amour pour se faire baptiser.

— Il est heureux pour moi, s'écria Voltaire, que ce malin Suisse n'ait pas tenu ce propos au parterre de la Comédie-Française : ma *Zaïre* était f..... !

Lorsqu'on jouait ses pièces, Voltaire ne se possédait pas. Un jour, il suivait de la coulisse une représentation de cette même *Zaïre*, sa pièce favorite. Entraîné par le jeu de M. et madame d'Hermences, il avança son fauteuil sans s'en apercevoir, si bien qu'il se trouva sur la scène entre *Zaïre* et *Orosmane* au moment du coup de poignard final, qu'il empêcha de donner².

1. Le baron Albert de Haller, savant universel, l'un des hommes les plus célèbres de l'Allemagne au xviii^e siècle. Né à Berne en 1708, mort en 1787.

2. Le spirituel peintre Huber a reproduit cette scène sur un des panneaux qui existent encore à Mézeri, château de

Le rôle de Lusignan dans *Zaïre* était celui que Voltaire jouait le mieux et dans lequel il faisait verser le plus de larmes. Dans son zèle, il s'habillait dès le matin de son costume tragique et ses jardiniers stupéfaits voyaient arriver leur maître, drapé à l'antique ou à l'orientale, transformé en Zamti ou en Narbas, et donnant tranquillement des ordres pour préparer une planche de tulipes ou de jacinthes.

Cette question des habits jouera désormais un grand rôle, surtout aux yeux de madame Denis. En vraie Parisienne, elle ne pouvait s'accommoder de costumes faits en Suisse : il fallait s'adresser aux plus grands tailleurs de la capitale ; elle n'hésita pas à charger Lekain lui-même de la délicate mission de les commander, et elle entre à ce sujet dans les plus menus détails ¹.

« J'imagine, monsieur, que je vous ai donné une comition très embarrassante ; si vous la trouvez difficile et peut-être impossible, prenons un autre parti. Ma sœur est actuellement à Paris, allez lui

M. Victor de Constant. Tous les acteurs sont de véritables portraits.

1. Inédite. Ce 28 novembre, des Délices. Nous avons respecté l'orthographe de madame Denis.

demander à dîner un jour que vous serez libre ; resonancez ensemble et si vous croiez qu'il soit plus facile de faire faire mon habit à Paris, j'enverrais à ma sœur un corcet et mes mesures et elle me ferait faire l'habit comme vous le jugez à propos ; vous feriez faire en même temps celui de Zameti pour mon oncle. Pardon de l'ennui que je vous ai donné. Mon oncle veut aussi un habit pour Narbas ; à l'égard des diamants nous en avons beaucoup ici. Il faudra seulement indiquer les endroits où il faudra les mettre. Le démon de la *Comédie* nous possède et vous le connaissez mieux qu'un autre ; je voudrais jouir du plaisir de vous entendre et vous assurer moi-même de l'estime que j'ai de vos talents, etc. »

Voltaire de son côté écrivait à madame de Fontaine¹ :

« Votre sœur attend l'habit d'Idamé avec plus d'impatience que je n'attends ceux de Narbas et de Zamti. Si elle avait bien fait, elle se serait habillée à sa fantaisie sans suivre la fantaisie des autres et sans vous donner tant de peine. Pour moi, avec sept ou huit aunes d'étoffe de Lyon, j'aurais très bien arrangé mes guenilles de vieux bonhomme. Je n'aime à imiter ni le jeu, ni le style, ni la manière de se mettre ; chacun a son goût, bon ou mauvais. Madame Denis a cru qu'on ne pouvait avoir une

1. Lausanne, 26 janvier.

jarretière bien faite sans la faire Venir de Paris à grands frais; elle voulait que je fisse faire mon jardin des Délices à Paris. »

Enchanté de son théâtre de Lausanne, il écrit à tous ses amis à la fois, avec le feu qui le caractérise.

« Madame Denis ne peut pas écrire... elle est entourée de tailleurs, de coiffeurs et d'acteurs... elle joue Zaïre... elle n'a pas les beaux yeux de Gaussin, mais elle joue infiniment mieux qu'elle... Je fais Lusignan, ce rôle me convient et l'on pleure... Nous avons un très bon Orosmane, un Nérestan excellent, un joli théâtre... On vient de trente lieues pour nous entendre. Ensuite on soupe chez moi; nous avons un excellent cuisinier; nous mangeons des gelinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres!... »

Mais, dans la satisfaction qu'il éprouve, le côté qui le touche certainement le plus est la présence des ministres de Genève à ses fêtes. Il ne néglige rien pour les y attirer. Voici un billet adressé à M. Vernes; poète et pasteur tout à la fois :

« Je crois qu'on ne jouera *l'Enfant prodigue* que samedi 12 du mois. Vous pourriez, mon cher Mon-

sieur, en qualité de Ministre du Saint Évangile, assister à une pièce tirée de l'Évangile même, et entendre la parole de Dieu dans la bouche de madame la marquise de Gentil, de madame d'Aubonne, et de madame d'Hermenches, qui valent mieux que les trois Madeleines et qui sont plus respectables. Vous devriez, vous et M. Claparède, quitter votre habit de prêtre et venir à Monrion en habit d'homme. Nous vous garderons le secret. On ne scandalise point à Lausanne, on y respire les plaisirs honnêtes et les douceurs de la société..... »

Comment résister à ces séduisantes instances ? On ne résista pas et Voltaire triomphant put écrire à son voisin Pictet de Saint-Jean :

« Une tragédie nouvelle jouée à Lausanne, et peut-être mieux jouée qu'elle ne le sera à Paris, est un phénomène assez singulier. Ce qui l'est encore davantage, c'est que nous avons eu douze Ministres du Saint Évangile avec tous les petits proposants à la première représentation. Il faut avouer que Lausanne donne d'assez bons exemples à Genève. »

Une lettre de madame de Chandieu nous apprend la fin de la première saison de Monrepos :

« La clôture des plaisirs d'éclat finit hier par un bal et ambigu, et cent francs de quête pour les

pauvres. Mardi, il y eut spectacle à Mon-Repos qui dura une heure : deux petites pièces et des ballets. »

Cependant la partie orthodoxe de la société voyait avec un certain déplaisir le goût des fêtes et de la dissipation, encouragé par la présence du philosophe. Mademoiselle de Sacconay, membre influent de la coterie de la rue du Bourg, était à la tête de l'opposition. Mais les récits des habitués de Monrion piquèrent sa curiosité, elle voulut juger par elle-même de l'étendue du danger qu'on courait, en voyant de près le terrible philosophe, et voilà mademoiselle de Sacconay chez Voltaire. Bientôt séduite par cet esprit adroit qui se montra fort traitable et modéré, elle s'imagina aussitôt qu'elle allait le convertir. Son amie mademoiselle de Chabot écrit à madame de Brenles :

« La petite philosophe (mademoiselle de Sacconay) ne s'est-elle pas allée mettre Voltaire en tête. Elle y a été et les petits billets de trotter; et puis elle l'a invité à venir un jour chez elle entendre un sermon que M. Vernes devait lui lire. Il la refusa, disant qu'il était malade, y ajoutant les choses du monde les plus flatteuses; au lieu de garder le lit, il a été à la Chablière (maison du comte de Fries) où il dit que mademoiselle de Sac-

conay l'avait invité à aller lire un sermon avec quelques béates. Ce propos n'a pas fait plaisir à la demoiselle. »

Le vieux général de Warnery, dans ses Mémoires, rappelle avec amertume l'influence de Voltaire et fait dater de son arrivée la décadence des mœurs nationales.

« Quand je quittai ma patrie, dit-il, on aurait montré au doigt un jeune homme qui n'aurait pas servi dans les troupes au moins quelques années : l'éducation alors était mâle ; mais l'on m'a assuré que depuis que Voltaire s'est niché dans ce pays, le goût militaire s'est éteint chez tous ceux que la nécessité n'y force pas : tous ceux qui peuvent s'en passer vivent dans la plus grande oisiveté, lisent des romans, font des vers ; il n'y a pas jusqu'aux filles qui ne parlent en bouts-rimés et en chansons... »

Bien que Voltaire ait eu le talent de se lier avec la plupart des pasteurs, tous cependant ne subirent pas son influence. Le pasteur Lervèche, entre autres, s'était déclaré hautement contre lui.

« M. le Doyen Lervèche, écrit madame de Chaudieu, a fait ce matin une belle sortie en chaire contre le théâtre de Mon-Repos, il a révolté son auditoire.

qui en a ri sans se fâcher. C'est un terrible homme. il perd le fruit des bonnes choses qu'il débite, par son zèle mal placé..... »

Voltaire ignorait ou feignait d'ignorer cette légère opposition. Chariné de son séjour à Lausanne et de la facilité qu'il trouvait pour satisfaire sa passion du théâtre, il ne se contenta bientôt plus de sa *cabine* de Monrion. On retrouve là cette disposition à l'engouement si caractéristique chez lui. Les Délices, dont il s'est passionné au premier abord, n'occupent déjà plus que le second plan ; il lui faut un palais dans Lausanne même et il l'aura. Il écrit à Thiériot : « On joue si bien la comédie à Lausanne, il y a si bonne compagnie, que j'ai fait enfin l'acquisition d'une belle maison au bout de la ville¹. » Il avait ainsi son palais d'hiver pour le temps froid et ses Délices pour l'été ; on ne pouvait mieux arranger sa vie.

1. Cette maison était située rue du Chêne, numéro 6, à l'entrée de la belle promenade de Mont-Benou. Voltaire la loua pour neuf ans.

V

1756-1757

Impression des œuvres de Voltaire chez les Cramer. — Renvoi de Collini. — Madame de Fontaine. — Les dévotes du docteur Tronchin : la marquise de Muy, madame de Montfermat, madame d'Albertas, madame d'Épinay. — Le comte d'Albaret et le duc de Villars.

L'hiver s'écoula fort tranquillement à Monrion, et, malgré le temps consacré à recevoir la société de Lausanne et à faire la cour aux pasteurs, Voltaire profitait du calme relatif de cette existence pour suivre activement ses travaux littéraires. Esprit éminemment pratique, il utilisa la petite cour qui s'était formée autour de lui, et tandis que « les gentilshommes et les belles dames jouaient ses tragédies avec autant d'art et de sentiment que les

acteurs de profession », des gens plus graves tels que le pasteur Bertrand et le doyen Polier de Bottens, dont la solide érudition ne laissait rien à désirer, écrivaient sous son impulsion de remarquables articles pour « l'Encyclopédie ».

Il s'occupait aussi avec ardeur de l'impression de ses œuvres complètes, qui allaient bientôt paraître à Genève chez les frères Cramer. Jusqu'alors, on les avait publiées de tous les côtés, à Leipsick, la Haye, Paris, etc. La plupart de ces éditions étaient certainement fautives ou inexactes, et on comprend son désir d'en faire exécuter une complète et correcte. Mais un autre motif le poussait à se hâter.

Dans son premier manuscrit de l'*Histoire universelle*, écrit pour madame Du Châtelet, il s'était laissé entraîner à parler fort librement de maints faits et gestes des rois Louis XIV et Louis XV; les transes qu'il venait d'éprouver au sujet de la copie volée par Ximenès lui donnaient un ardent désir de publier le plus promptement possible une nouvelle édition bien et dûment expurgée. Le zèle du philosophe ne plaisait guère à Collini, qui se plaignait de succomber sous le fardeau : « Il use tellement mes doigts à force d'écrire, disait-il, qu'il n'y a presque plus que mes ongles qui tiennent. » A part cette hyperbole italienne, il est certain que la

besogne était rude. Collini juge, du reste, avec beaucoup de finesse et de sagacité, la manière de procéder de son maître.

« Vous savez, écrit-il à Dupont, qu'on n'a jamais fait l'histoire si aisément, ni à si bon marché¹; mais il ne faut dans cette histoire que goûter la beauté du style, et y profiter de quelques réflexions et de quelques coups de pinceau qui font de temps en temps le tableau de l'univers². »

Au printemps, Voltaire revint aux Délices pour surveiller de plus près ses publications. A cette époque, on fit courir des bruits fâcheux sur les relations de l'auteur et de ses éditeurs. Il prit lui-même la peine de les démentir.

« Je ne sais pas ce qu'on veut dire par les prétendues dissensions des Cramer; il n'y en a jamais eu l'ombre. Ce sont des gens d'une très bonne famille

1. Voltaire avait trop d'esprit pour se faire illusion sur la manière dont il écrivait l'histoire. M. de Constant lui demandait un jour de lui prêter son *Histoire de Russie*. « Vous êtes fou ! lui dit-il ; si vous voulez savoir quelque chose, prenez celle de Lacombe ; il n'a reçu ni médailles ni fourrures, celui-là. »

2. Villemain, dans son cours de littérature, reconnaît que Voltaire, à cette époque, régnait seul sur l'histoire, « mais dans le monde et parmi les lettrés qui n'étaient pas érudits ».

de Genève, qui ont de l'éducation et beaucoup d'esprit; ils sont pénétrés de mes bienfaits, tout minces qu'ils sont, et ont fait un magnifique présent à mon secrétaire. Ce secrétaire (par parenthèse), est un Florentin très aimable, très bien né, et qui mérite mieux que moi d'être de l'académie Della Crusca. »

Ce Florentin, si aimable et si bien né, avait surpris la confiance de son maître. Si, dans ses Mémoires, il lui a rendu une justice tardive et un peu outrée, en revanche les lettres qu'il écrivait pendant qu'il était à son service ne contenaient que sarcasmes et perfides confidences sur ceux qui le comblaient de bienfaits.

Nous avons vu, par l'aventure de Ximenès, que madame Denis, bien qu'elle eût à cette époque quarante-six ans, n'avait pas renoncé à plaire; plus d'un invité des Délices s'en aperçut. Elle regarda même d'un œil fort tendre Collini qui saisit volontiers l'occasion de gagner quelque influence. La dame n'était pas dépourvue de prétentions littéraires; pour occuper ses loisirs, elle avait ébauché une tragédie d'*Alceste*, et ses travaux la forcèrent naturellement à recourir au beau secrétaire. Il s'établit bientôt entre eux une intimité qui déplut singulièrement au philosophe. Mais Collini était

jeune, volage, et madame Denis fut très vite délaissée. Elle en conçut un vif ressentiment, qui ne tarda pas à se manifester. Le secrétaire étant un jour occupé à écrire à une nouvelle maîtresse, on vint l'avertir que la seconde nièce de Voltaire, madame de Fontaine¹, arrivait aux Délices et qu'il fallait, sans perdre de temps, aller à sa rencontre avec une voiture. Il partit aussitôt, laissant imprudemment sur son bureau la lettre commencée; c'était d'autant moins excusable qu'il y plaisantait cruellement la trop jeune madame Denis.

A son retour, il trouve dans toute la maison des visages de glace. Le lendemain, Voltaire le fait mander et lui dit sévèrement : « Vous avez manqué à ma nièce, il faut nous séparer. » Ni les prières ni les supplications ne purent faire revenir le poète sur sa détermination. Collini eut, du moins, le bon esprit de s'excuser de son mieux et de quitter les Délices en bons termes avec ses habitants. Avant son départ, Voltaire lui offrit un rouleau de louis : « Prenez cela, lui dit-il, on ne sait pas ce qui peut arriver. » — « Je le remerciai, dit Collini ; il m'em-

1. Elisabeth Mignot avait épousé en 1738 Nicolas-Joseph de Dompierre, seigneur de Fontaine-Hornoy, président trésorier de France, au bureau des Finances d'Amiens. Ils eurent un fils qui prit le nom de Dompierre d'Hornoy.

brassa et je quittai, les larmes aux yeux, la maison des Délices. »

C'est un an à peine après l'installation de Voltaire dans la république de Genève que madame de Fontaine arriva aux Délices. Elle céda enfin aux sollicitations de son oncle, qui l'aimait beaucoup et qui, depuis longtemps, l'engageait à le venir voir dans sa nouvelle retraite. Madame de Fontaine était alors une femme de quarante et un ans. Mariée très jeune à un magistrat, leur union n'avait pas été heureuse, et son mari venait de mourir tout récemment.

« Elle était grande, dit Florian, bien faite, bonne, assez bien de figure; elle portait dans ses yeux tout l'esprit qu'elle avait et personne n'en eut un plus juste et plus fin; elle était tendre, compatissante, toujours prête à tout sacrifier à la personne qu'elle aimait, mais quelquefois impérieuse et exigeante. »

Esprit indépendant et dépourvu de préjugés, elle avait adopté une très grande liberté d'allures. Elle peignait volontiers des sujets fort légers; Voltaire l'en plaisantait souvent et lui demandait de belles nudités pour ragaillardir sa vieillesse.

« Peignez-vous d'après le nu? avez-vous des mo-

dèles? Quand vous voudrez peindre un vieux malade emmitoufflé, avec une plume dans une main, et de la rhubarbe dans l'autre, entre un médecin et un secrétaire, avec des livres et une seringue, donnez-moi la préférence. »

La santé délicate de madame de Fontaine exigeait des soins continuels, et, bien avant son arrivée, Voltaire n'avait pas manqué de consulter pour elle l'oracle Tronchin.

« J'envoie, ma chère nièce, la consultation de votre procès avec la nature au grand juge Tronchin. Vous me paraissez à peu près dans le même cas que moi : faiblesse et sécheresse, voilà nos deux principes. Cependant, malgré ces deux ennemis, je n'ai pas laissé de passer soixante ans, et M. Ledosseur vient de mourir d'une maladie toute contraire. Mesdemoiselles Bessière avaient une vieille tante qui n'allait jamais à la garde-robe ; elle faisait seulement tous les quinze jours une petite crotte de chat que sa femme de chambre recevait dans sa main et qu'elle portait dans la cheminée. Elle mangeait dans une semaine deux ou trois biscuits et vivait à peu près comme un perroquet ; elle était sèche comme le bois d'un vieux violon et vécut dans cet état près de quatre-vingts ans, sans presque souffrir..... Le père putatif du maréchal de Richelieu, qui était le plus sec et le plus constipé des

ducs et pairs, s'avisa de prendre du lait à la casse ; cela avait l'air du bouillon de Proserpine, il s'en trouva très bien. Il mangeait du rôti à dîner, il prenait son lait à la casse à souper, et vécut ainsi jusqu'à quatre-vingt-quatre ans..... »

Madame de Fontaine n'était pas arrivée seule aux Délices. Le marquis de Florian, oncle du célèbre fabuliste, l'accompagnait. Depuis plusieurs années, l'affection la plus tendre les unissait, affection qui ne se démentit jamais. Florian était fait pour les femmes : « Né avec la plus grande complaisance, la plus grande discrétion, une persévérance infatigable et l'art heureux de savoir vivre pour les autres, il était très aimable aux yeux de celle qu'il attaquait. Il obtint par ses maîtresses et par le cardinal de Bernis, dont il était un peu parent, une compagnie de cavalerie, et il servit longtemps avec distinction ¹. »

Voltaire, parfaitement au courant des liens qui unissaient Florian et sa nièce, n'était pas homme à s'en scandaliser. Il accueillit donc les deux voyageurs à bras ouverts et leur témoigna tout le contentement qu'il éprouvait d'avoir enfin sa famille au complet.

1. *Mémoires d'un jeune Espagnol.*

Les soins intelligents du docteur Tronchin rétablirent promptement la santé de madame de Fontaine. Mais la vie aux Délices n'était pas faite pour une convalescente ; madame Denis, fine gourmande, avait fait d'un bon cuisinier son affaire capitale. A chaque instant, Voltaire parle des regrettables indigestions qu'elle se donne ; les truites du lac en particulier avaient le don de lui faire perdre toute modération dans le manger. Madame de Fontaine, à peine rétablie, se mit à l'unisson de sa sœur, et Voltaire appelle sans cesse à leur aide le docteur Tronchin.

« Les dévotes sont toujours après leur directeur, les gourmandes crient après un médecin quand elles ont mangé trop de jambon. Mon cher Esculape, vous êtes habitué aux faiblesses humaines, pardonnez à quatre ou cinq femmes compatissantes qui voulurent hier vous faire courir à heure indue pour une petite indigestion. Vous savez que ces bagatelles n'ont pas de suite dans les bons tempéraments. Les deux nièces et l'oncle sont sous votre domination. »

Le tempérament robuste de madame Denis supportait encore assez facilement ces excès de table réitérés ; mais sa sœur faillit en mourir. Tronchin

lui sauva la vie ; il profita de l'occasion pour rendre le même service à Voltaire gravement atteint. « Madame de Fontaine est à l'extrémité, écrit M. de Lubièrè, et M. Voltaire dans les alarmes de voir la mort venir l'inquiéter dans sa retraite ; sa philosophie ne tient pas contre cela. » Ce qui n'empêchait pas le philosophe d'en plaisanter dès qu'il fut mieux. « Nous avons été sur le point, mon cher Philosophe universel, écrit-il à d'Alembert, de savoir, madame de Fontaine et moi, ce que devient l'âme quand son confrère est passé. Nous espérons rester encore quelque temps dans notre ignorance. »

L'été et l'automne s'écoulèrent paisiblement aux Délices. La foule de malades attirés à Genève par la réputation de Tronchin, fournissait de nombreuses et aimables recrues. En y ajoutant ceux qui venaient dans le but unique de rendre hommage à l'illustre philosophe, il en résultait un pèlerinage incessant qui souvent le fatiguait.

« Mes souffrances, écrit-il à d'Argental, prennent au moins la moitié de la journée ; le reste du jour est nécessairement donné aux processions de curieux, qui viennent de Lyon, de Genève, de Savoie, de Suisse, et même de Paris. Il vient presque

1. A d'Alembert, 9 octobre.

tous les jours sept ou huit personnes dîner chez moi. »

Cependant les visiteurs n'étaient pas toujours des curieux ou des indifférents ; il y avait parfois d'agréables compensations. La marquise de Muy, protégée du duc de Choiseul, fut une des premières visites que reçut Voltaire. Elle venait consulter Tronchin et arriva chaudement recommandée au résident de France à Genève ¹.

On sait quel prix attachait Voltaire à être bien en Cour et à plaire au duc de Choiseul ; il ne manqua pas cette occasion, et accueillit la marquise avec ce joli quatrain, le jour où elle vint pour la première fois aux Délices :

On dit que les dieux autrefois
 Dans de simples hameaux se plaisaient à paraître ;
 On put souvent les méconnaître,
 On ne peut se méprendre aux charmes que je vois.

Au bout de peu de temps, madame de Muy fit

1. Montpérroux écrivait plus tard au duc de Choiseul : « Monseigneur, madame la comtesse de Muy peut compter sur tous les égards dont je puis être capable ; je vois trop l'intérêt que vous y prenez pour ne pas redoubler les attentions que je lui ai marquées pendant son premier séjour. Je lui fis très exactement ma cour et lui envoyai tout ce que je pensai pouvoir lui être commode. »

honneur à son médecin, et Voltaire écrivait : « Elle est arrivée mourante à Genève; maintenant, elle a des joues et vient chez moi coiffée en pyramide! »

Tronchin trace une délicate esquisse de la nature et du caractère de la jeune femme¹, dans une lettre à son amie, la marquise de Jaucourt :

« Je vous renverrai bientôt madame de Muy, sa santé parait s'être fortifiée; si ses alentours étaient aussi tranquilles que les miens, j'espérerais sa parfaite guérison; mais une petite âme extrêmement sensible enclâssée dans un petit corps naturellement débile et singulièrement affaibli par les remèdes, s'ébranle au plus petit bruit, et s'abat à la plus légère secousse. Il faudrait, madame, bien de la culture, pour que sa santé s'élevât au point de lui

1. C'est à elle que se rapporte ce passage d'une lettre de Voltaire à Frédéric de Prusse.

« 6 novembre 1756.

» Je vous ai trahi; voici le fait; vous m'avez écrit une lettre moitié dans le goût de Marc-Aurèle, moitié dans le goût de Juvénal. Je la montrai d'abord à une petite Française minaudière de la cour de France, qui est venue comme les autres à Genève pour se faire guérir par le grand Tronchin. Cette minaudière est, comme je crois l'avoir dit à Votre Majesté, la bonne amie d'un certain duc, d'un certain ministre, elle a beaucoup d'esprit et son ami aussi. » Ce passage s'applique à madame de Muy et non à la princesse de Robecq, comme le dit la note de la *Correspondance de Voltaire*, édition Garnier. Tome VIII, page 213.

donner abri contre les vents et les orages, auxquels les plus petites âmes sont toujours les plus exposées. Ce n'est pas à la cour, ni aux environs de la cour, que se fait ce genre d'agriculture; le calme et la réflexion dont il a besoin en est banni. On ne court point la bague pendant l'ouragan, et on n'est pas heureux dans l'orage. Le moins malheureux a recours au plaisir, comme celui qui souffre use du narcotique; il endort son cœur malade, mais il ne le guérit pas; de même aussi, l'habitude du remède le rend enfin plus qu'inutile; en vain l'on augmente la dose; le mal, plus fort qu'elle, réveille la douleur; on souffre, on se plaint, quelquefois on se désespère, toujours on meurt ».

Un peu plus tard arrivent M. et madame de Montferrat, neveu et nièce du cardinal de Tencin; ils viennent faire inoculer leur fils unique. Malgré l'affront qu'il avait reçu à Lyon du cardinal, Voltaire accueillit à merveille ses parents, et les engagea fréquemment à dîner ou souper aux Délices. On sait qu'on rimait souvent dans la demeure du poète. Un soir, pendant le souper, le pasteur Vernes improvisa, en quelques minutes, le quatrain suivant, en l'honneur de madame de Montferrat, qui était fort jolie :

En écoutant parler Voltaire.
En regardant la Montferrat,

Quel est celui qui ne jurât
Être au Parnasse ou à Cythère.

Quelques jours après, Voltaire, jaloux peut-être du quatrain, s'amusa à placer la marquise à table entre le pasteur Verneq et le jésuite Fessi, et, au dessert, il lui adressa les vers suivants :

Les malins qu'Ignace engendra,
Les raisonneurs de jansénistes
Se disputent à qui l'aura.
Les Grâces dont elle est l'ouvrage
Ont dit : « Elle est notre partage,
C'est à nous qu'elle restera. »

La marquise envoya ce sixain à son oncle, qui fit remercier Voltaire par Robert Tronchin, le banquier de Lyon : « Le cardinal de Tencin est bien content des vers galants que vous avez faits pour madame de Montferrat, et est très sensible à toutes les politesses dont vous l'avez comblée. »

Cependant le caractère de madame de Montferrat ne plaisait guère à Voltaire : « C'est, dit-il, un joli salmigondis de dévotion et de coquetterie. »

Parmi les *dévotés*¹ du docteur Tronchin, il faut citer encore madame d'Albertas, femme du prési-

1. On appelait ainsi les nombreuses clientes du docteur.

dent de la Grand'Chambre d'Aix en Provence, qui passa plusieurs saisons à Genève.

Nous avons trouvé dans les papiers de Lubièrè¹ un fort joli portrait de madame d'Albertas. Il est écrit dans le goût du temps et peut paraître un peu vieilli ; mais cette couleur particulière a son charme et nous donne la note juste de l'esprit qui régnait dans la société que nous décrivons.

PORTRAIT DE MADAME D'ALBERTAS SOUS LE NOM
DE THÉMIRE.

« Peindre Thémire est un ouvrage difficile. Le premier coup d'œil peut ne lui être pas favorable, des traits assez réguliers, sur un teint brun et animé, offrent d'abord quelque chose de dur. Mais laissez-la parler, vous serez alors fâché d'avoir porté un jugement trop précipité. Le contour de son visage est agréable, son front est élevé, ses yeux sont bleus et, sans avoir la prétention d'être parfaitement beaux, ils sont vifs ou tendres et peignent tout ce qu'ils veulent rendre ; elle a le nez aquilin, il siérait mieux à un plus grand visage, mais il ne dépare pas le sien. Son sourire est gracieux. Sa taille est petite ; légère, adroite, l'aisance de ses mouvements rend assez la facilité de son caractère.

1. Collection Von Berchem Saladin.

» Sa franchise n'est point dure, on le doit à l'aménité qui fait le fond de son caractère... Je la crois incapable de prendre un parti décidé ou du moins de le soutenir...

» S'agit-il de l'intérêt des autres, on la trouvera plus décidée; elle sait un peu de tout; son esprit est plus orné que ne l'est celui des femmes ordinaires, mais il l'est sans ordre. Elle a un tact prompt et sûr. Elle s'occupe sans but, et passe précipitamment d'un objet à un autre; elle s'accommode de tout et n'est satisfaite de rien...

» Sûre dans le commerce, elle est supérieure à ce qui brouille ordinairement les femmes dont elle a cependant très bonne opinion.

» Je n'oserais dire que Thémire est coquette, elle n'en a pas l'intention, au moins elle le nie; il ne lui reste donc que l'agrément de ce défaut. Il consiste chez elle dans une excessive envie de plaire souvent satisfaite et qui, si elle ne l'est pas, ne l'humilie, ni ne la fâche. Ses maux la rendent souvent rêveuse et lui donnent de l'humeur. On plaint Thémire, on voudrait qu'elle fût telle qu'elle pourrait être : c'est assez dire qu'on ne pourrait la voir sans s'intéresser à elle, sans l'aimer..... »

Malgré les circonlocutions polies de Lubière, il est aisé de conclure que madame d'Albertas était laide et coquette. Madame de Constant nous le dit crûment. Elle la désigne sous le nom de la Basoche,

en raison des fonctions de son mari. Nous la retrouverons à plusieurs reprises dans le cours de ce récit.

Entraînée par l'exemple général, madame d'Épinay venait de quitter Paris, pour demander, comme tant d'autres, des conseils au docteur à la mode. Déjà connue à Genève par les bienfaits dont elle avait comblé Rousseau, la jeune femme arrivait munie des meilleures recommandations. Grimm et d'Alémbert avaient écrit d'avance à Voltaire pour lui annoncer son arrivée.

Le philosophe fut enchanté de cette nouvelle recrue. « Esculape Tronchin, écrit-il, nous attire ici toutes les jolies femmes de Paris; elles s'en retournent guéries et embellies. Il est allé au-devant de madame d'Épinay qui s'est trouvée mal sur le chemin de Lyon à Genève; il lui rendra la santé comme aux autres. »

Quand Voltaire la connut, il la préféra de beaucoup à madame de Monferrat. « J'ai actuellement chez moi madame d'Épinay; il n'y a pas là de salmigondis, cela est philosophe, bien net, bien dé-cidé, bien ferme ¹. »

Elle réussit à merveille à Genève, où elle vivait

1. Lettre à d'Argental, 1757.

fort retirée et fort modeste, ne sortant que pour aller chez Voltaire ; mais elle attirait chez elle l'élite de la société au détriment de madame de Muy, qui, malgré son grand train, voyait très peu de monde. Il s'était établi une rivalité marquée entre ces dames ; ce qui ne les empêchait pas de se retrouver aux Délices et d'être dans les meilleurs termes, au moins en apparence.

Lubière, grand admirateur de madame d'Épinay, se charge de nous tenir au courant de ces petites jalousies féminines :

« Il y a conflit ici entre les dames de Paris ; madame de Muy de son côté est réduite à son petit cheval et à ses écuries, et n'a d'autres ressources que de parcourir nos promenades en voiture. Madame d'Épinay a les beaux esprits, les désœuvrés et la bonne compagnie, qui se rassemblent chez elle¹. »

« Pour moi, je suis très occupé des dames de Paris ; madame d'Épinay me tyrannise fort, à ce que l'on dit, tout en me laissant ma liberté. ² »

Il paraît, d'après les lettres de Lubière, qu'on le

1. De Lubière, 22 mai 1758.

2. 2 novembre 1758.

plaisantait souvent sur le compte de madame d'Épinay. Loin de se plaindre de cette taquinerie, il en était enchanté et voulut, selon son habitude, écrire le portrait de celle qui lui plaisait si fort.

PORTRAIT DE MADAME D'ÉPINAY.

« *Souveraine*, ce surnom a été donné à mon modèle dans sa société, plus par le désir que l'on a de dépendre d'elle, que par aucun trait de son caractère relatif au despotisme. *Souveraine* a beaucoup de physionomie, c'est son genre de beauté ; ses traits, quoique marqués, ont je ne sais quoi de fin, de délicat, de noble, sans avoir rien de régulier. Peut-être ne louera-t-on ni son nez, ni sa bouche, et cependant, conformés autrement, ils seraient moins propres à lui donner cet air spirituel, ce ton de douceur, de vivacité, qui plairont toujours. Ses yeux sont si beaux, si tendres, ils peignent si bien son âme que l'on ne voit autre chose sur sa physionomie. Son sourire, sans être joli, est agréable, et son teint d'une blancheur parfaite. Elle est petite ; mais elle a si peu d'embonpoint, qu'elle serait mal si elle était plus grande ; vive, légère, bien prise dans cette petite taille, tous ses mouvements sont souples, liants, aisés ; une certaine activité répand sur ce corps délicat une vivacité qui anime avec grâce tout ce qu'elle fait.

» *Souveraine* parle souvent de son âge : elle dit

avoir trente ans, et il faut qu'elle le dise pour qu'on le croie.

» Le naturel l'emporte chez elle sur ce qu'elle a acquis. Son imagination ne l'emporte pas, l'esprit juste qui saisit les rapports, l'esprit de réflexion, l'esprit d'ordre y décide. J'oserais dire que l'esprit philosophique est l'esprit de *Souveraine*.

» Elle ne se distinguera pas par des épigrammes, ni par les feux séduisants d'une conversation brillante; peut-être que, dans le commerce du monde, on ne dira pas d'elle qu'elle a beaucoup d'esprit. Soit habitude d'une vie retirée, soit timidité, on remarque une sorte de gêne sur sa physionomie, lorsqu'elle se trouve dans le grand monde. Cet embarras lui fait dire alors des choses assez communes et souvent garder le silence.

» Elle se réserve pour sa société, c'est là qu'elle montre ce qu'elle a d'esprit; alors sa conversation est agréable, vive, enjouée, et toujours juste, ses expressions sont heureuses et claires. Elle n'écrit pas moins bien, peut-être mieux qu'elle ne parle. Son style est varié, agréable, élégant. Voilà déjà bien des traits. Cependant je n'ai pas encore touché le plus frappant. C'est l'âme de *Souveraine* qui la distingue, âme tendre et vertueuse! Ame délicate à l'excès, vive dans ses goûts, ses affections, ses passions! Ame généreuse qui sait aimer! Ame heureuse! si jamais elle n'a été la victime de son sentiment. Elle connaît les femmes, elle leur rend une sorte de justice; mais elle n'a pas trouvé de sûreté

dans leur commerce ; elle s'est réduite à n'avoir que des hommes pour amis, vis-à-vis desquels elle a la franchise d'un honnête homme. Il est même une indépendance, une heureuse liberté dont *Souveraine* a su connaître les charmes, sans blesser les bien-séances, elle a secoué les préjugés pour mettre à leur place des principes. *Souveraine* a été exposée à l'envie et à la médisance, le public a voulu parler, et *Souveraine*, contente de ce qu'il parlait en l'air, s'est bornée à la justice que pouvait lui rendre un cercle d'amis dont l'approbation peut seule la flatter. On dit qu'elle a de l'amour-propre, qu'elle se loue trop elle-même, cela peut être vrai ; mais pourquoi n'ajouterait-on pas qu'elle parle de ses défauts avec la même franchise ?

» J'en ai dit beaucoup, et peut-être n'en ai-je pas dit assez, je n'ai rien dit de trop, je n'ai rien dit que de vrai¹. »

En 1759, vers la fin du mois de mai, Grimm arriva rejoindre madame d'Épinay. Voltaire le connaissait déjà et appréciait beaucoup son esprit fin, juste et mordant. Il s'empressa de l'attirer aux Délices, et se plaisait à lui lire ses œuvres nou-

1. Pour nous, qui en savons beaucoup plus long que M. de Lubièrre sur la vie de madame d'Épinay, ce portrait devrait accuser quelques traits plus sévères ; mais il est d'une ressemblance frappante dans ceux qu'il peint.

velles, ainsi qu'à son amie, pour laquelle il s'était pris d'une véritable affection.

Le comte d'Albaret, gentilhomme piémontais, secrétaire de l'ambassade de Turin à Paris, arriva à Genève comme tant d'autres pour recourir aux lumières « d'Esculape Tronchin ». Il se lia intimement avec son docteur, qu'il vint retrouver à plusieurs reprises et avec lequel il demeura en correspondance suivie. M. d'Albaret était grand amateur de musique et donnait à Paris des concerts demeurés célèbres. Il fut reçu aux Délices dans l'intimité de Voltaire; il jouait fort bien la comédie, et son aimable caractère le faisait apprécier dans la société. Il improvisait en vers avec une grande facilité, mais on lui reprochait un penchant marqué pour les mystifications qui étaient alors fort à la mode¹. Voltaire lui écrivait après son premier séjour : « L'oncle et la nièce, monsieur, devraient avoir répondu plus tôt à la lettre dont vous les avez honorés ; mais l'oncle était malade et la nièce apprenait son rôle. Vous êtes parti dans le temps où nous avons le plus besoin de vous... Hors moi,

1. On prétend que Sauvigny l'a pris pour type du héros de sa comédie *le Persifteur*, à propos d'une mystification que Tronchin lui aurait fait subir en punition de son esprit moqueur!

tous les acteurs se portent bien, tous vous regrettent, tous disent que, sans vous, on n'aura qu'une troupe médiocre; mais on vous regrette encore davantage dans la société : vous en faisiez l'agrément. »

Nous devons enfin une mention particulière au duc de Villars, qui fut un des familiers des Délices. Honoré Armand, duc de Villars¹, fils du célèbre maréchal, était né en 1702. Élevé à la pairie, dès l'âge de six ans, il succéda à son père²

1. Le duc de Villars, quoique fort aimé dans son gouvernement à cause de sa douceur et de sa bienfaisance, se faisait peu estimer et respecter par ses mauvaises mœurs et la société peu choisie qu'il recevait. Dans un grand dîner au palais du gouverneur, se trouvait un abbé d'une laideur remarquable. Le duc après l'avoir regardé assez longtemps lui dit d'un ton railleur : « Parbleu ! l'abbé, vous ressemblez comme deux gouttes d'eau à un portrait que j'ai dans mon antichambre. — Monseigneur, répondit l'abbé, vous n'êtes pas heureux en ressemblance ; car je ne ressemble pas plus à ce portrait que vous ne ressemblez à monsieur votre père.

2. Une des premières maisons ouvertes à Voltaire dans sa jeunesse avait été celle du maréchal et de la maréchale de Villars. Leur salon, un des mieux composés de l'époque, réunissait l'aristocratie de l'intelligence avec celle du nom ; le jeune poète devint éperdument épris de la duchesse de Villars, belle-fille de la maréchale, et femme du duc Armand dont nous nous occupons. — Douée d'une beauté parfaite et d'une sagesse, paraît-il, égale à sa beauté, elle est souvent citée dans les mémoires du temps. L'amour de Voltaire pour elle fut si violent, qu'il lui fit délaissier pour un temps ses travaux littéraires et presque oublier son ambition. Plus tard, il ne parlait jamais d'elle sans admiration, et, chose plus rare, sans attendrissement.

dans la plupart de ses dignités, entre autres à l'Académie et au gouvernement de Provence. Il résidait une partie de l'année à Aix, où il menait un train de prince, il y recevait toute la bonne compagnie de la ville, et les étrangers de passage. Bals, grands jeux, soupers exquis, courtoise hospitalité, tout était réuni chez le gouverneur pour rendre sa maison agréable. Mais le caractère privé du duc, son esprit blasé, ennuyé de tout, n'en faisaient point un homme aimable. Usé avant l'âge par l'abus des plaisirs, il venait chercher, sous la direction de Tronchin, à rétablir sa santé épuisée.

Le duc arriva pour la première fois en 1756, affligé d'un rhumatisme que « le soleil de Marseille et d'Aix n'avait pu fondre », auquel il faut ajouter un estomac complètement délabré. Voltaire écrivait à Thiériot : « Nous l'avons crevé de truites et de gélinottes, il s'en est retourné dans sa province avec la santé d'un athlète. » Cette première cure inspira tant de confiance au duc, et le séjour de Genève lui plut si fort, qu'il y revint à sept reprises différentes.

On peut se figurer aisément ce que devait être la vie des Délices avec les éléments variés et charmants que fournissait la société genevoise et tous les hôtes de distinction qu'y attiraient sans cesse Voltaire et Tronchin.

VI

1757-1758

Arrivée de d'Alembert à Genève. — Ses relations avec les Genevois. — Dîner avec le président de Brosses. — Conversation de d'Alembert avec les docteurs et les magistrats. — Son retour à Paris. — Il écrit dans l'*Encyclopédie* l'article *Genève*. — Vive émotion causée à Genève par cet article. — Voltaire part pour Lausanne. — Correspondance avec Tronchin pour obtenir une rétractation de d'Alembert. — Suppression de l'*Encyclopédie*.

Dans le courant de l'année 1756, d'Alembert s'était annoncé aux Délices.

« Puisque la montagne ne veut pas venir à Mahomet, écrivait-il à Voltaire, il faudra que Mahomet aille trouver la montagne. Oui, j'aurai, dans quinze jours, le plaisir de vous embrasser et de vous renouveler l'assurance de tous les senti-

ments d'admiration que vous m'inspirez. Je compte être à Genève au plus tard le 10 du mois prochain, et y passer le reste du mois. Je vous y porterai les vœux de tous vos compatriotes, et leur regret de vous voir éloigné d'eux ¹. »

Cette visite de d'Alembert était attendue avec impatience par bon nombre de Genevois qui le connaissaient déjà de réputation. Le professeur Necker ², pendant le séjour qu'il fit à Paris, parle souvent de lui dans sa correspondance avec Lesage ³:

« M. d'Alembert, dit-il, est un homme d'un commerce charmant. Je le vois tous les jours et à toutes les heures. Nous vivons ensemble depuis sept heures du soir à neuf heures et demie. C'est un homme qui a des idées vives, justes, aisées; il n'y a dans son esprit que des notions claires, qu'il rendrait toujours clairement si sa grande vivacité ne lui nuisait quelquefois; cependant, comme il est

1. Lyon, 28 juillet.

2. Necker de Germigny (Louis), frère aîné de Jacques Necker, le célèbre ministre. Mathématicien distingué, il dut quitter Genève en 1761, à la suite d'une aventure fort romanesque.

3. Inédite. Manuscrits de la Bibliothèque de Genève: papiers Lesage. — Lesage (Georges-Louis) (1724-1808) physicien, membre correspondant de l'Académie de Paris.

extrêmement obligeant et communicatif, j'en reviens toujours avec l'esprit enrichi de quelque nouvelle connaissance. »

Dans une autre lettre, il indique un trait de caractère assez frappant :

« J'ai remis à M. d'Alembert la lettre que vous lui avez écrite ; il m'a paru qu'il y trouvait de bonnes réflexions ; mais, comme il a très peu le tact fin pour sentir le plus ou moins de probabilité d'une conjecture, il suffit qu'une chose ne soit pas capable de démonstration pour qu'il s'en soucie très peu ; tout parti lui devient alors indifférent.

» Ce que vous ne savez pas, c'est que M. d'Alembert viendra faire un petit tour à Genève, au commencement d'août ; nous l'y posséderons trois semaines au moins ; qu'il viendra loger chez moi, à ce que j'espère, et que vous pourrez le voir et causer avec lui de géométrie à votre aise.

» Je suis sûr que vous vous faites un grand plaisir de faire connaissance avec lui. Pour moi, je suis tous les jours plus content de lui ; son caractère est aussi doux et agréable qu'il est possible. »

D'Alembert fut accueilli à Genève avec le plus grand empressement.

« Nous avons le plaisir d'avoir ici M. d'Alembert,

écrit Lubière, qui se contente du peu de science qu'il y trouve et qui paraît surtout content d'y trouver un beau pays et de bonnes gens. Pour moi, je le suis le plus régulièrement que je peux, et je me trouve bien loin de lui, bien que je tâche de m'en approcher le plus possible. Il faut le voir aux prises avec Voltaire, avec qui il est très agréablement. C'est la curiosité de Genève, et c'est aujourd'hui la mode que de venir ici¹. »

Voltaire mit son hôte en relation avec tous les savants et tous les hommes distingués de Genève et des environs. Il lui donna, entre autres, un dîner où assistaient l'aimable président de Brosses, Tronchin, Jalabert, Huber, etc. Le repas fut charmant, et, au dessert, on demanda à chaque convive de faire à son tour un conte de voleurs. La proposition fut acceptée ; Huber fit le sien, qu'on trouva fort gai ; d'Alembert en fit un autre, qui ne l'était pas moins. Le tour de Voltaire arriva :

« Messieurs, leur dit-il, il y avait une fois un fermier général... Ma foi, j'ai oublié le reste. »

La réputation de d'Alembert comme géomètre et mathématicien était universelle et donnait une grande autorité à ses écrits. Membre, et membre

1. Genève, 16 août 1756. Inédite.

influent, de l'Académie, principal rédacteur de l'*Encyclopédie*, nul mieux que lui ne pouvait seconder Voltaire dans ses projets. L'*Encyclopédie* était considérée à bon droit par le philosophe comme le levier le plus puissant qui pût servir à renverser les préjugés qu'il voulait détruire dans les masses, le succès de cet ouvrage dépassait toutes prévisions. On s'explique facilement l'immense sensation que cette entreprise gigantesque dut produire dans le monde intellectuel ; mais ce qui surprend davantage, c'est l'engouement qu'elle excita, à Genève, dans une classe peu familiarisée jusqu'alors avec les choses de l'esprit, surtout avec les questions scientifiques, philosophiques, métaphysiques ; il est juste d'ajouter que les ouvriers trouvaient aussi sur les questions professionnelles, qui les touchaient de près, des renseignements de nature à les intéresser. Les maîtres horlogers, les artisans même, qu'une demi-éducation empêchait de contrôler certaines affirmations inexactes ou superficielles, s'enthousiasmaient du livre et passaient leur temps à l'étudier. Nous devons ajouter que le terrain était bien préparé pour ces idées nouvelles.

L'Église de Genève, après une lutte prolongée entre l'étroitesse rigoureuse des principes de Calvin et la foi large et éclairée que prêchait Alphonse Tur-

retin, avait pris résolument parti pour cette dernière. Son clergé jouissait dans le monde entier d'une réputation de tolérance, de savoir, de mœurs irréprochables. Pendant près de trente ans, de 1725 à 1755, il soutint ce rôle libéral.

« Nul pasteur, dit Sayous¹, qu'il fût théologien ou philosophe, ne se défiait de la portée de ses idées ni des impressions du public; tous se livraient sans scrupule à leur admiration pour les grands talents qui se produisaient alors en France. Un brusque réveil allait les tirer de ce songe innocent et heureux. »

Voltaire, fort au courant de cet état des esprits, s'aperçut bien vite du parti qu'il pouvait tirer de la présence de son collègue aux Délices. Il ne pardonnait pas l'opposition qu'il avait rencontrée dans le Consistoire dès le début de son séjour, et il ne négligea rien pour préparer une adroite vengeance. D'Alembert, connu d'avance de tous les savants genevois, en reçut, comme nous l'avons dit, le plus gracieux accueil; son titre de directeur de l'*Encyclopédie* ajoutait encore à son prestige, ses tendances anticatholiques flattaient le clergé protestant; les pasteurs Vernes, Lullin de la Rive, Vernet,

1. *La Littérature française à l'Étranger.*

d'autres encore s'empressèrent de le visiter. Il s'entretint longtemps avec eux et les amena habilement sur le terrain qu'il lui importait de connaître. Nous n'affirmerons pas que, dans ces conversations, quelques théologiens, Vernes entre autres et le professeur Vernet, ne se rapprochèrent pas souvent des opinions de leur interlocuteur. L'entraînement général vers les idées philosophiques avait suggéré à des esprits irréfléchis la pensée que, pour arrêter le mouvement, il fallait y prendre part et, pour défendre la religion, pactiser avec la philosophie.

Les relations de d'Alembert ne se bornèrent pas au clergé protestant. Il vit aussi chez Voltaire les principaux magistrats de la République, et, annonçant l'intention de rédiger l'article *Genève* pour l'*Encyclopédie*, il leur témoigna le désir de connaître leurs institutions d'une façon détaillée; on s'empressa de lui remettre un mémoire à ce sujet.

Il repartit pour Paris, enchanté de son séjour et laissant les meilleurs souvenirs; ces heureuses impressions ne devaient pas durer. Le 10 octobre 1757, c'est-à-dire plus d'un an après le départ de d'Alembert, paraissait le tome VII de l'*Encyclopédie*, contenant l'article *Genève*. Son début réalisait toutes les espérances qu'avaient fait naître les relations de l'auteur avec les Genevois; mais, au milieu

de louanges qu'il donnait sans réserves à beaucoup d'institutions de la République, le philosophe, fort peut-être de ses souvenirs, s'avisa tout à coup de féliciter les pasteurs de n'avoir, pour la majeure partie d'entre eux, d'autre religion qu'un *socianisme* parfait.

Et il ajoutait :

« On se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre : car la religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez tout ce qui n'est pas peuple ; le respect pour Jésus-Christ et pour les *Écritures* est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève. »

Ces perfides éloges éclatèrent comme un coup de foudre au milieu de la Rome protestante, et causèrent à tous ceux qui, par leurs relations avec d'Alembert pouvaient y avoir donné lieu, une émotion facile à comprendre. Une lettre de Lesage montre à quel point chacun craignait d'être compromis par des révélations qui, au fond, avaient bien quelque raison d'être.

« L'article *Genève*, écrit-il à d'Alembert, mérite

de vous attirer tous les remerciements de tous les ordres de notre petit État, à l'exception du clergé, dont vous rendez, dit-on, la foi un peu suspecte. M. de Voltaire ou d'autres personnes peuvent vous avoir entretenu de ces matières, mais je ne me rappelle pas qu'il en ait été question entre nous. Si, cependant, votre mémoire, meilleure que la mienne, vous fournissait quelque imprudence de ma part sur cet article, je vous prie de vous ressouvenir aussi que je suis un pauvre diable de laïque qui, n'ayant pas été à portée d'étudier à fond ni les dogmes ni les opinions secrètes de ceux qui les prêchent, ne peut en avoir parlé que sur quelque ouï-dire, de sorte que mon autorité serait jugée d'un poids infiniment petit pour la justification de votre assertion et que, cependant, la citer en premier serait causer bien des chagrins à un honnête homme auquel on a confié jusqu'à présent une partie de l'instruction de la jeunesse ¹. »

Dès que Voltaire eut connaissance de l'article, il en fut enchanté et s'empessa d'écrire à l'auteur.

« Vous savez, mon cher philosophe, tous les murmures de la synagogue. M. de Lubièrre a dû vous en parler. Ces drôles osent se plaindre de l'éloge que vous daignez leur donner de croire en Dieu, et d'avoir plus de raison que de foi... Mais vous, à qui

1. Inédite. Bibliothèque publique de Genève.

quelques-uns se sont ouverts, vous qui êtes instruit de leur foi par leur bouche, ne vous rétractez pas : il y va de votre salut, votre conscience y est engagée... Vous n'avez pas besoin de mes saintes exhortations pour soutenir la gale que vous avez donnée au troupeau de Genève... ».

Mais, avec sa prudence habituelle, Voltaire voyant croître l'agitation produite par l'apparition de l'article, se hâta de partir pour Lausanne, afin d'éviter les questions et les réponses embarrassantes. Il était temps, car les pasteurs et les membres du Consistoire, compromis par l'article de l'*Encyclopédie*, demandèrent qu'on nommât une commission pour aviser à ce qu'il y avait à faire dans un cas aussi fâcheux. Le professeur Vernet fut élu président de cette commission et le docteur Tronchin secrétaire.

Dès que Voltaire connaît cette mesure, il prend ses sûretés en écrivant au pasteur Vernes qu'il n'a pas lu l'article et qu'il ignore absolument de quoi il s'agit. Mais bientôt, ne pouvant plus nier, il lui écrit gaiement :

« Allez, allez, vous n'êtes pas si fâché; soyez comme Dorine qui aimait Lycas, comme vous devez le savoir; Lycas s'en vanta, et Dorine, qui en fut bien aise, dit :

» Lycas est peu discret
D'avoir dit mon secret. »

» D'Alembert est Lycas, vous autres êtes Dorine, et moi je suis tout à vous très tendrement.

« Au reste, si quelque orthodoxe ou hétérodoxe m'accusait d'avoir la moindre part à l'article Genève, je vous supplie instamment de rendre gloire à la vérité. J'ai appris le dernier toute cette affaire, je ne veux que le repos et je le souhaite à tous mes confrères, moines, curés, ministres, séculiers, réguliers, trinitaires, unitaires, quakers, moraves, turcs, juifs, chinois, etc. »

En même temps, il demande à d'Alembert :

« Les prêtres de Genève doivent vous écrire ; je vous prie très instamment de leur mander, pour toute réponse, que vous avez reçu leur lettre, que vous leur rendrez service autant que vous le pourrez, et que vous me chargez de leur signifier vos intentions et de finir cette affaire. Je vous assure que mes amis et moi les mènerons beau train, *ils boiront le calice jusqu'à la lie.* »

Pour un homme qui ne souhaite que la paix pour tout le monde, la menace est un peu vive.

Tronchin avait été chargé par la commission d'user de tous les moyens pour obtenir de d'Alembert une rétractation. Le docteur savait mieux que personne quel était le principal instigateur de l'article *Genève* ; il essaya donc, au début, d'en faire envisager les conséquences au philosophe, mais sans grand espoir de réussite. Il lui écrivit une lettre pressante à Lausanne et en reçut cette réponse.

« Il n'y a plus guère d'autodafé, et il y a fort peu de fé! mon cher ami, vous ne serez point brûlé : nos amis Servet et Antoine ont été les derniers chez certains sauvages qui sont devenus depuis fort polis ; mais, si on vous prépare des fagots, avertissez-moi ; nous viendrons, ma nièce et moi, éteindre le feu avec nos seringues. Je conçois que le neveu du frère de madame de Tencin aurait pu se dispenser de faire la profession de foi des gens ; mais il me semble, autant qu'il m'en souvient, qu'il y a du Christ dans son affaire ; or, dès qu'il y a du Christ, il n'y a plus personne à faire ardre.

» Je n'ai point le livre, je l'ai prêté ; tout le monde se l'arrache. Je n'ai encore vu personne qui fût fâché ; on rit sous cape... et moi, je me tais. Dans le fond, de quoi vous plaignez-vous ? et que craignez-vous ? Les trois quarts de l'Angleterre, tous les États du roi de Prusse, la moitié de la Hollande pensent et parlent comme Genève ; voudriez-vous faire votre cour à des gomaristes, aux assassins des aïeux de

votre femme ¹, aux meurtriers de Barneveldt, aux lâches scélérats qui osent justifier l'abominable meurtre de Servet et d'Antoine? Que ceux qui pensent comme Socrate pensent comme Socrate, et qu'ils ne craignent point la ciguë. Vous n'êtes fait pour servir ni les sots ni les fanatiques.

» Laissez faire dans l'esprit humain la révolution qui se prépare; menez vos gens avec votre prudence ordinaire, gagnez du temps, du temps, du temps, et ensuite qu'on fasse..... rien! c'est l'avis d'un homme qui aime tendrement deux choses excellentes, la vérité et vous ². »

Tout en affectant de mépriser « les criaileries genevoises, » Voltaire, ne laissait pas de s'en préoccuper, car il écrivait presque chaque jour à Tronchin :

« Je ne crois point du tout, lui disait-il, que M. d'Alembert renonce à l'*Encyclopédie*; je serai encore plus surpris s'il se rétracte sur l'article *Genève*. Les rétractations étaient bonnes pour saint Augustin, mais non pas pour lui; je connais son caractère. Si

1. Madame Tronchin était une petite fille de Jean de Witt.

2. Inédite. Cette lettre et les suivantes, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Edmond Scherer, ne figurent dans aucune édition de la Correspondance de Voltaire.

on se plaint trop fort, il citera un certain catéchisme de votre professeur de théologie, où il est dit que la révélation a son utilité et où l'on ne trouve pas un mot de la sainte et adorable et indivisible Trinité, et, quand il soutiendra qu'il n'a point révélé un secret, qu'il a rendu un compte public d'une opinion publique, on sera un peu empêché '... »

Le certain catéchisme auquel Voltaire fait allusion était l'œuvre du professeur de théologie Ver-net ; il contenait, en effet, une phrase dans laquelle l'auteur arguait de *l'utilité de la révélation*. Tronchin en répondant à Voltaire crut pouvoir user également de ce dangereux argument, sans prévoir le parti que le philosophe allait en tirer : la réponse ne se fit pas attendre :

« Oui, sans doute, il faut une religion, mon cher ami, et même il la faudrait meilleure que la vôtre, moins souillée d'une scolastique impertinente qui est l'arsenal des fripons, et plus ornée d'augustes cérémonies qui imposent aux sots.

» Le Sultan va tous les vendredis à la Mosquée de Sainte-Sophie, entouré de soldats et d'Azamog-lans, mais jamais il n'y eut de sédition à Stamboul au sujet de la consubstantiabilité de Mahomet.

1. Inédite.

Depuis cinq mille ans que les Chinois existent en corps de peuple, la religion simple des lettrés n'a pas souffert la moindre altération, et leurs annales ne font mention d'aucune querelle. Il n'en est pas ainsi chez vous autres misérables, qui avez changé presque chaque année depuis dix-sept cent cinquante-sept ans, et qui êtes divisés en autant de sectes absurdes que la partie du Globe où vous rampez a de provinces.

» Les hommes, dites-vous, sont pour la plupart des coquins et des bêtes; vous ne voudriez pas les rencontrer dans un bois; et moi, je ne voudrais pas les rencontrer dans un temple après les assassinats de Jean Huss, de Dubourg, de Servet, d'Antoine et de Barneveldt, après leurs autodafés et leur Saint-Barthélemy.

» Ce sont pourtant ces disputes puériles qui ont fait couler des torrents de sang, et qui troublent encore la terre; c'est cet amas de dogmes absurdes, toujours expliqués et toujours contredits, qui est encore le fléau du genre humain; les scélérats de la populace et les princes disent qu'il n'y a point de religion, parce que leurs Bonzes prêchent une religion ridicule.

» Ils ne tireraient point cette conclusion funeste si les Bonzes se contentaient de crier qu'il y a un Dieu rémunérateur et vengeur. Quel est l'homme qui oserait s'élever contre un dogme si naturel, si saint, si utile? M. d'Alembert a le courage de vous dire que vous approchez de ce culte simple et divin,

et vous auriez la lâcheté de lui en savoir mauvais gré, messieurs, et cela de peur qu'il vienne quatre Anglais de moins par an monter de mauvais chevaux à votre académie!... et moi, je vous dis qu'il en viendra davantage, puisque tout le parlement d'Angleterre pense comme vous. Le duc de Savoie viendra-t-il vous assiéger parce que vous serez du sentiment d'Eusèbe et d'Origène? Craignez-vous votre peuple? La plus saine partie embrasse notre opinion. Oui, mon cher ami, il se fait une révolution dans les esprits, et, à Berne, à Lausanne, les plus éclairés disent ce que M. d'Alembert vous fait l'honneur de vous attribuer. Où est donc cette haine et ce mépris public dont vous parlez? Quelques bœufs de Hollande, quelques prédicants d'un peuple qui foule aux pieds le crucifix quand il va vendre du girofle au Japon, ne flétriront pas la réputation d'une ville de gens d'esprit et d'honnêtes gens. Il faut partir d'où l'on est et ne se point faire d'illusions. Tout le monde sait la manière dont vous pensez à Genève. Tous vos ministres, chez qui je n'ai jamais mangé et chez qui d'Alembert dînait tous les jours, se sont expliqués hautement avec lui. S'ils désavouent leur croyance, c'est alors qu'ils seront couverts du mépris public, et M. d'Alembert ne se taira pas dans Paris. S'il est vrai qu'on ait proposé de se plaindre au ministre de France, on a eu certainement l'idée la plus ridicule et la plus dangereuse qui pût tomber dans des têtes égarées.

» Je puis vous répondre qu'un homme comme

M. de Bernis, ne prendra pas leur parti, et, si les choses s'aggravaient, je crois savoir, de bon lieu, qu'on s'élèverait contre une certaine contrebande et un certain manège de contrefaçon, qui est bien d'une autre importance pour le gouvernement de France, que la profession de foi des hérétiques. Je vous parle à cœur ouvert parce que je connais votre probité : je vous ouvre mon cœur ; vos prêtres feront ce qu'ils voudront, mais il est de votre intérêt de conserver votre crédit sur eux, en les empêchant de faire des sottises. Gagnez du temps, je vous en conjure. *Le temps est le maître de tout* ¹. »

Voltaire se trompait fort en affirmant que M. de Bernis ne prendrait point parti contre d'Alembert : il le prit et très énergiquement, comme on le verra plus loin.

Tronchin avait écrit à l'auteur même de l'article pour lui demander de se rétracter. D'Alembert répondit une lettre peu concluante. Il chercha à se tirer d'affaire par une échappatoire et ne rétracta rien. Le docteur s'attendait à ce dénouement, et il écrivit à son ami le professeur Pictet, en ce moment à Lausanne ² :

1. Inédite.

2. Inédite. 24 janvier 1758.

« Sans doute que M. d'Alembert nous donne bien de la besogne ; il nous l'aurait épargnée s'il eût cru qu'on doit plus à l'humanité qu'à l'histoire. Son coéditeur, Diderot, qui est, de tous les hommes que je connais, le plus humain, ne s'y serait pas trompé ; personne ne sait mieux que lui que l'humanité pouvait subsister sans l'*Encyclopédie*, mais non pas sans vertus morales, et que la plus nécessaire de toutes est la bonhomie, dont la prudence est partie intégrante, car un imprudent n'est pas un bonhomme. Il n'y a eu qu'un cri contre l'article, avant l'impression de l'article ; donc M. d'Alembert ne peut pas dire qu'il n'en a pas prévu l'effet ; lui seul s'est obstiné contre tous, et de quelques raisons qu'on ait combattu son obstination, il n'a jamais voulu se rendre, l'article a été imprimé. De toutes les raisons qu'on lui a alléguées, le démenti public auquel il s'exposait n'était pas la plus forte : celle de l'hospitalité lésée, en supposant même qu'il dît vrai, avait bien plus de force, à moins qu'il ne fût vrai que la vérité de l'histoire dispense l'historien du devoir le plus essentiel à la sûreté du commerce et de la société ; mais ce devoir même, c'est la bonne foi, sans laquelle il ne peut y avoir de confiance, et qu'est-ce que la société sans la confiance ? J'espère, mon ami, que vous serez content du parti qu'on prendra, car on est forcé d'en prendre un. J'aurais bien voulu, en mon particulier, qu'on pût s'en dispenser, mais, *hic urget lupus, hinc canis* ; j'en suis mortifié pour M. d'Alembert, surtout dans

les circonstances présentes, qui sont telles que je ne serais pas surpris que les RR. PP. de Jésus présentent en main notre défense. Il est sûr qu'ils aiment mieux notre clergé que les encyclopédistes.

» Je vous embrasse, mon bon ami¹. »

Tronchin savait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'opinion de Diderot ; car il lui avait écrit, à lui aussi, pour le supplier d'obtenir de son collègue une rétractation et Diderot avait répondu dès le 30 décembre 1757².

« Je sens, monsieur, tout le prix de votre amitié ; je suis flatté de vos éloges, ce sont ceux d'un homme de premier mérite, et ce qui les rend encore plus doux, ce sont ceux d'un homme de bien ; mais je serais véritablement affligé de vos reproches si je les méritais. Je n'ai aucune part à l'article *Genève*, je n'y entre pour rien, ni comme auteur ni comme éditeur, l'expérience m'a appris à être circonspect, surtout lorsque les imputations sont générales ; n'y eût-il qu'un seul particulier offensé dans la multitude de ceux qui m'accusent, il a le droit de réclamer et celui d'obtenir une satisfaction ; je me soumettrais volontiers à celle que vos concitoyens exigeraient de moi si j'étais coupable, ou même si, ne l'étant pas, ils pouvaient s'en contenter. Nous

1. Inédite.

2. Inédite.

sommes, M. d'Alembert et moi, coéditeurs de l'*Encyclopédie*, nous avons, en cette qualité, quelque autorité sur les ouvrages des autres, aucune de réciproque sur les nôtres. Tout ce que nous nous permettons se réduit à de simples représentations; cela fait, l'article reste au gré de celui qui l'a composé, son nom mis à la fin lui assure les louanges qu'il a méritées, ou le blâme qu'il a bien voulu encourir. — L'article *Genève* est dans ce cas; puisque je ne suis point pour moitié dans ce que vous y trouvez de repréhensible et de faux, je ne puis être pour moitié dans ce que vous y trouvez d'obligeant et de vrai; mais, monsieur, comment est-il arrivé à M. d'Alembert, qui ne cesse, depuis son voyage à Genève, de louer les mœurs, le gouvernement, la facilité, les connaissances des habitants de cette ville libre et heureuse, de leur avoir déplu? Sa faute est une inadvertance, j'en suis sûr; au lieu que le bien qu'il dit de vos concitoyens est senti. J'espère que des hommes aussi équitables dans leurs jugements et aussi modérés dans leurs procédés auront égard à cette différence, et n'attacheront pas une idée défavorable, un sens odieux à un mot inconsidéré. Pour moi, monsieur, qui en crois toujours des gens d'honneur sur leur parole, puisque vos ministres, que je respecte à ce titre et à beaucoup d'autres, s'élèvent contre les sentiments qui leur ont été imputés, je déclare à toute la terre qu'ils ne les ont pas, et je le crois. Vous verrez, je crois, dans cet aveu, combien je serais prompt à réparer

mes torts, si j'en avais. Je serais bien fâché de m'être mis dans le cas de le devoir à vos concitoyens, mais je serais fort heureux s'il pouvait les satisfaire, je me serais acquitté envers mon collègue et je l'aurais acquitté envers eux. Quoi qu'il en soit, j'aurais toujours eu une occasion de leur marquer mon estime et mon respect, et de vous témoigner le retour des sentiments dont vous m'honorez.

» Je suis très parfaitement, etc. »

La Commission nommée par le Consistoire et présidée par Tronchin réfuta l'article *Genève* et sa réponse produisit la meilleure impression même à Paris ¹.

1. « Contre ces assertions, dit-elle, nous protestons que notre grand principe, notre foi constante est de tenir la doctrine des saints prophètes et des Apôtres, contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour une doctrine divinement inspirée, seule règle infaillible de notre foi et de nos mœurs. Pour nous, la vie éternelle est de connaître le seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ, son fils, en qui a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité et qui nous a été donné pour sauveur, pour prédicateur et pour juge, afin que tous honorent le fils comme ils honorent le Père. Par cette raison, le terme de respect pour les Écritures nous paraissant trop faible ou trop équivoque pour exprimer la nature de nos sentiments à son égard, nous disons que c'est avec une foi complète, une vénération religieuse, une soumission entière d'esprit et de cœur, qu'il faut écouter ce divin maître et le Saint-Esprit parlant par les Écritures. C'est ainsi qu'au lieu

Le dénouement de cette affaire fut infiniment plus grave que Voltaire ne l'avait pensé, et la prédiction de Tronchin se vérifia. L'article *Genève* attira particulièrement l'attention de la Sorbonne, qui vivait depuis longtemps la secte philosophique ; M. de Malesherbes reçut les ordres les plus sévères pour le choix des nouveaux censeurs de l'*Encyclopédie*, en remplacement de ceux qui s'étaient jusqu'alors montrés trop faciles. De plus on encouragea la publication d'un libelle¹ prenant rudement à partie les philosophes.

En présence de cette persécution, un profond découragement s'empara de d'Alembert, et il résolut de se retirer malgré les instances de Voltaire et de Diderot. Un an après, le privilège de l'*Encyclopédie* était supprimé². Le roi de Prusse et l'impératrice de Russie proposèrent successivement à Voltaire de faire imprimer l'*Encyclopédie* chez eux ; mais la distance créait des difficultés insurmontables pour les rédacteurs. Voici la lettre du

de nous appuyer sur la sagesse humaine, si faible et si bornée, nous sommes fondés et enracinés sur la parole de Dieu, seule capable de nous rendre véritablement sages à salut par la foi en Jésus-Christ. »

1. Les *Cacouacs* par l'avocat Moreau. Le nom de Cacouacs resta longtemps attaché à la secte philosophique.

2. Le 8 mars 1759, le privilège de l'*Encyclopédie* fut révoqué par ordre du Roi.

comte de Schouvaloff à Voltaire, lui transmettant la proposition de l'Impératrice.

« Monsieur,

» S. M. I. notre digne souveraine, protectrice d'autant plus zélée des lettres qu'elle les a cultivées avec une application et un succès au delà de son rang, a pensé depuis longtemps aux moyens propres à encourager l'*Encyclopédie*, ouvrage qui fera autant de bien au monde qu'il vous apportera de gloire. Elle vient de m'ordonner, en conséquence, de vous écrire pour savoir de vous, monsieur, si l'on ne pourrait pas, en levant tout obstacle, le faire imprimer en Russie, soit à Riga, soit dans quelque autre ville de cet empire. Nous ferons venir un libraire de Hollande ou de tel endroit que vous jugerez à propos. Je m'en remets entièrement à votre jugement; vous aurez la bonté de m'enseigner comment il faudra s'y prendre pour faciliter un dessein aussi avantageux à la République des lettres; j'attends votre réponse avec impatience pour faire mon rapport à l'Impératrice et remplir son désir et le vôtre. Je viens d'écrire à MM. d'Alembert et Diderot comme étant chargés principalement de l'exécution de cet ouvrage; mais je prends toujours recours à vous, monsieur, en toute chose. Vos bontés et votre amitié m'ont mis en droit de vous regarder comme une personne en qui j'ai mis toute

ma confiance et qui me sait gré des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être¹, etc. »

1. Bib. nat., F. R. Nouv. acq. 1777.

VII

1757-1758

Voltaire et mademoiselle Pictet. — Affaire du bonnet. — Jalousie de madame Denis. — Mariage de mademoiselle Pictet avec M. de Constant. — Portraits de M. et de madame de Constant. — Comédie à Carouge. — Visite de madame du Boccage. — *La Lettre sur les spectacles*. — Achat de Tournay et de Ferney.

L'irritation de Voltaire fut extrême en apprenant les détails et le résultat de la persécution dirigée contre l'*Encyclopédie* ; non seulement il en redoutait les suites pour ses amis, mais il prévoyait pour ses propres œuvres des cabales organisées par la Sorbonne et le parti de la cour ; aussi renonça-t-il momentanément à tout envoi de tragédies à Paris : « Quand j'ai quelques rogatons tragiques ou comi-

ques dans mon portefeuille, écrit-il, je me garde de les envoyer à votre parterre parisien. C'est mon vin du cru, je le bois avec mes amis. »

Il continuait, en effet, à essayer successivement à Lausanne ses dernières tragédies ; sa troupe mieux exercée avait fait de remarquables progrès, les Hermenches et les Constant y occupaient le premier rang. Le major Samuel de Constant¹ passait à Lausanne tout le temps que lui laissait de libre son service militaire. Nous avons dit qu'il était fort séduisant ; l'inflammable madame Denis ne tarda pas à s'éprendre du beau major, qui s'amusa à courtiser l'étoile de la troupe ; mais voyant que, cette fois-ci, elle prenait son rôle au sérieux, il s' alarma des suites de l'aventure, et, prétextant un voyage forcé, il partit pour Paris. Il paraît qu'il

1. Constant (Marc-François-Samuel de), né à Lausanne, en 1729, mort en 1800. Il entra, comme ses frères, dans le régiment que son père possédait en Hollande et parvint rapidement au grade de major. Il donna sa démission peu de temps après son mariage. Après avoir séjourné à Genève pendant quelques années, il retourna se fixer dans une campagne près de Lausanne, où il mourut en 1800. Il cultiva les lettres avec un certain succès. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres *Camille ou Lettres de deux filles de ce siècle* (Paris, 4 vol. in-12, 1784) ; *Laure de Germosan ou Lettres de quelques personnes de Suisse* (5 vol. in-12°, 1787). Ce roman contient un tableau fidèle de la société genevoise à cette époque.

écrivit à la délaissée ; mais sa lettre fut loin de la satisfaire, si nous en jugeons par sa réponse.

MONSIEUR DE CONSTANT, HOTEL DE ROME, RUE JACOB, A PARIS.

« Les Délices, ce 21 juin 1757.

» Mon cœur palpitait de joie en recevant votre lettre ; il s'est serré en la lisant, et, tout le jour, j'ai eu les yeux pleins de larmes, et tout le monde s'en est aperçu. Vous me dites pourtant que vous m'aimez, que vous m'adorez ; mais puis-je le croire, tandis que votre style d'un bout à l'autre peint la légèreté ? Oui, c'est partout de l'esprit au lieu du sentiment, des compliments au lieu de tendresse, de la gaieté et de la distraction, des « madame », un air de hâte, d'empressement, comme on l'aurait pour se débarrasser d'une corvée ; en un mot, votre lettre est tout au monde, hors ce qu'elle devrait être ; ingrat, est-ce ainsi qu'on aime, est-ce ainsi qu'on écrit ! et vous me reprochez de vous parler de rôles, de comédies ; vous voudriez exister tout seul dans mon souvenir lorsqu'à peine j'occupe le vôtre ; lorsque, loin de moi, tout en vous peint l'enthousiasme, le plaisir, le ravissement ? Paris est un séjour *délicieux*, un *paradis* ; vous menez une vie très agréable, à *moi près*. Eh ! qu'est-ce que moi ! qu'est-ce qu'une femme qui n'a pour tout mérite que sa tendresse ? cette tendresse, à qui vous deviez peut-être un peu plus de ménagement ; vous en avez joui, mais vous ne

l'avez jamais partagée; jamais vous n'y avez répondu. Non, vous ne m'aimiez pas, vous ne seriez pas parti : mes pleurs, mon désespoir vous auraient arrêté; vous m'auriez sacrifié ce voyage, vous auriez saisi avec joie cette occasion de me donner une preuve non équivoque de vos sentiments; cet homme qui croyait que je vous en avais inspiré de si vifs, ne le croit plus à présent; voyez, ingrat, vous êtes condamné, même par des juges qui n'ont aucun intérêt, aucune partialité! Ce n'est point l'amour-propre qu'il fallait appeler pour vous persuader que vous m'occupiez encore; non! homme injuste, c'était mon caractère que vous deviez connaître; c'était tout ce que j'ai fait, tout ce vous avez vu; mais, hélas! l'avez-vous senti! Adieu, puissiez-vous ne point avoir de remords en pensant combien vous me rendez malheureuse¹. »

On a peine à comprendre les illusions dont se berçait la pauvre madame Denis sur l'amour qu'elle pouvait inspirer à quarante-sept ans à un homme de vingt-huit; hélas! elle allait avoir un pénible réveil.

Pendant son séjour à Lausanne, Voltaire entretenait une correspondance suivie avec ses amis Pictet de Saint-Jean; il voulait marier la belle Char-

1. Inédite. Bibliothèque publique de Genève, papiers de Constant.

lotte : « Quand je suis à Nyon, écrivait-il à M. Pictet, je voudrais marier à Nyon certains grands yeux noirs, certaine belle âme, logée dans un corps droit comme un jonc. Quand je suis à Lausanne je voudrais la marier à Lausanne, et, quand je suis aux Délices, je voudrais lui trouver un conjoint de Genève. » Mademoiselle Pictet, flattée de l'attention que lui accordait Voltaire, était en coquetterie réglée avec le vieillard ; elle eut l'idée de lui broder un de ces bonnets qu'il avait coutume de porter sur sa grande perruque, et le lui envoya avec ces vers :

« Pour coiffer le chef d'Apollon
Il faudrait lauriers et fleurons,
Mais sur son front tout est couronne,
Même un bonnet qu'amitié donne. »

Voltaire répondit :

« Si l'amour avait fait ma tête
Propre à recevoir un bonnet,
J'aurais l'ambitieux projet
De devenir votre conquête. »

» Voilà ce que c'est, ma belle voisine, de faire des galanteries à un jeune homme comme moi. Il va s'en vanter partout ; vous me tournez la tête encore plus que vous ne la coiffez ; mais vous en tournerez bien d'autres :

« Quand vos yeux séduisent les cœurs,
Vos mains daignent coiffer les têtes ;
Je ne chantais que vos conquêtes
Et je vais chanter vos faveurs. »

S'il faut en croire Collini, un peu suspect cependant quand il parle d'elle, madame Denis fut saisie d'une violente jalousie à la vue de ce malheureux bonnet.

Le secrétaire écrit à son ami Dupont :

« Personne n'est mieux instruit que moi de l'aventure du bonnet dont vous me parlez. La voici : Une jeune Genevoise, jolie, charmante, appelée mademoiselle Pictet, fit présent à notre philosophe d'un bonnet qu'elle avait peint de sa main. Ce bonnet tournait la tête à la louche ouvrière (madame Denis).

» Furieuse du présent et de la lettre, elle fit clandestinement faire de son côté un bonnet magnifique digne d'un sultan, et le mit un jour sur la cheminée du philosophe avant qu'il fût levé. La belle voulut être témoin de son étonnement. Il se lève, il aperçoit ce bonnet, il se doute de l'aventure et ne fait semblant de rien. Elle croit que le bonnet n'est pas assez visible; elle va le changer de place. Le philosophe se promène à côté du turban sans vouloir le voir. Piquée de cette opiniâtreté, elle est enfin obligée de lui faire observer le

bonnet. Il lui en fait des remerciements et des compliments, et elle lui fait avouer que son bonnet est plus beau que celui de la jeune Genevoise. A quarante-cinq ans, être jalouse d'un oncle qui en a soixante-quatre, cela est neuf. Je me souviens toujours du poète qui couchait avec sa servante... »

L'aventure du bonnet n'avait pas inspiré à madame Denis une bien vive amitié pour la jolie Charlotte, aussi se prêta-t-elle d'assez mauvaise grâce aux fréquentes invitations que son oncle adressa aux Pictet pendant son séjour à Lausanne. Guidée par un juste pressentiment, elle les voyait arriver à regret, d'autant plus que Voltaire, dans son désir de marier Charlotte et peut-être aussi par une secrète malice, ne manquait jamais de les réunir aux Constant. Au grand désespoir de sa nièce, peu de temps après le retour de M. de Constant de Paris, le philosophe fut chargé de demander la main de la jeune fille pour le brillant major, qui donna sa démission et vint se fixer à Saint-Jean dans la famille de sa femme.

1. L'intimité de Voltaire avec les Pictet ne l'empêchait pas de craindre leurs regards indiscrets. De leur habitation, on plongeait sur les jardins des Délices, et même sur le château. Voltaire fit planter un petit bois de façon à masquer complètement la vue et à être maître chez lui. Il appela ce petit bois son « cache-Pictet ».

Madame de Constant-Pictet nous a laissé dans sa correspondance le portrait de son mari et le sien propre, esquissés avec autant d'esprit que de finesse ; elle feint d'écrire à un tiers, tout en s'adressant à son mari lui-même.

« J'écrirais à mon mari, moi ! une femme comme moi, une gentilhommesse suisse ? pour qui me prenez-vous ? Je ne suis pas tout à fait si provinciale que vous l'imaginez, et, quand cela serait moins bourgeois, je ne le ferois pas mieux. Écoutez mon histoire, et vous verrez si j'ai tort.

» J'ai un mari assez joli à la vérité, c'est-à-dire suivant les passions qui l'agitent ; un propos tenu en sa présence, qui a le tort de lui déplaire, une légère contrariété, une esquisse de dépendance, même pour des ménagements nécessaires à sa santé, un moment d'ennui le rendent méconnaissable ¹. Il a beaucoup d'esprit, de jeunesse, de conception, de légèreté ; il sait tout ce qu'il faut pour paraître avec avantage dans quelque lieu qu'il soit placé. Que croyez-vous qu'il fait de tout cela ?... Rien pour le plus souvent ; il est vrai que, quand il veut s'en donner la peine, il est délicieux, mais il

1. Une parente de M. de Constant écrivait à la comtesse de Nassau, après avoir lu son roman de *Laure* : « Il m'a fait rire ; lui ! Constant ! donner un tableau de la douceur du mariage et de la vie domestique pendant que, de fois à autre, c'est un ouragan chez lui. »

a un fonds d'amour-propre qui lui fait trouver les autres indignes de l'écouter ; aussi il ne montre son esprit que quand il en a une indigestion, ce qui, grâce au ciel, lui arrive quelquefois. Du reste, il a l'âme belle, il est compatissant, bienfaisant, tendre par sauts et bonds (au moins avec sa femme), généreux, discret, sincère, vrai ; et conciliez à tout cela un peu de dissimulation, qui ne gâte pas ses bonnes qualités dans le fond ; il a une espèce de gloire ou de bon ton qui lui fait trouver indécent que je lui témoigne en public l'attachement que j'ai pour lui ; chacun a ses indigestions ; il en a d'esprit et trouve mauvais que j'en aie de sentiment ! Si ce n'était me compromettre, je lui dirais peut-être un petit mot, mais il m'a déclaré qu'il ne m'écrirait pas, et ce serait me dégrader que de faire le premier pas ; attendons avec dignité, c'est le moyen de lui plaire. Pourquoi lui plairais-je ? Ai-je de quoi avoir cette prétention ? Examinons. Je suis brune, maigre, je n'ai point de gorge, la main sèche, de gros sourcils, l'air rude ; je suis parfois aigre ; il est vrai que, quand c'est avec lui, j'en suis fâchée le moment d'après ; mais il n'est quelquefois plus temps ; je ne suis ni amusante ni gaie, je suis soucieuse et inquiète, mais je l'adore ; il n'y a rien au monde que je ne fisse pour lui ; je fais mon unique bonheur du sien ; et, quand je manque, c'est la vivacité ou l'ignorance. Gardez-vous bien de lui montrer cette lettre, mais tâchez de savoir ce qui lui déplaît, et aidez-moi à le corriger. »

Ce jeune ménage fut une excellente recrue pour la troupe de Voltaire. Après avoir figuré avec honneur sur la scène de Monrepos, nous allons les retrouver aux Délices et à Ferney.

Après l'émotion causée par l'article de d'Alembert, Voltaire n'était pas très pressé de revenir aux Délices, cependant il y rentra vers le mois de mai pour tâter le terrain, qu'il trouva encore brûlant. « Me voilà revenu à mes Délices, écrit-il à d'Alembert, je ne peux pas ôter de la tête des prêtres que j'ai été votre complice..... Au reste, on peut fort bien n'être pas l'ami intime de ces messieurs et vivre tout doucement. »

Au bout de peu de temps, le philosophe vit arriver sa nièce madame de Fontaine, accompagnée du fidèle Florian, et il eut le très vif plaisir de trouver une troupe ambulante installée à Carouge, petite ville sur terre de Savoie à la porte de Genève. On y donnait des représentations dans une grange fort mal agencée ; mais peu importait à des gens sevrés de toute distraction. Les nombreux étrangers attirés par Tronchin venaient chercher là un agréable passe-temps, les Délices fournissaient aussi leur contingent de spectateurs, complété par le duc de Villars, les voisins Pictet et les Constant.

Ces derniers étaient fort avant dans les bonnes

grâces de Voltaire ; madame Denis, qui ne conservait jamais de rancune, prit son parti d'une union qu'elle n'avait pu empêcher. La jeune femme adorait son mari, chose digne de remarque au XVIII^e siècle, et, pendant les courtes absences qu'il faisait pour surveiller ses propriétés du canton de Vaud, elle lui écrivait presque chaque jour. Un tour d'esprit vif et imprévu, une humeur quelque peu caustique, de rares qualités d'observation donnent à ces lettres inédites une saveur toute particulière. Elles nous fourniront, sur la vie des Délices, des détails qu'on chercherait vainement ailleurs¹.

« Nous dînâmes hier en grande compagnie chez Chapeaurouge, écrit madame de Constant ; de là, nous fûmes à la comédie, qui est très bonne, mais on y meurt de chaud... ; au retour, nous eûmes les dévotes de Tronchin, deux à deux, lui en tête, et Florian à la queue. Ils avaient tous dîné chez les voisins avec M. et madame d'Hermenches. Aujourd'hui, nous allons à la Comédie, on joue *l'Homme à bonnes fortunes*, et *l'Amant auteur et valet*. Je voudrais bien que vous y fussiez ; on dit que cela sera bon. »

L'intérieur de Voltaire n'était pas toujours exempt

1. Correspondante inédite de madame de Constant. Manuscrits français de la bibliothèque de Genève.

d'orages, Florian les fuyait prudemment et se réfugiait dans une occupation bizarre :

« Tout est fort tranquille ici, écrit madame de Constant... Il n'en est pas tout à fait de même aux Délices, il y a du grabuge entre les deux sœurs; n'en dites rien à personne : je ne voudrais pas que cela vint de moi, d'autant plus que je ne sais rien de particulier. Florian coud sans relâche. J'ai bien peur que vous ne preniez autant de goût pour le brouillard de Lausanne que lui pour son métier, et que vous n'ayez autant de peine à revenir que lui à quitter son aiguille.

» Le petit de Bussi a fait une pièce de théâtre qu'il veut, dit-on, faire jouer à Carouge, après l'avoir fait lire à Voltaire. Comment croyez-vous qu'elle soit applaudie? »

Il paraît que la pièce plut à Voltaire ; car il écrit au président de Brosses :

« Nous avons un jeune M. de Bussi qui vient de nous donner une comédie de sa façon, sur notre théâtre auprès de Genève. Vous voyez que nous devons nos plaisirs aux Dijonnois ; c'est, d'ailleurs, une belle révolution dans les mœurs que des comédies, des danses et de la musique, et surtout de la philosophie, dans le pays où ce brigand de Calvin fit

brûler ce fou de Servet au sujet de l'*Omousios* ¹. »

Au mois de juin, Voltaire devait partir pour le Palatinat, où l'appelaient ses intérêts pécuniaires ; ses malles étaient faites, lorsqu'il apprit la prochaine arrivée de madame du Boccage aux Délices². Il retarda glamment son voyage pour recevoir la jeune femme, dont la beauté et la grâce étaient aussi célèbres et plus réelles que les talents. Ses contemporains portaient aux nues ses tragédies et ses poèmes. Voici comme échantillon de ses poésies l'étrange compliment qu'elle adressa à Clairaut, le géomètre qui avait prédit l'apparition d'une comète :

Déjà, la Clairaut on la nomme ;
Que tes calculs, vus à Torno
Et qu'un jour saura le Congo,
Vont étonner Paris et Rome !

Ces calculs durent les étonner d'autant plus que la comète n'apparut jamais.

Comme le peu de talent de madame du Boccage

1. Terme sacramentel que le grand concile de Nicée opposa aux équivoques de l'hérésie arienne qui niait la divinité de Jésus-Christ. Servet soutint la même erreur et en punition fut brûlé vif à Genève.

2. Madame du Boccage (Marie-Anne Lepage [1710-1802], née à Rouen d'une honorable famille bourgeoise ; elle épousa un financier normand, M. Joseph du Boccage.

ne l'empêchait point d'être une charmante femme, on la reçut aux Délices avec grand empressement, et les hôtes les plus aimables furent conviés pour la fêter. Monsieur et madame d'Hermenches, la marquise de Gentil, les Constant, les Pictet, le docteur Tronchin, madame de Muy, madame d'Épinay, etc., assistaient au souper. L'héroïne de la fête se vit, au dessert, couronner à l'improviste d'une guirlande de laurier, que le philosophe vint lui-même poser doucement sur sa tête. Madame du Boccage raconte cette réception à sa sœur dans des termes emphatiques qui peignent, à la fois, son enthousiasme et le peu de naturel de son style.

« Cet Orphée, qui attire à lui tout ce qui se passe à cent lieues à la ronde, eut la bonté de retarder son départ, de nous loger dans sa charmante habitation, de quitter son lit de Sybarite, et de m'y mettre, moi, qui, par goût, couche à Paris sur un chevet de carmélite...

» Je ne pouvais dormir aux Délices à force d'en avoir. Je me consolerais de cette insomnie si le Génie du maître de la maison, croyant le posséder sous ses rideaux, s'était emparé de moi et me rendait digne de la couronne de laurier dont cet Homère m'a, hier à table, galamment coiffée. »

Voici une note un peu dissonante et qui se rap-

proche probablement davantage du ton véritable ; elle nous est donnée par madame d'Épinay :

« Je me trouvais à cette fête et je pourrais en donner des détails que l'héroïne du jour a elle-même ignorés. M. de Voltaire se tourmenta toute la journée à faire un quatrain pour elle et n'en put jamais venir à bout. Le Dieu des vers, prévoyant l'usage qu'il voulait faire de ses talents, s'était retiré de lui.

» Le souper arrive, point de vers. Le chantre de Henri IV, dans son désespoir, se fait apporter du laurier, en fait une couronne, et, passant derrière la chaise de la pauvre Colombiade¹, il la lui pose sur la tête, d'une main, en lui faisant les cornes de l'autre main et tirant sa langue d'une aune aux yeux de vingt personnes qui étaient à table. Et moi qui crois religieusement à l'hospitalité, j'étais assez fâchée de voir le premier poète de France la violer envers une bonne femme qui prenait toutes ses pantalonnades au pied de la lettre. »

Cette plaisanterie ne doit pas étonner de la part du *prince des moqueurs*, comme l'appelle madame de Staël.

Après le départ de madame du Boccage, Voltaire

1. Allusion à *la Colombiade*, poème composé par madame du Boccage.

exécuta son voyage dans le Palatinat, et revint très satisfait de la réception que lui fit Charles-Théodore. Peu après, il recevait une lettre du président de Brosses, qui, tout en plaisantant, lui annonçait un événement qui allait avoir pour lui de désagréables conséquences :

« Vous voulez donc toujours garder nos comédiens et ne pas nous les renvoyer cet hiver ? Un théâtre est, en effet, bien comique sur la place où fut brûlé Servet. J'ai dans mon vieux château un vieux fauteuil dans lequel Calvin, qui avait là sa petite maison de campagne, avait coutume de faire publiquement le prêche. J'en veux faire un *regallo* aux comédiens pour qu'il leur serve à dire :

Prends un siège Cinna...

» Savez-vous que l'observation plaisante que vous faisiez là-dessus m'a trouvé au beau milieu du livre et de l'enthousiasme de Jean-Jacques, qui se tue à faire le plus grand abus possible de l'esprit et à s'époumoner en paradoxes. Par bonheur que ce n'est pas de bonne foi. »

Rousseau venait, en effet, de faire paraître sa *Lettre sur les Spectacles* en réponse à un paragraphe de l'article *Genève* de d'Alembert.

Nous avons vu qu'une partie de la société genevoise, celle qui fréquentait les Délices, supportait impatiemment d'être privée de spectacles. D'accord avec Voltaire, on avait pressé d'Alembert d'aborder cette question. Voici le paragraphe adroitement glissé au milieu de l'article *Genève*, et qui, lui aussi, allait soulever des tempêtes.

« On ne souffre point de comédie à Genève, ce n'est pas qu'on désapprouve les spectacles eux-mêmes, mais on y craint le goût de la parure, la dissipation, le libertinage que les troupes de comédiens apportent avec elles.

» Cependant ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvénient par des lois sévères et bien exécutées, sur la conduite des comédiens. Par ce moyen, Genève aurait des spectacles et conserverait ses mœurs. Les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiments, qu'il est bien difficile d'acquérir sans ce secours. »

En lisant ces lignes si simples, le lecteur pourrait s'étonner des graves conséquences qu'elles entraînerent, si nous n'avions exposé plus haut l'état des esprits et les intérêts divers mis en jeu par cette question.

Elles passèrent inaperçues au début, le public

étant uniquement occupé du débat théologique. Mais Rousseau, du fond de sa solitude de Montmorency, saisit au vol l'occasion de lancer une brochure à sensation, et de battre en brèche une partie de la coterie encyclopédique ; déjà brouillé avec Grimm et madame d'Épinay, il allait se brouiller avec Diderot.

« Dans la dernière visite que Diderot m'a faite à l'Ermitage, dit-il dans les *Confessions*, il m'avait parlé de l'article *Genève*, que d'Alembert avait mis dans l'*Encyclopédie* ; il m'avait appris que cet article, concerté avec les Genevois du haut étage, avait pour but l'établissement de la comédie à Genève... Comme Diderot paraissait trouver cela fort bien, qu'il ne doutait pas du succès, et que j'avais avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien ; mais, indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendais avec impatience le volume de l'*Encyclopédie* où était cet article, pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je reçus ce volume peu après mon établissement à Mont-Louis. »

L'indignation de Rousseau ne fut pas si soudaine qu'il le dit ; en voici la preuve : Le pasteur Vernes, son ami et son correspondant, lui avait exprimé

dans une lettre éloquente, son indignation au sujet de l'article *Genève*. Jean-Jacques lui répond assez froidement, le 18 février : « Si l'article dont vous me parlez est indiscret, et répréhensible, il n'est à coup sûr pas offensant. Peut-être fera-t-on bien d'y répondre, ajoute-t-il encore, quoique, à vous dire le vrai, j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, » et il ne semble nullement disposé à prendre une part active dans la querelle. La réflexion le fit probablement changer d'avis, et il se décida à écrire sa fameuse *Lettre sur les Spectacles*.

Les traits caractéristiques de cet ouvrage sont l'abus des paradoxes, et les digressions perpétuelles auxquelles se livre l'auteur ; le théâtre n'est là qu'un prétexte, lui servant à exposer les théories les plus étranges sur l'amour, les mœurs, les femmes, Molière, Racine, Sophocle, etc. Peu de personnes ont aujourd'hui le courage d'entreprendre la lecture des quatre cents pages de la *Lettre sur les Spectacles* ; nous en indiquerons donc les traits les plus saillants, et les plus bizarres.

Rousseau énumère avec une grande rapidité les véritables inconvénients du théâtre, au point de vue des mœurs, de la dépense, du temps qu'il fait perdre et de l'introduction des comédiens dans la ville, où ils ne peuvent donner que de mauvais exemples ;

mais ce n'est pas à ces objections raisonnables qu'il s'arrêtera, il a des arguments plus nouveaux à présenter à ses lecteurs.

Le futur auteur de *la Nouvelle Héloïse* déclare que : « La décadence du théâtre a obligé les auteurs à renforcer l'intérêt de l'amour ; or, l'Amour est le règne des femmes, et le règne des femmes est l'avilissement du sexe masculin.

» Les femmes n'aiment aucun art, ne se connaissent à aucun, et n'ont aucun génie... Elles ne savent ni décrire ni sentir l'amour même. La seule Sapho, que je sache et une autre¹, méritent d'être exceptées... » On répondit à Rousseau, assez spirituellement, que, si chacun en connaissait seulement une à excepter, cela ferait un bon nombre.

Mais voici un paradoxe plus fort :

« Le théâtre, ajoute-il, a l'immense inconvénient de réunir les deux sexes, qui sont destinés *par la nature à vivre séparés*... Suivons les indications de la nature, consultons le bien de la société, nous trouverons que les deux sexes doivent se rassembler quelquefois et vivre *ordinairement séparés*.

» Les Anciens passaient leur vie en plein air, ou vaquant à leurs affaires, ou réglant celles de l'État

1. Probablement madame d'Houdetot, qu'il adorait alors.

sur la place publique, ou se promenant à la campagne; à tout cela, point de femmes!... Nos cercles conservent encore, parmi nous, quelque image des mœurs antiques. Les hommes, entre eux, dispensés de rabaisser leurs idées à la portée des femmes et d'habiller galamment la raison, peuvent se livrer à des discours graves et sérieux sans crainte du ridicule... Deux ans seulement de comédie et tout sera bouleversé; l'heure du spectacle étant celle des cercles, on les fera dissoudre! »

Rousseau n'ignorait pas qu'on accusait les cercles des classes populaires de donner à ceux qui les fréquentaient le goût du jeu et celui du vin, mais cela ne l'effraye pas : « Les citoyens, dit-il, ne sont pas des anachorètes; laissons, s'il le faut, passer la nuit à boire ceux qui, sans cela, la passeraient peut-être à faire pis. Car enfin le goût du vin n'est pas un crime, il en fait rarement commettre. Il rend l'homme stupide et non méchant. Pour une querelle passagère qu'il cause, il forme cent attachements durables. Généralement les buveurs ont de la cordialité, de la franchise, ils sont presque tous bons, droits, justes, fidèles, braves et honnêtes gens, à leur défaut près.

» Quant au jeu, c'est une affaire de police. »

La sensation produite par la lettre de Rousseau fut très diverse, selon les classes de la société.

Le Consistoire, tout en l'approuvant ostensiblement; pensait peut-être en secret que Jean-Jacques, auteur lui-même de plusieurs pièces de théâtre, était un auxiliaire étrange et quelque peu embarrassant.

Elle excita un véritable enthousiasme dans le peuple et la petite bourgeoisie, qui murmurait depuis longtemps contre la tolérance accordée aux représentations théâtrales chez Voltaire, tandis qu'on poursuivait avec la dernière sévérité la moindre tentative de comédie particulière à Genève.

L'aristocratie l'accueillit froidement, surtout dans la portion nombreuse qui se divertissait aux Délices.

Le 4 novembre, madame de-Constant écrivait à son mari :

« Nous lisons le Rousseau genevois : rien n'est plus fou et plus fait pour le bas. Il y a un passage de Platon appliqué indirectement à Voltaire, qui a mis les Délices en fureur contre lui¹. Voltaire déclame violemment sans croire que nous en connaissions la véritable raison ; car ce que Rousseau dit sur lui, tout à plat, est fort obligeant...

1. C'est une erreur, le passage s'appliquait à Diderot.

» Voilà Florian qui entre avec une corbeille pleine de confiture sèche, de diabolins et de fleurs, qu'il me donne avec les deux dames, parce que c'est ma fête. Cela est bien Florian !... Je vais leur envoyer une corbeille entière de raisin et, demain, un nœud d'épée, avec votre permission au moins ; car, si cela vous donnait quelque ombrage, à Dieu ne plaise que je manque ainsi à la foi conjugale. Rousseau dit que c'est y manquer que de danser au bal une fois qu'on a embrassé ce saint état¹. »

Les louanges à l'adresse de Voltaire, habilement mélangées par Rousseau aux critiques violentes et à l'anathème qu'il profère contre le théâtre, amortissent-elles le premier choc, ou le philosophe ne voulut-il rien témoigner au dehors ? Toujours est-il, qu'au début, il parle peu de la *Lettre* dans sa correspondance.

Voici seulement un petit billet à Vernes écrit sur une carte à jouer.

En sortant de table, 4 heures.

« A l'égard des ânes rouges qui écrivent contre

1. En parlant des bals dans sa lettre, Rousseau dit qu'il voudrait que toute personne mariée y fût admise au nombre des spectateurs, sans qu'il fût permis à aucune de profaner la dignité conjugale en dansant elle-même.

l'art des Sophocles, dans lequel ils se sont eux-mêmes exercés, je les plains et je vous aime. »

Mais, dès ce jour, nous verrons grandir la colère de Voltaire, et se fortifier son désir d'avoir une installation hors du territoire de la République ; bientôt, il quittera les Délices, pour s'installer dans ses châteaux de Ferney et de Tournay, et écrira à Tronchin, de Lyon :

« Je me ruine, je le sais bien ; mais, il m'a fallu absolument être seigneur de Ferney et de Tournay, parce qu'il arrivera infailliblement que les prêtres de Baal, dans trente ou quarante ans d'ici, voudront me faire brûler comme Servet et Antoine, et que je veux être en état de les faire pendre aux créneaux de mes châteaux. J'aime fort les pays libres, mais j'aime encore mieux être le maître chez moi. »

La terre de Ferney appartenait à M. de Budé de Boisy, et celle de Tournay au président de Brosses. L'acquisition de Ferney présenta peu de difficultés. Elle se fit au nom de madame Denis, à laquelle son oncle destinait cette terre après lui.

Le contrat ne fut passé que le 9 février 1759¹.

1. La négociation commença en septembre 1758, mais ne fut conclue qu'en 1759, par contrat du 9 février 1759.

« Les sieurs de Budé de Boisy, comte de Montréal, et Dio-

Madame d'Épinay assista à la prise de possession de Ferney, et s'y amusa beaucoup.

« Voltaire se rendit des Délices à la paroisse de Ferney dans un carrosse de gala, accompagné de madame Denis ; c'était le char de l'Empyrée, fond bleu céleste semé d'étoiles d'argent. Madame Denis avait mis sa robe la plus riche et portait tous les diamants de la maison. Lui-même avait un habit de velours cramoisi doublé et à parements d'hermine et galonné d'hermine sur toutes les tailles ; et, quoique cet habit parût un peu chaud pour la saison (on était en plein mois de septembre), tout le monde fut obligé d'en admirer le goût et la magnificence. C'est dans cet accoutrement que l'oncle et la nièce assistèrent à la grand'messe de la paroisse, chantée en faux bourdon, et pendant laquelle on tirait des boîtes en guise de canons. » Il faut avouer que le seigneur patriarche justifiait souvent l'épithète de « vieil enfant », que lui adresse Tronchin.

Pendant que Voltaire négociait, avec M. de Budé, l'acquisition de sa terre, il songeait à agrandir cette propriété nouvelle par l'achat du château de Tournay, dont les terres joignaient celles de Ferney.

dati, ont vendu à dame Louise-Marie Mignot, veuve du sieur Denis, la terre et seigneurie de Ferney, pour le prix de 24,000 écus, argent comptant.

Au mois d'avril, pendant une excursion qu'il fit aux Délices, il avait chargé son ami Pictet de s'en enquérir adroitement et il lui écrivait de Lausanne :

« Mon cher voisin, tout le monde m'a demandé de vos nouvelles, tout le monde s'est informé de la santé de madame Pictet, et de M. Constant, de madame, de mademoiselle sa fille et de notre charmante maison. Je suis arrivé dans le même état que j'étais parti. Le visage de madame d'Hermenches et mon derrière sont toujours persécutés.

» Je reviendrai aussitôt que j'aurai un petit moment de répit; il est bien hardi à moi d'acheter des pauses à vie dans le bel état où je suis. Je ne peux encore vous rendre de réponse positive sans avoir vu le sol, c'est tout ce que peut vous dire à présent un pauvre malade qui vous est tendrement attaché et à toute votre famille¹. »

Il écrit le 9 septembre au président de Brosses :

« Voulez-vous me vendre votre terre à vie? Je suis vieux et malade. Je sais bien que je fais un mauvais marché; mais ce marché vous sera utile et me sera agréable. Voici quelles seraient les conditions

1. Inédite. Papiers Constant. 27 avril 1758.

que ma fantaisie, qui m'a toujours conduit, soumet à votre prudence.

» Je m'engage à faire bâtir un joli pavillon des matériaux de votre très vilain château et je compte y mettre vingt-cinq mille livres. Je vous payerai comptant vingt-cinq autres mille livres.

» Tous les embellissements que je ferai à la terre, tous les bestiaux et les instruments d'agriculture dont je l'aurai pourvue vous appartiendront. Si je meurs avant d'avoir achevé le bâtiment, vous aurez par devers vous mes vingt-cinq mille livres et vous achèverez le bâtiment si vous voulez. Mais je tâcherai de ne pas mourir de deux ans, et alors vous serez joliment logé sans qu'il vous en coûte rien.

» De plus, je m'engage à ne pas vivre plus de quatre ou cinq ans.

» Moyennant ces offres honnêtes, je demande la pleine possession de votre terre, de tous vos droits, meubles, bois, bestiaux, et même du curé, et que vous me garantissiez tout jusqu'à ce que ce curé m'enterre. Si ce plaisant marché vous convient, monsieur, vous pouvez d'un mot le rendre sérieux : la vie est bien courte pour que les affaires soient longues. »

Le président répond à Voltaire le 14 septembre 1758, en lui laissant voir qu'il n'ignorait pas les motifs qui l'engageaient à changer de résidence.

« Si j'avais été dans votre voisinage, monsieur, lorsque vous fîtes une acquisition si près de la ville, en admirant avec vous le physique des bords de notre lac, j'aurais eu l'honneur de vous dire à l'oreille que le moral du caractère des habitants demandait que vous plaçassiez sur France, par deux raisons capitales : l'une qu'il faut être chez soi, l'autre qu'il ne faut pas être chez les autres. Vous ne sauriez croire combien cette république me fait aimer les monarchies.....

» Vous m'offrez vingt-cinq mille livres comptant. Mettez la main sur le pourpoint : ce n'est pas assez. Il y a 3,000, puis 3,300 livres de rente dans le bail actuel. Cela vaut trente mille livres. Je dirais bien trente-trois, mais je n'ai jamais qu'un mot, et, s'il m'arrivait d'en avoir plusieurs, ce ne serait jamais avec vous, dont je fais un cas infini, et avec qui je souhaite extrêmement de former ici une liaison d'amitié.

» Vous vous obligez à ne vivre que quatre ou cinq ans ; point de cet article, s'il vous plaît, sinon marché nul. J'exige, au contraire, après le traité conclu, que vous viviez le reste du siècle pour continuer à l'illustrer et à l'éclairer. La Providence se ferait de belles affaires si elle ne vous laissait ici-bas plus longtemps que Fontenelle. Elle n'est pas déjà si bien avec le public.... »

Voltaire répond à M. de Brosses en lui offrant 20,000 livres, dont il devra rendre la moitié et la

moitié aussi des dépenses faites, lorsque lui, Voltaire, viendra à mourir.

Le président trouva le projet de convention « si travesti, si chargé de prétintailles qu'il n'était plus possible de le reconnaître ; à la vérité, il était très médiocre calculateur, mais il ne fallait pas être un Barème pour calculer qu'il allait échanger 3,300 francs de rente contre 20,000 francs de capital, c'est-à-dire 1,000 francs de rente » ; puis il ajoutait :

« Allons, allons, finissons si le cœur vous en dit. Vous faites bien d'être indépendant ; mais il ne faut pas être trembleur. Si vous saviez le dessous des cartes ! si je vous disais le secret de l'Église ! Avec un homme tel que vous, je ne veux avoir rien de caché. Apprenez que l'ange de la fatalité, conduisant Zadig par le monde, mit dans ce vieux château un talisman qui fait qu'on n'y meurt point. Il faut que je sois fol de me dessaisir d'un lieu qui donne une immortalité bien plus réelle que ne fait l'Académie. »

A la suite de cet échange de correspondance, la négociation subit un temps d'arrêt. Mais un événement qui se passait à Lausanne et dont nous parlerons bientôt décida Voltaire à faire de nouvelles propositions. Cette fois, on tomba d'accord. Le président cédait à Voltaire la terre de Tournay à

vie pour la somme de 35,600 livres, argent comptant ; de plus, Voltaire s'engageait à faire, dans les trois ans qui suivraient sa prise de possession, pour 12,000 livres de réparations et d'améliorations.

« Allons, écrit le Président, il m'en va coûter 1,700 livres de rente, que je sacrifie pour procurer à ma vieille terre la gloire de posséder un homme illustre qui l'immortalisera par quelque poème... Reste cette chaîne ou pot-de-vin, pour laquelle vous offrez à madame de Brosses une belle charrue à semoir. Mais, outre que j'en ai une ici, je doute qu'elle prenne cela pour un meuble de toilette. Je ne me mêle pas des affaires des femmes. Voyez si vous voulez démêler cette fusée avec elle. Vous êtes galant, vous ferez bien les choses. Et n'allez pas dire : « Je ne suis pas galant ; ce sont mes ennemis » qui font courir ce bruit-là ; » car elle n'en voudra pas croire un mot. Si vous avez quelque proposition honnête à faire pour elle, je m'en chargerai volontiers et je tâcherai de vous en tirer à meilleur compte. Que si elle est une fois à vos trousses, il faudra les Pères de la Merci pour vous racheter. Encore, elle s'en va à Paris cet hiver où elle compte manger beaucoup d'argent. Ceci va la rendre âpre comme tous les diables ; ma foi, je vous plains. »

Le Président s'empressa de confirmer à Voltaire que tous les droits seigneuriaux lui appartenaient et qu'il pouvait légitimement prendre le titre de seigneur et comte de Tournay ; ce qui n'était point indifférent au philosophe ¹.

Voltaire fit son entrée sur sa terre le 24 décembre 1758, en véritable seigneur et écrivit à M. de Brosses :

« J'ai fait mon entrée comme Sancho-Pança dans son île. Il ne me manquait que son ventre. Votre curé m'a harangué. Chouet m'a donné un repas splendide dans le goût de ceux d'Horace et de Boileau, fait par le traiteur des Patis ou Paquis. Les sujets ont effrayé mes chevaux avec de la mousqueterie et des grenades ; les filles m'ont apporté des oranges dans des corbeilles garnies de rubans. Le roi de Prusse me mande que je suis plus heureux que lui ; il a raison, si vous me conservez vos bontés et si je ne suis jamais inquieté dans mon ancien dénombrement. Je vous présente mon respect.

1. Collini, dans sa seconde manière, empressé à justifier Voltaire de toute chose, prétend que son héros ne prenait pas sérieusement le titre de comte de Tournay ; c'était, dit-il, une plaisanterie comme lorsqu'il signait *Capucin indigne*. Nous avons la preuve du contraire dans ses lettres à Haller, écrites à coup sûr fort sérieusement et qui sont signées Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, comte de Tournay.

» Madame, je vous demande pardon de ne vous avoir présenté qu'un demi-cent d'épingles ; mais vous êtes la fille de mon intime ami, M. de Crève-cœur. Je n'ai plus le sou, et vous pardonnerez la liberté grande. »

Tous les habitants de Pregny et du voisinage assistèrent à la fête, madame Gallatin rend compte de la cérémonie au syndic Jalabert, qui n'avait pu y assister.

« M. de Voltaire voulut être installé hier, vingt-quatre décembre; on lui fit tous les honneurs possibles : canons, boîtes, grenades, tambours, fifres, tous les paysans sous les armes. Nous y avons été, mari, femme, fils et belle-fille. MM. de Malaporte et Favre y étaient aussi. M. de Voltaire était très gai et fort content. Il trouva de la différence sur sa réception de Ferney, où il n'y eut que des paysans. Il fut, je vous assure, très flatté. Il était dans tout son brillant ; ses nièces, mesdames de Fontaine et Denis, toutes en diamants ; son neveu tout paré. Le curé harangua ; M. de Voltaire lui dit : « Demandez ce » que vous voudrez pour réparer votre cure, je le » ferai. » Les filles de la paroisse présentèrent des fleurs aux deux dames dans des corbeilles fort enjolivées. On avait emprunté l'artillerie de Genève, ainsi que l'homme pour la servir. La santé du nouveau

seigneur au bruit du canon. Je vous jure que je suis persuadée qu'il n'a jamais été si aise. »

M. Foisset fait très bien ressortir, dans son ouvrage sur Voltaire et le président de Brosses, les avantages que Voltaire trouvait à l'acquisition de Tournay.

« Tournay, dont le territoire s'étendait le long du Léman jusqu'aux fossés de Genève ou à peu près, était, de ce côté, la dernière terre du royaume et presque la dernière du côté du pays de Vaud. Cette situation vraiment unique allait à merveille à l'existence plus inquiète encore que menacée de l'auteur de *la Pucelle*. Là, il se trouvait à la fois en France et dans le diocèse d'un prélat étranger, l'évêque d'Annecy; sur l'extrême lisière du parlement de Bourgogne, dont le premier président, M. de la Marche, était son ami; sur la frontière d'un canton suisse, celui de Berne (maître alors du pays de Vaud), et, en même temps, à une respectueuse distance de cette capitale; indépendant de Genève, mais aux portes de cette ville riche et lettrée, qui devenait le rendez-vous de la meilleure compagnie de l'Europe. De Tournay, il pouvait persifler Genève, caresser Paris, braver les mandements et les réquisitoires, faire imprimer ses œuvres sans privilège du Roi, et se dérober en un clin d'œil à toutes poursuites. Tournay, d'ailleurs, était comme le pro-

longement de Ferney, que Voltaire convoitait fort. Enfin, c'était *un comté!* quoi qu'en dise Collini, Voltaire fut ravi de pouvoir se dire comte ; Tournay, pour le titre, et Ferney pour la terre ; Ferney à perpétuité, et Tournay seulement à vie. »

VIII

1758-1759.

Saurin et l'*Histoire générale*. — Correspondance de Voltaire avec Haller. — Rupture avec la société lausannoise.

En étudiant de près Voltaire, il est facile de s'apercevoir que ses engouements sont d'autant plus passagers qu'ils sont plus excessifs. A peine aux Délices, nous l'entendons proclamer que la République de Genève est le Paradis terrestre; pays admirable, société choisie, mœurs de l'âge d'or, séjour de la liberté; le clergé protestant est un modèle de tolérance et de savoir; au bout de deux ans à peine, Genève est une ville de vingt-quatre mille raisonneurs, une pétaudière ridicule, la peti-

tissime, parvulissime, pédantissime République ¹.

Il arrive à Lausanne, nouvel enchantement; il se hâte de louer pour neuf ans une maison, rue du Chêne, la fait meubler et accommoder par les soins de madame Denis avec autant de luxe et d'élégance que si elle eût été située au Palais-Royal, à Paris. A chaque instant, dans chaque lettre, il parle avec enthousiasme des Vaudois. « Toutes les douceurs de la société et la saine philosophie ont pénétré dans cette partie de la Suisse, où le climat est le plus doux, où règne l'abondance. Dans ces pays autrefois si agrestes en est parvenu à joindre la politesse d'Athènes à la simplicité de Lacédémone. »

Pendant deux ou trois hivers, ce lyrisme se soutient; puis tout à coup la scène change; à l'automne de 1758 il n'est plus question de départ pour Lausanne : Voltaire passera l'hiver aux Délices, et la nécessité de surveiller l'installation de sa terre de Ferney sera le motif apparent qui l'empêchera de partir :

« Nous avons passé l'hiver bien solitairement aux Délices, écrit madame Denis à l'abbé de***... Le

1. Il s'égayait particulièrement sur la morgue des plus pauvres habitants, qui, lorsqu'ils étaient réunis en Conseil

temps du plaisir dans ce pays, c'est l'été... L'âge a donné à mon oncle une opiniâtreté invincible contre laquelle il est impossible de lutter; c'est la seule marque de vieillesse que je lui connaisse... Si je n'étais pas sensible, je serais fort heureuse. Il a de très bonnes façons pour moi, pourvu que je ne lui fasse pas la plus petite objection sur rien; c'est le parti que j'ai pris... »

Quand madame Denis se résignait à prendre le parti de la soumission, on peut être certain qu'il n'y en avait pas d'autre à prendre.

Depuis quelque temps déjà, un observateur attentif aurait pu voir s'élever de différents points de l'horizon certains nuages noirs qui s'amoncelaient sur la tête de Voltaire; il faut remarquer que tous les ennuis, chagrins, persécutions dont il eut à souffrir, lui furent attirés par sa propre faute, ce qu'il n'a garde de reconnaître. Il voulait bien publier les plus mordants libelles, mais il ne permettait pas à autrui une ligne contre lui, sans réclamer la punition du coupable.

Son caractère irritable et caustique, dissimulé

général, portaient le titre de souverains. Ayant un jour chez lui une nombreuse assemblée de Genevois, on le voit accourir de son jardin, extrêmement ému; on le questionne : « Je viens, répond-il, de faire chasser à coups de fouet cinq ou six petits rois tout déguenillés, qui me volaient mes pommes. »

sous une politesse affable et une gaieté séduisante, ne tardait pas à se montrer sous son véritable jour et à lasser les amis indépendants auxquels son appui n'était pas nécessaire. On s'apercevait bientôt qu'il n'hésitait pas à sacrifier un ami pour arriver à ses fins.

Après l'époque où parut l'*Histoire générale*, Voltaire reçut une lettre instante du poète Saurin lui demandant un service d'une nature assez délicate. Il s'agissait de chercher à introduire adroitement une réhabilitation de Joseph Saurin, son père, dans le chapitre des écrivains du siècle de Louis XIV. De graves accusations pesaient sur sa mémoire, et son histoire romanesque méritait de trouver place ici, car elle se lie à une phase singulière de l'existence de Voltaire.

Le célèbre géomètre Saurin commença par être pasteur; à peine avait-il exercé le ministère quelques mois, qu'il laissa échapper dans un sermon des paroles imprudentes et hardies; il dut sortir de France. Il se réfugia dans le canton de Vaud, où il fut nommé à la cure de Berchère, une des plus importantes du baillage d'Iverdon. Il se maria à l'âge de vingt-six ans, et épousa mademoiselle d'Hermenches, appartenant à l'ancienne et noble famille de Crousaz.

Saurin était dans une situation modeste, dont il s'accommodait fort mal ; des bruits fâcheux se répandirent sur son compte ; on parlait tout bas de vols commis au château de Berchère, d'argenterie dérobée, de franges d'or coupées au fauteuil de la vieille baronne, alors que le pasteur venait lui faire quelque lecture pieuse.

Ces bruits fâcheux n'étaient que trop réels ; Saurin, pour échapper à la honte, s'enfuit à Zurich, d'où il écrivit à son ami intime, le pasteur Gonon, ministre à Lausanne. Voici le texte des principaux passages de cette lettre.

« Pourquoi faut-il que j'aie vécu jusqu'à présent pour détruire par un scandale effroyable tous les fruits de mon ministère... Je vous demande à tous pardon, je vous le demande dans une affliction et dans une amertume plus que mortelle ; mes larmes coulent en si grande abondance, que je ne sais plus ce que j'écris... Tu as trouvé, mon cher, la source de mes désordres ; un orgueil insurmontable que toute cette infamie n'est pas capable de dompter et qui me portait à prendre pour ne pas être mortifié par la honte de demander.....

» Je trouverais à propos une confession et une repentance publique ici ou ailleurs, si je ne craignais qu'au lieu de produire quelque fruit, elle ne fit au contraire mal juger de l'humilité où je dois

être; en effet mon orgueil pourrait bien chercher dans l'éclat d'une pareille repentance ce qu'il a perdu par l'éclat que mes crimes ont fait ¹. »

Cette lettre fut publiée dans *le Mercure suisse* du vivant de Saurin, le 13 avril 1736. Il ne la réfuta pas.

Voltaire s'inquiéta peu de l'innocence ou de la culpabilité de Saurin; il voulait simplement être agréable à son fils. Il fit donc, étant à Lausanne, un simulacre d'enquête auprès des seigneurs de Berchère, qui déclarèrent n'avoir jamais vu la lettre d'aveu écrite par Saurin au pasteur Gonon. Puis le philosophe obtint, des doyens de Polier et de Crousaz, et du pasteur Pavillard, une espèce de certificat ne concluant rien sur les faits reprochés à Saurin, mais affirmant aussi qu'ils n'avaient pas vu la fameuse lettre ². Cela suffisait à Voltaire, qui entreprit aussitôt l'apologie de Saurin et l'inséra, au moyen de cartons, dans les exemplaires suivants de son *Histoire générale*, espérant bien que les

1. Chaussepié. (Suite du dictionnaire de Bayle.)

2. Voltaire dit dans son *Siècle de Louis XIV*, à l'article des écrivains français : « J'ai en main les attestations de trois pasteurs qui n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de Saurin, ni connu personne qui l'eût vue, ni out-dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur... »

Suisses, ayant presque tous acheté la première édition, ne liraient pas la seconde.

En effet, les cartons passèrent inaperçus et Voltaire ne prévint point, au premier moment, les conséquences de cet incident, assez peu important en apparence.

Au mois d'octobre 1758 paraissait dans le *Journal Helvétique* une lettre du pasteur Lervèche, que nous avons vu tonner contre les représentations de Monrepos. Elle reproduisait en entier la lettre accablante de Saurin au pasteur Gonon et mettait en doute l'authenticité du certificat des trois pasteurs, publié par Voltaire. « Fût-il réel, disait-elle, il ne peut avoir été que surpris... »

Voltaire répliqua aussitôt avec violence dans une lettre adressée au *Mercure suisse*. Lervèche, sans se déconcerter, en répondit une seconde plus affirmative encore que la première.

Sur ces entrefaites Grasset arrivait à Lausanne, après deux ans d'absence, et, apprenant tout le bruit que causait cette affaire, il se hâta de réimprimer toutes les lettres du *Mercure suisse*, les réponses de Voltaire, et de les réunir à la *Défense de lord Bolingbroke*, à la lettre de Thériot sur l'*âme atroce de Calvin*, enfin aux principales brochures du

philosophe qui s'étaient attiré les plus vives réfutations.

En apprenant cette publication, la colère de Voltaire ne connaît plus de bornes et il réclame à la fois auprès du bailli de Lausanne, des pasteurs, des membres de l'Académie et de Leurs Excellences de Berne. Il s'adresse même à Haller, qu'il croit pouvoir lui être d'un grand secours. Le savant professeur n'avait pas répondu aux avances du philosophe, dont les opinions antireligieuses lui étaient antipathiques et, depuis la représentation de *Zaïre*, ils ne s'étaient pas revus. Mais à l'apparition du livre de Grasset, Voltaire, oubliant la froideur de Haller, se hâte de lui écrire ; il avait pu s'assurer, pendant son séjour à Lausanne, de la haute influence et de la considération dont jouissait, en Suisse, l'illustre Bernois.

13 fév., à Tournay, au pays de Gex, par Genève¹.

« Voici, Monsieur, un petit certificat² qui peut servir à faire connaître ce Grasset, pour lequel on

1. Inédite. Bibliothèque de Berne. Nous devons la communication de cette lettre à l'obligeance de M. de Bondeli.

2. Bibl. de Berne. Manusc. hist. helv. III vol. « Nous, sous-signés, déclarons que le nommé François Grasset nous a

demande votre protection. Ce malheureux a imprimé à Lausanne un libelle abominable contre les mœurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre. Il est digne d'un homme de votre probité et de vos grands talents, de refuser à un scélérat une protection qui honorerait des gens de bien. J'ose compter sur vos bons offices, ainsi que sur votre équité; pardonnez à ce chiffon de papier, il n'est pas conforme aux usages allemands; mais il l'est à la franchise d'un Français qui vous estime et qui vous révère plus qu'aucun Allemand.

» Un nommé *Verlèche* ou *Lervèche*, ci-devant précepteur de M. de Constant, est l'auteur d'un libelle sur feu Saurin; il est ministre dans un village je ne sais où, près de Lausanne; il m'a écrit deux ou trois lettres anonymes sous votre nom, tous ces gens-là sont des misérables qui sont bien indignes qu'un homme de votre mérite soit seulement sollicité en leur faveur. Je saisis cette occasion de vous assurer de l'estime et du respect avec lesquels je serai toute ma vie, Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur.

» VOLTAIRE

» Gentilhomme ord. de la Chambre du Roy,
comte de Tournay. »

volés pendant l'espace de dix-huit mois ou à peu près, qu'il nous a servis en qualité de commis. Le Magnifique Conseil nous fit demander, en l'année 1756, une déclaration de ce

Cette lettre, en somme, sollicitait l'appui de Haller sans expliquer clairement les détails de l'affaire. Le savant professeur répondit froidement ¹ :

« Monsieur, j'ai été véritablement affligé de la lettre dont vous m'avez honoré. Quoi ! j'admire-
rerai un homme, riche, indépendant, maître du
choix des meilleures sociétés, également applaudi
par les rois et par le public, assuré de l'immortalité
de son nom, et je verrai cet homme perdre le repos
pour prouver qu'un tel a fait des vols et qu'un
autre n'est pas convaincu d'en avoir fait ! Il faut
bien que la Providence veuille tenir la balance
égale pour tous les humains. Elle vous a comblé de
biens, elle vous accable de gloire ; mais il vous
fallait des malheurs ; elle a trouvé l'équilibre en
vous rendant sensible... Les personnes dont vous
vous plaignez perdraient bien peu en perdant ce
que vous appelez la protection d'un homme caché
dans un petit coin du monde et charmé d'être sans
influence et sans liaisons. Les lois ont seules ici le
droit de protéger le citoyen et le sujet. M. Grasset

qui s'était passé ; nous nous conformâmes à cet ordre et la
donnâmes à M. l'Auditeur de Normandie, en l'accompa-
gnant des pièces qui pouvaient constater ses friponneries,
ensuite de quoi le Magnifique Conseil le décréta de prise de
corps.

» LES FRÈRES CRAMER.

» Genève, le 11 février 1739. »

1. Roches, 17 février.

est chargé des affaires de mon libraire. J'ai vu M. Lervèche chez un exilé, M. May, que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrâce, et qui passait ses dernières heures avec ce ministre.

» Si l'un ou l'autre a mis mon nom sous des anonymes, s'il a fait croire que nos relations sont plus intimes, il aura vis-à-vis de moi des torts que vous sentez avec trop d'amitié... »

Cette lettre, dans laquelle la politesse et les éloges se mêlent à une ironie froide, exaspéra Voltaire; mais il était trop habile pour ne pas comprendre l'imprudence qu'il commettrait en se brouillant avec Haller, aussi contint-il son ressentiment et répondit-il une lettre calme et polie, mais beaucoup plus explicite que la première et renfermant tous les détails de l'incident¹.

« Il est juste de vous mettre au fait, Monsieur.

» Ce Grasset et son frère ont été longtemps domestiques chez les Cramer. Le Grasset dont il est question vola ses maîtres. Son procès criminel fut commencé; sa sentence de prise de corps existe. Grasset s'enfuit et revint au bout de quelques années se jeter aux pieds de ses maîtres. Le frère de Grasset, qui est filleul d'un des Cramer, obtint la grâce du coupable. Les Cramer donnèrent une quittance au

1. Aux Délices, 13 mars. Inédite. Bibl. de Berne. Manusc. hist. helv. III, vol. 51; communiquée par M. de Bondeli.

criminel, qui signa l'aveu de son crime, emporta sa quittance avec laquelle il sera toujours condamné quand on voudra, et alla se mettre à Lausanne chez Bousquet, lequel Bousquet se plaint aujourd'hui d'avoir été friponné par Grasset, *ipsi viderint*... On dit que cet homme a beaucoup de souplesse, qu'il est flatteur, qu'il sait séduire; et c'est souvent le malheur des belles âmes comme la vôtre d'être trompées par des méchants, mais elles ne le sont pas longtemps.

» Je ne suis pas étonné qu'un tel homme ait imprimé le libelle que les Curateurs ont fait saisir; mais j'avoue, Monsieur, que j'ai été surpris que des hommes qui doivent être sages aient eu part à cette manœuvre. Le fond de toute l'affaire était l'envie de gagner vingt écus, en intitulant leur libelle *Supplément aux œuvres de M. de V...* Ils ne songeaient pas que, pour vingt écus, ils flétrissaient une famille entière, qu'ils pouvaient perdre M. Saurin, ancien secrétaire de M. le prince de Conty, homme de lettres très estimable et d'une probité reconnue.

» Si vous saviez, Monsieur, qu'il est près d'obtenir un poste considérable et que ses concurrents se seraient armés contre lui des traits dont on a voulu attaquer son père, que toute sa fortune allait être détruite par cet écrit scandaleux, qu'il était perdu sans ressources, votre équité et votre humanité auraient certainement condamné Grasset et ses consorts. Vous les condamnez sans doute à présent, et vous êtes surtout indigné que, dans ce libelle, on

se soit servi du masque de la religion pour outrager une famille; je suis l'ami intime de M. Saurin; il m'a conjuré de prendre sa défense, j'ai fait mon devoir, j'ai été approuvé de tous les honnêtes gens, et je me flatte de l'être par vous.

» On m'avait écrit que, dans ce libelle infâme, on avait osé imprimer une lettre de vous, j'avais eu l'honneur de vous le mander. Je sais aujourd'hui qu'on n'a point eu l'insolence d'abuser ainsi de votre nom. Vous voyez, Monsieur, quelles fortes raisons j'ai eues de poursuivre la suppression de ce recueil de scandales, dans lequel on m'impute des choses que je n'ai jamais écrites et dans lequel on me traite simplement de déiste et d'athée parce que je n'ai pas voulu qu'on couvrit d'opprobre la famille de M. Saurin. Avouez, Monsieur, avouez que j'ai eu autant de justes motifs de faire supprimer cette œuvre d'iniquité que vous en êtes de confondre ce détestable fou de La Mettrie. Ce ne sont point ici des fous, mais des hommes qui sont sortis de leur devoir et qu'on y a fait rentrer. Les éditeurs du libelle (je ne parle pas de Grasset) sont des citoyens à qui j'ai épargné la honte de faire une faute publique, et j'espère qu'ils n'y retomberont plus. Encore un mot; je vous ai parlé, Monsieur, non pas d'un libelle qu'on vous attribuait dans ce recueil, Dieu m'en garde! mais d'une lettre sur des points historiques, et, supposé qu'elle eût été de vous, j'aurais été seulement affligé qu'on vous eût mis en si méchante compagnie.

» Je sais distinguer les honnêtes gens de Lausanne du petit nombre des esprits mal faits qui peuvent y être; mais il vaut mieux faire des expériences de physique avec le semoir et faire du bien à ses vassaux, que d'avoir de tels procès à conduire; ils n'altèrent point le repos du philosophe, mais ils consomment un temps précieux, que je voudrais employer ou à vous lire ou à vous voir. Pardon de la prolixité de votre humble et très obéissant serviteur.

» V...

» J'apprends que la première lettre que je vous adressai et votre réponse sont publiques en Suisse; j'en suis très étonné, il faut que vous ayez des amis peu dignes de votre confiance.

» Je vous jure que je n'ai fait voir vos lettres à personne... »

La réponse de Haller fut encore plus sèche que sa lettre précédente ¹ :

« ...Je ne voudrais pas que vous appelassiez libelle ce qu'on vient d'imprimer à Lausanne, et ce que j'ai lu depuis. Il y a des disputes littéraires, quelques apologies de la religion, de la Suisse et de Calvin; il y a trop de véhémence, surtout dans les premières pièces, vis-à-vis d'un homme tel que vous; mais le mot libelle a un autre sens. C'était un libelle que le

1. 1759, 15 mars.

livre de La Mettrie ; il prétendait m'avoir vu et connu, il me prêtait, sous ce prétexte, des conversations et des connaissances honteuses pour un homme de mon âge et de ma profession. C'était d'un bout à l'autre une calomnie personnelle. Je ne m'adressai pourtant ni au roi, ni à des ambassadeurs, ni aux chefs de Berlin. Je me contentai de prier un ami commun de faire révoquer par cette tête légère des mensonges qu'il eût fallu démentir, si M. de La Mettrie ne les avait désavoués ; dès lors, ce qui aurait été une anecdote aurait été une extravagance, et je n'ai jamais songé à flétrir l'indigne abus qu'on avait fait de la liberté d'écrire. »

Voltaire répondit ¹ :

« Vous croyez avoir raison, et moi aussi, c'est ainsi qu'on est fait ; mais comme je sais mieux que vous ce qui se passe dans mon âme, c'est la seule chose que je sais mieux que vous, je vous proteste, je vous jure que je n'ai pas été un instant altéré de toutes ces misères de prétraille et de typographie dont il a été question ; je suis venu à bout de ce que je voulais : c'est à ceux qui se sont attiré cette mortification à être aussi sages que je le suis, en étant parfaitement libre, et m'étant rendu aussi heureux qu'on puisse l'être sur la terre. Il ne manque à mon bonheur que de pouvoir vous rencontrer et vous

1. 1759, 22 mars.

témoigner mes sentiments. J'aurais eu beaucoup plus de plaisir à vous entretenir de physique, et à m'entretenir avec vous, qu'à vous parler de toutes ces pauvretés. Je vous souhaite autant de plaisir dans votre terre que j'en ai dans les miennes, et me flatte qu'un homme qui a autant d'estime pour vous que j'en ai, doit avoir quelque part à vos bontés, le tout sans cérémonie. »

Cette correspondance entre deux esprits de nature si différente nous a paru intéressante à reproduire dans sa partie inédite. Il est difficile de ne pas être frappé de la raideur d'Haller, nous dirions presque de son impolitesse et du contraste singuliers qu'elle forme avec la douceur inaccoutumée du philosophe de Ferney; nous allons en avoir l'explication.

L'attention de la compagnie des pasteurs de Lausanne fut attirée par la lettre de Lervèche sur le certificat d'innocence octroyé à Saurin par les trois pasteurs. Elle blâma sévèrement cet acte de faiblesse et demanda communication du registre de la classe des pasteurs d'Iverdon, qui était confié aux soins de M. de Polier. Ce dernier s'empressa de l'apporter; mais quelle fut sa surprise et son désespoir en voyant que la page, contenant la copie du procès-verbal de l'instruction commencée contre

Saurin et le récit de l'affaire, avait disparu. On pouvait croire que l'infortuné doyen l'avait supprimée pour justifier son certificat.

La vérité était qu'il avait montré le registre à Voltaire pour lui prouver la culpabilité de Saurin. Le philosophe ne souffla mot ; mais, peu de jours après, pendant une absence de M. de Polier, il se rendit chez lui et demanda à sa servante de le laisser pénétrer dans le cabinet de son maître pour prendre un livre dont il avait besoin. Cette femme, sans défiance, le laissa entrer, et, tout à loisir, il détacha la page accusatrice.

M. de Polier n'apprit cette visite qu'en faisant l'enquête sur la page disparue. Voltaire, sans se démonter, répondit hardiment au doyen qu'il avait cru lui rendre service en supprimant ces preuves et qu'au fond il n'avait commis qu'une espièglerie fort excusable par le motif qui en était la cause.

M. de Polier¹ ne pardonna jamais à Voltaire et ne le revit plus.

1. Cette aventure lui causa une émotion telle, qu'il en fit une grave maladie, pour laquelle Tissot appela Tronchin en consultation. La convalescence fut longue, et plus d'une lettre fut échangée entre Tissot et Tronchin; ce dernier insistait surtout sur la surexcitation d'esprit qu'il fallait calmer chez le malade : « Notre marche une fois bien établie, il ne parait pas, Monsieur, qu'il y ait rien à y changer; il y a encore moins à changer à la prière que nous

Le résultat de cette affaire fut plus grave que Voltaire ne l'avait prévu. La famille de Polier occupait un rang élevé dans la société lausannoise ; elle prit fait et cause pour son chef. Mais cette rupture ne fut pas la seule. M. de Brenles avait été assailli par Voltaire des lettres les plus instantes pour agir contre Grasset. Or Grasset était précisément l'agent principal de la Société typographique, dont M. de Brenles était membre associé. En lui écrivant toutes les injures possibles à l'adresse de Grasset, Darnay, etc., Voltaire ne se doutait pas qu'il les lui adressait à lui-même. M. de Brenles ne répondit pas et cessa peu à peu toutes relations.

Là ne s'arrête pas la mauvaise chance du philosophe : voici le bailli de Lausanne qui se fâche à son tour des démarches faites à Berne, bien que Voltaire ait eu la précaution de lui écrire : « qu'il se mettait sous la protection d'un bon officier comme lui, et qu'il ne craignait rien des manœuvres de Grasset avec un commandant comme lui ¹... »

Avec la meilleure volonté du monde, il était

avons faite à M. de Polier de ne se point fatiguer la tête par la lecture ou par la méditation, puisque la plus petite contention d'esprit serait dangereuse. Mais je crains bien, Monsieur, que, sur ce point, nous n'obtenions point ce que nous souhaitons... » (Papiers Diodati-Eynard.)

1. Le gouvernement bernois, alors maître du canton de

difficile de sévir contre la lettre de Lervèche. Les appréciations fâcheuses du caractère de Saurin reposaient sur des faits avérés et Voltaire le savait bien, car il écrivait, à bout d'arguments :

« J'avoue que le ministre Saurin a mérité la corde mais l'Académie de Lausanne et les Seigneurs curateurs manqueraient à ce qu'ils doivent à M. le Banneret de Freudenreich en protégeant un libelle contre moi qui suis honoré de son amitié... »

Quand aux faits reprochés à Grasset, ils se bornaient à une simple contrefaçon littéraire. Ce crime était celui de tous les libraires du temps, et cette industrie, qui enrichissait déjà Lausanne et Genève,

Vaud, entretenait à Lausanne ses baillis pour rendre la justice et surveiller ses intérêts. Voltaire tenait à être avec eux dans les meilleurs termes; mais il ne se gênait pas pour railler par derrière leur accent et leur raideur tudesques, ce qui plaisait fort aux Lausannois, qui supportaient impatiemment le joug assez dur de Berne. Un jour, le bailli de Lausanne, ayant reçu certains rapports assez malsonnants sur des propos tenus par Voltaire, alla le voir et lui dit : « Monsieur de Voltaire, on prétend que vous écrivez contre le bon Dieu, c'est un mal!... mais j'espère qu'il vous le pardonnera; on ajoute que vous déblâterez contre la religion, c'est fort mal encore!... contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est mal aussi... j'espère toutefois que, lui aussi, il vous le pardonnera dans sa grande miséricorde; mais, monsieur de Voltaire, gardez-vous bien d'écrire contre Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs, car vous pouvez bien compter qu'ils ne vous le pardonneraient jamais. »

était, sinon protégée, au moins traitée avec indulgence, lorsqu'il ne s'agissait d'attaques ni contre la religion ni contre les souverains.

« Cet impudent Grasset, écrit Voltaire à M. Bertrand¹, malgré la défense de Leurs Excellences, imprime tout ce qu'il veut à Lausanne, sous la main d'un autre..... Messieurs de Lausanne ont grand tort de garder ce Grasset chez eux. C'est un fripon artificieux et insolent, qui leur attirera quelques affaires. »

Les Excellences de Berne n'accordèrent point le bannissement de Grasset, la Compagnie des Pasteurs ne destitua pas Lervèche ; Voltaire obtint pour toute satisfaction l'interdiction de la vente de la *Guerre littéraire*, dont le débit eut lieu sous le manteau et n'en fut que plus considérable.

Au début de l'incident, le bruit s'était répandu à Lausanne que Voltaire, furieux de l'impression de

1. Elle Bertrand, né en 1712 à Orbe, petite ville du canton de Vaud. Il commença par être pasteur dans un village et habita pendant quelque temps Boudry, ville où naquit Marat en 1744. Cette année même, Bertrand fut nommé prédicateur à Berne. On a de lui des sermons et plusieurs ouvrages théologiques. Bertrand était conseiller privé du roi Stanislas et membre des académies de Lyon et de Berlin. Voltaire dut entrer en relations avec ce savant quelques années avant 1755.

la *Guerre littéraire*, renonçait à revenir habiter la rue du Chêne. Il se hâta de démentir cette rumeur qui, cependant, était très bien fondée. « Moi renoncer à Lausanne parce qu'un fripon genevois, M. Grasset, présenté au pape, a mérité le carcan ; je ne suis pas capable d'une telle inconstance. » Au moment où il écrivait ces lignes, il avait déjà arrêté dans son esprit de ne retourner à Lausanne que s'il se trouvait bien et dûment vengé de ses ennemis. Non seulement il n'y retourna pas, mais il garda une irritation sourde et profonde contre le clergé lausannois : « Et les sociniens de Genève, et les calvinistes de Lausanne, et les fakirs, et les bonzes, sont tous de la même espèce. Je laisse faire ceux de Paris ; mais, pour mes Suisses et mes Allobroges, je les range, et je n'ai fait la plaisanterie d'avoir un château à créneaux et à pont-levis que pour y pendre un prêtre de Baal à la première occasion. »

IX

1759

Candide. — L'ouvrage est brûlé par la main du bourreau. — Pamphlets irréligieux de Voltaire. — Sa lutte avec le Consistoire. — Lettre de MM. de Montpéroux et Tronchin au sujet d'une troupe de comédie à Genève. — *Tanocrède*. — Dédicace à madame de Pompadour. — La troupe de Tournay. — Visite de M. et madame de Chauvelin. — *La Chanson sur l'amour*.

Peu après l'acquisition de ses châteaux, Voltaire termina *Candide*, qu'il avait commencé pendant son séjour chez l'Électeur palatin. Il mit tant d'ardeur à l'achever, qu'il s'enferma pendant trois jours, ne voulant ouvrir sa porte que pour laisser passer ses repas et son café, qu'il prenait toujours en grande quantité. Le quatrième jour, madame Denis, effrayée,

força la consigne ; son oncle lui jeta à la figure le manuscrit qu'il venait d'achever et lui dit : « Tenez, curieuse, voilà pour vous. »

Profitant de l'indépendance et de la sécurité que lui assuraient ses divers domiciles, il n'hésita pas à publier son ouvrage. Ses amis reconnurent bien vite son style ; mais, comme à l'ordinaire, il s'empressa de désavouer cette œuvre dangereuse ¹ :

« J'ai lu enfin *Candide*, écrit-il à Vernes, et, comme pour *Jeanne d'Arc*, je vous déclare qu'il faut avoir perdu le sens pour m'attribuer une pareille c..... »

Même avec ses propres éditeurs, il feint d'ignorer le nom de l'auteur :

« Qu'est-ce que c'est qu'une brochure intitulée *Candide*, écrit-il à Cramer, qu'on débite, dit-on, avec

1. Si Voltaire niait hardiment la paternité de ses œuvres auprès de ceux de ses amis qui ne les approuvaient pas, en revanche, il s'en glorifiait volontiers auprès de ceux qu'amusaient ces spirituels pamphlets. Il écrit au comte de Choiseul (nommé ambassadeur à Vienne) : « J'ai mandé hier, monsieur, au bonhomme Ralph (nom supposé de l'auteur de *Candide*), qu'il avait fait faire une Excellence, qui va dans le pays de l'ennui. Ce loustic en est tout ragailardi. Il dit que ce qu'il désirait le plus, dans le plus sot des mondes possibles, était de réjouir un petit nombre de gens d'esprit comme vous. »

scandale, et qu'on dit venir de Lyon? Je voudrais bien l'avoir. Pourriez-vous, messieurs, m'en faire tenir un exemplaire relié? On prétend qu'il y a des gens assez impertinents pour m'imputer cet ouvrage, que je n'ai jamais vu. Je vous prie de me dire ce qui en est¹. »

- Huit jours après, nouveau billet :

« Je viens de lire enfin ce *Candide* ; je trouve cette plaisanterie d'un goût singulier, mais je ne la crois pas du tout faite pour ce pays-ci ; s'il est vrai que vous en ayez reçu de Lyon ou de Paris, je vous conseille de ne pas les produire, et de retirer les exemplaires si vous en avez ; c'est un conseil d'ami que je donne à mes amis². »

On devine que, malgré cette petite comédie jouée entre eux, Voltaire et son libraire introduisirent bon nombre d'exemplaires dans Genève³.

1. Collection de M. Eugène Piot. (Billets inédits.)

2. Inédit. Collection E. Piot.

3. On fit, à cette époque, un dessin satirique représentant Voltaire sous la figure d'un pécheur pénitent qui s'est confessé et marche pieds nus et très déguenillé. Après lui venait Pégase ailé, avec des oreilles d'âne ; tout ce qu'il laisse aller derrière lui est recueilli avec empressement par l'imprimeur Cramer, désireux de s'enrichir avec ce gras fumier. Sous le dessin est l'inscription suivante, tirée d'Horace :

Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum, sanctumque videri.

Le 2 mars, l'apparition de *Candide* était dénoncée au Conseil par le Modérateur de la Vénérable Compagnie ; on arrêta, sur sa réquisition, que le livre serait immédiatement brûlé par la main du bourreau. Voltaire, forcé de cacher sa colère, ne devint que plus ardent à la lutte, et ne recula devant aucun moyen pour faire pénétrer dans la République les nombreux pamphlets irréligieux qu'il publia dès lors sans trêve ni repos. On le verra, à partir de cette époque, accentuer de plus en plus cette violente polémique, qui, dans les dernières années de sa vie, revêtit presque la forme d'une monomanie.

A la vérité, le Consistoire faisait bonne garde ; les pasteurs conjuraient les pères de famille de ne point acheter ces mauvais livres, et on en interdisait la vente aux libraires ; mais, afin de déjouer la surveillance, Voltaire donnait à ses écrits des titres religieux ou de nature à faire illusion, tels que : *Pensées sérieuses sur Dieu* ; — *Homélie du pasteur Bourne* ; — *Évangile du jour* ; — *Dialogues chrétiens*.

Il avait grand soin de débiter, dans la plupart d'entre eux, par trois ou quatre pages du meilleur aloi ; mais la ruse fut bientôt découverte ; alors, il fit distribuer gratis ses productions en recourant à toutes les ruses imaginables. Les prétendus sermons inondaient la ville. « Un acheteur entrait dans

une boutique, et, sous prétexte d'une emplette, glissait quelques brochures impies sous des papiers ou des ballots; on les trouvait fixées au cordon des sonnettes, sous le seuil des portes, dans le cabinet des horlogers, et les petits messagers avouaient qu'un monsieur leur avait donné six sous pour déposer le paquet sur l'établi du patron¹. »

Tout en déplorant la monomanie irrégieuse de Voltaire, il faut reconnaître que la théologie dure et cassante de l'époque professait une intolérance fanatique bien propre à révolter les esprits généreux.

Mais à cette grande cause, nous croyons, qu'à l'égard de Voltaire, il faut en ajouter une plus petite : c'est la colère qu'excita chez lui l'opposition du Consistoire à son goût favori pour le théâtre. On en voit la trace dans toute sa correspondance, et il n'oublie pas plus qu'il ne pardonne la nécessité où il se trouve souvent de se soumettre. A l'époque où nous sommes, il est loin d'avoir renoncé à la lutte. Nous allons le voir à l'œuvre, confiant dans ses créneaux et ses machicoulis.

Le 27 avril, le résident de France avait adressé la lettre suivante au premier syndic :

1. *Voltaire et les Genevois*, par Gaberel.

« Je reçois de M. de Tavannes l'avis que S. A. S. M^{gr} le prince de Condé a donné à madame Lemoyne un privilège de six ans pour représenter dans toute la province de Bourgogne. En conséquence, madame Lemoyne s'établira à Châtelaine. J'ai pensé, monsieur, qu'il serait assez désagréable de voir pendant six ans une troupe aux portes de la ville. Mais madame Lemoyne, qui désire toujours de représenter à Genève, m'a dit que, si elle obtenait cette grâce, elle s'engagerait à ne pas se servir de son privilège. Je vous promets, moi, monsieur, que, si le Conseil juge à propos de le lui accorder pour quatre mois cette année, j'engagerai monsieur le comte de Tavannes à l'empêcher de pouvoir profiter de son privilège quand même elle le voudrait. Je crois que la permission de représenter dans votre ville flatterait beaucoup monsieur le comte de Tavannes, qui protège beaucoup madame Lemoyne. »

Cette singulière demande fut refusée net par le Grand Conseil, qui pensa avec raison que l'idée d'installer la troupe au cœur même de la ville, pour l'empêcher de s'établir au dehors, ressemblait par trop à une mystification.

Madame Lemoyne n'était autre que la maîtresse de M. de Tavannes, qui avait trouvé ce moyen de la rapprocher de lui, et on ne pouvait guère espérer qu'elle renoncerait au privilège, consenti pour six ans ; mais le Magnifique Conseil pria le docteur

Tronchin d'user de l'influence que lui donnaient ses relations à la cour de France pour obtenir de la veuve Lemoyne la promesse qu'elle n'établirait pas son théâtre dans le voisinage immédiat de Genève. Tronchin s'adressa à madame de Marsan, gouvernante des Enfants de France ¹ :

« Pardonnez-moi, Madame, la liberté que je prends, mais vous êtes si bonne et vous avez tant de vertu, que la simple exposition de la chose sera, peut-être, mon excuse. Ma patrie, Madame, a heureusement pour elle encore des mœurs, et c'est tout ce qu'elle a. Ses mœurs tiennent peut-être à sa constitution ; mais son bonheur tient à ses mœurs, dont la conservation est sans doute ce qu'elle a de plus précieux...

» M. le comte de Tavannes, qui commande en Bourgogne sous S. A. S. M^{sr} le prince de Condé, a accordé pour six années à une troupe de comédiens la permission de faire valoir leurs talents dans toute la province. Cette même troupe, peu recommandable par ses mœurs, vient s'établir sur terre de France, à un quart de lieue de Genève. L'épreuve que nous avons déjà faite de cette troupe, pendant deux années qu'elle a passées également près de nous sur les terres de Savoie ², justifie et augmente notre

1. 21 avril 1759.

2. C'était la troupe de Carouge.

inquiétude. Le roi de Sardaigne a daigné y être sensible et nous en a délivrés en révoquant une permission qui devait encore durer deux ans...

» Ce n'est pas, au reste, la comédie que nous redoutons; soumise à une sage police, elle serait, peut-être, l'amusement le plus innocent, mais ce sont les comédiens et l'accompagnement de la comédie qui nous effrayent. Si le mal qu'ils font nécessairement est insensible dans les grandes villes, il ne l'est pas dans les petites. Quelques gouttes d'absinthe qui rendent une coupe amère, ne s'aperçoivent pas dans un vase plein d'eau... Cette obligation que ma patrie vous aura augmentera le nombre de celles que je vous ai, madame; si elle n'ajoute rien à ma reconnaissance et à mon profond respect, c'est que tous deux, Madame sont à leur comble. »

Tronchin obtint gain de cause, et la permission donnée par M. de Tavannes à l'ancienne troupe de Carouge fut révoquée, au grand mécontentement de Voltaire.

Pendant qu'à Genève on poursuivait les comédiens avec une sévérité croissante, on s'occupait fort à Paris d'un événement important à leur point de vue. La scène de la Comédie-Française venait d'être enfin débarrassée des petits-maitres qui l'encombraient. Le 23 avril 1759, le jour de la rentrée après Pâques, les bancs placés sur l'avant de la

scène disparurent; le comte de Lauraguais, amant de la célèbre Sophie Arnoult, donna, pour obtenir cette réforme, la somme de 30,000 francs à la Comédie, comme indemnité. Madame de Fontaine se hâta d'en informer son oncle qui lui répond : « Vous me conseillez de faire une tragédie parce que le théâtre est purgé de petits-maitres. Moi, faire une tragédie après ce que le grand J.-J. a écrit contre les spectacles! gardez-vous, sur les yeux de votre tête, de dire que je suis jamais homme à faire une tragédie. »

Tout en écrivant ces lignes, le poète avait déjà dans la tête tout le plan d'une pièce nouvelle, et, trois semaines après, *Tancrède* voyait le jour¹. Il eut l'idée hardie de dédier la pièce à madame de Pompadour, dans l'espoir de contre-balancer l'in-

1. Voltaire dit, dans son Épître dédicatoire, à madame de Pompadour : « La tragédie n'est pas encore, peut-être, tout à fait ce qu'elle doit être : supérieure à celle d'Athènes en plusieurs endroits, il lui manque ce grand appareil qu'Athènes savait lui donner... Je sais que toute la pompe de l'appareil ne vaut pas une pensée sublime ou un sentiment touchant... mais j'ose être sûr que le sublime et le touchant portent un coup beaucoup plus sensible, quand ils sont soutenus d'un appareil convenable. Ce sera le partage des génies qui viendront après nous. J'aurai, du moins, encouragé ceux qui me feront oublier. C'est dans cet esprit, Madame, que je dessinai la faible esquisse que je soumetts à vos lumières. Je la crayonnai dès que je sus que le théâtre de Paris était changé et devenait un vrai spectacle. »

fluence de la Reine et du Dauphin, qui voyaient toujours ses œuvres de très mauvais œil. Il savait, à n'en pas douter, que M. de Malesherbes, par ordre supérieur, avait fait exécuter des suppressions considérables dans son dernier recueil d'œuvres choisies. L'abbé de Saint-Cyr, secrétaire des commandements du Dauphin, avait, en effet, écrit à M. de Malesherbes :

« 28 septembre 1760.

» Vous avez donné, Monsieur, les ordres les plus convenables au sujet du livre de M. de Voltaire, et ils sont dans tous les points conformes aux intentions de Mst le Dauphin. Il est très vrai, comme vous le remarquez, que les traits injurieux à la mémoire du Roi Auguste, ne sont pas les seuls répréhensibles qui se trouvent dans cet ouvrage. La Reine est instruite de l'approbation donnée par M. de Tressan et elle en est très mécontente.

» J'ai l'honneur d'être avec tout l'attachement et le respect possibles, Monsieur,

Votre.....

» L'ABBÉ DE SAINT-CYR¹. »

Mais, avant de dédier *Tancrede* à madame de Pompadour, Voltaire lui en demanda la permission

1. Inédite. Papiers de la librairie. Bibl. Nationale, mss.

et lui soumit l'Épître dédicatoire, mais après avoir eu soin de supprimer certains passages qui pouvaient la choquer. Ce subterfuge faillit passer inaperçu aux yeux de la favorite. Voici une lettre inédite de madame de Pompadour qui le prouve :

A M. DE MALESHERBES, DIRECTEUR DE LA
LIBRAIRIE.

« J'ai permis à Voltaire, Monsieur, de me dédier *Tancrède*, parce que je le connais depuis vingt-cinq ans, et que je n'ai rien trouvé de répréhensible dans son épître. Ainsi vous êtes le maître de donner la permission qu'on vous demande. Je vous suis trop obligée de l'attention que vous avez eue de me l'envoyer.

» Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

» LA MARQUISE DE POMPADOUR.

» P.-S. J'ai relu, Monsieur, par le plus grand hasard du monde, l'épître de Voltaire. Les lignes que j'ai soulignées n'étaient pas à celle qu'il m'a envoyée. Je pense qu'il faut les supprimer à l'impression, non qu'elles soient mal en elles-mêmes, mais parce qu'elles rappellent des crimes trop funestes et trop honteux à la nation¹. »

1. Inédite. Papiers de la Librairie. Bibl. Nat. mss.

C'est au mois de juin 1759 que Voltaire acheva *Tanocrède*. Le pasteur Vernes écrit à madame Sales de Nîmes : « Le grand homme n'est pas mort ; dans quelque temps, il paraîtra de lui une nouvelle tragédie qui vous prouvera que son génie n'est pas mort non plus. » En attendant, il poussait vivement la transformation de la grande galerie de Tournay en salle de spectacle, avec scène, orchestre, décors, etc. Il revoyait *Tanocrède* et lui faisait subir en même temps de nombreuses corrections.

Il écrit au comte d'Argental :

« Vous ne la reconnaitrez pas, cette *Chevalerie*¹. J'en use comme dans le temps où j'envoyais à mademoiselle Desmares des corrections dans un pâté². Je n'ai pas cette raideur d'esprit des vieillards, mon cher ange, je suis flexible comme une anguille, et

1. Premier titre de *Tanocrède*.

2. Pendant les répétitions de ses tragédies, Voltaire avait l'habitude de faire beaucoup de corrections, dont les comédiens ne s'accommodaient guère. Mademoiselle Desmares, qui jouait dans *Oreste*, résistait tout à fait et refusait de voir le poète quand il se présentait chez elle. Il eut recours à un stratagème qui lui réussit. Sachant que mademoiselle Desmares donnait un grand dîner, il fit faire, pour ce jour-là, un superbe pâté de perdrix qu'il lui envoya. On l'ouvrit avec pompe, et la surprise égala le plaisir à la vue de douze perdrix tenant dans leur bec plusieurs billets qui contenaient les vers qu'il fallait ajouter ou changer dans le rôle de Desmares.

vif comme un lézard et travaillant toujours comme un écureuil. Dès qu'on me fait apercevoir une bêtise, j'en mets vite une autre à sa place. »

Tout en achevant son théâtre et en mettant la dernière main à *Tancrede*, l'infatigable poète organisait secrètement une troupe d'acteurs, meilleure et plus complète que les précédentes ; elle se composait du duc de Villars, de Gabriel Cramer, Pictet de Varembe, Jacquet, Buisson aîné, Dauphin de Chapeaurouge, Turretin, Boissier, Samuel de Constant ; on peut y ajouter de L'Écluse. Les dames étaient : mesdames Denis, Rilliet de Normandie, de Constant, Gallatin Rolas, et mademoiselle de Bazincourt.

Le duc de Villars, que nous connaissons déjà, venait pour la troisième fois à Genève : « Le duc n'est point encore logé, écrit madame de Constant, il marchande pour cinq louis ; ma mère doit venir ce matin lésiner pour lui. Il est à l'hôtel des *Balances* d'où il cherche sa vie tous les soirs, le pauvre cher homme ; tout le monde s'en moque. »

Voltaire le tira d'embarras en lui offrant les Délices. Le duc accepta, et trouva à la fois un bon logis et un aliment à sa passion pour le spectacle. Il avait débuté de bonne heure sur le théâtre de société de sa mère à Vaux-Villars, et, ayant une

haute idée de ses talents, il était grand donneur de conseils¹.

Le jeune Buisson était le fils aîné du premier syndic de la République. Ce magistrat, possesseur d'une fortune considérable, en faisait le plus noble et le plus bienfaisant emploi, mais il aimait le luxe. C'est à propos de l'hôtel Buisson, cité parmi les demeures patriciennes construites récemment à Genève, qu'un pasteur avait dit : « Le luxe est entré à Genève par la porte cochère de l'hôtel Buisson. » On y donnait des bals et des fêtes somptueuses, et, par une bizarre coïncidence, le syndic Buisson était président de la Chambre de la Réforme. Voltaire

1. Lekain ne prisait pas très haut l'enseignement dramatique du duc de Villars : « Après mon départ de Ferney, dit-il dans ses Mémoires, au mois d'avril 1754, M. de Voltaire eut la fantaisie de jouer sur son petit théâtre la tragédie de *l'Orphelin de la Chine* (qu'il appelait ses magots). Le libraire Cramer s'était exercé avec le duc de Villars, sur le rôle de Gengis-Khan. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner la comédie; aussi fit-il de son élève Cramer un froid et plat déclamateur, et c'est ce dont M. de Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir..... En conséquence, il se mit à persifler son Cramer et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidèle Genevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint, au bout de quinze jours, pour répéter son rôle avec M. de Voltaire, qui, s'apercevant d'un très grand changement, cria à madame Denis : « Ma nièce, Dieu soit loué! Cramer a dégorgé son duc! »

fait allusion au jeune Buisson quand il s'écrie : « Je corromps la jeunesse genevoise, je fais jouer chez moi des fils de syndics!... » Quant au géant Pictet, dit Moulineau, c'était un personnage original, s'occupant très peu de son métier d'avocat, et préférant la littérature et la métaphysique. Il passait tout son temps à Ferney, et les opinions de Voltaire influèrent visiblement sur les siennes. Pictet avait de l'esprit et beaucoup de lecture, comme on disait alors ; il devint plus tard, grâce à la protection du poète, secrétaire de l'impératrice Catherine.

Dauphin de Chapeaurouge, ami intime des Constant Pictet, appartenait à une des plus anciennes familles de Genève. Il faut croire que le goût de la comédie était héréditaire chez eux, car nous avons vu en 1681, une représentation du *Cid*, dans laquelle jouait un jeune Dauphin de Chapeaurouge. Celui qui nous occupe remplissait les fonctions importantes de secrétaire d'État, habitait l'hôtel de Ville, et, qu'il eût du talent ou non, Voltaire devait être fier de l'enrôler dans sa troupe.

L'Écluse, fort déplacé dans ce milieu-là, tantôt accommodait les dents de madame Denis, tantôt jouait, à lui tout seul, le dialogue des *Écosseuses* de Vadé, tantôt remplissait un rôle de confident tragique.

Au premier rang du camp féminin de la troupe, brillait madame Denis, possesseur attitré des grands rôles ; malgré la prévention ou plutôt l'aveuglement de son oncle en sa faveur, il était impossible de lui confier ceux qui demandaient de la jeunesse et de l'ingénuité ; par exemple, celui de Palmyre, dans *Mahomet*. Ce fut une débutante, madame Angélique Rilliet de Normandie que Voltaire choisit pour le remplir ; elle était jeune, jolie, spirituelle ; mais, si nous en croyons Florian, beaucoup de prétentions gâtaient ces qualités. Son mari, personnage bizarre et spirituel, figura plus tard dans les troubles politiques de Genève ; pour le moment, il jouait les grands prêtres et se querellait avec sa femme ; nous les retrouverons plus tard divorcés.

Le jeu de madame Rilliet transporta Voltaire, qui écrit dès les premières répétitions : « Quelle Palmyre ! quelle étonnante actrice nous avons trouvée ! Vingt ans, beauté, grâce, ingénuité, et des larmes véritables, et des sanglots qui partent du cœur !.. » Après ces éloges, il ne faut pas demander si madame Denis prit en grippe la débutante. Puis venait mademoiselle de Bazincourt, nièce de M. Desprez de Crassier et presque adoptée par Voltaire ; jolie, timide et douce, qualité indispensable pour vivre avec madame Denis, qui, du reste, la traitait

avec bonté, mais un peu sur le pied d'une dame de compagnie. On la gratifia des rôles de confidentes, dont elle s'acquittait à merveille. Il est probable que sa beauté ajoutait beaucoup à son talent.

En dernier lieu, citons madame de Constant, qui jouait, paraît-il, avec intelligence et finesse.

Le bruit des répétitions de *Tancrède* s'était répandu à Genève, et chacun se promettait bien de voir la tragédie nouvelle. Cependant on n'était pas sans inquiétude sur l'attitude du Consistoire. « On attend M. de Chauvelin pour jouer *Tancrède*, écrit une Genevoise du cercle de Voltaire; on marche aux Délices sur les casques et les cuirasses. Je crois qu'il faudra aller à la première représentation, parce que les ministres ont déjà un peu grouillé. »

La première représentation eut lieu le 23 octobre. L'enthousiasme de Voltaire pour son théâtre et ses acteurs tient du délire.

« Le théâtre de Polichinelle est bien petit, je l'avoue, écrit-il à d'Argental; mais, mon divin ange, nous y tinmes hier neuf en demi-cercle assez à l'aise; encore avait-on des lances, des boucliers, et on attachait des écus et l'armet de Mambrin à nos bâtons vert et clinquant, qui passeront, si l'on veut, pour pilastres vert et or. Une troupe de racleurs saxons, chassés par Luc, composaient mon orchestre.

Que nous étions bien vêtus ! Que madame Denis a joué supérieurement les trois quarts de son rôle ! Je souhaite en tout, que la pièce soit jouée à Paris comme elle l'a été dans ma mesure.....

» La pièce a fait pleurer les vieilles et les petits garçons, les Français et les Allobroges... Le mont Jura n'a jamais eu pareille aubaine... Si monsieur et madame de Chauvelin viennent dans mon ermitage des Délices, nous les mènerons à la comédie à Tournay... Une tragédie nouvelle et des truites sont tout ce qu'on peut leur donner dans mon pays. »

Certainement il s'exagérait un peu l'enthousiasme des spectateurs ; mais il ne faut pas oublier que l'auteur de *Méropé*, de *Zaïre* et de *Tanocrède* marchait alors de pair avec les plus grands noms de la scène française ; c'était donc un spectacle attrayant que de voir les tragédies du poète jouées sur son propre théâtre, et par des acteurs formés et inspirés par lui avec l'activité, le goût, le feu qui le caractérisaient ; on comprend qu'on vint à Ferney de vingt lieues à la ronde et qu'un ambassadeur changeât son itinéraire pour assister à pareille fête.

M. de Chauvelin venait d'être nommé ambassadeur à Turin ; en se rendant à son poste avec madame de Chauvelin, il céda au désir de Voltaire et

s'arrêta à Genève. Tout était prêt pour les loger magnifiquement aux Délices, eux et leur suite.

Tournay, disposé à merveille par les soins de madame Denis, devait servir seulement aux fêtes et aux réceptions. Le programme ne laissait rien à désirer ; le premier jour on donna *Méropé*, suivie d'un grand souper, après lequel madame de Chauvelin, qui possédait un véritable talent de cantatrice, se mit d'elle-même au clavecin, et chanta *comme une sirène*. Voltaire, transporté, improvisa sur-le-champ ces vers :

Avec tant de beauté, de grâce naturelle,
Qu'a-t-elle à faire des talents ?
Mais, avec des sons si touchants,
Qu'a-t-elle à faire d'être belle ?

Puis on retourna coucher aux Délices. Le lendemain, on donna *Tancredé*, le triomphe du moment. M. et madame de Chauvelin ne manquent pas de fondre en larmes, le public aussi ; succès éclatant pour la pièce et pour les acteurs.

Après le spectacle, on passa dans un salon élégamment décoré ; fleurs, orchestre, rien n'y manquait. On dansa jusqu'à huit heures du matin, et Voltaire, avant de se coucher, trouva encore la force de dicter cinq ou six lettres, pour raconter à

ses amis la réussite parfaite de sa réception : « On ne peut trop faire pour de tels hôtes, s'écrie-t-il ; il n'y a rien de plus aimable dans le monde... ils séduiraient un amiral anglais, et feraient tomber les armes des mains du roi de Prusse. »

Mais quittons un instant la scène pour jeter un coup d'œil dans les coulisses.

S'il faut en croire madame de Constant, les répétitions et la tragédie n'occupaient pas tous les moments, l'amour y trouvait aussi sa place, et, s'il ne dépassait pas les bornes d'une galanterie permise, il n'en est pas moins vrai que les tendres causeries sous les charmilles, les promenades sentimentales au clair de lune dans le parc de Tournay, les bouquets et les petits sonnets allaient leur train. Il paraît que le beau Philibert Cramer, encore garçon, avait touché le cœur de madame d'Albertas. Le prince, c'est ainsi qu'on l'appelait, recherchait la société des femmes ; il se montrait fort empressé auprès de la présidente, mais, au plus fort de ses assiduités, des affaires l'appelèrent à Paris.

« Samedi.

» Ma mère, écrit madame de Constant, m'a dit

que Philibert allait à Paris, chez madame d'Enville¹, qu'elle le savait très sûrement, que ce qui empêchait qu'il ne fût déjà parti, c'est qu'on craignait le désespoir de madame d'Albertas ; qu'on travaillait déjà depuis plusieurs jours à l'y préparer, mais qu'on ne savait comment faire ; c'est le docteur qui s'en charge. Tout cela me semble complètement ridicule, mais ce n'est pas une raison pour que cela ne soit pas. C'est, dit-on, un grand mystère, la mère Cramer n'en sait encore rien. Je crois que c'est un secret que le docteur a confié au duc, qui l'a confié à ma mère, qui me l'a confié, je te le confie, etc., etc., etc. »

« Mardi matin.

» Le voyage de Sa Majesté Philibérienne n'est plus un mystère, madame d'Albertas me paraît avoir de la force d'esprit ; ils disent que ce n'est que pour l'hiver... »

Et, quelques jours après :

« Philibert est parti ce matin ; la dame est fort affligée, elle n'en fait pas mystère, mais elle dit que cela tient à ses maux ; elle dit qu'il ne va point chez la duchesse, et qu'il ne restera que trois mois ; elle lui a donné son laquais pour qu'il eût un homme sûr, qui connût Paris. C'est une belle chose que l'amour ! Rilliet a fait une chanson de quarante

1. Duchesse de la Rochefoucauld.

couplets¹, pour en prouver la nécessité et pour prouver combien il est naturel que les filles fassent des enfants, et qu'elles doivent tout de même être respectées²; elle est pleine d'esprit et j'ose dire de sens, quoique la matière n'en paraisse pas susceptible. Voltaire en a été enchanté. Je l'aurai mardi et l'enverrai à D'Hermences; elle sera dans son goût³.

» Bonsoir, je vais souper à la maison de ville. »

1. Son caractère emporté lui suscita souvent de fâcheuses affaires. Voltaire le désigne, dans *la Guerre de Genève*, sous le nom de Grillet.

Monsieur Grillet dont l'esprit est vanté,
Est fort dévot à cette déité (Inconstance),
Il est profond dans l'art de l'ergotisme;
En quatre parts, il vous coupe un sophisme,
Prouve et réfute, et rit d'un ris malin
De saint Thomas, de Paul et de Calvin.

2. On voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que la thèse qui vient d'être soutenue avec tant de talent à la Comédie-Française avait déjà trouvé des apôtres au XVIII^e siècle.

3. Par un hasard singulier, nous retrouvons cette chanson, quelques années après, copiée de la main même de madame Necker, alors mademoiselle Curchod, dans une lettre qu'elle adresse à son amie, madame de Brenles. S'il est une plume qu'on eût jugée incapable de retracer des vers aussi lestes, c'est à coup sûr celle de madame Necker; non seulement elle envoie les couplets de M. Rilliet, mais elle y joint une réponse de sa composition.

« A propos de cette chanson, écrit-elle à son amie, quoiqu'elle soit vieille, et que son feu poétique ne soit pas celui des Vestales, je vais me hasarder de vous en citer quelques couplets, pour avoir l'occasion de vous envoyer

Nous verrons plus tard qu'ou tira parti contre Voltaire de ces petites intrigues, en l'accusant de corrompre la jeunesse.

une mauvaise réponse dont tout le mérite à vos yeux sera le nom de l'auteur. Je voudrais joindre mille choses pour monsieur votre époux, la chanson m'arrête ; ne la lui montrez pas, je vous prie, copiée de ma main : elle est trop leste. » (Voir la chanson à l'Appendice.)



X

1759-1760

Faux bruit de la mort de Voltaire. — La comédie des philosophes. — Visite de Marmontel à Ferney. — Mariage de Montpéroux. — Théâtre de Tournay. — Opposition violente de la bourgeoisie. — *La Nouvelle Héloïse*. — Les lettres de Ximènes. — Le cilice de Saint-François.

Après les fêtes d'octobre, l'hiver se passa tranquillement aux Délices. Voltaire était fort occupé à embellir Tournay et à reconstruire Ferney. Pendant les cinq années qui venaient de s'écouler, sa réputation n'avait fait que grandir, et l'on peut affirmer, sans être taxé d'exagération, que l'Europe entière s'occupait de ce grand amuseur. Tout à coup, au mois d'avril, le bruit de sa mort se

répand à la fois à Berlin et à Paris, et le résident de France, interrogé par le Ministre sur l'exactitude de cette nouvelle, répond :

« Monseigneur,

» Je ne sais pas ce qui peut avoir donné lieu aux bruits qui se sont répandus partout que M. de Voltaire était mort. Il n'a pas même été indisposé. Sa santé est très bonne et meilleure qu'elle n'a jamais été. Je serais bien fâché qu'il fût instruit de ces faux bruits : ils pourraient l'alarmer et lui donner des inquiétudes qui altéreraient sa santé. Un aussi triste événement que la mort subite de M. de Voltaire aurait été trop important pour que je n'eusse pas eu l'honneur de vous en rendre compte ¹. »

Montpéroux se trompait sur l'émotion que cette fausse nouvelle pouvait causer à Voltaire, qui reçut de toutes parts des lettres alarmées sans en être effrayé ; il s'empressa de rassurer lui-même ses amis, entre autres madame du Deffand, dont l'égoïsme se serait mal accommodé de perdre le spirituel correspondant qui faisait les délices de ses soupers :

« Je n'ai jamais été moins mort que je ne suis à

1. Inédite. Affaires étrangères, 24 avril 1760.

présent. Je n'ai pas un moment de libre : les bœufs, les vaches, les moutons, les bâtiments, les jardins, m'occupent le matin ; toute l'après-dînée est pour l'étude ; et, après souper, on répète les pièces de théâtre qu'on joue dans ma petite salle de comédie... Cette façon d'être donne envie de vivre ; mais j'en ai plus d'envie que jamais depuis que vous daignez vous intéresser à moi avec tant de bonté. Vous avez raison ; car, dans le fond, je suis un bonhomme ; mes amis, mes vassaux, mes voisins sont très contents de moi¹. »

Voltaire, en écrivant ces lignes, était-il de bonne foi ? Il est difficile de le croire ; il n'ignorait pas que sa bonhomie n'existait qu'à la condition expresse de ne pas rencontrer la moindre contradiction, ni la plus légère critique. Dans ces dispositions-là, il trouvait assez rarement l'occasion d'être bonhomme à son aise.

Peu de jours après avoir vanté sa bonté à madame du Deffand, il apprend qu'on va jouer à Paris une comédie de Palissot intitulée : *les Philosophes*, satire amère dans laquelle lui et ses amis sont ridiculisés en plein théâtre ; indigné, il écrit à d'Alembert : « Est-il possible qu'on laisse jouer cette farce impudente dont on nous menace ? C'est

1. 25 avril 1760.

ainsi qu'on s'y prit pour perdre Socrate... Qui est l'auteur de la farce?... qui sont les faquins de grands seigneurs, et les vieilles p..... dévotes de la Cour qui la protègent?... » Le bruit était fondé : la pièce des *Philosophes* protégée par deux des plus grandes dames de la Cour, la princesse de Robecq et la comtesse de la Marck, fut jouée avec grand succès.

D'Alembert avait été le premier à annoncer à Voltaire l'apparition de cette comédie et à solliciter de lui une vengeance éclatante :

« C'est à vous, mon cher maître, lui écrivait-il, qui êtes à la tête des lettres, qui avez si bien mérité de la philosophie, et sur qui la pièce tombe plus peut-être que sur personne¹....., à venger l'honneur des gens de lettres outragés. Vous en avez un moyen bien sûr et bien facile : c'est de retirer des mains des comédiens votre pièce qu'on répète actuellement², et de leur déclarer que vous ne voulez pas être joué sur un théâtre où l'on vient de commettre de pareilles infamies³... »

Voltaire suivit immédiatement ce conseil ; il re-

1. Cela n'était pas exact : Voltaire, au contraire, y était fort ménagé.

2. *Tancrède*.

3. 6 mai 1760.

tira *Tancrede*, qui ne fut jouée que beaucoup plus tard ; mais là ne s'arrêtèrent pas les représailles. Aussitôt après la représentation des *Philosophes*, le malicieux poète écrivait *l'Écossaise*, que la Comédie-Française représenta le 30 juillet.

Quand on lit les lettres de Voltaire et de d'Alembert au sujet de la pièce de Palissot, leurs diatribes sur l'infamie de traduire sur la scène des personnages réels sous des pseudonymes transparents, on ne peut croire qu'ils auront recours au même moyen pour se venger ; c'est pourtant ce qui eut lieu. Le rôle du personnage désigné sous le pseudonyme transparent de « Fréron » passe toute limite en fait d'injurieuses personnalités. D'Alembert, qui tout à l'heure s'indignait si fort contre Palissot, écrit force compliments à Voltaire et ajoute : « Quelqu'un me dit, le jour de la première représentation, que la pièce avait commencé fort tard. « C'est apparemment, « lui dis-je, » que Fréron » était monté à l'hôtel de Ville. » On sait qu'avant leur exécution, les condamnés qui déclaraient avoir quelques révélations à faire étaient conduits à l'hôtel de ville. Voilà comment les apôtres de la tolérance traitaient leurs ennemis. Nous touchons là au plus triste côté du caractère de Voltaire, qui, lorsqu'il s'agissait de satisfaire ses vengeances ou

ses haines, s'acharnait sur ses victimes avec une sorte de férocité.

Cette affaire eut à Genève même un certain retentissement, et le grave Tronchin écrit à son ami le pasteur Vernes :

« Que dites-vous de tous les orages que le singe d'Aristophane¹ a excités dans Paris? Qui est-ce qui les apaisera? Je plains notre pauvre ami Diderot, à qui l'on fait dire et faire des choses auxquelles il n'a jamais pensé. L'ami Grimm n'a pas été épargné. L'homme des Délices a écrit une très bonne lettre à Palissot, dont il ne sera pas content. On lui en prépare une seconde dont il sera encore moins content. Marmontel est ici depuis quelques jours. Quand reviendrez-vous, mon bon ami? je vous embrasse bien tendrement. »

Marmontel, accompagné de son ami Gaulard², était, en effet, arrivé aux Délices à la fin de mai; il raconte dans ses Mémoires cette visite fort au long et avec un charme de naturel et de vivacité qu'on est surpris de rencontrer chez l'auteur de *Bélisaire*.

1. Palissot.

2. Gaulard était receveur général des fermes de Bordeaux; son père était intimement lié avec Voltaire.

« Rien de plus original, de plus singulier que l'accueil que nous fit Voltaire. Il était dans son lit lorsque nous arrivâmes. Il nous tendit les bras : il pleura de joie en m'embrassant, il embrassa de même le fils de mon ami, M. Gaulard. « Vous me » trouvez mourant, » nous dit-il ; « venez-vous me » rendre la vie ou recevoir mes derniers soupirs ? » Mon camarade fut effrayé de ce début ; mais, moi qui avais cent fois entendu dire à Voltaire qu'il se mourait, je fis signe à Gaulard de se rassurer.

» Madame Denis nous reçut avec cette cordialité qui fait le charme de son caractère, et elle nous présenta M. de L'Écluse, et, au dîner, Voltaire l'anima par les louanges les plus flatteuses à nous donner le plaisir de l'entendre. Il déploya tous ses talents, et nous parûmes charmés. Il le fallait bien, car Voltaire ne nous aurait point pardonné de faibles applaudissements..... »

Ce L'Écluse n'était autre qu'un ancien acteur forain, faisant un peu tous les métiers et exerçant alors la profession de dentiste ; il travaillait, dit Voltaire, à faire des dents à la première actrice de la troupe, madame Denis. Il remplissait l'emploi des grandes utilités sur le théâtre de Tournay, chantait et mimait, au dessert, des chansons comiques avec assez de verve et de talent. Ce personnage bizarre fut, pendant deux ans, installé chez Voltaire,

et faisait en quelque sorte partie de sa maison. L'Écluse était fort maigre, ce qui était un titre à l'amitié du philosophe ¹.

Voltaire conduisit Marmontel à Genève pour faire quelques visites ; et, lui parlant de sa façon de vivre avec les Genevois : « Il est fort doux, disait-il, d'habiter dans un pays dont les souverains vous envoient demander votre carrosse pour venir dîner avec vous. »

« Sa maison, raconte Marmontel, leur était ouverte, et ils y passaient des jours entiers, et, comme les portes de la ville se fermaient à l'entrée de la nuit pour ne se rouvrir qu'au point du jour, ceux qui soupaient chez lui étaient obligés d'y coucher, ou dans les maisons de campagne dont les bords du lac sont couverts. Chemin faisant, je lui demandai com-

1. Quelque singulier que cela paraisse, Voltaire ne pouvait souffrir les gens gras. Sa maigreur de squelette lui inspirait-elle de la jalousie contre l'embonpoint? Quoi qu'il en soit, il ne laisse jamais échapper l'occasion d'un coup de patte... A peine Marmontel est-il arrivé : « J'ai vu Marmontel ; il est gros et gras, mais il m'a paru fort aimable. » A la comtesse de Lutzelbourg, qui lui recommande un moine : « Vous m'avez envoyé, madame, la plus grosse face qui soit à Strasbourg ; oh ! que ce frocart a bien la mine du secrétaire d'un intendant ! » Puis, à propos du landgrave de Hesse : « Vous a-t-on dit que cette grosse masse de chair fraîche, nommée le landgrave de Hesse, est en prison à Stades ? » On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

ment, presque sans territoire et sans aucune facilité de commerce, Genève s'était enrichie? « A fabriquer des mouvements de montres, » me dit-il, « à lire » vos gazettes et à profiter de vos sottises. Ces » gens-ci savent calculer les bénéfices de vos em- » prunts... »

» Le soir, à souper, les rois et leurs maîtresses étant le sujet de l'entretien, Voltaire, en comparant l'esprit et la galanterie de la vieille cour et de la cour actuelle, nous déploya cette riche mémoire à laquelle rien n'échappait. Depuis madame de la Vallière jusqu'à madame de Pompadour, l'histoire anecdotique des deux règnes nous passa sous les yeux avec une rapidité et un brillant de traits et de couleurs à éblouir...

» Ensuite, il revint à parler du théâtre, et de la révolution que mademoiselle Clairon y avait faite. « C'est donc, » me dit-il, « quelque chose de bien » prodigieux que le changement qui s'est fait en elle? » J'épuisai le peu que j'avais d'éloquence à lui inspirer pour Clairon l'enthousiasme dont j'étais plein moi-même; et je jouissais en lui parlant de l'émotion que je lui causais, lorsque, prenant la parole : « Eh! bien, mon ami, » me dit-il avec transport, « c'est comme madame Denis, elle a fait des » progrès étonnants, incroyables; je voudrais que » vous lui vissiez jouer *Zaïre*, *Alzire*, *Idamé*, le » talent ne va pas plus loin. » Madame Denis jouant *Zaïre!* madame Denis comparée à Clairon! je tombai de mon haut!...

Qu'eût dit Marmontel en lisant la lettre que, peu de temps après, Voltaire écrivit à mademoiselle Clairon elle-même, au milieu de l'enchantement que lui causèrent les représentations de Tournay.

Les brillantes réceptions de 1759 n'avaient pas empêché le philosophe d'achever le château de Ferney, qu'il rebâtit de fond en comble; son petit palais d'ordre ionique, comme il l'appelle, fut promptement terminé. Mais il ajourna de quelque temps les dépenses nécessaires pour l'ajuster et le meubler; car, avec son esprit d'ordre, il ne se laissait jamais entraîner au delà de ce qu'il pouvait faire. Il continua donc à habiter soit les Délices, soit Tournay, pendant quelques mois encore, et Ferney ne fut inauguré que par le mariage du résident de France, M. de Montpérroux. Dès le mois d'août, Voltaire, fort de ses châteaux, de ses ponts-levis, de ses mâchicoulis, et bien résolu à braver son ennemi le Consistoire, organisait sa troupe et préparait une série de représentations. Les Genevois formaient la majorité de ses acteurs.

« L'on se prépare, écrit de Lubièrre, à une très bonne comédie chez M. de Voltaire, quatorze représentations de sept tragédies sans compter les petites pièces. L'on assure que le duc de Villars arrive

dans quelques jours. Tout va être en mouvement à Tournay où il jouera son rôle, et où les Buisson, les Cramer, un M. Jaquet et d'autres développeront leur talent. Nous nous amuserons, dit-on ; tant mieux que nous ayons de l'amusement en perspective et du contentement dans le présent, cela n'est pas si mal au siècle où nous vivons...¹ »

M. Desfranches, membre influent de l'aristocratie, écrit, quinze jours après, à un de ses amis de Paris :

« L'histrionage chez M. de Voltaire recommence aujourd'hui à Tournay. On donne *Alzire* avec l'*Épreuve* ; il y a des pièces montées pour un mois. Le duc de Villars est ici depuis quelques jours ; on dit qu'il jouera *Zopire* dans *Mahomet* ; mais je n'en suis pas certain. Comme il n'y a rien dans ce pays qui ne fasse matière à contestations et à partis, les uns voient dans cette comédie une récréation honnête et décente ; d'autres présagent le dépérissement des mœurs et la chute de la République ; tu décideras...² »

Voltaire savait mieux que personne l'opposition que son théâtre rencontrait à Genève ; il affectait alors de se rapprocher de plus en plus du résident de France, comme, au début de son séjour, il avait

1. Inédite.

2. Inédite.

affecté de rechercher les bonnes grâces du gouvernement de Genève. Désireux de faire croire qu'il était bien en Cour, il persuada à Montpérour de célébrer son mariage à Ferney.

« Nos nouvelles sont que le Résident s'est marié hier, écrit Lubières, et nous saurons aujourd'hui si c'est avec succès. La fête se passa à Ferney, où M. de Voltaire lui donna un grand diner; le soir, il est revenu seul avec sa belle et son beau-frère coucher chez lui. Ce soir, il y a un souper; et demain grand jour de visite pour les dames et le public. Le duc de Villars s'occupe beaucoup de la comédie de M. de Voltaire sans y jouer lui-même... Nous eûmes jeudi une première représentation, et, mercredi 23, on joua *Tancrede*; la troupe est fort bonne, le spectacle très brillant et toutes les campagnes des environs sont remplies de monde ces jours-là et notre ville d'étrangers¹. »

Voltaire, aussitôt après le mariage, écrit à tous ses amis à la fois pour leur faire part des succès de sa troupe; dans son enthousiasme, il s'adresse à mademoiselle Clairon: « Celui qui vous égale quelquefois, c'est M. le duc de Villars quand il daigne nous lire quelques morceaux de comédie; celle qui vous imita parfaitement hier, dans *Alzire*, c'est

1. Genève, 20 septembre 1760.

madame Denis, et le vieil ermite que vous embellissez, vous vous doutez bien qui c'est ¹. »

Il sentit cependant qu'il avait peut-être été un peu loin, en disant à Clairon elle-même que madame Denis l'imitait parfaitement, alors que l'illustre comédienne, dans tout l'éclat de la jeunesse, de la beauté et du talent, ravissait Paris dans *Tancrède*. Il se hâta de réparer sa faute :

« Si jamais les pays méridionaux de la France ont le bonheur de vous posséder quelque temps, nous tâcherons de nous trouver sur votre route et de vous enlever. Nous avons ici un acteur de six pieds et un pouce ² qui sera très propre à ce coup de main. Nous vous supplierons de nous informer du chemin que vous prendrez : car, par la première loi de cette ancienne *Chevalerie* ³ que vous faites réussir à Paris, il est dit expressément qu'aucun chevalier ne violera jamais une Infante sans le consentement d'icelle. Comptez que je suis navré de douleur de ne pouvoir jouer le premier rôle dans une telle aventure... Madame Denis et toute la troupe se mettent aux pieds de leur modèle... Envoyez-moi dans un billet une larme des cent mille que vous faites répandre... »

1. 19 septembre 1760.

2. Le géant Pictet.

3. *Tancrède* avait d'abord porté le titre de *la Chevalerie*.

En face des comptes rendus enthousiastes de Voltaire, il est précieux de connaître le secret des coulisses, où s'élevaient souvent de pénibles discussions. Madame Denis était sujette aux caprices, et parfois, malmenée un peu trop vivement par son oncle, elle refusait de jouer. Le vieillard aussitôt se radoucissait, et chacun de supplier l'étoile de la troupe, qui finissait par se laisser toucher. Mais quelquefois il fallait ajourner la représentation annoncée.

« ... Toutes les Provinces fondirent dans la capitale mercredi, écrit madame de Constant, parce qu'on avait envoyé des billets d'invitation partout, et que madame Denis ne prit le parti de ne pas jouer que la veille à huit heures du soir, et n'eut la politesse de le faire dire à personne..... »

Dans cette circonstance, la mauvaise humeur de madame Denis n'avait d'autre cause que la jalousie que lui faisait éprouver l'enthousiasme de son oncle pour le talent que la belle Angélique Rilliet venait de déployer dans le rôle de Palmyre, aux répétitions de *Mahomet*. Voltaire écrit à Thiériot :

« J'ai dans mon taudis des Délices M. le duc de Villars, un intendant, un homme de grand mérite

qui a fait cent cinquante lieues pour me voir. Nous couchons les uns sur les autres. Il y avait hier quarante-neuf personnes à souper... Nous jouons aujourd'hui *Mahomet*. Une Palmyre, jeune, naïve, charmante; voix de sirène, cœur sensible avec deux yeux qui fondent en larmes; on n'y tient pas!... Gaussin était une statue. *Nota bene* que j'arrache l'âme au quatrième acte. »

Heureusement madame de Constant assistait aux représentations, et son récit nous donne la contrepartie de celui du philosophe :

« *Mahomet* fut joué samedi; Cramer se surpassa et étonna tout le monde. Buisson fit à merveille, la petite dame¹ fort au-dessous du médiocre et de l'autre fois; Pictet comme un cocher, Turretin comme un poissard, Voltaire barbouilla tout; voilà le fidèle tableau et sans prévention. Il y avait un monde immense, et, entre autres, madame de Fogue d'Iverdon, qui est une femme à deux pieds de terre, mais qui se dédommage en circonférence, ayant l'air d'une poupée de bois qu'on fait danser en frappant sur la table; un gros visage, plus large en bas qu'en haut, un nez pointu et retroussé; fort grasse et fort blanche; les uns la trouvent belle du visage (car, pour de corps, ça ne se peut pas), les autres,

1. Madame Angélique Rilliet, plus tard madame de Florian.

fort laide et disgracieuse. Je ne prononce pas parce que je vous crains. Madame d'Albertas a pris l'emploi d'applaudir; elle ne bouge plus des Délices, l'encensoir à la main; elle cajole jusqu'au chat elle n'a pas manqué une soirée depuis vous; madame Denis ne sait qu'en dire; madame Gallatin n'en bouge pas non plus, elle se ruine aussi en encens; tout cela fait mal au cœur..... »

Il est vraiment curieux de voir l'ardeur, la persévérance, la somme incalculable de travail, l'entrain juvénile que Voltaire apportait à satisfaire ses goûts favoris. Il ne connaissait pas plus la fatigue que le repos, et nul obstacle ne l'arrêtait. A peine une pièce est-elle jouée, vite on en apprend une nouvelle. Après *Mahomet*, *Fanime*. Sans perdre de temps, on commence les répétitions. Quelques jours avant la représentation, on entend dire que l'intendant de Bourgogne, M. Joly de Fleury, doit venir passer un ou deux jours à Genève incognito; Joly de Fleury est précisément le frère de l'implacable Omer de Fleury, qui poursuit incessamment les philosophes de ses foudroyants réquisitoires. Quel triomphe pour Voltaire de l'attirer chez lui! L'intendant de Bourgogne, respectueusement invité, accepte, et arrive avec son neveu, le propre fils d'Omer de Fleury. On les loge aux Délices, et l'on

joue *Fanime* le soir même. Cette fois, l'affluence est telle que Ferney, les Délices et Tournay sont insuffisants ; les invités débordent et se déversent dans les maisons voisines, transformées en auberges. Madame de Constant pouvait d'autant mieux suivre les péripéties des préparatifs qu'elle remplissait le rôle d'Énide, joué autrefois par madame d'Hermences. Elle écrit à son mari :

« Madame Cramer vint hier matin et nous pria de la garder le soir et de coucher aujourd'hui sa belle-mère. Un moment après vint L'Écluse de la part du duc demander un lit pour le docteur¹, ce qui fut accordé. Le soir, nous fûmes aux Délices et nous apprimes que M. Joly de Fleury arrivait avec quatorze personnes dont quatre femmes, de sorte que je ne doute pas qu'il y ait cent personnes ce soir. Madame Denis, n'ayant pas de lit, a pris le parti d'avoir des violons et du jeu ; ainsi ils comptent ne se pas coucher et qu'on rentrera à cinq heures en ville.

» La répétition alla assez bien ; le duc en fut étonné, il ne s'y attendait pas. D'Albaret vint pour y coucher ; mais, quand il vit qu'il tournait du plaisir pour le lendemain, il s'en alla et nous donna la douce espérance de le revoir aujourd'hui, lui centième. Voilà comme tout se fait dans cette

1. Tronchin.

maison. Adieu mille fois jusqu'à demain matin, que je te rendrai compte de tout. Je crois que je jouerai assez bien. »

La représentation eut lieu le 12 octobre et madame de Constant s'acquitta à merveille du rôle d'Énide. Moins belle que madame d'Hermences, mais avec plus de piquant et de physionomie, elle obtint le plus vif succès et en rendit compte à son mari :

Lundi, 13 octobre, à 3 heures du matin.

« Me voilà, mon cher enfant, au bout; comme je n'ai point de modestie vis-à-vis de vous, je vous dirai que j'ai fort bien joué; beaucoup mieux même que je ne le croyais; tout le monde en a été étonné, surtout le duc, qui m'a avoué qu'il ne s'en doutait pas. J'étais supérieurement coiffée et les pierres de *Santé* l'emportent sur des diamants; mon excroissance¹ paraissait peu, à ce que l'on dit. Voltaire a dit à tout le monde que j'étais la seule qui eût fait valoir le rôle d'Énide; tu comprends bien qu'il était dans l'enthousiasme. Il est vrai que Famine² a été bien mauvaise; jamais elle n'a si mal joué, elle ne savait pas un mot de son rôle, et c'est la seule qu'on n'ait pas applaudie. A cette heure que

1. Madame de Constant était grosse.

2. Madame Denis.

j'ai bien parlé de moi, il faut te parler des autres. L'intendant de Bourgogne y était avec quatorze figures qui n'avaient pas figure humaine, et je t'assure qu'il faisait bien la quinzième; tous affreux, tous bêtes, tous mal peignés, tous sales; joins à cela trois femmes, ah! ah! trois femmes pires que la Basoche¹; nous étions soixante à trois tables et au moins soixante laquais; Joly de Fleury est arrivé avec cinquante-deux chevaux qu'il voulait que Voltaire logeât. Voltaire, pour faire parade de magnificence, a fait monter des lits à Ferney et à Tournay et les y a menés lui-même à deux heures du matin. Quatre heures sonnent, je tombe de sommeil! Mais, à propos, m'aimes-tu toujours? Je t'adore! Bonsoir. »

Le succès éclatant des représentations de Tournay, le grand nombre de Genevois qui y assistaient, qui même y prenaient part comme acteurs, enhardirent Voltaire à ce point, que, oubliant les injonctions du Magnifique Conseil et ses propres promesses, il osa faire représenter *Gengis-Khan* aux Délices, en pleine terre genevoise. « M. le duc de Villars s'habille à huis clos, écrit-il; la Denis se requinque, deux grands acteurs par parenthèse! on rajuste mon bonnet... »

1. Surnom de madame d'Albertas, dont le mari était président à Aix.

Cette audacieuse tentative ne passa point inaperçue. Depuis la *Lettre sur les Spectacles*, une austérité spartiate s'était emparée de la bourgeoisie. Quand on apprit que *Gengis-Khan* avait été joué aux Délices, les têtes se montèrent contre le séducteur et ses prosélytes du haut parage ; la compagnie des Pasteurs, poussée par la clameur publique, se décida à adresser au Magnifique Conseil de solennelles représentations.

« Dans le public, on est fort surpris que le Consistoire ne fasse aucune démarche pour réprimer l'indécence que commettent plusieurs personnes de cette ville, qui sont acteurs dans cette comédie qui se représente dans le voisinage. Il importe d'autant plus d'y pourvoir, que, outre le théâtre établi en terre étrangère, le sieur de Voltaire fit représenter hier une pièce à Saint-Jean, territoire de la République, contre la promesse qu'il avait faite, au mois d'août 1755, que cela n'arriverait plus. »

Cette première remontrance ne troubla en rien la sérénité du philosophe ; il ne donna pas de nouvelle représentation aux Délices, mais continua ses spectacles à Tournay jusqu'à la fin de novembre¹.

1. La tradition affirme, à Genève, que Voltaire avait fait

Le peuple genevois n'aimait pas Voltaire et idolâtrait Rousseau. La *Lettre sur les Spectacles* avait été lue avidement par tous les ouvriers et les descriptions séduisantes des mœurs des horlogers et des fêtes républicaines qu'il avait eu soin d'y glisser avaient porté l'enthousiasme à son comble. Le premier mandement de la Compagnie fut donc très favorablement accueilli par la population. Mais, voyant le peu de cas que faisait Voltaire de cette admonition, les ouvriers indignés s'ameutèrent contre lui ; ils tenaient à haute voix les propos les plus violents et parlaient de mettre le feu aux Délices. On trouvait chaque matin des inscriptions menaçantes tracées, pendant la nuit, sur les murs mêmes du château.

Cette surexcitation contre Voltaire et son théâtre ne doit pas être attribuée exclusivement à des scrupules de conscience et à la crainte de voir les spectacles pervertir les mœurs du pays ; c'était là un sentiment qui n'existait que dans la bourgeoisie ; mais nous avons vu, par une foule d'exemples, que la peuple adorait la comédie, et il trouvait souverainement injuste d'être privé de toute représenta-

fabriquer un petit théâtre volant qui se démontait rapidement, pour répéter aux Délices les pièces jouées à Tournay.

tion théâtrale sous peine d'amende ou de censure, quand les patriciens jouissaient librement de ce plaisir. « A quoi servent les lois, répétait-on souvent dans les cercles, si, pendant qu'on nous défend de jouer la comédie dans nos maisons, les dames peuvent la jouer chez M. de Voltaire?... »

Le Consistoire ne restait pas non plus inactif.

« Le Consistoire, écrit Lubièrre, s'occupe sérieusement de la comédie de M. de Voltaire qu'on veut faire cesser. L'on prépare un mémoire et des représentations au Conseil pour lui demander d'employer tous les moyens possibles pour arrêter les maux infinis qui peuvent rejaillir et qui influent déjà d'une comédie jouée en société à la campagne et empêche tous les citoyens et bourgeois d'y jouer et s'y amuser. M. de Voltaire n'est pas bon à donner aux chiens dans un certain ordre de gens qui ont intérêt à faire les sévères, ou qui portent envie aux plaisirs des autres, ou qui se livrent à l'enthousiasme qui a saisi contre lui la bourgeoisie. »

Cette dernière phrase est digne de remarque, et prouve qu'aux yeux des spectateurs impartiaux Voltaire perdait insensiblement du terrain.

Le poète, effrayé des démonstrations hostiles qui se renouvelaient chaque jour contre lui, ne donna plus de spectacles qu'en petit comité...

La sensation produite à Genève par la *Lettre sur les Spectacles* n'était point encore apaisée quand Rousseau fit paraître sa *Nouvelle Héloïse*¹. Ce livre d'un genre si nouveau eut un grand succès.

Depuis les délicates figures de Zaïde et de la Princesse de Clèves, le roman français s'était singulièrement modifié. Le genre libertin de Crébillon fils avait eu de nombreux imitateurs, et cette littérature galante régnait presque sans partage ; on citait cependant quelques noms en dehors de celui de l'auteur du *Sopha*, qui méritaient plus que lui le titre de romanciers : Marivaux, Richardson, devenu français par les traductions de l'abbé Prévost, l'abbé Prévost lui-même avaient été lus avidement et accueillis par tous les esprits distingués avec une faveur particulière.

Quelques romans par lettres, d'une fadeur écœurante et d'un style prétentieux, essayaient de remplacer le genre de Crébillon. Mesdames de Graffigny et Riccoboni se distinguaient par un peu plus de chaleur et de naturel dans cet ordre d'ouvrages. Nous ne parlons ici que du roman proprement dit, sans y ajouter les *Contes* de Voltaire, Diderot, etc., qui forment une catégorie à part. Il y avait là une

1. 1759.

lacune à combler, une place à prendre ; Rousseau arriva précisément à ce qu'on appellerait aujourd'hui « le moment psychologique ».

Madame de Constant, si dédaigneuse de la *Lettre sur les Spectacles*, « faite, disait-elle, pour le bas », est transportée d'admiration pour Julie et Saint-Preux.

« Je ne vous écrivis pas hier, mon cher ami, parce que je lus en entier le premier volume de Rousseau, dont je suis folle ; mais vous n'y perdités rien, car je vis toujours votre figure à la place de celle du héros, et trouvant tous les sentiments de Julie dans mon cœur, il me semblait vous écrire en lisant ses lettres. Elle dit tout plein de choses que je n'avais pas su rendre... Le commencement est peu de choses, mais plus on avance, plus on a de plaisir ; ôtez-en quelques trivialités, quelques propos hardis, et quelque peu de physique, tout le reste est délicieux... Madame Desfranches sort d'ici ; elle a soupé avec nous, son mari, et Turretin, nous avons disserté le *Rousseau*, et tout le monde est transporté comme moi. »

M. de Constant réplique en plaisantant, à sa femme, qu'à titre de mari il redoute fort son enthousiasme pour le nouveau roman¹.

1. Grimm raconte qu'un procureur au Châtelet de Paris,

« Mais, mon ami, répond-elle, je vous ai toujours pour objet en lisant le cher Rousseau. Je ne vois pas que le titre de mari soit un motif que je ne doive pas vous aimer, et ce n'est pas assurément ce qu'il enseigne. Nous serions bien heureux si nous étions aussi vertueux que *Julie* et *Saint-Preux*, quoiqu'ils aient fait une faute; ah! qu'ils trouvent bien le secret de la faire oublier! Dites à Rilliet, de ma part, que ce livre est superbement magnifique, les autres expressions étant trop faibles pour le louer; quand il voudra, nous partirons ensemble pour aller remercier Rousseau... Si je connais bien madame d'Aubonne, elle doit en penser comme moi, et je crois qu'elle fera volontiers le voyage. »

On voit que Rousseau se trompe lorsqu'il dit plus tard, dans ses *Confessions*, que son roman fut moins goûté à Genève qu'à Paris. Il y fut, au contraire, moins discuté. Les critiques parisiens sont loin de l'enthousiasme de madame de Constant. La Harpe dit « que, en somme, la *Nouvelle Héloïse* est un très mauvais roman et un livre mal fait ». Grimm blâme le défaut de plan, l'emphase du style, le mauvais goût et la grossièreté de certains détails;

voyant sa femme fort engouée de la *Nouvelle Héloïse*, lui dit avec humeur : « Ne m'en parlez de votre vie... un précepteur qui séduit son écolière, c'est un cas pendable. La loi est formelle, voyez paragraphe... *Si un mattre de danse*, etc.

puis il ajoute : « Mais vous remarquerez toutefois un plan secret que l'auteur a rempli (peut-être sans le savoir lui-même). Il a voulu que ses héros tinsent dans toutes les occasions une conduite exactement contraire à ce que tout homme raisonnable et sensé en attend, et, par là, il s'est donné le plaisir de tromper à tout moment l'attente de son lecteur... » Cette fine critique est bien déduite du caractère et de l'esprit de Rousseau.

L'ami de d'Alembert, le professeur Louis Necker, écrit de Paris, à Lesage : « Le roman de Rousseau a été dévoré ici¹; cependant la généralité des lecteurs ne lui est pas favorable. » Et il ajoute : « Il est à craindre qu'on n'y prenne toujours plus *le goût de tout concilier*. »

Cette réflexion est d'une justesse frappante. *La Nouvelle Héloïse* fut le précurseur du roman moderne, dont l'adultère ou la faute commise avant le mariage est la base nécessaire. Si nous avons renoncé à qualifier les héros du titre de vertueux, c'est qu'il est pour nous synonyme de ridicule ; mais nous n'en cherchons pas moins à tout concilier, comme le dit si bien Necker.

1. Les femmes, dit La Harpe, passaient, à le lire, les nuits qu'elles ne pouvaient pas mieux employer et fondaient en larmes.

Le succès du roman de Rousseau piqua Voltaire au vif. « Plus je vais en avant, écrit-il, plus le sang me bout; le roman de Jean-Jacques excite aussi un peu ma mauvaise humeur. » Dans chaque lettre, son dépit s'accroît davantage :

« Chacun se peint dans ses romans; le héros de la Popelinière est un homme auquel il faut un sérail¹; celui de Jean-Jacques est un précepteur auquel il faut le pucelage de son écolière pour gage... »

Enfin il éclate, il écrit aux d'Argental : « Tenez, voilà des lettres sur le roman de Jean-Jacques, mandez-moi qui les a faites, ô mes anges, vous qui avez le nez fin... » Il n'était pas nécessaire d'avoir le nez bien fin pour reconnaître que ces lettres, signées Ximenès, étaient de Voltaire lui-même. Mais, après l'indélicatesse inouïe commise par le marquis six ans auparavant², et les plaintes amères répandues contre lui par le philosophe, on pouvait s'étonner à bon droit de voir un tel personnage redevenir l'hôte et l'ami de celui qu'il avait si cruellement offensé. On ne devinera guère le singulier moyen auquel il recourut pour rentrer en grâce? Il arriva

1. Ce roman est *Datra*, histoire orientale.

2. Le vol du manuscrit des *Campagnes de Louis XV*.

à Ferney tout exprès pour demander la main de madame Denis, âgée de vingt ans de plus que lui, amie de sa mère, et dont il passait pour avoir été l'amant quelques années auparavant. Il est vrai que Ximénès était ruiné et perdu de dettes¹ ; c'est M. de Lubièrre qui nous révèle ces singuliers détails :

« Voltaire nous amuse toujours par ses étourderies. Le Chiménès est toujours chez lui, et croit n'avoir rien perdu de sa gloire, pour avoir été refusé de madame Denis, qui a été assez sage pour ne pas se laisser tenter si tard du titre de marquise. Cela ne rebute pas le marquis, qui fait imprimer ici ses tragédies et autres mauvaises poésies... Voltaire se confesse et fait ses Pâques; tout est comédie en ce monde. »

Ximénès, ayant échoué dans son entreprise matrimoniale, se trouva là très à point pour endosser les lettres sur *la Nouvelle Héloïse* que Voltaire ne voulait pas signer. Il est inutile de dire qu'elles

1. Le marquis de Ximénès, à qui mademoiselle Clairon redemanda son portrait, eut l'infamie de lui écrire, et de rendre publics, sans reconnaissance pour leur ancienne intimité, les quatre vers suivants :

Tout change, tout périt : tu l'éprouves, Clairon !
Ce pastel dont tu m'as fait don,
Du temps a ressenti l'outrage,
Il t'en ressemble davantage.

trahaient fort durement le roman et son auteur ¹.

D'Alembert, auquel Voltaire s'était empressé de les envoyer, lui en exprima son opinion avec une brusque franchise :

« Je n'approuve pas que vous vous déclariez contre lui comme vous le faites, et je n'aurais sur cela qu'à vous répéter vos propres paroles : « Que » deviendra le petit troupeau s'il est désuni et dispersé? » Nous ne voyions point que Platon ni Aristote, Sophocle ni Euripide aient écrit contre Diogène, quoique Diogène leur ait dit à tous des injures. Jean-Jacques est un malade de beaucoup d'esprit; et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre; il ne faut ni le guérir ni l'outrager. »

Le sentiment élevé que respirent ces lignes ne toucha point Voltaire, qui ne désarmait pas pour si peu, et il répondit à son ami ² :

1. On conserve dans la famille de Crousaz le manuscrit d'une complainte de Voltaire sur *la Nouvelle Héloïse* en cinquante-six couplets; si l'on ne connaissait la prodigieuse facilité du poète, on croirait difficilement qu'il eût perdu son temps à une composition de ce genre; mais on se persuade, en la lisant, qu'elle n'a pas dû lui coûter un grand effort. Il a voulu critiquer, par la prolixité de la complainte, les interminables longueurs du roman. (Voir à l'appendice les principaux couplets.)

2. 20 avril 1761.

« A l'égard de Jean-Jacques, s'il n'était qu'un inconsequent, un petit bout d'homme pétri de vanité, il n'y aurait pas grand mal; mais qu'il ait ajouté à l'impertinence de sa lettre l'infamie de cabaler du fond de son village avec des pédants sociniens, pour m'empêcher d'avoir un théâtre à Tournay, ou du moins pour empêcher ses concitoyens, qu'il ne connaît pas, de jouer avec moi; qu'il ait voulu, par cette indigne manœuvre, se préparer un retour triomphant dans ses rues *Basses*¹, c'est l'action d'un coquin, et je ne lui pardonnerai jamais. J'aurais tâché de me venger de Platon, s'il m'avait joué un pareil tour; à plus forte raison du laquais de Diogène. Je n'aime ni ses ouvrages ni sa personne, et son procédé est haïssable²... A propos : haïs-

1. Les rues basses sont un quartier de Genève entièrement habité par des commerçants et qui était fort méprisé de l'aristocratie à une époque où les conditions sociales étaient aussi tranchées que nous l'avons vu.

2. Nous devons à l'obligeance de notre ami M. Maurice Tourneux la communication d'une lettre inédite de Meister racontant un entretien qu'il vient d'avoir avec Rousseau et qu'il a noté immédiatement. Voici dans quels termes Jean-Jacques s'exprimait sur le compte de Voltaire :

« 8 juin 1764.

» Ses petits vers, ses éptres, tout cela est charmant, on pourrait brûler le reste. Il a dit lui-même à ses amis qui lui reprochaient les mensonges dont il a rempli ses histoires : « Comment ! moi, je n'écris pas pour être vrai, j'écris pour être lu. » Il jouit de la réputation la plus brillante, il a des biens en abondance, il a des amis, il a recueilli autour de lui tous les plaisirs et tous les divertissements imaginables, et c'est

sez-vous toujours M. de Chimène ou Ximenès? Il vient d'acheter une maison, des prés, des vignes et des champs dans le pays de Gex. Voilà le fruit de l'*Épître sur l'Agriculture*¹. »

Ximenès n'eut qu'un tort, c'est d'oublier de payer

cependant le plus malheureux de tous les hommes. Le plus petit auteur est capable de troubler entièrement sa félicité ; s'il parle de lui avec mépris, il en sera désolé ; s'il a quelque succès, il en est désespéré ; la crainte de la mort le martyrise. Je le crus toujours, les plaisirs ne sont rien lorsque le cœur nous manque, mais je le sens bien vilement lorsque je pense à Voltaire. Si sa galeté apparente est vraie, je ne sais plus ce que c'est que galeté, j'aimerais beaucoup mieux ma tristesse. M. de Voltaire dit à tout le monde qu'il est fort lié avec J.-J. Rousseau, qu'il lui offrit un asile chez lui lorsqu'il fut obligé de quitter la France ; mais, moi, je vous dis que je n'ai aucune liaison avec M. de Voltaire et que je n'en veux point avoir. Je ne sais cependant comment on peut se détacher de son commerce. Ses billets sont si engageants, qu'on ne peut presque plus se passer du plaisir d'en recevoir lorsqu'on le goûta une fois.

» C'est à son esprit intrigant que M. de Voltaire doit sa réputation aussi bien qu'à son génie. Lorsque Crébillon mourut, on vit une lettre des plus fortes contre lui. On l'y traitait comme le dernier des auteurs. Elle était de Voltaire. Il y répondit d'abord lui-même, une lettre très bien écrite, mais beaucoup plus faible que la première qu'il publia sous son nom. Il y fait l'éloge de Crébillon, il fait semblant d'y vouloir excuser tous les défauts qu'il lui avait reprochés dans la précédente. L'effet de la première fut très puissant. Dans la seconde, on admira la générosité de M. de Voltaire. « Que cela est beau, » dit-on, « de prendre ainsi le parti de son rival. » Il a fait un tour analogue à l'occasion de la *Mé-
rope de Maffei*... »

1. Voltaire venait de publier son *Épître sur l'Agriculture*.

son acquisition ; il partit pour aller faire jouer une comédie de sa façon à Lyon¹, sans avoir donné un sol : « M. de Ximenès, écrit Voltaire, achève de se ruiner en faisant jouer son *Don Carlos* à Lyon, et moi à bâtir une église ; c'est ainsi que le monde est fait¹. »

Voltaire faisait, en effet, bâtir une église. Il avait obtenu de l'évêque d'Ancey la permission de changer l'emplacement de celle qui existait à Ferney en se chargeant de la dépense. L'église ancienne était fort laide et masquait l'entrée du château. Le philosophe avait hâte de la faire disparaître et surveillait lui-même les travaux. Pressé de voir son œuvre achevée, il fit enlever une grande croix de bois qui se trouvait à l'entrée de la porte du cimetière, sans avoir rempli les formalités ordonnées en pareil cas. On prétend, et c'est fort probable,

1. Le théâtre de Lyon était l'asile des refusés. Tour à tour le comte de Lauraguais et sa *Clytemnestre*, Poinciset et son *Ogre malade*, Chimène et son *Don Carlos* vinrent essayer de se venger des dédains de la Comédie-Française ou de l'Opéra-Comique. Ils n'y réussirent pas, et les amateurs lyonnais se plaignirent hautement des rogatons tragiques ou comiques qui leur arrivaient de Genève. Voltaire était un peu responsable de cette invasion du théâtre de Lyon ; car les auteurs cités plus haut étaient tous venus faire leur pèlerinage à Ferney et lire leurs pièces au seigneur châtelain qui n'avait pas manqué de les accabler d'éloges et de les encourager à se faire représenter, mais pas à Ferney.

qu'il dit aux ouvriers : *Enlevez-moi cette potence.*

Quoi qu'il en soit, le curé de Moëns, ennemi mortel de Voltaire, avec lequel il avait eu maille à partir récemment, le dénonça et engagea le curé de Ferney à transporter le Saint-Sacrement dans l'église de Moëns, lui persuadant, ainsi qu'aux habitants, que Voltaire avait profané la leur. Le curé de Ferney, effrayé, accomplit la cérémonie suivi d'un assez grand nombre de ses paroissiens en pleurs. La justice informa, et on entama un procès criminel. Voltaire, avec sa hardiesse accoutumée, n'hésita pas à s'adresser au Pape par la voie du cardinal Passionei et du duc de Choiseul. Il envoya à Rome le plan de son église et demanda instamment des reliques pour les y placer. Le Saint-Père approuva tout; mais, en fait de reliques, il envoya spirituellement le cilice de saint François d'Assise, patron du philosophe.

Voltaire, sans être tenté de revêtir le cilice, se montra enchanté de l'envoi, s'empressa de remercier le duc de Choiseul, et profita de l'occasion pour demander une grâce en faveur de ses amis les Constant.

Écoutez, rien n'a réussi
Que votre sacré reliquaire

Envoyé dans Ferney de la part du Saint-Père,
Tout le peuple hérétique en est fort en souci.

Chacun voit, chacun dit ici
Qu'en ma maison la grâce abonde,
Et qu'ayant du crédit sur vous en l'autre monde
J'en dois avoir en celui-ci.

« Monseigneur,

» Je suis vain comme un poète; un poète fait l'entendu, et je laisse croire que vous m'honorez de vos bontés jusqu'à me permettre de vous importuner au milieu de vos occupations importantes. M. Cromelin, qui a beaucoup d'esprit, vous dira que M. le général de Constant s'est battu comme un diable pendant quarante ans contre nous, et qu'il faut que ses enfants se battent pour nous; que cette famille noble appartient de droit à la France, puisqu'elle est originaire de la ville d'Aix, et qu'il est clair qu'ils sont Français, attendu qu'ils sont très aimables et que leurs femmes sont charmantes. — Et puis que demandent-ils? d'être reconnus pour ce qu'ils sont; il y a tant de gens qui veulent être ce qu'ils ne sont pas. Je connais vingt faiseurs de vers à qui je refuserais tout net des lettres patentes de poète; mais comment refuser à MM. de Constant la qualité de gentilshommes qu'ils ont chez eux et qu'ils ont si dignement soutenue. Pardonnez, Monseigneur, la liberté grande de moi Suisse, le plus franc de tous

les Suisses, le plus reconnaissant de vos bontés, attaché pour jamais à votre personne avec le plus profond respect ¹. »

Madame de Constant nous raconte qu'en attendant d'être placés dans l'église, les morceaux du cilice étaient épars sur la cheminée du salon, et qu'on les montrait glorieusement à tout venant. « Madame l'Ambassadrice, écrit Voltaire à M. de Chauvelin, aura le plaisir d'entendre la messe dans une église toute neuve que je fais bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. de Choiseul a été de m'envoyer des reliques de la part du Pape. »

Cependant, la plainte du curé avait été portée au Procureur général de Dijon, M. de Quintin, et, sans la présence du conseiller Tronchin, elle eût eu de graves conséquences. « L'information fut envoyée par le bailliage au Parlement de Dijon, raconte le conseiller... Peu après, en y passant et dans une visite que je fis à M. le procureur général, il me témoigna son mécontentement des tracasseries que lui suscitait perpétuellement notre ami, et il sortit de son bureau la procédure de

1. Inédite, bibliothèque de Genève. Manuscrits de Constant.

Gex. Il me lut la copie d'une lettre qu'il avait écrite à Voltaire, dont celui-ci ne m'a jamais parlé, et que je doute qu'il ait conservée dans ses papiers. » Tronchin, voyant la tournure sérieuse que prenait cette contestation, chercha à apaiser M. de Quintin et lui fit comprendre que, dans l'intérêt de tous, il valait mieux ne pas donner suite à l'affaire. Son intervention arriva fort à propos, car il ne s'agissait de rien de moins que d'arrêter Voltaire. Le philosophe se vanta bien haut d'avoir réduit ses ennemis au silence ; mais, d'après la lettre de M. de Quintin, il dut comprendre qu'il l'avait échappé belle, ce qui ne le rendit pas plus sage.

En suivant de près l'existence de Voltaire, on se demande comment il pouvait supporter ces querelles perpétuelles, ces tracas, ces petites guerres pour les questions matérielles, qui venaient s'ajouter sans cesse à ses polémiques philosophiques et littéraires. Il faut croire que, pour cette nature ardente, nerveuse et irritable, la paix eût été le pire des supplices ; que l'action, la contradiction même, étaient nécessaires à sa santé et à son esprit. Jamais il ne laissera échapper l'occasion de lutter, il la cherche, la guette, et fond sur l'ennemi, avec la même rapidité que le faucon sur l'alouette. Il prétendait que Tronchin lui ordon-

*
nait de *courre le Pompignan* tous les matins, pour se tenir en liesse et bonne santé. Certainement, il dut au Consistoire une prolongation de vingt ans d'existence.

XI

1761

Querelle de Voltaire avec le président de Brosses. — Adoption de mademoiselle Corneille. — Théâtres à Carouge, à Châtelaine et à Ferney. — Le Consistoire interdit d'assister aux représentations théâtrales de Voltaire. — Lecture d'*Olympie*. — Départ du duc de Villars.

Dans toutes les tracasseries qu'il entamait si volontiers, Voltaire n'avait pas toujours le dessus : il rencontra plus d'une fois des adversaires résolus ; mais nul ne lui tint tête comme le président de Brosses et, dans leur piquante escarmouche, le magistrat montra plus d'esprit que le philosophe.

C'est au mois de janvier 1761 que les bonnes relations qui existaient entre eux furent gravement altérées par une discussion d'intérêts qui se termina

par la brouille des deux anciens amis. Avant que Voltaire eût passé le bail de Tournay, le président de Brosses avait vendu sa coupe de bois à un nommé Charlot Baudy. Peu de temps après, Voltaire s'installant et ayant besoin de bois, en fit demander quatorze moules à Baudy. A la fin de 1760, le président reçut le compte de ses affaires pour les années 1759-1760, et son étonnement fut grand de voir qu'il était débiteur de quatorze moules de bois vendus à M. de Voltaire, à trois patagons le moule.

Il écrivit aussitôt à son locataire, pour lui demander une explication :

« Baudy, dit-il, ayant été vous demander le payement de sa livraison, vous l'auriez refusé en affirmant que je vous avais fait don de ce bois. Je vous demande excuse si je vous répète un tel propos; car vous sentez bien que je suis fort éloigné de croire que vous l'avez tenu et je n'y ajoute pas la moindre foi. Je ne prends ceci que pour le discours d'un homme rustique fait pour ignorer les usages du monde et les convenances, qui ne sait pas qu'on envoie bien à son ami et à son voisin un panier de pêches ou une demi-douzaine de gelinottes, mais que, si on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois, ou de six chars de foin, il le

prendrait pour une absurdité contraire aux licences, et il le trouverait fort mauvais. »

Voici comment les faits s'étaient passés : Voltaire, dans la conversation, s'était plaint de la rareté du bois. Le président lui conseilla de s'adresser à Charlot Baudy, qui en avait, et lui offrit de se charger de la commission. Le philosophe accepta, mais conclut, fort à tort, que c'était un cadeau que de Brosses lui faisait.

Il répondit à la lettre du président, en lui parlant uniquement de l'affaire du curé de Moëns. Il débutait ainsi¹ : « Il ne s'agit plus ici, Monsieur, de Charles Baudy et de quatre moules de bois, il est question du bien public, etc... » Il n'était point fait d'autre allusion à l'affaire qui les intéressait. De Brosses piqué riposta² :

« Je ne vous parle plus de Charles Baudy, ni des quatre moules de bois (lisez quatorze, c'est un chiffre que vous avez omis, nous appelons cela un *lapsus linguæ*)... Si je vous en ai parlé peut-être trop au long, ce n'a été que comme ami et voisin, en qualité d'homme qui vous aime et vous honore,

1. 30 janvier 1761.

2. 11 février 1761.

n'ayant pu m'empêcher de vous représenter combien cette contestation allait devenir publiquement indécente; soit que vous refusassiez à un paysan le paiement de la marchandise que vous avez prise près de lui, soit que vous prétendiez faire payer à un de vos voisins une commission que vous lui aviez donnée. Je ne pense pas qu'on ait jamais ouï dire qu'on ait fait à personne un présent de quatorze moules de bois, si ce n'est à un couvent de capucins... »

A la suite de ces lettres, le président fit assigner Baudy, le 2 juin 1761, et Baudy assigna Voltaire, le 31 juillet suivant.

Voltaire, furieux, écrit à de Brosses :

« Vous n'êtes donc venu chez moi, monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. Votre agent, le sieur Girod, dit il y a quelque temps à ma nièce que, si je n'achetais pas cinquante mille écus, pour toujours, la terre que vous m'avez vendue à vie, vous la ruineriez après ma mort; et il n'est que trop évident que vous vous préparez à accabler du poids de votre crédit une femme que vous croyez sans appui, puisque vous avez déjà commencé des procédures que vous comptez de faire valoir quand je ne serai plus.

» J'achetai votre petite terre de Tournay à vie,

à l'âge de soixante-six ans, sur le pied que vous voulûtes. Je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat, je signai aveuglément. J'ignorais que ce chétif domaine ne vaut pas douze cents livres dans les meilleures années; j'ignorais que le sieur Chouet, votre fermier, qui vous en rendait trois mille livres, y en avait perdu vingt-deux mille. Vous exigeâtes de moi trente-cinq mille livres; je les payai comptant; vous voulûtes que je fisse, les trois premières années, pour douze mille francs de réparations; j'en ai fait pour dix-huit mille en trois mois et j'en ai les quittances. »

Le président, sans s'émouvoir, répondit en marge de la lettre, et, cette fois, d'un ton auquel le philosophe n'était guère habitué :

« Souvenez-vous, monsieur, des avis prudents que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsque, me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent... Je vous ai donné mon amitié; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos moments d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir, dans votre bon sens, de ce que vous avez fait pendant le délire. J'ai mis mes affaires avec vous dans la règle ordinaire et commune....

Il ne peut être que le sieur Girod vous ait dit que je ruinerais madame Denis, si vous ne me payiez ma terre cinquante mille écus. Il a pu vous représenter, pour lors, que vous exposiez vos héritiers par les dégradations illicites que vous faisiez dans mon bois; ce qui est vrai. Mais il sait aujourd'hui que, pour ce prix ni pour aucun autre, je ne vendrais ma terre, ne voulant rien avoir de plus à démêler avec un homme admirable, à la vérité, par l'éminence de ses talents, mais turbulent, injuste, et artificieux en affaires sans les entendre.....

» Je vous aurais, à coup sûr, donné comme présent quelques voies de bois de chauffage, si vous me les aviez demandées comme telles; mais j'aurais cru vous insulter par un présent de cette espèce. Mais, enfin, puisque vous ne le dédaignez pas, je vous le donne et j'en tiendrai compte à Baudy, en par vous m'envoyant la reconnaissance suivante :

« Je soussigné, Marie-François Arouet de Voltaire,
 » chevalier, seigneur de Ferney, gentilhomme
 » ordinaire du Roi, reconnais que M. de Brosses,
 » président du Parlement, m'a fait présent de qua-
 » torze voies de bois de moule pour mon chauffage,
 » en valeur de 281 francs, dont je le remercie. »

A... ce..

» A cela près, je n'ai aucune affaire avec vous... De vous à moi, il n'y a rien, et, faute d'affaires, point d'arbitrage. C'est le sentiment de M. le Pre-

mier Président, de M. de Ruffey, et de nos autres amis communs que vous citez et qui ne peuvent s'empêcher de lever les épaules en voyant un homme si riche et si illustre, se tourmenter à un tel excès pour ne pas payer à un paysan 280 livres pour du bois de chauffage qu'il a fourni... Vous voyez, monsieur, que je suis encore assez de vos amis pour faire, en marge de votre lettre, une réponse longue et détaillée, à une lettre qui n'en méritait point. Tenez-vous pour dit de ne m'écrire plus sur cette matière, ni surtout de ce ton. Je vous fais, monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana, in corpore sano* ¹. »

On ne sait comment cette ridicule affaire se termina ; il est probable, cependant, que le philosophe finit par accepter une transaction proposée par M. de Brosses, et que les 281 livres en litige furent remises au curé de Tournay ou à madame Gallatin, et distribuées aux pauvres habitants de la campagne.

Voltaire garda une terrible rancune au président ; il ne manque pas dans toutes ses lettres de se plaindre amèrement de ses procédés, en l'accusant d'être l'auteur de sa ruine. Cette animosité fut telle, qu'il l'empêcha plus tard d'être élu à l'Académie

1. Octobre 1761.

française, déclarant qu'il donnerait sa démission s'il y entrait.

Au moment où Voltaire faisait preuve d'une parcimonie aussi mesquine, il accomplissait sans hésiter un acte de générosité rare. Nous retrouvons là un nouvel exemple de ces contrastes si fréquents dans son caractère.

Il reçut une lettre de Lebrun¹ le poète, secrétaire du prince de Conti, qui le priait de s'intéresser à une descendante malheureuse du grand Corneille. A la lettre était jointe une ode de trente-trois strophes, dans laquelle l'auteur du *Cid* apparaissait à sa petite-nièce et lui conseillait de chercher un appui auprès de l'auteur de *la Henriade*² Lebrun dépeignait la situation de la jeune fille sous les couleurs les plus sombres. Elle avait vécu jusqu'alors comme ses parents dans la plus profonde misère, et elle ne savait ni lire ni écrire. Placée par des âmes charitables au couvent de

1. Lebrun (Ponce-Denis-Ecouhard), l'un de nos poètes lyriques, né à Paris le 10 août 1729, mort le 31 août 1807. — Il a fait espérer toute sa vie un poème sur *la Nature*. C'est de lui que M. Palissot disait qu'il avait sa réputation dans sa poche ; sur quoi, l'abbé Delille observait assez gaiement qu'il n'en n'était pas, des réputations comme des olives, que les pochetees n'étaient pas les meilleures.

2. Cette ode était intitulée *l'Ombre du grand Corneille*.

Saint-Antoine, elle y occupait une situation inférieure, et on allait même la renvoyer, faute d'une modique pension qu'elle ne pouvait payer.

A la réception de cette lettre, l'imagination de Voltaire s'échauffe, et, cédant à un de ces bons mouvements, si fréquents chez lui, il répond à M. Lebrun :

« Je suis vieux ; j'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts, et qui réussit dans quelques-uns ; si la personne dont vous me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille ; je chercherais à lui servir de père ; le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle ; on lui payerait son voyage jusqu'à Lyon. Elle serait adressée à Lyon, à M. Tronchin, qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. »

C'était une lourde charge que Voltaire s'imposait là. Si, comme ses ennemis l'ont dit, il ne voulait qu'étonner le public, il n'était pas besoin de pousser les choses aussi loin, et un secours retentissant aurait suffi. Mais la description de Lebrun l'a ému, il n'a pas hésité ; il a agi avec une telle précipitation, qu'il a cru que mademoiselle Corneille

descendait en droite ligne de Pierre Corneille¹. Quand il est désabusé, il éprouve une légère déception ; mais il en prend vite son parti.

Lorsqu'on sut que Voltaire accueillait mademoiselle Corneille chez lui, ce fut un long cri d'horreur ; et les personnes qui s'étaient jusqu'alors le moins soucié de la jeune fille résolurent de l'arracher des griffes du démon : « Madame la Première Présidente Molé, écrivait Voltaire à Thiériot, ferait bien mieux de me payer 60,000 livres que son frère, le banqueroutier frauduleux Bernard, m'a volées, à moi et à ma nièce, que de gémir sur le bien que je fais à mademoiselle Corneille et qu'elle ne fait pas. »

La cabale fut repoussée, mais elle ne désarma pas². Peu de temps après, Fréron publia dans *l'Année littéraire* une attaque très vive contre Le-

1. Pierre et Thomas Corneille avaient un oncle qui mourut en 1675, après s'être ruiné et laissant cinq enfants : trois filles et deux garçons. L'un de ces garçons, *François*, vécut obscurément près d'Évreux, il eut un fils *Jean-François*, qui fut le père de la demoiselle Corneille, dont il est ici question. Ce *Jean-François* était dans la plus profonde misère et Fréron, dans son *Année littéraire*, avait fait un appel aux comédiens pour une représentation à son bénéfice. La recette s'éleva à 5,000 livres, mais ne servit qu'à éteindre des dettes criardes.

2. En 1764 l'abbé de la Tour du Pin sollicitait une lettre de

brun, avec un entrefilet à l'adresse de Voltaire. Celui-ci en demanda communication à madame d'Argental. « Pour Dieu, lui écrivait-il, envoyez-moi (paroles ne puent point) la feuille de l'infâme Fréron contre M. Lebrun... » Il la reçut bientôt :

« Vous ne sauriez croire, Monsieur, écrivait Fréron, le bruit que fait dans le monde cette générosité de M. de Voltaire. On en a parlé dans les gazettes, dans les journaux, dans tous les papiers publics, et je suis persuadé que ces annonces fastueuses font beaucoup de peine à ce poète modeste, qui sait que le principal mérite des actions louables est d'être tenues secrètes. Il semble, d'ailleurs, par cet éclat, que M. de Voltaire n'est point accoutumé à donner de pareilles preuves de son bon cœur, et que c'est la chose la plus extraordinaire que de le voir jeter un regard de sensibilité sur une jeune infortunée; mais il y a près d'un an qu'il fait le même bien au sieur L'Écluse, ancien acteur de l'Opéra-Comique, qu'il loge chez lui, qu'il nourrit, en un mot qu'il traite en frère. Il faut avouer qu'en sortant du couvent, mademoiselle Corneille va tomber en de bonnes mains. »

cachet pour faire enlever mademoiselle Corneille de chez Voltaire.

1. 19 février 1761.

A la réception de cette pièce, qui non seulement raillait ses instincts généreux, mais encore cherchait à déconsidérer l'asile qu'il avait offert, Voltaire entra dans une épouvantable fureur : « Je pense, dit-il, que ce qu'il y aurait de plus doux et de plus modéré à faire, ce serait d'assommer de coups de bâton le nommé Fréron, à la porte de M. Corneille. » Il supplie Lebrun de demander justice au Prince de Conti, aux ministres. « Je crois même, dit-il, que c'est une affaire du ressort du lieutenant criminel, jamais rien n'a été plus marqué au coin du libelle diffamatoire. » Ses réclamations furent vaines ; il se décida alors à se venger lui-même, et il écrivit les *Anecdotes sur Fréron*, le pamphlet le plus violent qui se puisse imaginer¹.

Peu de temps après, un Genevois se promenait avec lui ; un crapaud vint à passer devant eux : « Voilà un Fréron », dit le Genevois pour flatter son compagnon. — Quel mal, répondit Voltaire, cette bête a-t-elle pu vous faire, pour s'attirer une pareille injure?... »

Grimm, esprit sage et modéré, apprécia comme il le fallait la bonne action du philosophe.

1. Il en nia, du reste, la paternité et l'attribua généreusement à La Harpe.

« ... L'envie a voulu diminuer le mérite de la bonne action de M. de Voltaire, et cela est bien odieux. D'autres ont élevé l'action du philosophe des Délices jusqu'aux nues, et c'est exagérer. Il aurait pu faire sans doute du bien à mademoiselle Corneille avec moins d'ostentation, et si, par hasard, il s'en dégoûtait par la suite, et qu'il ne lui fit pas un sort pour sa vie, il l'aurait rendue plus malheureuse que s'il l'avait laissée dans la misère. »

Il n'en fut rien, et il resta pour elle jusqu'à sa mort le père le plus tendre.

Mademoiselle Corneille reçut aux Délices un chaleureux accueil. Son extérieur et ses manières ravirent Voltaire et madame Denis. L'esprit naturel, la gaieté, l'enjouement de la jeune fille firent bientôt la joie de la maison. Voltaire se chargea de son éducation avec autant de soin que si elle lui eût été attachée par les liens du sang. Quoiqu'il n'eût jamais été appelé à s'occuper d'éducation pendant le cours de sa longue carrière, il avait souvent réfléchi à cette importante question. Voici une curieuse lettre qu'il écrivait à un professeur de philosophie.

« Je vous remercie, Monsieur, et je vous félicite de votre plan d'études. Il semble qu'autrefois les collèges n'étaient institués que pour faire des

grimauds, vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et par votre méthode on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systèmes. Newton a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'est que ce pouvoir ; Descartes devinait tout, aussi n'a-t-il rien prouvé. Locke s'est contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain ; malheur à ceux qui voudraient aller plus loin !

» Votre plan, Monsieur, est un service rendu à la patrie. Il faut espérer que les Français feront enfin de bonnes études et qu'on y connaîtra même le droit public qui n'y a jamais été enseigné. Je souhaite que tous ces nouveaux secours forment de nouveaux génies. Je suis près de finir ma carrière ; mais je me consolerais par l'espérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue... J'ai l'honneur, etc. ¹ »

Mais voici le plan d'éducation que Voltaire lui-même imagina et suivit pour mademoiselle Cornelle.

1. Inédite : Bibliothèque nationale, mss. f. fr. nouv. acq. Lettre de Voltaire à M. Robert, professeur émérite de philosophie, géographe ordinaire du roi.

« Elle est très bien servie, écrivait-il à Dumolard¹ ; on lui a assigné une femme de chambre qui est enchantée d'être auprès d'elle ; elle est aimée de tous les domestiques ; chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés et assurément ses volontés ne sont pas difficiles. Nous avons cessé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la cessation de tout travail. Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse.

» Nous la faisons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet, et je le corrige ; elle me rend compte de ses lectures ; il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres ; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes, ni prononciations vicieuses ; l'usage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse. Nous devons l'exemple et nous le donnons.»

Huber, commensal habituel de Ferney, esquisse spirituellement le portrait de la jeune fille.

1. A Ferney, 15 janvier 1761. — Dumolard Bert (1709-1772), ancien ami de Voltaire, qui l'avait placé en 1740 comme bi-

« Il faut employer cette demi-feuille à vous parler de Voltaire, mande-t-il à madame d'Épinay. Il est plus gai et plus vert qu'il n'a été de sa vie ; il a un joujou dont il s'amuse bien autant comme un enfant de sa poupée, que comme un père de son enfant. La petite Corneille, arrivée ici aussi neuve qu'une feuille de papier blanc, était précisément ce qu'il fallait à Voltaire. Elle n'est rien moins que jolie ; mais la jeunesse a toujours des grâces. Nous nous pâmions vous et moi, Madame, des attitudes d'un vilain petit chien que vous aviez ; c'est dans ce goût-là que notre homme jouit de sa pupille ; elle a bientôt pris une assurance qui enchante son protecteur ; elle dérange impunément les échecs, les vers, et même les répétitions d'*Olympie* ; elle joue fort drollement les rôles qui vont se mettre à son ton, les *Colette*, etc. »

L'apparition de *la Nouvelle Héloïse*, les lettres de Ximenès, le procès pour la reconstruction de l'église de Ferney, les différends avec le président de Brosses, et l'adoption de la petite Corneille, semblaient avoir distrait Voltaire de sa passion favorite. Mais il n'était pas homme à rester sous le coup de la défaite qu'on lui avait infligée l'automne précédent ; il voulut seulement laisser s'écouler

bibliothécaire auprès du roi de Prusse. Il prit part à l'abrégé chronologique publié par le président Hénault.

quelque temps entre les admonitions du Consistoire et la reprise des hostilités; en attendant, il combinait habilement son plan pour donner de nouvelles inquiétudes à l'ennemi et le cerner de tous côtés. Non content de faire élever avec tout le soin possible un charmant théâtre à Ferney, il parvint à en faire construire un à chaque porte de Genève, sur terre de France et sur terre de Savoie. Cette tentative sembla d'autant plus audacieuse que, l'année précédente, le gouvernement de Genève avait obtenu, du roi de Sardaigne, la suppression du théâtre de Carouge, et Tronchin, en 1759, celle du théâtre de Châtelaine. Les faire rétablir, moins d'un an après, pouvait à juste titre passer pour un défi jeté au Consistoire. Mais cette considération n'était propre qu'à exciter le philosophe.

Il écrivit au marquis de Chauvelin la lettre la plus pressante pour lui recommander le directeur d'une troupe ambulante qui sollicitait de s'établir à Carouge. M. de Chauvelin obtint l'autorisation demandée, et les comédiens donnèrent des représentations fort suivies. Les Genevois de toute classe y vinrent en foule, se dédommageant ainsi de la longue privation qui leur avait été imposée. Quelques-uns d'entre eux firent même représenter des prologues, des pièces à tiroirs, mais ils gardèrent prudemment

l'anonyme. Un seul, M. Marcet de Mézières, parut dans l'arène à visage découvert, et fit jouer une pièce intitulée *Diogène à Carouge*, qui fut, du reste, outrageusement sifflée. Voltaire fait allusion à cette pièce dans un billet au pasteur Vernes ¹.

« Ce mauvais temps me tue, mon cher abbé : je ne peux aller à la comédie, et je suis bien las de la détestable tragédie que je vois qu'on joue sur le théâtre de l'Europe ; c'est contre cette mauvaise pièce que Jean-Jacques devait écrire... Voilà donc deux *Diogène*, Rousseau et Marsais. Votre Genève me paraît un peu plus gaie que du temps passé ; c'est qu'elle est plus riche et plus éclairée. Continuez cette histoire ² et songez que Genève n'a jamais été plus heureuse qu'aujourd'hui...³ »

Le théâtre de Carouge ne suffisant pas à la rancune du philosophe, il trouva moyen d'en faire

1. L'auteur de la pièce, dans sa préface, s'unissait à d'Alembert et réclamait un théâtre pour Genève ; il concluait que le théâtre pouvait être une école de républicanisme et qu'il fallait au moins le tolérer. Ces discussions n'avaient jamais été soulevées auparavant ; elles alarmaient les partisans du régime établi, qui voyaient que tout serait mis en question dans la vieille Genève. Ils en rendaient responsable Voltaire, qui, à leurs yeux, apportait la révolution du dehors au dedans.

2. Vernes travaillait alors à une *Histoire de Genève* qui n'a jamais été publiée.

3. Inédite.

établir un autre à Châtelaine, sur la terre de France, à cinq minutes des Délices. C'était un édifice en planches fort légèrement construit, et qu'on dut même consolider avant de le livrer au public, sous peine de le voir s'écrouler sur les spectateurs. Voltaire, qui pensait avec raison qu'un accident de ce genre serait plus nuisible pour l'avenir de la comédie à Genève que toutes les prohibitions des pasteurs, se rendit lui-même à Châtelaine, escorté des charpentiers de Ferney, pour s'assurer de la solidité de l'édifice. Enfin la troupe arriva. Madame de Constant est une des premières à la décrire avec sa pointe de malice accoutumée :

« J'ai vu, mais très bien vu, le théâtre et les comédiens, c'est-à-dire un échafaudage, un directeur noir comme un Espagnol, cinq ou six danseurs et danseuses et celui qui fait des rôles de paysans ; ils disent que le reste est en chemin et que la troupe est fort bonne. Je le souhaite plus que cela n'en a la mine, enfin cela sera toujours drôle. Ils promettent tragédie, comédie, opéra-comique supérieur, un ballet délicieux, un orchestre divin. Ils auront un détachement des Invalides du fort de *l'Écluse*, avec un officier en tête. La troupe est de quarante personnes, tous bons dans leur genre ; il n'y a pourtant aucun nom connu ; cela ira depuis la fin du mois

prochain jusqu'à la mi-novembre quand ils devraient se ruiner....»

Entre autres pièces, ils donnèrent *le Devin du village*, fort supportablement, et *Tancrede* de façon à émouvoir l'assistance : « Je ne dis pas qu'ils aient tous joué comme mademoiselle Clairon, écrit Voltaire ; mais nous avons un père qui faisait pleurer, ce que votre Brizard ne fera jamais ; il ne peut tomber de ses yeux que de la neige. Les hommes, les femmes, les petits garçons, les Anglais eux-mêmes fondaient en larmes. »

Voltaire venait d'achever et d'orner le théâtre de Ferney avec tout le soin possible. La salle de spectacle était copiée sur celle de Lyon ; elle était on ne peut mieux disposée ; une perspective ingénieuse faisait illusion au spectateur et les acteurs paraissaient être à une si grande distance, qu'on s'étonnait presque de les entendre. La disposition des places, l'éclairage ne laissaient rien à désirer et les décorations pouvaient passer pour des merveilles de bon goût. L'auteur, du reste, se montrait fier de son œuvre et déclarait que son théâtre était un peu

1. La colonie anglaise était alors assez nombreuse à Genève. Le duc et la duchesse de Grafton étaient arrivés à la fin de juin.

mieux entendu et décoré que celui de la Comédie-Française.

Mais les exhortations du Consistoire allaient porter leurs fruits. Le Grand Conseil, qui s'était montré tolérant à l'égard des représentations de Voltaire, par la très bonne raison que plusieurs de ses membres faisaient partie de la troupe de Tournay, se vit enfin obligé de sévir, et, comme on ne pouvait empêcher le poète de jouer la comédie chez lui, on tourna la difficulté en le privant de ses acteurs. Touché au vif, il éclate en imprécations contre les « Perruques genevoises ». Il veut brûler Genève. Désormais, il n'a plus qu'épithètes maisonnantes pour ses anciens amis.

« Nous avons, depuis peu, un *cocu*¹ à Genève, écrit-il à d'Alembert. La petite Église de Calvin, qui fait consister la vertu dans l'usure et dans l'austérité des mœurs, s'est imaginée qu'il n'y avait de cocus dans le monde que parce que l'on jouait la comédie... Ces marouffles s'en sont pris aux jeunes gens de leur ville qui ont joué sur mon théâtre de Tournay, et ont l'insolence de leur faire promettre de ne plus jouer avec des Français qui pourraient corrompre les mœurs de Genève. »

1. Allusion à l'aventure du professeur Necker, sur lequel un mari jaloux avait tiré un coup de pistolet.

Voyant arriver au mois de septembre le président de la Marche, le président Ruffey, l'abbé Coyer, le comte de Lauraguais, le comte d'Harcourt et sa femme¹, Voltaire voulut tenter de nouveau des représentations théâtrales; mais la difficulté de trouver des acteurs dans la société fut telle, qu'il dut recourir à des comédiens de profession. On commença par répéter *Méropé* et *l'Écossaise*. La troupe se composait de Voltaire, de madame Denis, de mademoiselle Corneille, qui débutait; des fidèles Cramer, qui n'avaient pas encore déserté leur poste, et de quelques acteurs de la troupe de Châtelaine pour les rôles secondaires. Voltaire est enchanté de mademoiselle Corneille: « Elle joue Isménie dans *Méropé*; elle a la voix flexible, harmonieuse et tendre; n'est-ce pas une honte que nos histrions fassent jouer ce rôle par un homme? Les barbares²! »

1. On trouve la mention suivante dans les registres du Conseil: « M. le Premier a rapporté que M. Beuvron, comte d'Harcourt, lieutenant général au service de France, arrivé ici dimanche, avec madame son épouse, pour raison de santé, ont été hier lui faire visite avec trois autres personnages qui sont avec lui, et qu'il se propose de rendre la visite à M. le comte. »

2. Lettre à M. le comte d'Argental, 20 octobre 1761. Le rôle d'Isménie était, en effet, rempli par un homme à la Comédie-Française.

Tout semblait marcher à merveille, quand tout à coup les Cramer, prétextant la maladie d'un de leurs parents, vinrent prier qu'on mit des comédiens à leur place. Grand émoi à Ferney ! la représentation était annoncée et tous les étrangers de distinction priés. Il fallut recourir encore à la troupe de Châtelaine, qui fournit deux nouveaux sujets. Les répétitions reprurent de plus belle : madame Denis et mademoiselle Corneille ne faisaient plus autre chose. Le patriarche s'occupait de la salle, des détails de mise en scène et des décors.

« J'aurais été à Ferney, dit madame de Constant, si, dans ce moment-ci, l'on y pouvait entendre autre chose que ce qui a rapport à la comédie. On y joue *Méropé* avec les comédiens de Châtelaine, joints aux gens de la maison. Il y a bien du monde d'invité ; le voisinage de Genève et du pays de Gex, les ducs et duchesses. Les Cramer et leurs femmes n'y jouent, ni n'iront, à cause de Dupan qui s'en va, ni nous par conséquent. »

Enfin, la représentation eut lieu ; madame Denis fit pleurer les Anglaises ! mademoiselle Corneille fut charmante dans le rôle d'Isménie, et fort applaudie.

Madame de Constant écrit à son mari :

« On joua vendredi *Méropé* avec *Roquenville* et

Brunet, dont madame Denis était très fâchée; mais tout son monde était invité, quand les deux frères Cramer se retirèrent. La pièce fut très bien jouée; Voltaire fit des miracles. La petite (mademoiselle Corneille) passablement, et Génier point mal. Il y avait quarante spectateurs, quoiqu'il y en ait manqué vingt-cinq. La Duchesse¹ y pleura beaucoup. On fait de grands projets pour le printemps. Le théâtre est charmant. Génier s'est engagé avec la troupe de Lyon et part la semaine prochaine; ainsi plus d'importuns, à moins qu'il n'en revienne d'autres..... Il y avait fort peu de Genevois. »

En effet, malgré l'attrait du spectacle et la brillante composition de l'assistance, beaucoup d'invités se firent excuser par crainte du Consistoire. Voltaire exaspéré s'écrie : « Les prêtres de Genève ont fait une faction horrible contre la comédie : je ferai tirer sur le premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire. »

Malgré sa colère, et pendant les représentations de *Méropé*, il conçut l'idée d'une nouvelle pièce qui devait laisser bien loin derrière elle toutes celles qu'il avait déjà composées :

« Le diable, dit-il à d'Argental, entra dans mon

1. La duchesse de Grafton.

corps... Le diable? non pas! C'était un ange de lumière! c'était vous! L'enthousiasme me saisit. Jamais Esdras n'a dicté si vite. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie; lisez, jugez, mais pleurez. J'ai imaginé comme un éclair, j'ai écrit avec la rapidité de la foudre; je tomberai peut-être comme la grêle¹. »

Tous les habitués de Ferney se préoccupèrent de la nouvelle pièce : « Voltaire, raconte madame de Constant, a fait en quinze jours une tragédie entière qui est la meilleure de toute façon et la plus neuve qu'il ait encore faite, à ce que disent le duc et madame Denis, qui sont les seuls qui l'aient vue. »

Impatient de connaître d'autres opinions, Voltaire réunit quelques amis pour leur faire lecture de sa pièce :

« Nous avons dîné à Ferney avec M. le duc de Villars, écrit madame de Constant, Voltaire nous a lu son admirable tragédie, qui est un chef-d'œuvre, au dire de tous ceux qui l'ont entendue, même du duc, qui, comme tu sais, n'est pas flatteur; elle a été imaginée, faite, finie, et envoyée à Paris dans six jours, ni plus ni moins. Tous les actes en feraient un beau cinquième, quoiqu'ils s'amènent merveilleusement les uns les autres et que l'intérêt croisse

1. 20 octobre 1761.

toujours. Le sujet est tout neuf, l'appareil superbe et presque tous les vers admirables. Je ne te parle pas d'après moi, comme tu penses bien; ce que je puis t'en dire, c'est qu'ayant pleuré depuis la quatrième scène jusqu'à la dernière, j'en suis encore émue et étonnée. Je voudrais t'en savoir faire l'analyse, mais viens la lire si tu veux. Le titre est *Statira*, fille de Darius et veuve d'Alexandre ¹..... »

Malgré les éloges que Voltaire reçut de ses auditeurs enthousiasmés, il ne jugea pas la pièce mûre pour la représentation. Non content de l'envoyer aux d'Argental pour leur demander leur avis, il l'adressa également à d'Alembert en lui faisant remarquer soigneusement que « l'auteur n'avait mis que six jours à la faire ». — « Il n'aurait pas dû se reposer le septième, » répondit son ami avec une brutale franchise. « Aussi s'est-il repenti de son ouvrage, » riposta le poète. Et il se remit à travailler son œuvre avec ardeur.

Ce n'est pas un des traits les moins curieux du caractère que nous étudions, que la facilité avec laquelle cet écrivain, si rebelle à la critique, acceptait celle de ses amis, et faisait droit aux corrections qu'ils lui demandaient.

1. La pièce prit plus tard le titre d'*Olympie*.

« Malheur à qui ne se corrige pas, soi et ses œuvres ! écrivait-il ; il faut se corriger, eût-on quatre-vingts ans ! Je n'aime point les vieillards qui disent : « J'ai pris mon pli. » Eh ! vieux fou, prends-en un autre. Rabote tes vers, si tu en as fait ; et ton humeur, si tu en as !. »

Les fêtes touchaient à leur fin ; les seigneurs châtelains étaient peut-être un peu las des difficultés qu'ils avaient eu à surmonter, et puis les étrangers, qui formaient la plus brillante partie du public, partaient presque tous à l'entrée de la mauvaise saison. Le duc de Villars donna l'exemple, et, après trois mois de séjour aux Délices, il rentra, saturé de spectacles, dans sa somptueuse demeure d'Aix, où il reprit un peu les rênes de son gouvernement, qu'il laissait flotter volontiers. Il n'est plus question que de dîners d'adieu.

« Je compte aller dîner chez Voltaire vendredi, écrit madame de Constant, avec le duc de Villars, qui part dimanche. Le duc et la duchesse de Grafton partent demain. Hier, dîner d'adieu chez madame d'Harcourt ; tu voudrais savoir si c'était drôle ? Non ! le docteur badina, Moyssac mangea, madame d'Albertas pleura, madame d'Harcourt on inocula !

1. 21 juillet 1762, au cardinal de Bernis.

Juge!... Nous aurons le duc à passer la journée samedi; il y aura à dîner les d'Harcourt, les Voltaire et le docteur; et, le soir, ils mangeront les restes¹. »

Le duc se montra fort reconnaissant de l'hospitalité genevoise. A peine arrivé à Lyon, il écrivit au professeur Pictet :

« Je quittais, Monsieur, avec trop de regret, mes aimables voisins pour avoir la force de prendre congé d'eux; mais les remerciements que je n'ai pu vous faire à tous trois à l'instant de cette séparation, je vous prie de vouloir bien les recevoir aujourd'hui; ils sont des plus sincères et tels que je les dois à toutes les marques d'amitié que j'ai reçues de vous. Je me ressouviendrai toujours avec un grand plaisir de ces soirées agréables que je passais dans votre société; et, si quelque chose peut me consoler d'être un peu éloigné de vous, c'est l'espérance de pouvoir m'en rapprocher bientôt. Je me flatte que mesdames Pictet et Constant, à qui je présente mes respects, ne seront point fâchées, non plus que vous, Monsieur, d'apprendre que j'ai fait mon voyage jusqu'à Lyon assez heureusement. Je ne me plains que de mon rhume, qui m'obligera peut-être à m'y arrêter jusqu'à ce qu'il soit passé.

1. Madame de Constant à son mari, octobre 1761.

Si vous m'y donnez de vos nouvelles et de celles de vos dames, ce sera une obligation de plus que je vous aurai et un nouveau motif de reconnaissance ajouté à tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur ¹. »

1. A Lyon, le 20 octobre 1761. Inédite. Papiers de Constant. Bibliothèque de Genève.

XII

1762 - 1763 - 1764

Représentation du *Droit du Seigneur* sur le théâtre de Ferney. — Mariage de madame de Fontaine avec le marquis de Florian. — Séjour de Lekain à Ferney. — Arrivée du maréchal de Richelieu. — *Les Commentaires* sur Corneille. — Mariage de mademoiselle Corneille. — Invasion de la famille Corneille. — Visite du prince de Ligne à Ferney. — Le chevalier de Boufflers.

VOLTAIRE A D'ARGENTAL

« Laissez-moi reprendre mes esprits ; je n'en peux plus, je sors du bal, ma tête n'est point à moi. — Un bal, vieux fou ? un bal dans les montagnes ? et à qui l'as-tu donné ? aux blaireaux ? — Non, s'il vous plait, à très bonne compagnie ; car voici le fait : nous jouâmes hier *le Droit du Seigneur*, et cela sur un théâtre qui est plus joli que le vôtre

assurément... Il parlait des applaudissements des mains et du cœur... Oui, *le Droit du Seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle Corneille a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! comme elle était mattresse du théâtre, tapant du pied, quand on la soufflait mal à propos! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaie, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes, au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini? Il a fallu donner à souper à toutes; ensuite, il a fallu les faire danser. C'était une fête *assez bien troussée*; je n'avais compté que sur cinquante personnes. Mais passons, c'est trop me vanter¹. »

Voilà comment Voltaire raconte la première représentation du *Droit du Seigneur*. On voit que l'attrait du spectacle l'avait emporté sur les injonctions du Consistoire. A peine cette fête avait-elle eu lieu, qu'on se mit avec ardeur aux répétitions d'*Olympie*. Pendant que l'auteur les surveillait, il reçut une lettre de madame de Fontaine, lui annonçant qu'elle légitimait enfin les liens qui l'unissaient depuis si longtemps à Florian². Mal-

1. A d'Argental, Ferney, le 8 mars 1762.

2. Le marquis de Florian épousa, en premières noces.

gré ses occupations, il sut trouver une minute pour la féliciter :

« Il n'y a rien de si doux, lui dit-il, que d'épouser son ami intime ; je vous prierai de m'instruire du jour de votre départ ; il faut qu'un oncle s'arrange pour un petit présent de noces. Je voudrais bien être de la cérémonie et signer au contrat. Je vais annoncer dans l'instant cette nouvelle à madame Denis, qui répète actuellement son rôle de Statira. ... Madame Denis arrive, elle pense comme moi. Nous vous embrassons tendrement vous et le grand écuyer de Cyrus, devenu mon neveu¹. »

La première représentation d'*Olympie* eut lieu le 24 mars ; elle réussit admirablement ; on avait renouvelé en son honneur les mêmes invitations que pour *le Droit du Seigneur*, et la même foule était accourue. Comme toujours, l'auteur fut ravi de ses interprètes : madame Denis égala mademoiselle Dumesnil, madame d'Hermenches avait la voix de

la nièce de Voltaire (1762) ; en secondes noces, Lucrèce-Angélique de Normandie, femme divorcée de Théodore Rilliet (1772) ; en troisièmes noces, Louise-Bernarde Joly, de Semur en Auxerrois (1774). C'est à l'occasion de cette dernière, et sur les poursuites du ministère public, qu'il eut, à Dijon, le procès dont parle Voltaire dans ses lettres au président de Ruffey en septembre 1777.

1. 19 mars 1762.

mademoiselle Gaussin, avec des inflexions et de l'âme; quant à Gabriel Cramer, il développa un talent supérieur et se montra tour à tour effrayant et attendrissant. Bien que Voltaire n'eût à sa disposition que des ressources fort incomplètes, au point de vue de la machination, il parvint, par un procédé ingénieux, à représenter la scène où Olympie monte sur le bûcher et devient la proie des flammes, de façon à frapper de terreur l'esprit des spectateurs¹. Genevois et Genevoises pleurèrent à l'envi pendant cinq actes. Voltaire eut la satisfaction de voir au nombre des spectateurs, sinon des ministres eux-mêmes, du moins des filles de ministres; c'était plus qu'il n'osait espérer.

L'enthousiasme de ses hôtes ne suffisant pas au philosophe, il désira connaître l'opinion d'un juge plus compétent, et il invita Lekain à venir à Ferney. Le célèbre acteur accourut. On commença, pour lui faire honneur, par jouer quelques pièces en sa présence, et lui-même daigna monter sur la scène pour plaire à son amphitryon. Le premier rôle qu'il aborda fut celui de Tancrède, Voltaire lui donnait la réplique. Tout Genève et les environs

1. En voulant pousser l'illusion à ses dernières limites, Voltaire mit le feu à la lingerie de Ferney et tout le linge du château fut brûlé.

furent sous le charme. Après *Tanocrède*, on repré-
senta *Zamore*. Lekain fut plus beau que jamais :
« Il joua le second acte, dit Voltaire, de manière à
me faire rougir d'avoir loué autrefois Baron et Du-
fresne; je ne croyais pas qu'on pût pousser l'art
tragique aussi loin. »

Enfin on donna *Olympie*. Lekain, appelé à juger
la pièce, ne jouait pas. Voltaire, malade, avait dû
renoncer à son rôle : « Je devais naturellement,
dit-il, jouer le grand prêtre; ce sont mes triomphes,
vu le goût que j'ai pour l'Église, mais j'ai la fièvre. »
Ce n'était que le début des contretemps, l'oncle
d'un acteur ne s'avisa-t-il pas de mourir? Impos-
sible de jouer! On dut se borner à une répétition
« en habits pontificaux¹ ». Lekain fut enchanté
de la représentation; il déclara la pièce admirable
et laissa le patriarche ravi de son appréciation².

1. Voltaire écrit à madame de Gallatin, dont la belle-fille
faisait partie de la troupe : « Vous me donnez plus de figues,
Madame, qu'il n'y en a dans le pays de Papimanie, et moi,
Madame, je suis comme le figuier de l'Éden, vil, sec et
maudit. Ce n'est pas comme acteur, c'est comme très attaché
à toute votre famille que je m'intéresse bien vivement à la
santé de madame Gallatin-Rollas. Nous répétons mardi en
habits pontificaux. Ceux qui ont des billets viendront, s'ils
veulent. Je suis à vous, Madame, pour la vie. » (Inédite.
Papiers de Gallatin.)

2. La pièce d'*Olympie* est sévèrement jugée par les con-
temporains. On la considéra comme la production d'un

Le rhume que Voltaire avait pris au moment de l'arrivée de Lekain, dégénéra en fluxion de poitrine. Il fallut s'aliter. La maladie s'aggravant, Tronchin fit transporter le philosophe aux Délices, pour l'avoir plus près de lui. Après quelques jours de fièvre violente, Voltaire fut sauvé; mais il resta longtemps dans une grande faiblesse. Cet état lui était d'autant plus à charge qu'il ne renonçait pas pour cela à jouer la comédie, et que le pèlerinage de Ferney était plus en vogue que jamais; d'illustres personnages promettaient leur visite. On attendait le maréchal de Richelieu, le duc de Villars, le comte d'Harcourt; et Thiériot¹, alors aux Délices, écrit à Damilaville :

« Mon Très Révérend Père², vos lettres sont aussi rares que les lettres de change de Gascogne. Plus je

vieillard fatigué. Cependant elle réussit à la scène, et l'effet produit sur le public fut considérable.

1. Thiériot était un des plus anciens amis de Voltaire. C'est à lui que le philosophe écrivait les nouvelles qu'il désirait voir répandre dans le public; de là le surnom de Thiériot-Trompette, qu'il lui donnait souvent. Thiériot ne s'était pas toujours montré digne de l'amitié de Voltaire. *La Henriade* avait été imprimée à Londres par souscription; des souscripteurs versèrent leur argent chez Thiériot; mais, au moment de régler, l'argent avait disparu. Voltaire en usa avec la générosité la plus noble envers lui, en lui pardonnant, et envers ses souscripteurs, en remboursant l'argent.

2. Inédite. Bibliothèque nationale. Manuscrits, 14 août 1762.

désire vous voir, plus j'en désirerais recevoir pour ma consolation. Notre Père Prieur est si plein d'occupations, que je ne sais jamais rien de ce que vous lui écrivez. On ne jouit presque point de lui. Il se suffit à lui seul dans son cabinet. Il est forcé cependant de le quitter à présent presque tous les jours, pour les préparatifs de la réception de M. de Richelieu, qui s'annonce lui-même pour le mois de septembre; on veut lui donner cinq ou six représentations de pièces qu'il ne connaît point. Si vous aviez trois têtes comme Géryon, si nous pouvions être aussi couverts d'yeux qu'Argus, et avoir cent bras comme Briarée, nous trouverions de quoi les exercer ici.

» ...Un pauvre garçon libraire vient de finir ses jours d'une manière fort tragique, en se noyant dans le Rhône, pour une inhumaine qui mérite une fin plus tragique encore. On la nomme mademoiselle Boiron. Le pauvre malheureux a encore eu la simplicité de lui écrire auparavant une lettre si touchante, que notre Père Prieur s'est écrié :

Boiron, je jure à vos genoux
Que, s'il faut pour votre inconstance,
Noyer ou votre amant ou vous,
Je vous donne la préférence.

» *Valete fratres !... »*

Le maréchal de Richelieu tint sa promesse et arriva le 1^{er} octobre, accompagné d'une suite de

quarante personnes. C'était un événement considérable, et le résident de France avertit son gouvernement des mesures qu'on devait prendre à Genève¹ pour recevoir le célèbre Maréchal.

« Monseigneur.

» Quoique M. de Richelieu ne m'ait pas fait prévenir de son arrivée chez M. de V..., j'ai cru qu'il convenait que je fusse instruit par le Conseil des honneurs qui lui seraient rendus.

» Les anciens registres ont été consultés; on n'a trouvé aucun exemple qu'un maréchal de France fût venu à Genève ou sur les terres de la République. Il a donc fallu, Monseigneur, en délibérer en conseil, et voici ce qui a été décidé :

» Que M. le Maréchal de Richelieu, venant à Ferney, pays de Gex, chez M. de V..., et faisant notifier son arrivée au premier syndic, le Conseil enverra un ancien syndic et un conseiller pour le complimenter.

» Si M. le Maréchal venait à Genève et qu'il fit une visite au premier syndic, on enverrait, pour le complimenter, chez lui, un ancien syndic et deux autres membres du Conseil.

» Dans le cas où M. le Maréchal de Richelieu se sera fait annoncer, on prendra les armes aux portes,

1. Inédite. Genève, 18 septembre 1762. Affaires étrangères.

et les tambours battront aux champs, ou, si M. le Maréchal ne se faisait pas annoncer, on prendrait également les armes, mais on ne battra pas aux champs... »

La réponse de Versailles approuva ce que le Conseil avait décidé.

Dès que le duc de Richelieu fut annoncé, le patriarche, revêtu de ses habits de gala et suivi de toute sa maison, se rendit au-devant de lui.

Posséder dans son château le vainqueur de Mahon, quel triomphe pour Voltaire ! C'était avec orgueil qu'il se montrait à lui, seigneur suzerain de son petit territoire, entouré d'une véritable cour, et qu'il lui offrait une hospitalité princière. Quel changement en quelques années. Qui reconnaîtrait, dans le châtelain de Ferney, le prisonnier de Francfort, le Voltaire de 1754, chassé de Prusse, banni de France, errant de ville en ville, et obtenant enfin, presque par compassion, d'aller chercher un asile sur le territoire genevois. Aussi, passant en revue ses nobles invités, il a le droit de s'écrier : « Ferney est aujourd'hui la Cour des pairs. »

Pendant le séjour du duc, la duchesse d'Enville, son fils, le comte d'Harcourt et le duc de Villars ne quittèrent pas Ferney. Madame Ménage, qui

avait eu recours aux soins de Tronchin, y était aussi installée, ainsi que les Cramer et les plus aimables Genevois. Il est facile d'imaginer ce qu'une pareille réunion devait produire d'esprit et de gaieté, soutenue par la verve intarissable du philosophe.

Le maréchal resta cinq jours chez Voltaire; on lui avait abandonné en entier le château de Tournay, et, chaque soir, on l'y accompagnait en grande pompe. Son séjour ne fut qu'une longue suite de fêtes, de plaisirs, de spectacles; Voltaire déploya toutes les ressources de son esprit pour laisser son hôte dans l'enchantement, et il y réussit. Il le dit modestement : « Le séjour de M. le maréchal de Richelieu a été assez gai. Genève a quelquefois besoin de seigneurs d'humeur gaillarde. »

En effet, les glaces de l'âge n'avaient point refroidi « l'humeur gaillarde » du maréchal. Malgré ses soixante-six ans, il ne perdait pas son temps à Ferney et contait volontiers fleurette aux plus jolies invitées. Voltaire ne se possédait pas de joie en surprenant son hôte aux genoux de madame Ménage. Mais une éphémère passion saisit le cœur de l'éternel galant : les beaux yeux de madame Cramer le subjuguèrent complètement. On sait ce qu'était madame Cramer : « une Parisienne égarée dans la calviniste Genève » ; il n'en fallait pas tant pour rendre le

maréchal fou d'amour; il avoua sa passion à Voltaire, qui, bien entendu, s'empessa de la favoriser. Il s'agissait d'éloigner le mari. Le poète complaisant compose aussitôt une épître au maréchal, la lit le soir confidentiellement à Cramer, le conjure de courir à Genève pour en faire tirer des exemplaires pendant la nuit; il faut à tout prix que le duc l'ait le matin à son réveil. Cramer, sans défiance, et convaincu de l'importance de sa mission, part sur-le-champ. L'aventure se présentait sous les meilleurs auspices; le maréchal se croyait sûr de vaincre comme à son ordinaire; mais il avait compté sans madame Cramer, qui lui rit au nez. Pour toute consolation, il reçut, à son réveil, la visite du mari, l'épître à la main; elle lui parut détestable.

Le maréchal fit une courte visite à Genève et quitta Ferney le 2 octobre, très satisfait de son séjour.

Toutes ces visites n'empêchaient pas Voltaire de songer à l'avenir de mademoiselle Corneille et de chercher à la mettre à l'abri du besoin si ses protecteurs venaient à disparaître. Il commença par lui constituer quinze cents livres de rente; il ne le fit qu'avec l'agrément de madame Denis, qui, dans la circonstance, se montra désintéressée. Cette somme lui paraissant insuffisante, il désira l'augmenter, et

le hasard lui fournit l'occasion qu'il cherchait. Apprenant que l'Académie voulait publier un recueil de nos auteurs classiques avec des notes destinées à fixer la langue et le goût, il écrivit sur-le-champ à Duclos, secrétaire perpétuel, pour demander qu'on lui réservât le grand Corneille. Son but était de composer un ouvrage complet, d'y faire souscrire les plus grands seigneurs, voire même la famille royale, et d'en consacrer le revenu à mademoiselle Corneille.

Dès qu'il eut le consentement de l'Académie, il se mit à l'œuvre sans relâche et écrivit à toute l'Europe pour obtenir des souscriptions; lui-même s'inscrivit pour cent exemplaires. La tentative fut couronnée de succès; tous les souverains tinrent à honneur de figurer sur la liste.

Les Cramer, bien entendu, furent chargés de l'impression, et Voltaire ne cessait de stimuler leur zèle pour une édition à laquelle il attachait tant de prix :

« Six fautes dans la préface de Jeanne; plusieurs pages d'un encre si blanche, qu'on ne peut les lire; c'est la faute des imprimeurs. Ah! que Corneille ne soit pas ainsi traité. Il faut faire venir d'autres ouvriers, et ne rien épargner, nous aurons assez de

souscripteurs. Le résident en a vingt de Bavière, il n'ose les donner encore, parce qu'il n'a pas les titres de ces Messieurs. Mais nous ne mettons point de titres. Je vous supplie d'aller chez lui, et de lui demander ces vingt noms.

» Je suis tout prêt; nous commencerons quand il vous plaira. Comment se porte M. de Tournes? quand vous verra-t-on? — Mille compliments à toute la famille¹. »

Puis, le premier bruit une fois apaisé, comme les souscriptions se ralentissent, comme beaucoup de grands seigneurs ont négligé de payer, Voltaire écrit encore aux Cramer pour qu'on rafraichisse la mémoire des souscripteurs, et pour recommander en même temps de nouveaux moyens de propagande.

« Eh! mon Dieu! a-t-on toujours dans sa poche droite un vieux *Mercur*e et dans sa poche gauche un programme de l'édition de Pierre Corneille! N'oublie-t-on pas tout dans Paris, au bout de quelques semaines et même de quelques jours? Songe-t-on à autre chose qu'à ses rentes, à ses maîtresses et à l'Opéra-Comique?

» Il est d'une nécessité indispensable de faire mettre de nouveaux avis dans les affiches de Paris

1. Inédite. Collection Plot.

et dans les journaux ; il est très important d'instruire le public à plusieurs reprises, et il l'est encore davantage d'écrire des lettres à tous ceux qui ont souscrit et qui n'ont pas payé ! M. Cramer doit les connaître en consultant ses livres et les programmes ; on ne sait pas, par exemple, si Messieurs les Princes, M. le duc de Villars, Madame de Pompadour, M. le Prince de Soubise ont payé leur contingent. Il est sûr que M. le maréchal de Richelieu et plusieurs autres grands seigneurs n'ont rien donné¹... »

Le zèle des Cramer dépassa les intentions de Voltaire ; car, peu de temps après, il était obligé d'écrire à d'Argental : « Permettez-moi de vous supplier d'empêcher Philibert Cramer de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huîtres vertes. L'ami Fréron ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles. »

Non seulement toutes les souscriptions n'étaient pas payées, mais Voltaire fut même victime d'un vol assez singulier, que nous raconte madame de Constant.

1. Inédite. Collection Piot.

« Il y a dans le monde un petit M. Mingard, de Lausanne, qui a été garçon de comptoir chez Bousquet; il en est sorti pour quelques friponneries et a été voyager. Il vint ici il y a deux ans pour aller à Berne exécuter un grand projet de librairie; il y fut effectivement et imagina tant de choses avantageuses à cet égard, qu'on lui avança de l'argent avec lequel il se sauva à Paris et y fut quelque temps incognito. Puis il s'est poussé dans le monde et est devenu l'ami de M. Helvétius et de tous les beaux esprits, et des gens du grand ton. Il a fait partie, avec M. de Mortfontaine, maître des requêtes et homme de qualité, de venir à Genève. M. d'Albertas, alors à Paris, sachant leur départ, et connaissant plus Mingard que l'autre, l'a prié d'apporter à sa femme des robes, des fourrures et quarante-cinq louis, et, en conséquence, a demandé à celle-ci de les fêter comme ses amis, surtout le Suisse. Ils sont arrivés; vite un grand dîner à Varembe qu'il mangea sans parler de l'argent.

» Le lendemain, il lui envoya ses robes et ses fourrures. Madame d'Albertas, fort surprise de ce que cela venait tout seul, fit chercher Cramer, qu'elle pria de lui faire avoir son argent; vite, encore un dîner chez Cramer, après lequel on lui demanda l'argent? Il dit qu'il l'allait chercher; voyant qu'il ne revenait point, Cramer fut l'attendre à la porte où il devait passer pour aller avec MM. de Mortfontaine et Sauvigny coucher à Ferney. Il le trouva, allant, à ce qu'il dit, à Varembe porter l'ar-

gent; point du tout, il fut droit à Ferney, laissant les autres aller chez madame d'Albertas. Fort étonnés de ne point le voir venir, ils prirent le parti d'aller le rejoindre et de lui serrer le bouton; enfin il avoua, à eux et à Voltaire, qu'il avait mangé l'argent, et ne savait comment le rendre, aussi bien que celui qu'une autre personne lui avait remis pour des souscriptions de Corneille. M. de Mortfontaine partit hier matin le laissant à Ferney, au lit, d'où on l'a chassé¹. . . . »

Voltaire prit fort mal la chose; c'était précisément au début de la souscription qu'il organisait pour ses *Commentaires*, et il se hâta d'écrire à Cramer :

« Ce fils de prêtre, ce Grasset minor, a bien l'air d'avoir fait beaucoup de souscriptions pour Corneille et d'en avoir destiné les deniers à des usages plus pressés. Son aventure avec madame d'Albertas n'est pas la première. Il cherche de l'argent dans Genève. Je crois qu'il est à propos que messieurs Cramer aient l'œil à tout cela et qu'ils empêchent leurs amis d'être dupes, et qu'ils ne le soient pas eux-mêmes. Je leur écris à la hâte ce petit billet.

» Il sera bon surtout que messieurs Cramer recommandent à leurs correspondants de Paris de ne

1. Inédite. Bibliothèque publique de Genève.

pas livrer l'argent des souscriptions à ce monsieur.

» Y a-t-il quelque chose de nouveau¹? »

Quand le patriarche, dans un premier moment d'enthousiasme, avait entrepris les *Commentaires*, il ne prévoyait guère la lassitude qu'il en ressentirait bientôt. Dès 1762, il écrivait à d'Argental :

« Corneille m'ennuie à présent autant que Marie m'amuse. Quel exécrationnable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme ! Pradon est un Sophocle en comparaison, et Danchet un Euripide. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que Racine, un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, pêche continuellement contre la langue et est toujours ou trivial, ou hors de la nature ? Que Boileau avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique ! Qu'il est rare dans cette nation d'avoir du goût²... »

On voit, d'après ces lignes, que Voltaire ne ménageait pas l'auteur qu'il commentait ; quand ses amis lui reprochaient son injuste sévérité envers ce

1. Inédite. Collection Plot.

2. 19 février 1763. Les critiques de Voltaire contre Lafontaine n'étaient pas moins vives : dans son petit opuscule intitulé *les Filles de Minée*, il le traite assez durement.

grand homme, il avouait s'être armé souvent, à son égard, de « vessies de cochon au lieu d'encensoirs » ; mais il promettait que la forme définitive de l'ouvrage sauverait ce que les critiques pourraient avoir de trop acerbe. Il n'en fit rien ; et il faut reconnaître que le sentiment d'envie domine dans ses appréciations, et révolte souvent le lecteur. Galiani apprécie ces *Commentaires* avec autant de finesse que de tact.

« Si Voltaire a jugé l'homme Corneille, il est absurdement envieux, s'il a jugé le siècle et l'art dramatique d'alors, il le peut... Je n'ai jamais lu les notes de Voltaire sur Corneille, ni voulu les lire, malgré qu'elles me crevassent les yeux sur toutes les cheminées de Paris, lorsqu'elles parurent. Mais il m'a fallu ouvrir le livre au moins deux ou trois fois par distraction, et, toutes les fois, je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot, ou une phrase de Corneille n'était pas en bon français. Ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que Boccace et l'Arioste... Quelle impertinence ! Nous ne savons rien de ce qui arrivera à la langue française, lorsqu'elle sera morte ; mais il se pourrait bien faire que la postérité s'avisât d'écrire en français d'après le

style de Montaigne, et pas d'après celui de Voltaire¹..... »

Quelque défectueux qu'ils fussent, les *Commentaires* n'en rapportèrent pas moins quarante-deux mille livres à mademoiselle Corneille, sans compter douze mille livres à ses parents, qui continuaient à végéter misérablement à Paris ; Voltaire était même obligé de les secourir fréquemment.

« Mon cher Gabriel, je vous prie d'écrire à l'un de vos correspondants, de porter dix louis d'or à la mère de mademoiselle Corneille, qui a été malade. Elle demeure rue Saint-Denis ou Saint-Martin. On peut aisément distraire dix louis de l'argent des souscriptions destinées au soulagement de la famille. Je recommande cette bonne œuvre à mon cher Gabriel, qui est actif en ces occasions ; nous réitérons ces petits secours.

» Il sera, d'ailleurs, nécessaire de faire parler aux seigneurs souscripteurs, comme princes, ducs et autres, pour leur contingent, avant que la campagne s'ouvre, et longtemps avant². »

En 1763, mademoiselle Corneille, grâce aux bons

1. Correspondance de l'abbé Gallani, publiée par Lucien Perey et Gaston Maugras, t. II, p. 309. Calmann Lévy.

2. Inédite. Collection Piot.

soins de Voltaire, trouvait un mari dans d'excellentes conditions. C'était un jeune cornette de dragons, gentilhomme aimable, d'une très jolie figure, amoureux, aimé, assez riche : « Nous sommes d'accord, dit Voltaire à d'Argental, et en un moment et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future ; je serai patriarche si vous nous approuvez. »

Les jeunes gens éprouvèrent très vite l'un pour l'autre une vive inclination, et leur intimité fit la joie du philosophe.

« Avouez, mon ancien ami, écrivait-il à Cideville, que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bonhomme Pierre revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bonhomme Voltaire menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce... »

Au moment où tout marchait au mieux surgit un empêchement qui faillit tout arrêter. Le patriarche avait fait signifier au père de mademoiselle Corneille que sa présence serait inutile à Ferney : « Si c'était l'oncle Pierre ou même l'oncle Thomas, écrivait-il à d'Argental, je le prierais en grande

cérémonie, mais pour François il n'y a pas moyen. »

Pour consoler François de cette exclusion, on lui fit remettre vingt-cinq louis à l'occasion du mariage de sa fille. Mais il prit la chose de travers et déclara que, puisqu'on ne voulait pas de lui, il ne donnerait pas son consentement. Grand émoi à Ferney ! Le jour du mariage était déjà fixé, les approvisionnements étaient faits, les perdrix du Valais, les coqs de bruyère attendaient les nobles invités. Madame Denis en perdait la tête. Un retard était d'autant plus fâcheux que le carême approchait, qu'il faudrait demander une permission à l'évêque d'Annecy et qu'on serait réduit à manger des carpes et des truites un jour de nocce.

Quelques louis de plus eurent raison de l'obstination de François, et, le 12 février 1763, à minuit, le mariage de mademoiselle Corneille et de M. Dupuits fut célébré par un des Pères jésuites, voisin de Voltaire. Il y eut grande fête, le diner fut exquis et madame Denis faillit mourir d'indigestion. Le 21 février, le patriarche écrivait à d'Argental : « Madame Denis est toujours malade et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoique au bout de huit jours. » Les jeunes gens restèrent installés à Ferney et leur entrain juvénile fit la joie de la maison. Au bout de peu de temps, la gros-

sesse de madame Dupuits mit le comble à la satisfaction de madame Denis et de son oncle.

Les bienfaits dont Voltaire avait si généreusement comblé mademoiselle Corneille devaient naturellement lui attirer quelques désagréments. Tout ce qui, de près ou de loin, croyait toucher à la famille du grand poète, se dirigea vers Ferney avec la conviction d'y trouver un asile assuré. Au milieu de bien des intrigants arriva cependant un véritable descendant de Pierre Corneille. Il faut entendre Voltaire lui-même nous raconter son odyssée.

« Mais admirez dans quel embarras me jette Pierre Corneille. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait *Pertharite, Théodore, Agésilas, Attila, Suréna, Pulchérie, Othon, Bérénice*, il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la Mère aux gaines me relancer aux Délices.

» C'est réellement l'arrière petit-fils de Pierre. Il se nomme Claude-Étienne Corneille.

» Claude-Étienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente malvenant. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et, d'ailleurs, fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M. de M..., que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sol, mais lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied et de venir

chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

» Claude-Étienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sols pour venir de Grenoble aux Délices. Le président fait son décompte et lui a prouvé qu'en vivant sobrement, il en aurait encore de reste à son arrivée.

» Le pauvre diable enfin arrive mourant de faim, et ressemblant à Lazare ou à moi. Il entre dans la maison et demande à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M... Quand il est un peu refait, il dit son nom et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche, ils sont en très bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine, ni à son cousin, M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre Corneille en droite ligne, et mademoiselle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille. Nous aurions pu marier Marie à Claude-Étienne sans être obligés de demander une dispense au pape. Mais, comme M. Dupuits est en possession, et qu'il s'appelle Claude, l'autre Claude videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

« On nous menace d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre me demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie, sœur de Marthe, elle a pris la meilleure part... »

M. de Bauffremont, le duc de Villars et beaucoup d'autres encore se succédèrent à Ferney pendant l'été de 1763. Au mois de décembre, le patriarche eut le plaisir de recevoir le prince de Ligne¹.

Doué d'un caractère aimable et facile, d'une intelligence remarquable, ce prince jouissait d'une réputation universelle. « Favori de tous les rois, courtisan de toutes les cours, ami de tous les philosophes, » on citait sans cesse ses bons mots. Le prince avait une jeunesse d'esprit et une vivacité d'imagination extraordinaires.

« Dès le matin, raconte Ségur, pendant le voyage² que nous fîmes ensemble de Kief à Kersan avec l'Impératrice Catherine, il frappait la cloison qui nous séparait pour me réciter un quatrain ou une chanson qu'il venait d'improviser; quelques mo-

1. Ch. Joseph de Ligne, feld-maréchal autrichien (1753-1814).

2. A bord du bateau, la conversation devenait facilement intime et familière. On parlait un jour de l'inquiétude que ce voyage inspirait aux autres puissances : « Ce cabinet de Saint-Pétersbourg, dit l'Impératrice, qui flotte aujourd'hui sur le Dniéper, paraît donc bien grand, puisqu'il donne aux autres tant d'occupation?... — Oui, madame, dit alors le prince de Ligne, je n'en connais pas cependant un plus petit; car il n'a que quelques pouces de dimension: il s'étend d'une de vos tempes à l'autre, de la racine du nez à celle des cheveux. »

ments après, il m'envoyait par son chasseur une lettre de quatre pages où la sagesse, la folie, la politique, la galanterie, les anecdotes militaires et les épigrammes philosophiques étaient mêlées de la manière la plus originale... »

De tous les visiteurs qui se sont succédé à Ferney, le prince de Ligne est peut-être celui qui nous a laissé le tableau le plus fidèle et le plus vivant de l'intérieur du patriarche et du patriarche lui-même.

« Voltaire était toujours en souliers gris, bas gris de fer roulés, grande veste de bazin, longue jusqu'aux genoux, grande et longue perruque et petit bonnet de velours noir. Le dimanche, il mettait quelquefois un bel habit mordoré, uni, veste et culotte de même, mais la veste à grandes basques et galonnée en or à la Bourgogne, galons festonnés et à lames avec de grandes manchettes à dentelles jusqu'au bout des doigts; « car, avec cela, disait-il, on a l'air noble... »

» Il était tantôt homme de lettres, et puis seigneur de la cour de Louis XIV, et puis l'homme de la meilleure compagnie. Il était comique lorsqu'il faisait le seigneur de village. Il parlait à ses manants comme à des ambassadeurs de Rome ou des princes de la guerre de Troie; il ennoblissait tout. Voulant demander pourquoi on ne lui donnait jamais de civet de lièvre, au lieu de s'en informer tout uni-

ment, il dit à un vieux garde : « Mon ami, ne se » fait-il donc plus d'émigration d'animaux de ma » terre de Tournay à ma terre de Ferney ? »

» Ce que je pouvais faire de mieux chez M. de Voltaire, c'était de ne pas lui montrer de l'esprit. Je ne lui parlais que pour le faire parler. J'ai été huit jours dans sa maison, et je voudrais me rappeler les choses sublimes, simples, gaies, aimables qui partaient sans cesse de lui ; mais, en vérité, c'est impossible. Je riais ou j'admirais, j'étais toujours dans l'ivresse. Jusqu'à ses torts, ses fausses connaissances, ses engouements, son manque de goût pour les beaux-arts, ses caprices, ses prétentions, ce qu'il ne pouvait pas être et ce qu'il était, tout était charmant, neuf, piquant et imprévu. Il souhaitait de passer pour un homme d'État profond ou pour un savant, au point de désirer d'être ennuyeux... Il aimait alors la constitution anglaise. Je me souviens que je lui dis : « Monsieur de Voltaire, ajoutez-y, » comme son soutien, l'Océan, sans lequel elle ne » durerait pas... »

À propos des opinions contradictoires qu'on émettait sur lui, le patriarche disait au prince :

« Qu'on s'arrange donc sur mon compte ! On me croit frondeur et flatteur à la Cour ; en Ville, trop philosophe ; à l'Académie, ennemi des philosophes ; l'Ante-Christ à Rome, pour quelques plaisanteries sur ses abus et quelques gaietés sur le style oriental ;

précepteur du despotisme au Parlement¹; mauvais Français pour avoir dit du bien des Anglais; voleur et bienfaiteur des libraires; libertin, pour une Jeanne que mes ennemis ont rendue plus coupable; curieux et complimenteur des gens d'esprit, et intolérant parce que je prêche la tolérance... Avez-vous jamais vu une épigramme ou une chanson de ma façon? C'est là le cachet des méchants. Ces Rousseaux m'ont donné au diable. J'ai bien commencé avec tous les deux. Je buvais du vin de Champagne avec le premier chez votre père, et chez votre parent le duc d'AreMBERG, où il s'endormait à souper. J'ai été en coquetterie avec le second, et, pour avoir dit qu'il me donnait envie de marcher à quatre pattes, me voici chassé de Genève, où il est détesté². »

Après huit jours passés auprès du philosophe, le prince de Ligne s'éloigna, au grand regret de ses hôtes, qui restaient sous le charme de son esprit et

1. Il était mécontent du Parlement, et, quand il rencontrait quelque âne à la porte du jardin : « Passez, je vous prie, monsieur le Président, » lui disait-il.

2. Au moment où il en voulait le plus à Rousseau, et au moment même où il disait qu'il était un monstre, qu'on n'*exilait* pas un homme comme lui, mais que *le bannissement* était ce qu'il méritait, quelqu'un lui dit : « Je crois que le voilà qui entre dans votre cour. — Où est-il, le malheureux? s'écria-t-il; qu'il vienne! Voilà mes bras ouverts! il est chassé peut-être de Neuchâtel et des environs. Qu'on le cherche, amenez-le-moi; tout ce que j'ai est à lui... » (Mémoires du prince de Ligne.)

de sa bonne grâce. « Madame Denis a dû vous dire, Monsieur, lui écrivait Voltaire, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite ; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement et donné tant de regret. »

Au prince de Ligne succéda le chevalier de Boufflers¹. Sa mère, la marquise de Boufflers, avait été fort liée avec madame du Châtelet, et Voltaire, pendant son séjour à Lunéville, la voyait dans l'intimité. Elle régnait en souveraine sur la petite cour du roi Stanislas ; son fils avait contracté auprès d'elle l'urbanité et l'élégance de manières qui rendaient si attrayant le séjour de Lunéville. Il s'amusait alors à voyager en Suisse incognito ; poète et peintre tour à tour, il improvisait, chemin faisant, des vers et des portraits ; grâce à son talent, il pénétrait aisément dans la société, où son esprit lui assurait bien vite une place à part. Le chevalier écrivait à sa mère, pendant le voyage, des lettres empreintes de la grâce légère et de la liberté hardie qui caractérisent son style.

1. Boufflers (le chevalier Jean-Stanislas), né en 1737, mort le 18 janvier 1816. Membre de l'Institut, des académies de Berlin et de Nancy. Poète distingué ; son conte *Aline, reine de Golconde*, est un modèle du genre.

« Je suis ici dans l'île de Circé, sans être ni aussi fin, ni aussi brave, ni aussi sage, ni aussi cochon qu'Ulysse et ses compagnons. Lausanne est connu dans toute l'Europe par ses bons pastels et sa bonne compagnie; je vis dans une société que Voltaire a pris soin de former, et je cause un moment avec les écoliers avant d'aller écouter le maître. Il n'y a pas de jour où je ne reçoive des vers et où je n'on rende; pas un où je ne fasse un portrait et une connaissance, pas un où je ne prenne une tasse de chocolat le matin, suivie de trois gros repas; enfin je m'amuse au point de vous souhaiter à ma place.

» Voici quelques-uns de mes impromptus :

» Une fois j'envoyai à une dame de Gentil¹ un portrait de diable avec des cornes et une queue; elle me demanda à quel propos.

Ce n'est point sans raison, marquise trop aimable,
Que j'envoyai chez vous le diable et son portrait;

Je ne sais s'il vous tenterait...

Mais vous, vous tenteriez le diable... »

Voltaire s'empressa d'écrire à Boufflers pour l'inviter à se rendre à Ferney, et le chevalier accepta avec joie l'invitation. « Je vais après-demain à Ferney, où Voltaire m'attend; il m'a écrit une lettre charmante, je me réjouis de vous parler de lui.

1. La marquise de Gentil, belle-sœur de madame de Constant.

Vous avez mieux pris votre temps que moi pour le voir; mais on boit le vin de Tockai jusqu'à la lie. Surtout assurez le roi que je ne reviendrai pas déiste. »

A peine arrivé, le jeune voyageur se hâte de faire part à sa mère de ses impressions :

« Enfin! me voici chez le roi de Garbe; car, jusqu'à présent, j'ai voyagé comme sa fiancée. Ce n'est qu'en le voyant que je me suis reproché le temps que j'ai passé sans le voir; il m'a reçu comme votre fils et il m'a fait une partie des amitiés qu'il voudrait vous faire. Il se souvient de vous comme s'il vous voyait. Vous ne pouvez vous faire d'idée de la dépense et du bien qu'il fait. Il est le roi et le père du pays qu'il habite; il fait le bonheur de ceux qui l'entourent, et il est aussi bon père de famille que bon poète. Si on le partageait en deux et que je visse d'un côté l'homme que j'ai lu, et de l'autre celui que j'entends, jé ne sais auquel je courrais. Ses imprimeurs auront beau faire, il sera toujours le meilleur de ses livres...

» Il y a ici madame Denis et madame Dupuis, née Corneille. Toutes deux me paraissent aimer leur oncle. La première est bonne de la bonté qu'on aime; la seconde est remarquable par ses grands yeux noirs et son teint brun; elle me paraît tenir plus de la corneille, que du Corneille...

» Au reste, la maison est charmante. la situation

superbe, la chère délicate, mon appartement délicieux ; il ne lui manque que d'être à côté du vôtre : car j'ai beau vous fuir, je vous aime, et j'aurai beau revenir à vous, je vous aimerai toujours...

» Voltaire m'a beaucoup parlé de Panpan¹, et comme j'aime qu'on en parle. Il a beaucoup recherché dans sa mémoire l'abbé Porquet, qu'il a connu autrefois, mais il n'a jamais pu le retrouver ; les petits bijoux sont sujets à se perdre.

» Adieu, ma belle, ma bonne, ma chère mère ; aimez-moi toujours beaucoup plus que je ne mérite, ce sera encore beaucoup moins que je ne vous aime.»

« Du 24 décembre.

» J'ai été hier pour la première fois à Genève. C'est une grande et triste ville, habitée par des gens qui ne manquent pas d'esprit, et encore moins d'argent, et qui ne se servent ni de l'un ni de l'autre ; ce qu'il y a de joli à Genève, ce sont les femmes ; elles s'ennuient comme des mortes, mais elles mériteraient bien de s'amuser...

» Nous nous sommes amusés hier, une dame Cramer qui a beaucoup d'esprit et moi, à faire des couplets. En voici un qu'elle a commencé sur le père Adam, jésuite et aumônier de Voltaire, et que j'ai fini :

1. Surnom de M. De Vaux, ami de la marquise de Boufflers.

Il faudrait que père Adam
Voulût être mon amant;
Oui, que la peste me crève
S'il me veut, je suis son Ève,
Et je serai dès demain
La mère du genre humain.

» En voici un que je fis à la dame en même temps
que je travaillais à arranger le sien :

Pendant que la chanson s'achève,
Payez-moi ce qui m'est dû,
Et si jamais vous êtes Ève,
Que je sois le fruit défendu.

» Écoutez-en une charmante que Voltaire a faite
pour moi, à propos de madame Cramer :

Mars l'enlève au séminaire ;
Tendre Vénus, il te sert ;
Il écrit avec Voltaire,
Il sait peindre avec Hubert ;
Il fait tout ce qu'il veut faire,
Tous les arts sont sous sa loi :
De grâce, dis-moi, ma chère,
Ce qu'il sait faire avec toi.

» En voilà assez sur les femmes en général, il est
temps de revenir à ma mère, qui est femme aussi,
mais d'un ordre supérieur ; elle est aux femmes ce
que les séraphins sont aux anges, et les cardinaux
aux capucins.

» Je vous envoie pour vos étrennes un petit dessin

d'un Voltaire, pendant qu'il perd une partie aux échecs; cela n'a ni force ni correction parce que je l'ai fait à la hâte, à la lumière et au travers des grimaces qu'il fait toujours quand on veut le peindre; mais le caractère de la figure est saisi, et c'est l'essentiel. Il vaut mieux qu'un dessin soit bien commencé que bien fini, parce qu'on commence par l'ensemble et qu'on finit par les détails...

» Je continue à m'amuser beaucoup; je suis toujours fort aimé, quoique j'y sois toujours. Vous ne sauriez vous figurer combien l'intérieur de cet homme-ci est aimable; il serait le meilleur des vieillards, s'il n'était point le premier des hommes.»

Si le chevalier se montrait satisfait de son séjour, Voltaire n'était pas moins enchanté d'avoir près de lui un hôte aussi aimable, d'un caractère excellent, et dont la gaucherie pleine de grâce était un charme de plus.

« Le chevalier de Boufflers est une des plus singulières créatures qui soient au monde. Il peint en pastel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout seul à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lausanne; il exploite ses modèles; de là, il court en faire autant à Genève, et, de là, il revient chez moi, se reposer des fatigues qu'il a essayées avec des huguenotes¹. »

1. A Ferney, le 21 janvier 1765, à M. le maréchal de Richelieu.

Malgré ces plaisirs de tout genre, Boufflers se décida enfin à quitter son hôte, après un séjour de plusieurs mois qui parut trop court à tous deux.

XIII

1762-1765

Affaire des Calas et des Sirven. — Lettres de Damilaville et de la marquise de Gentil. — Souscription en faveur de Calas. — Mélancolie de Voltaire. — Il supprime son théâtre. — Arrivée des Florian. — Séjour de Clairon. — Les Schouwaloff et Damilaville à Ferney. — Départ de Tronchin. — Mort de madame de Constant.

Un événement considérable pour Voltaire venait de se passer : nous voulons parler de la revision du procès des Calas. Depuis plusieurs années, le philosophe poursuivait non sans péril cette œuvre de réhabilitation et cette lutte contre l'intolérance. La persévérance, l'habileté et l'énergie qu'il déploya forment assurément la plus belle page de sa vie. Faire reviser un procès instruit par des juges

influents, faire casser un arrêt rendu par un parlement n'était pas une tâche facile. Voltaire parvint à intéresser à sa cause de hauts personnages; il émut l'opinion publique, et, au bout de trois ans d'une lutte acharnée, il obtint enfin gain de cause. Nous ne reviendrons pas sur les détails d'un procès si connu. Jean Calas avait été accusé d'assassinat sur la personne de son fils; ce crime, disait-on, avait le fanatisme pour mobile. Calas, fervent huguenot, aurait soupçonné son fils de vouloir se convertir au catholicisme, et, pour empêcher ce qu'il considérait comme un crime, il l'aurait pendu de ses propres mains. Après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire sans rien avouer, l'infortuné fut déclaré coupable et *roué*, ses filles furent enfermées dans un couvent, son dernier fils condamné au bannissement. Au premier bruit de cette affaire, Voltaire, comme tout le monde, crut le crime avéré; mais, peu de temps après, il reçut la visite d'un négociant de Marseille, M. Audibert, qui lui raconta les faits d'une tout autre manière et lui fit partager sa conviction. Aussitôt il commence son enquête et ses démarches; le cardinal de Bernis, le maréchal de Richelieu, le duc de Villars, la duchesse d'Enville, tous ses amis de Paris sont sollicités tour à tour. Au début, il ne rencontre qu'incrédulité chez ces grands

personnages ; cependant ils ne refusent pas de s'occuper de l'affaire. Le duc de Villars lui répond ¹ :

« Je viens d'écrire, Monsieur, comme vous le souhaitiez, à M. le comte de Saint-Florentin en faveur de madame Calas. Je prie ce ministre de vouloir bien prendre connaissance des motifs de l'arrêt rendu contre son mari par le parlement de Toulouse, que de simples indices peuvent avoir trompé et de lui accorder sa protection pour faciliter les moyens de justification qu'elle peut avoir. C'est à peu près ce que j'ai cru devoir dire à M. de Saint-Florentin ; *je n'ai pu lui assurer que l'arrêt était injuste, parce que je ne le crois pas.* Les pièces que vous m'avez envoyées et dont je vous remercie ne me font point changer de sentiment. Je n'y vois que ce que j'ai déjà lu dans les Mémoires imprimés pour les Calas, et, malheureusement pour eux, c'est sur la procédure seule qui ne s'accorde point avec ces Mémoires et que vous ni moi ne connaissons pas, que les juges ont condamné le père. Je souhaite de me tromper, en croyant que le fanatisme peut faire commettre les crimes les plus horribles et que treize juges ne condamnent pas unanimement un homme au plus affreux des supplices sans être bien assurés qu'il est coupable. Pour vous, monsieur, vous ne vous tromperez jamais, en croyant qu'on ne peut rien

1. Aix, 7 juillet 1762. Inédite. Bibliothèque nationale, Mss. f. fr., nouv. acq. 2777.

ajouter au tendre et sincère attachement que j'ai pour vous et qui ne finira qu'avec ma vie. »

Le maréchal de Richelieu répondit à la première lettre que Voltaire lui écrivit en faveur de Calas :

« La plupart des Languedociens sont des têtes chaudes et des fanatiques, méfiez-vous-en; je vous conseille fort d'abandonner cette affaire. »

Le philosophe eut toutes les peines du monde à le faire revenir de sa prévention; mais il profita de sa visite aux Délices pour lui raconter le procès d'une manière si forte et si pathétique, que le maréchal et les assistants fondirent en larmes. On fit alors rentrer le jeune Calas, qui était dans la chambre voisine, et le maréchal lui dit : « Je suis persuadé de l'innocence de votre père. Vous pouvez compter sur mon crédit et sur mes secours; puisque vous n'avez plus de père, c'est à moi de vous en servir. »

Voltaire trouva chez ses amis les philosophes un appui beaucoup plus actif. Damilaville le tenait au courant de la situation à Paris :

« Je n'ai point vu la veuve Calas; mais elle a été chez M. d'Argental avec M. Élie de Beaumont, son

avocat, qui paraît prendre son affaire fort à cœur. Voici ce que M. d'Argental m'a dit du terme où elle en est. On attend une expédition de l'arrêt du parlement de Toulouse que l'on a beaucoup de peine à obtenir et plusieurs autres pièces ; on ne veut rien entamer que toutes les armes ne soient rassemblées. Aussitôt que toutes les forces seront réunies, on agira avec vigueur ; mais il a été convenu et arrêté d'attendre que tout fût arrivé ; cette malheureuse mère voudrait que ses filles que l'on retient au couvent à Toulouse fussent transférées à Paris. Ce désir paraît juste, et c'est la première chose que l'on demandera aussitôt qu'il sera convenable d'agir. Tous nos amis sont empressés de seconder les intentions de mon très digne et sublime maître, en faveur de ces infortunés¹. »

Pendant que Voltaire s'employait si activement en faveur des Calas, un nouveau procès vint solliciter son attention.

Un sieur Sirven, commissaire terrier à Castres et protestant, fut accusé, en 1764, d'avoir fait périr sa fille pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Après un procès inique, il fut condamné à mort par le parlement de Toulouse ; il parvint à fuir, et se réfugia en Suisse où il réclama l'appui du philosophe.

1. 29 juin 1762. Inédite. Bibliothèque nationale, f. fr., nouv. acq. 2777.

Menant de front les deux affaires, Voltaire eut, d'abord la joie de faire casser l'arrêt concernant les Calas et de voir enfin la réhabilitation de ces infortunés. Si la satisfaction causée par cet événement au parti philosophique fut bien légitime, il faut reconnaître que Damilaville se servait pour l'exprimer d'images dont l'exagération touche au ridicule.

« Mon très illustre maître, mon très illustré philosophe, je n'ai encore rien lu de plus beau que la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, sur les malheureux *Calas et Sirven*. Le défenseur de *Roscius*, qui, malgré la frénésie de Jean-Jacques, était autre chose qu'un rhéteur, eût admiré le vengeur bienfaisant de ces infortunés. Plus épouvanté que Sirven même du récit de sa fuite, il eût frémi de la naissance de cet enfant au milieu des horreurs de la mort, ne sortant de son sein que pour être poursuivi avec celle qui venait de lui donner l'être. Quel tableau ! quel cœur n'en serait pas brisé ? L'histoire seule du christianisme en offre de semblables. Il est le destructeur de l'humanité et l'outrage de la nature.

» Jamais la philosophie ne m'a paru si belle qu'en la voyant baignée de larmes, arracher par vos mains ces innocentes victimes aux fureurs de l'exécrable fanatisme. Je l'ai cru voir elle-même tracer ces traits sublimes et touchants dont vous la peignez. Oui, tel est le philosophe et vous en êtes le modèle...

» J'ai passé deux heures aujourd'hui en prison avec madame Calas et ses infortunés compagnons. Je les ai été consoler plusieurs fois depuis qu'ils y sont. Je ne suis pas le seul. Beaucoup d'autres gens de bien en ont fait autant et j'ai vu avec satisfaction qu'il y avait encore de la vertu et de l'honnêteté dans le monde. Ils sortiront après-demain, du moins je l'espère. Ils seront vengés. Il ne reste qu'une statue d'or à vous élever...

» Adieu, le plus grand des philosophes anciens et modernes ! adieu, le maître que je chéris par-dessus tout ! Oh ! que j'aurais de plaisir à crier avec vous dans un souper : « Écrasons l'infâme ! » et plus encore à l'enterrer après. Je vous embrasse avec la plus vive et la plus respectueuse tendresse ¹. »

Dans toutes les lettres que recevait Voltaire, il était question des Calas ; la marquise de Gentil, lui écrivant pour lui demander une lettre de recommandation, ne manque pas de le féliciter en empruntant à la mythologie ses comparaisons les plus exagérées :

« Monrepos, 22 mars 1765.

» Quelle gloire touchante pour vous, Monsieur, que de voir vos soins réussir, pour mettre en son jour

1. Inédite. Bibliothèque Nationale, f. fr. nouv. acq. 2777.

l'innocence de l'infortunée famille *Calas* ; c'est une félicitation que votre bon cœur recevra avec plaisir ; elle part de tout ce qui a de l'humanité et qui pense. Si le fanatisme est une hydre, vous en serez l'Hercule pour le terrasser.

» Je compte aller passer quelques jours auprès de l'aimable margrave de Dourlach ; je vous demanderai, Monsieur, quelque recommandation et souvenir pour elle qui sait si bien, ainsi que le margrave, vous admirer et vous chérir. J'espère bien, en revenant, faire un petit détour par Lunéville ; mon fils doit y être arrivé bientôt ; le charmant chevalier de Boufflers a voulu se charger de tout pour lui ; il me prouve combien il est agréable, voilà la meilleure fortune que j'envisage pour lui dans ce moment.

» Mon regret, Monsieur, est de n'avoir pas pu vous demander votre bénédiction et vos ordres ; ce bonheur m'est, j'espère, réservé pour mon retour. Puissez-vous jouir de cette santé précieuse que tous nos cœurs vous désirent, comme à la lumière de notre siècle, dont les rayons vivifient ce qui est bien et doivent anéantir ce qui est mauvais.

» Conservez, de grâce, Monsieur, votre amitié, votre bonté à celle qui a l'honneur de vous admirer de toutes les facultés de son entendement et de vous aimer de toutes celles de son cœur. Je demande la même grâce à madame Denis et de vouloir bien ne pas m'oublier ¹. »

1. Inédite. Bibliothèque Nationale, f. fr. nouv. acq. 2777.

Le Roi fit accorder comme dédommagement une gratification de trente-six mille livres à madame Calas. Cette somme était bien insuffisante pour ses besoins. Grimm, Diderot, Damilaville, madame d'Épinay eurent alors l'idée de faire faire par Car-montelle un tableau représentant la famille Calas dans sa prison, de le faire graver par Delafosse, et d'organiser une souscription pour l'achat de l'estampe :

« Mon très illustre maître, écrit Damilaville, nous sommes bien heureux si les étrangers sont contents de nos petites générosités. J'ai bien peur qu'on ne nous en bénisse qu'à Genève, où 36,000 livres peuvent paraître considérables ; mais à Londres, où Freeport les aurait données tout seul, que dira-t-on ? Que dira-t-on surtout quand on saura que cette restitution, aussi modique que légitime, ne sera payée qu'en trois ans, à raison de 12,000 livres par année ? Peut-on être content avec cela ? Non, il faut rougir de honte pour ceux qui n'en ont point à déshonorer la nation. La situation malheureuse des affaires me faisait supporter la modicité de la somme ; mais, quand on est forcé de donner peu, au moins faut-il payer comptant. Que fera cette famille d'une petite somme reçue par petites parties ? Il faudra la dépenser à mesure ; une malheureuse servante, que les souffrances, encore plus que l'âge, ont conduite au bord de la fosse, vivra-t-elle assez pour recevoir ses mille écus ?

Il semble qu'on veuille hériter d'elle. Ce n'est pas ainsi que font les Tartares : Catherine donne 6,000 livres et 100 pistoles de pension à un homme de mérite que sa nation laisse dans une espèce d'indigence ; ses officiers n'ont ni fait rouer injustement son père, ni dévasté sa fortune. Son bienfait est pourtant payé sur-le-champ. Vous l'avez dit, les grands exemples nous viennent du Nord ; mais qu'il est triste d'en recevoir de semblables quand on devrait en donner, et d'en si mal profiter quand on en a reçu. Il faut bien que les particuliers secourent cette famille malheureuse ; voilà encore des dépenses considérables à faire pour la signification du jugement des maîtres des requêtes aux prisons de Toulouse, de Paris et de Versailles. Ces dépenses devraient certainement être au compte du Roi ; mais ce sera la veuve qui les payera. Un de nos amis la dessine actuellement avec Lavaysse et toute sa famille dans un même tableau, où ils seront dans une prison. Nous sommes six honnêtes gens, qui ferons graver la planche à nos frais pour en faire présent à madame Calas. Nous proposons les estampes par souscription, en y fixant un prix modique ; nous tâcherons d'exciter la bienfaisance des souscripteurs et nous leur offrirons cette souscription comme un moyen de l'exercer. Elle sera envoyée dans tous les pays étrangers, et nous espérons que notre veuve en tirera au moins 5 à 6,000 livres. Ce qu'il y aura de mieux, c'est que les figures ressembleront parfaitement, elle et sa fille aînée sont déjà

parlantes; que voulez-vous! il faut bien faire ce que nous pourrons, puisque nous ne saurions faire ce que nous voudrions.

» Aussitôt que le jugement va être signifié, on présentera la requête pour la prise à partie; il est bien juste que les juges iniques qui ont causé le désastre de cette famille le réparent.

» Nous n'avons point trouvé l'arrêt des Sirven; à la suite de la sentence, il n'y a que le procès-verbal d'exécution; cet arrêt est indispensablement nécessaire à Élie de Beaumont, et je vous supplie, mon très cher maître, de nous le procurer. Je me flatte que nous viendrons à bout de faire encore grincer les dents des tuteurs des rois toulousains; mais c'est au pied des Alpes qu'est le carquois dont les flèches les percent; c'est vous seul, mon maître, qui êtes le bienfaiteur et l'honneur de l'humanité...¹ »

Quelques jours plus tard, il écrivait encore à Voltaire :

« Voulez-vous être de notre cadeau à la pauvre veuve Calas? je vous ai réservé un intérêt dans cette affaire, où il n'est admis que des philosophes et en fort petit nombre et par faveur. Vous aurez pour associés, Platon², Grimm, madame d'Épinay,

1. 22 avril 1765. Inédite. Bibliothèque Nationale, f. fr., nouv. acq. 2777.

2. Diderot.

une autre femme charmante et votre disciple et vraisemblablement Protagoras¹, voilà tout; vous n'avez qu'à parler. Nous ne pouvons pas jouir de même du bonheur de participer aux bienfaits dont vous avez comblé cette famille; mais il faut que vous ayez sur nous tous les avantages. Enfin, frère Gabriel, achevez donc la condamnation du plat théologien dénonciateur: je l'attends avec impatience; il faudrait qu'ils fussent tous condamnés à labourer la terre et à faire amende honorable au sens commun.

» Ah! mon très illustre maître, mon cœur n'a point de désir plus vif que celui de vous embrasser; il est arrêté dans mon âme que je jouirai de ce bonheur au mois de septembre prochain, si rien ne vous empêche de me recevoir. Je n'aurai jamais goûté tant de félicité que lorsque je vous tiendrai contre ma poitrine. J'en tressaille de joie. J'en ai senti une bien vive en voyant deux lettres écrites de votre main. Ménagez des jours qui sont si précieux et si nécessaires pour la destruction de l'infâme. Je vous baise comme un pauvre...² »

Le bruit de la souscription se répandit peu à peu; elle ne tarda pas à prendre des proportions considérables. Les pays étrangers souscrivirent avec plus de générosité encore que la France: la du-

1. D'Alembert.

2. 29 avril 1765. Inédite. Bibliothèque Nationale, mss., f. fr., nouv. acq. 2777.

chessé de Saxe-Gotha envoya douze louis d'or pour un seul exemplaire.

Le succès ne fut pas aussi rapide pour les Sirven. Voltaire s'en occupait cependant très activement et préparait lui-même toutes les pièces du procès pour M. de Beaumont ; il les adressait à Damilaville, qui répondait :

« J'ai eu mille peines d'avoir votre dernier paquet, où sont toutes les pièces des Sirven. Je devais le recevoir vendredi, il a fallu que j'aie moi-même le chercher et je ne l'ai obtenu que ce matin ; je remettrai ce soir à Élie tout ce qu'il contient avec le billet que vous y avez joint pour lui ; je compte qu'il sera satisfait des réponses à ses questions ; elles me paraissent aussi précises qu'il est possible à ce malheureux père de les donner. Le mémoire d'Élie est presque entièrement fini. Je crois qu'il sera triomphant et que nous arracherons encore ces infortunés à l'oppression des barbares ; il le faut pour la sûreté des citoyens et pour le désespoir des monstres qui immolent sans pitié l'innocence à leur détestable fanatisme. Ils ne seraient pas moins cruels ici, s'ils osaient ; vous croirez que je dis un mensonge, mais il est vrai que, sans l'abbé Chauvelin et quelques autres, les jansénistes du Parlement auraient dénoncé *la Destruction*¹ et que la chose est encore

1. Ouvrage de d'Alembert sur la destruction des jésuites.

en débat. Pour le coup, c'est bien leurs implacables absurdités qu'ils défendent ; car l'ouvrage n'attaque rien autre chose. Ces infâmes persécuteurs le sont plus cent fois que ceux qu'ils ont détruits¹. »

Grâce au zèle de Voltaire, cette cause était devenue aussi célèbre en Europe que celle des Calas ; mais la fatigue et la surexcitation continuelles que ses écrits et ses démarches innombrables lui causaient, altérait son humeur et sa santé². Madame de Constant écrit à son mari en revenant de Ferney.

« J'ai trouvé Voltaire avec les yeux comme du sang, examinant un nouvel ouvrage qu'il venait de recevoir de l'imprimerie pour l'envoyer à Paris. Je lui en ai volé un exemplaire que je joins ici (sans l'avoir lu) pour faire tuer le temps à mon minet. Il a renoncé à Stuttgard, il nous a appris qu'on avait ces jours passés pendu Sirven en effigie à Toulouse. « Voilà ce que c'est que les chrétiens ! » dit-il ; « quand on est dans un cloaque il faut être » couvert de boue. » et puis : « Ces marauds de » rois et de prêtres, etc., etc. » Il a beaucoup d'humeur contre la France ; d'où je conclus que le *Dictionnaire*³ a mal réussi. »

1. Inédite, 29 avril 1765. Bibl. nation., Mss. f. fr., nouv. acq.

2. Ce n'est qu'en 1769 que Voltaire put enfin obtenir justice.

3. *Dictionnaire philosophique portatif*.

La santé du philosophe était devenue mauvaise, une fluxion sur les yeux le privait souvent de la vue ; dès le mois de janvier, il ne pouvait plus écrire : « J'ai les yeux rouges comme un ivrogne, disait-il, et je n'ai pourtant pas l'honneur de l'être. » Madame Denis n'était guère plus vaillante ; la maison perdait sa gaieté et Voltaire écrivait tristement à d'Argental : « Quand celles qui se mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, quand celles qui allaient au moulin n'y vont plus, quand la corde est cassée sur le bord du puits, il faut faire une honnête retraite. » Il n'est plus question de comédie ; on ne peut plus trouver ni acteurs ni actrices ; le théâtre est fermé ; cette salle, qui retentissait naguère d'applaudissements enthousiastes, est maintenant l'asile du silence ; le Consistoire enfin a triomphé. On parle même, ô profanation ! de transformer en grange le temple de Melpomène, d'y mettre des gerbes de blé au lieu de lauriers. Mais madame Denis, en bonne ménagère, lui trouve une destination plus pratique : une lingerie manque dans le château, c'est dans la salle de spectacle qu'on l'établit. Accessoires, décors, brillants oripeaux, tout est relégué dans un grenier, et, de la robe du grand prêtre, on fait une étole pour le curé de Ferney.

Cette humeur chagrine rendait souvent insup-

portable au philosophe le continuel pèlerinage des étrangers, grands seigneurs et gens de lettres, qui affluaient à Ferney.

Fatigué du mouvement et du désordre qu'ils entraînaient dans sa maison, Voltaire devint presque aussi exclusif qu'il avait été d'abord facile, et refusa sans scrupule de voir ceux pour lesquels « il n'était qu'un objet de curiosité et qui n'offraient rien à la sienne ¹ ». Arrivait-il à Ferney une visite déplaisante : « Vite, vite, du Tronchin ! » s'écriait-il. Et on répondait que M. de Voltaire se mourait et ne pouvait recevoir.

Il écrivait cependant à madame Gabriel Cramer qui insistait pour qu'il reçût une dame qui venait de faire cent lieues pour le voir : « Eh bien, puisque votre philosophe voyageuse, après avoir tout vu, veut voir des ombres absolument, mes mânes sont à ses ordres et aux vôtres. »

Il avait beau recourir à tous les expédients pour se préserver des fâcheux, il ne réussissait pas toujours.

Un Anglais déclara qu'il avait fait le voyage pour le voir et qu'il ne s'en irait pas sans être satisfait. « Oh ! dit Voltaire, il me prend pour une bête

1. *Journal de Rosalie de Constant.*

curieuse ; eh bien, il payera six livres ou ne me verra pas. — Voici douze livres, dit froidement l'Anglais, mais je reviendrai demain... »

Non seulement l'affluence des visiteurs avait lassé Voltaire, mais on remarquait, depuis quelque temps, une modification sensible dans ses goûts et ses habitudes. Au fond du cœur, il regrettait son théâtre ; depuis qu'il l'avait sacrifié, Ferney n'était plus Ferney ! Heureusement, l'arrivée des Florian, que le philosophe aimait beaucoup, vint faire diversion ; ils amenaient leur neveu, dont nous avons raconté les débuts à Ferney ; et, peu de temps après, une visite non moins agréable allait égayer tout à fait le philosophe : il apprit que Clairon arrivait à Lyon. Il savait déjà par Damilaville que, ayant refusé de jouer avec le comédien Dubois, convaincu d'escroquerie, elle avait été conduite au For-l'Évêque et qu'elle avait envoyé sa démission à la Comédie-Française.

« Nous perdons mademoiselle Clairon ; du fond de la prison, où elle a été trainée malade, elle a déclaré qu'elle ne jouerait plus. Voilà ce que vaut au public le despotisme extravagant qui appesantit sa verge de fer sur tous les états de la société.

MM. les gentilshommes de la Chambre chassent les honnêtes gens et les acteurs parce qu'ils n'ont pas voulu jouer avec des fripons qu'ils avaient chassés eux-mêmes ¹. »

Voltaire s'empressa d'inviter la tragédienne.

« Vous ne trouverez dans notre maison, lui dit-il, que des partisans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux-arts, et surtout le vôtre; on y déteste ceux qui en sont les ennemis: c'est un temple où l'encens fume pour vous...² »

Mais, avant même d'avoir la réponse, il se hâta de réorganiser son théâtre. Comment recevoir la grande artiste sans lui offrir une scène où elle pût déployer ses talents?

Le 28 juillet, elle arrivait à Ferney; il y avait dix-sept ans que le poète ne l'avait vue. Lorsqu'elle parut devant lui, elle se précipita à ses genoux; il tomba aux siens et lui dit plaisamment: « Et maintenant, mademoiselle, comment vous portez-vous ³? »

1. 22 avril 1765. Inédite. Bibliot. nat. mss.

2. 21 juin 1765.

3. Huber, dans une spirituelle eau-forte, a reproduit cette scène.

Elle fut accueillie comme aurait pu l'être la première princesse du monde et elle consentit avec grâce à jouer les rôles d'Électre et d'Aménaïde. Inspirée par la présence du poète, elle dépassa tout ce qu'il avait pu imaginer d'elle : « Clairon joua supérieurement Aménaïde; mais, dans l'Électre, s'écrie-t-il enthousiasmé, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris disent qu'elle n'a jamais joué d'une manière si neuve, si vraie, si sublime, si étonnante, si déchirante¹. »

Ces louanges n'étaient pas exagérées, car Tronchin, qui assistait à la représentation, écrivait au comte d'Albaret : « Que n'étiez-vous à Ferney, mon cher d'Albaret, lorsque Clairon broyait nos âmes? Vous auriez vu trembler madame Denis, vous auriez entendu hurler Voltaire. Elle m'a dit aussi qu'elle avait fait tout ce qu'elle pouvait faire. Elle repart après-demain pour la Provence, où elle vole sur les ailes de l'amour². »

Voltaire voulut à son tour offrir à la comédienne une fête digne d'elle, et cette journée laissa une trace si profonde dans le souvenir du petit Florian, qu'il

1. 22 août 1765.

2. 23 août 1765. Inédite. Collection de la marquise de Barol.

nous la racontera lui-même, vingt ans après, dans ses Mémoires, avec une fraîcheur d'impression et une grâce délicieuses :

« C'était au mois d'août, le jour de sainte Claire; le soleil était couché depuis longtemps, les fenêtres ouvertes du salon laissaient entrer un vent si doux, que mille bougies allumées n'en étaient pas agitées; tout le monde assemblé autour de la divine actrice racontait avec plaisir combien elle avait fait verser de larmes à sa représentation. Tout à coup on annonce un berger et une bergère qui venaient apporter un bouquet à la belle Aménaïde; nous entrons, j'étais vêtu de blanc, et mon habit, mon chapeau et ma houlette étaient garnis de rubans roses. Une jeune fille, vêtue de même, soutenait avec moi une grande corbeille pleine de fleurs; nous nous approchons de celle pour qui nous les avons cueillies; Voltaire se cache modestement derrière le fauteuil de la fière Électre et nous chantons le dialogue suivant :

LA BERGÈRE.

Dans la grand'ville de Paris
On se lamente, on fait des cris,
Le plaisir n'est plus de saison;
 La comédie
 N'est plus suivie,
 Plus de Clairon.

LE BERGER.

Melpomène et le tendre Amour
La conduisirent tour à tour.
En France, elle donna le ton ;
Paris répète :
« Que je regrette
Notre Clairon! »

LA BERGÈRE.

Dès qu'elle a paru parmi nous
Les bergers sont devenus fous ;
Tircis a quitté sa Fanchon :
Si l'infidèle
Trahit sa belle,
C'est pour Clairon.

LE BERGER.

Je suis à peine à mon printemps
Et j'ai déjà des sentiments.

LA BERGÈRE.

Vous êtes un petit fripon.

LE BERGER.

Sois bien discrète :
La faute est faite,
J'ai vu Clairon.

Clairon, daigne accepter ces fleurs ;
Tu vas en ternir les couleurs,
Ton sort est de tout effacer.

La rose expire,
Mais ton empire
Ne peut passer.

« Mademoiselle Clairon, transportée, s'élança au cou de Voltaire et m'embrassa moi-même plusieurs fois ; elle accepta notre corbeille, au fond de laquelle elle trouva une superbe robe de Perse ¹. Mon oncle, toujours galant, se précipita à ses pieds pour obtenir la permission de la broder en or au tambour. Mademoiselle Clairon était encore occupée à remercier lorsque deux ou trois fusées lui firent porter les yeux vers le jardin, où l'on tirait un superbe feu d'artifice. Après le feu, on alla souper à une table dont le dais était de guirlandes ; je fus placé près d'Aménaïde ; l'on but du tokai à sa santé ; l'on me fit répéter ma chanson, et, comme je la finissais, M. de Voltaire, qui était très gai, se mit à chanter d'une voix entrecoupée ce couplet qu'il venait d'ajouter :

Nous avons vu mourir Vanlo,
Nous venons de perdre Rameau,
Nous avons vu quitter Clairon :

1. A cette époque, rien n'était plus rare et plus recherché qu'une robe de toile de Perse.

Quel sort funeste !
 Mais il nous reste
 Monsieur Fréron !

« Toute la table répéta en chœur le couplet de M. de Voltaire, et l'on se leva pour aller danser. »

Clairon partit peu de jours après, enchantée de son séjour. Voltaire écrit à d'Alembert : « Mademoiselle Clairon a été reçue chez nous comme si Rousseau n'avait pas écrit contre les *Spectacles*. Les excommunications de ce Père n'ont eu aucune influence à Ferney. »

Bientôt après, le patriarche reçut la visite de Damilaville et des Schouwaloff¹, qui tous trois

1. Le comte André Schouwaloff. Son extérieur séduisant, sa naissance et son esprit lui valurent de grands succès. Il soutenait, depuis longtemps, une correspondance suivie avec Voltaire, pour lequel il professait une admiration passionnée. C'est pendant le séjour du comte à Ferney qu'il fit la connaissance du géant Pictet, un des acteurs favoris de la troupe de Tournay ; il l'emmena en qualité de secrétaire et le plaça ensuite auprès de l'Impératrice. Quelques années plus tard, en 1774, Schouwaloff envoya à Voltaire la charmante épître à Ninon de Lenclos ; le philosophe la fit imprimer et tout le public la lui attribua ; il écrivit aussitôt à Paris qu'il n'était pas assez impertinent pour se louer ainsi lui-même : « L'épître est tout entière du chambellan de l'Impératrice, qui est un prodige pour l'esprit, les grâces et la philosophie. »

venaient pour la première fois à Ferney. On reprit en leur honneur les représentations. *Méropé* fut jouée « avec un éclat qui n'avait jamais été égalé même à Paris ». Madame Denis portait pour 200,000 écus de diamants, et madame de Florian en avait autant pour jouer la baronne dans *Nanine*. C'est madame de Schouwaloff qui prêta toutes ces pierres précieuses. Peu après son départ, elle écrivit à Voltaire pour le remercier ¹ :

« Je n'aurais jamais osé vous écrire, Monsieur, sans la permission expresse que vous m'avez donnée. En effet, née timide, je le suis encore plus quand je songe qu'il faut causer avec le plus grand homme qui peut-être ait jamais existé. Agréez, Monsieur, les plus sincères remerciements pour toutes les bontés que vous avez eues pour nous. J'avoue que j'ai peu passé de jours en ma vie aussi agréablement que je les ai passés à Ferney ; je m'en souviendrai longtemps, et, jalouse de vos sentiments à mon égard, je reviendrai voir si le temps ne les aura point effacés ou affaiblis. Je ne suis qu'une femme et par conséquent remplie de préjugés, mais croyez que votre estime et, si j'ose dire, votre amitié, sont pour moi ce qu'il y a de plus précieux au monde, que je serais enchantée d'apprendre que vos grands

1. Turin, 16 octobre 1765. Inédite. Bibliothèque nationale. mss.

travaux n'altèrent ni votre santé délicate, ni vos bontés pour moi.

» J'ai l'honneur, d'être, Monsieur, avec toute l'estime et toute la vénération possibles, votre, etc. »

Le départ de Damilaville suivit de près celui des Schouwaloff. Voltaire avait comblé son vieil ami des attentions les plus délicates et il le vit partir avec peine.

« J'ai passé de beaux jours avec vous, mon cher frère, lui écrivait-il ; il me reste les regrets, mais il me reste aussi la douceur du souvenir et l'espérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait par exemple de revenir un jour avec M. et madame de Florian. Vous savez combien ils vous aiment ; car vous avez gagné tous les cœurs ¹. »

A mesure que l'automne avançait, tous les amis qui apportaient tant de charme et de gaieté à Ferney disparaissaient peu à peu. Après Damilaville, les Florian quittèrent leur oncle pour retourner à Paris ; ils emmenèrent avec eux Florianet, qui, par son aimable naturel et ses réflexions enfantines, avait su inspirer au philosophe une si tendre affection.

1. 16 octobre 1765.

Tous ces départs laissèrent un grand vide dans le cœur du patriarche, et il ne put, pendant quelque temps, surmonter la tristesse qui l'envahissait. De nouveaux chagrins l'attendaient : il apprit bientôt que Tronchin allait se fixer à Paris pour donner ses soins au duc d'Orléans. « Je n'en ai plus pour six mois de vie, puisque Tronchin s'éloigne ! » s'écria-t-il.

Enfin, la santé de madame de Constant, déjà fort ébranlée, donna bientôt de sérieuses inquiétudes ; les symptômes d'un mal terrible, un cancer au foie, ne tardèrent pas à se déclarer. Elle conservait peu d'illusion et ses dernières lettres expriment de mélancoliques pressentiments :

« Je sens que je suis vieille, écrit-elle à son mari ; car je rentre chez moi avec délices ; mes petites sont autour de moi : « Bonjour maman ! bonjour maman ! Et papa ? » Hélas ! hélas ! il est parti ! et je pleure ! Ce n'est pas le moyen de mettre quelque chose entre mes os et ma peau. Ah ! mon Dieu, quel triste temps de vent et de pluie ! « Non, voilà le soleil qui paraît, » dit Rosalie. Il n'est pas de soleil pour moi, mon ange, quand je n'ai point de vos lettres. Ah ! quand n'en attendrai-je plus. Si vous tardez encore, vous me trouverez morte ! »

Peu de temps après cette lettre, le 25 mars 1766, la spirituelle et aimable Charlotte expirait, à trente-deux ans, laissant aux soins de sa mère quatre petits enfants. M. de Constant fut au désespoir de la mort de sa femme, et le soin minutieux avec lequel il a conservé le plus petit billet prouve combien il l'aimait.

XIV

1762-1768

Querelle de Rousseau et de Voltaire. — Condamnation de *la Nouvelle Héloïse* et de *l'Émile*. — Troubles de la République. — Les Représentants et les Négatifs. — Intervention des puissances garantes. — Le chevalier de Beauteville. — Théâtre à Genève. — La Saint-François à Ferney. — Incendie du théâtre.

Depuis 1762, des troubles graves régnaient dans la République; ils allèrent augmentant jusqu'en 1765, époque à laquelle ils motivèrent l'intervention des puissances garantes¹. Nous ne ferons qu'in-

1. Déjà, en 1737, les Genevois, ne pouvant se mettre d'accord, avaient chargé la France, les cantons de Berne et de Zurich de les pacifier. C'est de là que vint à ces trois États le nom de puissances garantes; et, comme l'on prévoyait déjà que de nouveaux troubles pourraient éclater

diquer l'origine de ces troubles et les conséquences qui en résultèrent.

On se rappelle les divers incidents qui accompagnèrent la publication de l'article *Genève* par d'Alembert et de la *Lettre sur les Spectacles*. Depuis cette époque, Rousseau avait conçu pour Voltaire une haine profonde; jaloux de le voir installé dans sa patrie et y jouir d'une grande influence, il ne négligea rien pour surexciter contre lui les passions de ses concitoyens. Voltaire, qui n'ignorait pas d'où venaient ces perfides attaques, n'était pas homme à les supporter patiemment. Il rendit trait pour trait, coup pour coup, et s'employa de toutes manières à saper Rousseau et ses partisans. Le résultat de ces manœuvres fut un double mouvement très marqué, en faveur de Rousseau dans le peuple et la bourgeoisie, contre lui dans l'aristocratie.

Lors de la publication de *la Nouvelle Héloïse* et de *l'Émile*, le Petit Conseil condamna les deux ouvrages à être lacérés et brûlés par le bourreau; l'auteur lui-même fut décrété d'arrestation. Cet arrêt rigoureux ne passa point sans protestations. Les partisans de Rousseau prétendirent que les

dans la turbulente cité, il fut convenu que, dans ce cas, les puissances garantes interviendraient de nouveau et se chargeraient encore de ramener la concorde et la paix.

lois n'avaient pas été observées ; que l'accusé aurait dû être appelé devant le Conseil pour se défendre et qu'en conséquence, la procédure suivie à son égard était nulle. D'interminables discussions s'élevèrent à ce sujet ; mais, au bout d'un an, elles n'avaient pas encore abouti, et Rousseau, irrité, abdiqua son droit de bourgeoisie, en reprochant amèrement à ses concitoyens de l'avoir lâchement abandonné. Voltaire prétendit même qu'à cette époque, Jean-Jacques noua à Paris les fils d'une conspiration. Il écrivait à Damilaville ¹ :

« Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du Sieur Nieps ² qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir et se cacher dans le territoire auprès du lac dans un endroit nommé les Pâquis. Son dessein, apparemment, était d'être pendu ; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation ; il est bien triste que les *O!* qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent ³. C'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire qu'un

1. Inédite, à Damilaville, 8 septembre 1766. Bibliothèque nationale. Manuscrits.

2. Probablement Le Nieps.

3. Allusion à un article de l'*Encyclopédie* où Diderot s'écriait : O Rousseau !..... »

enthousiasme qu'on est obligé de désavouer. »

Les reproches de Rousseau à ses concitoyens, habilement exploités, soulevèrent une partie de la bourgeoisie, qui demanda impérieusement la convocation d'un Conseil général, seul juge, disaient-elle, de ses réclamations. Le Petit Conseil refusa, répondant qu'en matière criminelle, il possédait un droit souverain; les bourgeois persistèrent et firent de nouvelles représentations¹, demandant qu'un Conseil général fût convoqué pour interpréter la loi, puisqu'elle était douteuse. Le Conseil opposa le *droit négatif* qui lui permettait de ne laisser porter devant le Conseil général que les questions qui lui convenaient.

Dès cette époque, on désigna les Conseils et leurs partisans sous le nom de *Négatifs*; leurs adversaires prirent celui de *Représentants*¹.

Voltaire et Rousseau furent intimement liés à ces luttes intestines qui déchirèrent la République et qui finirent par le triomphe de la bourgeoisie.

Notre but se bornant à peindre la vie intime de

1. On appelait représentations les adresses des bourgeois au Magnifique Conseil; de là le nom de Représentants qui leur fut donné.

Ferney, nous ne parlerons de ces discussions qu'incidemment, lorsque les nécessités du récit nous y forceront.

L'agitation dans Genève était à son comble à la fin de 1763, lorsque M. de Montpérroux mourut. Il fut remplacé par M. Hennin¹, esprit distingué, prudent et habile, par conséquent ne ressemblant en rien à son prédécesseur. Le nouveau résident trouva à Genève une situation des plus embrouillées, des gens surexcités par toutes les passions qui peuvent germer dans un petit État, et tous ses efforts pour ramener la conciliation échouèrent devant l'obstination des Représentants et des Négatifs.

En présence d'une situation inextricable, il fallut recourir aux grands moyens et faire appel à la médiation de la France, des cantons de Zurich et de Berne.

1. Hennin (P.-Mich.), né à Magny-en-Vexin le 30 août 1728, mort à Paris le 5 juillet 1807. Il fut d'abord envoyé de France en Pologne, puis nommé, en 1766, résident de France à Genève; il revint à Paris en 1778 pour remplir les fonctions de premier commis aux affaires étrangères, poste important et délicat. Il était aussi secrétaire de la Chambre et du cabinet du Roi. Il s'occupa successivement d'histoire, de voyages et d'antiquités. Il consacra de longues années à former la magnifique collection d'estampes que son fils a léguées à la Bibliothèque nationale. Hennin était associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Au commencement de 1766, le chevalier de Beauteville fut envoyé par le cabinet de Versailles en qualité de médiateur. Deux autres plénipotentiaires désignés par les cantons de Berne et de Zurich l'accompagnaient.

Un des premiers soins de Voltaire, lorsque M. de Beauteville s'installa à Genève, fut de lui demander l'introduction d'une troupe de comédiens dans la ville. Il existait un précédent indiscutable ; en 1738, pendant le séjour des médiateurs, le Conseil avait dû tolérer un théâtre et les comédiens n'avaient quitté la ville qu'avec les plénipotentiaires¹. Le patriarche fit valoir cet argument et bien d'autres, et se mit en frais d'éloquence pour arriver à son but ; c'était pour lui une occasion inespérée de triompher enfin dans la lutte qu'il soutenait depuis dix ans contre le Consistoire.

Le chevalier de Beauteville ne voulut pas faire moins que ses prédécesseurs ; trouvant, du reste, que

1. En 1737, les ambassadeurs et leur suite s'ennuyaient à Genève, et ils demandèrent au Magnifique Conseil l'autorisation de faire venir une troupe de comédiens. Le gouvernement n'osa refuser, et une baraque en bois fut élevée sur la place Neuve, en plein Genève, au profond scandale du Consistoire, qui ne cessa de réclamer auprès du Magnifique Conseil contre cette autorisation. Malgré les réclamations, la permission, donnée en premier lieu pour six mois, fut prolongée jusqu'en août 1739.

les distractions manquaient par trop dans l'austérité, il exprima ses désirs au Magnifique Conseil. Dans les circonstances actuelles, ce désir équivalait à un ordre¹.

Cette proposition indigna le Consistoire et tous les vieux Genevois ; mais le médiateur était tout-puissant, il fallut s'incliner, et le résident écrivit à son frère :

« Il vient d'être décidé qu'une comédie française qui était sur la frontière à une demi-lieue d'ici entrera en ville. La troupe est bonne. Restera à faire en sorte qu'elle revienne ici tous les ans. *Tout le*

1. Voici l'extrait des registres du M. C.

« 16 avril 1766

» M. Jallabert, seigneur syndic, rapporte que, s'étant trouvé hier chez Son Excellence M. de Beauteville, ce seigneur lui a dit qu'il venait de recevoir une supplique de François Hébrard, directeur de la troupe des comédiens du prince de Condé, dans laquelle ce directeur le prie de vouloir bien le protéger près du Magnifique Conseil pour obtenir la permission de faire entrer la comédie en ville et lui remit ladite supplique, le priant de la remettre sous les yeux du Conseil. M. Jallabert a ajouté que S. E. lui a témoigné qu'elle verrait avec plaisir que le Conseil lui accordât cette demande et que l'introduction de la comédie ferait plaisir aux plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Dont opiné, l'avis a été de déférer aux désirs des plénipotentiaires en permettant l'introduction de la comédie en ville. M. Buffe a été chargé d'informer demain le vénérable Consistoire de la résolution du Conseil. »

monde le désire, mais un reste de préjugé s'y oppose ¹. »

On peut juger de la joie de Voltaire en apprenant que ses efforts étaient couronnés de succès.

« Le théâtre est dans Genève, s'écrie-t-il ; en vain Jean-Jacques a-t-il joué dans cette affaire le rôle d'une cervelle mal timbrée ; les plénipotentiaires lui ont donné le fouet d'une manière publique. Quant aux prédicants, ils n'osent lever la tête ; lorsqu'on donne *Tartufe* le peuple saisit avec transport les allusions qui les concernent ²..... »

Un événement aussi considérable fut le sujet de toutes les conversations et de toutes les lettres. Mouchon, un vieux Genevois, nous donne d'intéressants détails sur le théâtre, dont l'installation n'était pas précisément luxueuse.

« La comédie est entrée à Genève. Le théâtre, composé de trois étages de loges, est bâti à l'entrée du bastion bourgeois. Il est un peu plus vaste que celui de Châtelaine, qui subsiste toujours... Ils l'ont fait plâtrer, depuis peu, de tous côtés pour préserver

1. Genève, 20 avril 1766.

2. 28 août 1766.

du froid. Pour la commodité des spectateurs on a fait un foyer à l'entrée, on loue des chauffe-pieds dans le théâtre et il y a un grand mortier au milieu du parquet..... Vis-à-vis du théâtre est bâti le café desservi par les cafetiers de Genève ¹... »

Il paraît que la troupe jouait à merveille l'opéra-comique. Voltaire ne connaissait pas ce nouveau genre, qu'on n'avait essayé à Paris que depuis son départ.

« Madame Denis, écrit Hennin, a voulu faire voir à son oncle des opéras-comiques dont il n'avait point d'idée; elle a fait venir toute la troupe de Genève. On a donné, la première fois, *le Roi et le Fermier* et *Annette et Lubin*; la seconde fois, la *Chasse d'Henri IV* et *Rose et Colas*... Le spectacle a été suivi d'un grand souper et puis d'un bal. M. de Voltaire a voulu donner beaucoup d'or au directeur, qui n'a rien voulu accepter.

» Il est fâcheux que l'homme le plus rare de notre siècle, le poète le plus heureux dont les annales du monde fassent mention, s'expose à perdre tous les avantages dont il jouit, par un vain acharnement contre des opinions établies. Je fais ce que je puis pour lui sauver des désagréments; mais ses ennemis sont bien puissants, et il faut convenir qu'il

1. 28 décembre 1766.

leur donne quelquefois prise, quoique beaucoup moins qu'on ne le pense ¹..... »

Hennin, comme on le voit, était réellement fort utile à Voltaire, et nous avons pu nous assurer par sa correspondance diplomatique des services qu'il lui rendait. Le philosophe ne l'ignorait pas et lui faisait le meilleur accueil. Quant à l'inflammable madame Denis, dont le cœur était à ce moment inoccupé, il n'est sorte d'avances qu'elle ne fit au jeune résident pour l'attirer à Ferney. Tout lui était prétexte à billets. Nous n'en citerons qu'un dont nous respectons la singulière orthographe :

« Un nommé Du simetiere, Monsieur, que nous avons élevé à la maison et qui n'en n'est sorti que pour apprendre l'orlogerie, apprend que vous avez besoin d'un portier, et me prie de vous le recomender; il travaillerait dans sa loge en gardant votre porte et aurait la plus grande assiduité. C'est un fort honeste garçon dont je peux vous répondre, dont vous ferez ce qu'il vous plaira.

» Comment vous portez vous, comment se porte Monsieur et Madame Legendre²; aurez-vous le cou-

1. Hennin à son beau-frère, M. Legendre. Genève, 18 septembre 1766. Les lettres inédites d'Hennin que nous donnons proviennent de la bibliothèque de l'Institut, dossier Hennin.

2. Sœur et beau-frère d'Hennin, alors en séjour chez lui à la Résidence.

rage de venir voir de francs campagnards qui vous sont bien attachés. Le patron se porte à merveille ; il est plus gras que jamais et aura l'honneur de vous voir toujours avec grand plaisir.

» J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus inviolables, Monsieur, votre très humble et très obeissante servante.

» DENIS. »

Les dissensions de la République n'avaient à Ferney qu'un faible contre-coup. La compagnie était nombreuse ; Chabanon, le poète, vint faire un long séjour en 1767. La Harpe, qui s'y trouvait à la même époque, disait : « Chabanon joue du violon beaucoup mieux qu'il ne fait des vers ! »

La Harpe avait amené sa jeune femme, qui se trouva tout à coup excellente comédienne ¹.

« Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney,

1. La Harpe logeait chez une limonadière du faubourg Saint-Germain ; cette limonadière avait une fille qui fut bientôt forcée de faire à sa mère la pénible confidence de l'état où le poète l'avait mise. La Harpe, du reste, bien qu'il n'eût rien promis, n'hésita pas à réparer sa faute ; il épousa la jeune fille. « M. de la Harpe, dit Grimm, a fait la sottise de se marier à une petite limonadière, jeune et jolie, et aussi pauvre que lui. C'est un grand malheur. M. de Voltaire a recueilli depuis peu cette petite famille... On dit que madame de la Harpe joue la comédie avec beau coup de succès et que son mari n'est pas mauvais acteur non plus. On ajoute que M. de Voltaire leur a conseillé à tous

mande Voltaire à Marmontel, madame de La Harpe a joué comme mademoiselle Clairon, M. de la Harpe comme Lekain, M. de Chabanon infiniment mieux que Molé; cela console... » On voit que, si les acteurs changeaient, Voltaire gardait pour ses interprètes une admiration qui ne variait pas dans la forme.

Le 4 octobre 1767, les amis du philosophe voulurent célébrer sa fête avec éclat; on profita du séjour des deux poètes au château pour préparer une petite solennité théâtrale et littéraire, comme les aimait madame Denis. Le chevalier de Virieu, commandant des troupes qui cernaient le territoire de la République, depuis la médiation, écrit à Hennin :

« Samedi prochain, veille de la Saint-François, l'on prétend donner un bouquet à M. de V. *La Comtesse de Givry* et *la Femme qui a raison* seront jouées à six heures du soir, suivies d'une illumination, d'un feu d'artifice, d'un souper et d'un bal. L'on n'envoie point de cartes d'invitation, parce que

deux d'embrasser l'état de comédien.... Quant aux talents de sa femme, Voltaire en a écrit avec assez d'enthousiasme pour donner de la jalousie à mademoiselle Clairon. » Ce mariage d'amour ne fut pas des plus heureux. Madame de La Harpe se jeta dans un puits.

c'est un secret ; mais je suis chargé pour ma part de plusieurs invitations, comme les Chapeaurouge, Beaumont, Gallatin et Weslow...

» Vous pouvez compter sur un mauvais lit offert de bon cœur. »

Malgré le secret, l'assistance fut nombreuse, et, dès le matin du 4 octobre, une grande messe suivie du *Te Deum* était célébrée dans l'église de Ferney, en présence du régiment de Conti et de tous les notables du pays de Gex ; à deux heures, grand diner ; à six heures du soir, le rideau se levait et l'on représentait *la Femme qui a raison* et *la Comtesse de Givry*. Mesdames Denis, d'Hermenches, La Harpe et Dupuis remplissaient les principaux rôles. Aussitôt la seconde pièce terminée, ces dames se groupent dans leurs brillants costumes, précédées de M. de Chabanon, qui récite d'abord les vers suivants de sa composition :

L'Église, dans ce jour, fait à tous ses dévots
Célébrer les vertus d'un pénitent austère.

Si l'Église a ses saints, le Pinde a ses héros,
Et nous fêtons ici le grand nom de Voltaire.

Je suis loin d'outrager les saints,
Je les respecte autant qu'un autre ;
Mais le patron des capucins
Ne devait guère être le vôtre.
Au fond de ces cloîtres bénis,
On lit peu vos charmants écrits :

C'est le temple de l'ignorance ;
Mais, près de vous, sous vos regards,
Le Dieu du goût et des beaux-arts
 Tient une école de science.
 De ressembler aux saints, je crois,
 Voltaire assez peu se soucie,
 Mais le cordon de Saint-François
 Pourrait fort bien lui faire envie :
 « Ce don, m'a-t-on dit, quelquefois
 Ne tient pas au don du génie. »
 Allez, laissez aux bienheureux
 Leurs privilèges glorieux,
 Leurs attributs, leur récompense ;
 S'ils sont immortels dans les cieux,
 Votre immortalité sur la terre commence. »

Après ce compliment, madame Denis, faisant
 présenter deux corbeilles par les enfants Dupuits,
 chanta le couplet suivant, de La Harpe :

Ces enfants vous offrent nos vœux
 En vous rendant hommage ;
 Nos cœurs sont ingénus comme eux
 Et sentent davantage.

Puis, en qualité de madame Duru, dont elle jouait
 le rôle dans *la Femme qui a raison*, elle ajouta :

J'ai d'une charmante maison
 Fait le portrait fidèle ;
 L'auteur qui donne la leçon
 Donne aussi le modèle.

Madame Dupuits s'avança à son tour :

Saint François nous prête son nom
Pour les jeux qu'on apprête,
Mais il n'est pas dans la maison
Le vrai saint que l'on fête.

Madame de La Harpe :

Ferney du plus beau de ses jours
Fête l'anniversaire,
Mais, chez les Muses, c'est toujours
La fête de Voltaire.

Enfin le dernier couplet fut dit par la belle
madame Constant d'Hermenches :

Ces vers d'un sentiment flatteur
Sont la plus simple image ;
Vous qui parlez si bien au cœur
Agrérez son langage.

Voltaire répondit aussitôt à La Harpe et à Chabanon :

Ils ont berné mon capuchon
Rien n'est si gai, ni si coupable ;
« Qui sont donc ces enfants du diable? »
Dirait saint François mon patron.
— C'est La Harpe, c'est Chabanon ;
Ce couple agréable et fripon
A Vénus vola sa ceinture,
Sa lyre au divin Apollon,

Et ses pinceaux à la nature.
 — Je le crois, dit le penaillon ;
 Car plus d'une fille m'assure
 Qu'ils ont aussi pris mon cordon.

La fête se termina par un brillant feu d'artifice. On lisait en caractères d'or sur le frontispice de la décoration finale, au nom de l'artiste qui l'avait peinte :

Aux plus nobles talents nos efforts réunis
 A vos regards osent paraître,
 Tous les beaux-arts vous sont soumis,
 Le génie est leur premier maître.

Après le feu d'artifice, on servit un grand souper ; puis le patriarche ouvrit le bal, qui se prolongea fort avant dans la nuit.

Les efforts des plénipotentiaires ayant été impuissants à ramener la paix dans Genève, ils décidèrent de se retirer à Soleure, en attendant que des mesures définitives fussent prises pour forcer les représentants à la soumission.

A peine les plénipotentiaires avaient-ils quitté Genève, qu'on sollicita le Magnifique Conseil de chasser les comédiens. Sur les instances du Consistoire, le Conseil fit droit à cette requête et la troupe fut congédiée.

Les opinions de la population genevoise devaient être fort contradictoires au sujet de la comédie, si nous en jugeons d'après les lettres de Mouchon, qui, tour à tour, déplore l'arrivée des comédiens et pleure leur départ.

« Je ne puis, écrit-il à son frère, te contenter sur l'article des comédiens que fort brièvement. Ils ont eu ordre de quitter Genève après Pâques, leur donnant à espérer d'y rentrer après la pacification de nos affaires. Ils n'y rentreront que trop malgré les bons citoyens ! le goût de la comédie est trop imprimé dans le haut et chez le plus grand nombre des particuliers, pour qu'on leur en refuse l'entrée ; ainsi console-toi, le théâtre du Bastion-Bourgeois subsistera toujours. Que d'heureux moments j'y ai passés moi-même ! »

Mais ce n'était point encore assez pour les vieux Genevois d'avoir fait partir les comédiens, le théâtre restait et sa vue seule suffisait pour exciter les passions populaires. On résolut d'effacer jusqu'aux derniers vestiges de la comédie.

Le 5 février 1768, vers six heures du soir, une lueur épouvantable rougissait le ciel, du côté de la place Neuve. Tout le monde accourut, portant, suivant l'usage, sa seille ou son seillot plein d'eau.

Mais, en arrivant sur le haut de la Treille, d'où

l'on apercevait le foyer de l'incendie, tous ceux qui accouraient pour porter secours jetèrent leurs seaux au pied de la rampe en disant : « Ah! c'est le théâtre qui brûle. Eh bien, mes beaux messieurs, que ceux qui l'ont voulu l'éteignent. »

Le théâtre fut brûlé de fond en comble. Quand Voltaire apprit ce désastre, il entra dans une violente fureur et ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah! cette Genève! cette Genève! quand on croit la tenir, elle vous échappe, perruque et tignasse, c'est tout un ¹. »

On attribua l'incendie aux Représentants, et Hennin rendit compte de l'événement au duc de Choiseul.

« Monseigneur,

» La nuit de vendredi à samedi dernier on a mis le feu à la salle de comédie, bâtie ici pendant la médiation. Il est plus que probable que les Représentants sont auteurs de cette infamie, quoique jusqu'à présent les dépositions ne chargent personne en particulier. Ils ont eu pour objet : 1^o d'intimider,

1. Huber explique le sens de cette exclamation dans une lettre à Madame Necker. Voltaire lui dit, un jour, pour définir la cause des troubles politiques de Genève : « Ce sont des tignasses qui veulent devenir perruques. » L'aristocratie seule avait le droit de porter perruque.

2° de satisfaire aux désirs de quelques-uns de leurs chefs qui ont toujours déclamé contre la comédie parce qu'elle éloignait des cercles, 3° de faire pièce aux gens riches qui fréquentaient le plus le spectacle.

» La troupe est à Berne : mais elle avait encore des effets dans cette salle, et c'est une perte pour elle d'environ 25,000 livres. Je ne puis vous rendre, Monseigneur, la joie insensée des Représentants en voyant brûler cet édifice, quoiqu'il y eût beaucoup de danger que le feu ne communiquât aux maisons les plus voisines. Ils empêchaient d'y porter des secours qui, à la vérité, n'auraient conservé que fort peu de chose d'un édifice de bois où le feu s'était manifesté de toutes parts; ceux qu'on interrogeait répondaient que ce n'était qu'un prélude; et que bientôt on en ferait autant à toute la ville; mais, malgré ces bravades, on lisait sur le visage de la plupart qu'ils craignaient un esclandre, pour le moins autant que leurs adversaires.

» On a trouvé, dans un des troncs de la grande église de cette ville, un billet portant qu'il était inutile de faire des perquisitions sur l'incendie de la comédie, puisque c'était le cercle des *imprévus* qui y avait mis le feu. Ce cercle est composé d'environ deux cents bourgeois les plus fanatiques et qui ont déjà voulu prendre les armes plusieurs fois. Je ne les crois pas gens à désavouer le billet; l'entrepreneur de la comédie est ici, où il va avoir à soutenir un procès contre les charpentiers dont il

était encore débiteur ; cet homme est très à plaindre ¹. »

Ce directeur s'appelait Rosimond ; il fut ruiné. Toutes les hardes de ses camarades avaient été la proie des flammes. Ces malheureux quittèrent Genève en maudissant cette ville inhospitalière.

Le sort funeste de ce premier théâtre était bien de nature à décourager toute nouvelle troupe, et les Genevois purent se croire pour longtemps à l'abri de la comédie.

1. Mercredi, 17 février 1768.

XV

1768-1769

La Harpe à Ferney. — Vol des manuscrits de *la Guerre de Genève* et des *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*. — Colère du patriarche. — Madame Denis et La Harpe sont chassés de Ferney. — Communion de Voltaire. — Discussion avec l'évêque d'Annecy. — Profession de foi du philosophe. — Lettres de Tronchin. — Portrait de Cramer. — Madame Denis à Paris. — Correspondance entre Hennin et madame Denis. — Durey de Morsan. — Retour de madame Denis à Ferney.

De graves événements vont se passer au début de 1768 : après les troubles de Genève arrivent les troubles de Ferney.

La Harpe, reparti pour Paris à la fin de 1767, n'y avait fait qu'un séjour très court. Il revint bien vite auprès du patriarche, qui le traitait avec une

excessive bonté, et dont la protection et les conseils lui étaient d'une grande utilité ; mais son orgueil et sa suffisance l'empêchaient d'en convenir. S'il se permettait de changer les vers de son rôle en jouant dans les tragédies de Voltaire, il n'acceptait en revanche aucune observation, ni aucune critique sans se révolter, quitte à en faire son profit plus tard ¹.

Lisant un jour au maître une scène de *Warwick* :

« Allons, petit, dit Voltaire auquel la scène ne plaisait pas, relisez-moi cela, peut-être ai-je mal entendu ? » Une seconde lecture ne modifia pas son impression, et il fit quelques observations. Le jeune poète, outré de la critique, finit par dire des injures à son interlocuteur. « Ah ! petit est en colère, » reprit celui-ci en riant. On sonna le diner, ce qui coupa court à cette scène déplacée. Quelque temps auparavant, le philosophe avait demandé avec instance qu'on attribuât à La Harpe la moitié de la pension qui lui était servie. On va voir comment l'auteur de *Warwick* le remercia.

Voltaire venait de composer un poème héroïque

1. La mauvaise humeur de La Harpe n'empêchait pas Voltaire de lui donner d'excellents conseils. Il écrivait à Cramer en 1766 : « *Cosima* était détestable, mais je vous réponds qu'elle deviendra très bonne ; mon petit élève adopte un plan qui est très conforme à son génie et dont il est enchanté. »

intitulé *la Guerre de Genève*, où les principaux citoyens étaient tournés en ridicule avec l'ironie qu'il maniait si bien; il s'amusa à en faire lecture à ses amis, mais se gardait de laisser imprimer un ouvrage qui ne pouvait que soulever contre lui les plus vives inimitiés.

Quelle fut sa rage quand il apprit que des copies de son poème circulaient à Paris et à Genève, où elles faisaient scandale. Évidemment un intime de Ferney avait dérobé le manuscrit et il fut bientôt prouvé que La Harpe était le coupable. Non seulement il avait soustrait une copie de la guerre de Genève, mais encore le manuscrit des *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire*¹.

Le patriarche ne douta pas un instant de la culpabilité de La Harpe. Grimm confirme cette mauvaise action: « Il est certain et je peux l'attester, dit-il², que ce chant ne nous est venu que par M. de La Harpe; il a même dit à un de mes amis, dont je l'ai tenu ensuite, que M. de Voltaire l'avait chargé de le répandre. »

1. Voltaire avait brûlé l'original de ces *Mémoires*, qui contenaient des passages fort injurieux pour le roi de Prusse; mais il en avait fait faire des copies par Wagnière. Il en envoya une à l'Impératrice de Russie; madame Denis en remit une autre à Beaumarchais en 1783.

2. *Corresp. litt.*, 7 mars 1768.

La Harpe chercha d'abord à nier, et, mettant « l'arrogance à la place du repentir », il écrivit de sa chambre au maître du château quelques billets assez impertinents. Voltaire perdit patience et le renvoya « avec sa femme et ses guenilles, à Paris ».

Cette expulsion allait avoir bien d'autres résultats. On apprit peu après avec stupéfaction que madame Denis se retirait aussi, emmenant avec elle tous les hôtes du château et laissant Voltaire seul avec son secrétaire, son aumônier et ses gens. Des querelles violentes s'étaient élevées entre l'oncle et la nièce à propos de La Harpe.

« M. de Voltaire croit pouvoir accuser les mains les plus chères, écrit Hugues Maret à Piron ; un M. de la Harpe qui, toujours l'encensoir à la main, l'enveloppait d'une fumée aromatique dont parfois M. de Voltaire lui renvoyait une partie, un M. de la Harpe que Voltaire régalaît, soudoyait, pour lequel il avait bien voulu détacher de sa couronne quelques fleurons, est celui qu'on accuse d'un pareil crime... »

Le bruit courait que madame Denis était violemment éprise du jeune poète.

« Si l'on écoutait les mauvaises langues de Genève,

dit Grimm, on croirait qu'elle s'est réellement coiffée de ce petit homme ; coiffée à soixante ans, quelle apparence ! Quand on admettrait ce que la chronique scandaleuse rapporte, et ce que je suis très éloigné de croire, que maman Denis, malgré sa laideur amère, a toujours été fort galante, ce que je serais encore plus éloigné de lui reprocher, il faut du moins supposer des choses vraisemblables, et se persuader qu'il arrive un âge où l'on est revenu des erreurs de la jeunesse et où l'on sait faire la différence entre un oncle, le premier homme de la nation et à qui on doit tout et un jeune étourdi qui ne fera de sa vie ni *la Henriade*, ni *la Pucelle*...¹ »

Hennin, bien que sur les lieux, ne nous apprend pas grand'chose sur les événements dont Ferney vient d'être le théâtre ; il disculpe autant que possible son ami La Harpe et se rencontre avec Voltaire lui-même pour dire que, fatigué du bruit et du monde, le patriarche a voulu enfin goûter un peu de repos. Il écrit à Chabanon :

« 2 mars 1768.

» Je vous parle comme à quelqu'un qui doit revoir ce pays-ci, parce que j'espère que la dispersion de Ferney ne vous empêchera pas de revenir dans nos montagnes. Que direz-vous ? que va-t-on dire à Pa-

1. Grimm, *Corresp. litt.*, avril 1758.

ris de ce qui vient de se passer. « Tout est parti » hier. M. de Voltaire reste seul. J'ai déjà eu deux » de ses lettres et je crois que notre correspondance » va devenir plus fréquente. M. de La Harpe vous » aura parlé des causes de son départ ; il paraît » que le patron avait fait son plan et qu'il ne lui a » fait un crime de ce qu'il appelle lui-même une » mièvrerie, que pour commencer à vider la mai- » son. Je n'ai su qu'une particularité que je vous » confie, qui a précédé de quelques jours la dé- » bâcle. On prétend qu'à propos du départ de M. de » la Harpe, M. de V... disant que son second chant » allait lui faire bien des ennemis à Genève, ma- » dame Denis avait repris avec la vivacité qu'elle a » quelquefois : « *Est-ce que vous croyez y avoir des* » *amis ? Tout le monde vous y déteste, etc.*, que » l'oncle s'était levé de table en fureur.... »

Voltaire, exaspéré de l'attitude de sa nièce, fit maison nette et madame Denis partit pour Paris. Le patriarche eut le bon goût vis-à-vis du public de ne pas se plaindre, de n'accuser personne, et de chercher les prétextes les plus plausibles pour expliquer sa solitude.

« J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, écrit-il à madame Du Deffand et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou

quatre cents Anglais qui sont tous si amoureux de leur patrie que pas un ne s'est souvenu de moi après son départ...

» Mon âge de soixante-quatorze ans et des maladies continuelles me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame Denis, qui avait forcé sa nature pour vivre avec moi à la campagne : il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts...

» Madame Denis avait besoin de Paris, la petite Corneille en avait encore plus besoin ; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles et leur procurer des plaisirs dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, Madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien des fables... »

En résumé, il ressort de tous ces détails que le parti extrême pris par Voltaire eut des causes multiples. Il céda à un accès de colère en mettant sa nièce et La Harpe à la porte, après le vol du manuscrit de *la Guerre de Genève* ; mais, depuis longtemps déjà, il était las de la vie mondaine et des dépenses excessives de madame Denis ; il cherchait vainement un refuge dans sa chambre et dans son cabinet de travail ; on venait sans cesse l'y relancer. Il faut ajouter à cela le motif qu'indiquera plus tard

Hennin; il voulait écrire à son aise les périlleux libelles et les pamphlets antireligieux qui sortaient incessamment de sa plume, sans avoir auprès de lui quelqu'un qui lui en signalât les dangers¹. Sous ce rapport le Père Adam et Wagnière ne le gênaient pas, et, malgré les affirmations polies d'Hennin à madame Denis, sur le vide que causait son départ, nous avons recueilli, dans bon nombre de témoignages contemporains, la certitude que Voltaire se trouvait parfaitement heureux pendant l'absence de sa nièce.

La dispersion de Ferney fit naître des bruits de toute nature. On disait dans le public que le grand nombre de brochures publiées par Voltaire contre la religion avait poussé à bout le clergé et les parlements, « qu'un des ministres, protecteur de M. de Voltaire, n'avait eu que le temps de lui mander de se sauver aussitôt sa lettre reçue; que le parlement de Bourgogne, de son côté, l'avait fait décréter de prise de corps, etc. » •

Ces bruits n'étaient pas sans fondement. Au moment où l'infortuné chevalier de la Barre fut arrêté,

1. Il est à remarquer que la croisade philosophique, prêchée par Voltaire contre le christianisme, date de son séjour en Suisse. Tous ses écrits impies et ses facéties irréligieuses ont été composés entre 1756 et 1778.

on trouva chez lui un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; dans son interrogatoire, le chevalier avoua qu'il lisait cet ouvrage avec plaisir. Il n'en fallut pas davantage pour soulever contre le philosophe un violent mouvement de l'opinion publique. On discuta à Paris pendant quelques jours avec beaucoup de chaleur s'il serait bien ou mal fait de chasser M. de Voltaire du royaume ou même de l'enfermer pour le reste de ses jours. « Questions d'oisifs cruels et gratuitement barbares, dit Grimm, mais qui ne s'agitent jamais sans quelque danger pour celui qui en est l'objet. »

Ces bruits d'exil, de lettre de cachet, de décret de prise de corps alarmèrent vivement le seigneur de Ferney, qui prit aussitôt la résolution de vendre sa terre et de partir. Ses projets variaient sur ce dernier point. Tantôt il voulait se réfugier auprès de l'impératrice Catherine de Russie, tantôt il bornait son voyage à se rendre à Tournay pour y vivre en ermite. La nouvelle de la vente de Ferney se répandit en un clin d'œil et causa grande émotion chez les amis que Voltaire avait encore en Suisse. La marquise de Gentil fut des premières à lui témoigner ses alarmes.

« Notre pays va perdre son plus beau lustre, Mon-

sieur, nous en sommes consternés, abasourdis, nous ne méritons pas le bonheur de vous posséder, mais nous en sentions le prix, et sentons bien douloureusement votre éloignement. Je plaignais tant madame Denis de quitter cet oncle respectable, chéri, et si digne de l'être ; à présent, c'est sur nous que je pleure ; vous emportez, Monsieur, tous nos regrets ; nos cœurs et nos vœux vous suivront partout ; mais est-il bien vrai que vous vendez Ferney ? et Ferney créé par vous ? ce Ferney d'où il est sorti tant de productions sublimes et charmantes, où vous avez fait passer de si heureux moments aux personnes que le sentiment et l'admiration y conduisaient pour vous rendre hommage, où vous vous êtes fait adorer par votre bienfaisance ? Oui, M. l'abbé de Saint-Pierre a fait ce mot pour vous ; vous en prouvez chaque jour la justesse. Je m'arrache les cheveux de n'être pas assez riche pour acheter votre terre. Avec quel plaisir j'y mettrais tout mon bien. De quel prix n'est-elle pas à mes yeux d'avoir été habitée par vous !... »

Les suppositions allaient toujours grand train au sujet de la solitude de Voltaire. Hennin finit par croire que l'incident du manuscrit y jouait le plus grand rôle ; accablé de questions par La Harpe, qui

1. Monrepos, 22 mars 1768. — Inédite. F. R. Nouv. acq. 2777. Bibl. nat. Manusc.

était fort inquiet, il lui écrivit avec beaucoup de réserve :

« Il n'y a pas quatre jours, Monsieur, que j'ai la solution du problème qui vous a embarrassé, ainsi que tout Paris. Elle est étrange, soyez-en sûr, et ne me citez pas. Depuis que Ferney est vide, j'ai vu quelquefois le *Patron* qui a voulu vendre sa terre et ne l'a pas fait, et ne le fera, j'espère, pas. Croiriez-vous que j'ai eu à défendre votre cause vis-à-vis de lui, et que vous m'avez coûté plusieurs lettres. Je vous conterai tout cela à mon premier voyage qui sera, j'espère, au mois d'octobre.

» Vous saurez sans doute que M. de Voltaire a fait ses pâques, rendu le pain bénit et même harangué les paysans; qu'il plante, arrange, voit très peu de monde, désole ses domestiques et n'a pas l'air content. Sa communion n'a fait fortune nulle part, et vous savez aussi ses démêlés avec l'évêque d'Annecy; nos pères seraient bien étonnés s'ils voyaient combien on s'affecte peu de toutes ces choses dans ce siècle tranchant. Je crois pour moi que les gens sensés ne doivent pas encore considérer la cause des prêtres comme perdue, parce que, s'ils se retournaient, malheur au premier rang des pour-suivants actuels... »

Voltaire était, peut-être, de cet avis; quoi qu'il en soit, pour désarmer ses ennemis et faire taire

les malveillants, il avait réellement fait ses pâques avec une éclatante publicité, et toute la pompe d'un seigneur de paroisse.

« Il avait fait venir de Lyon six gros cierges ¹, et, les faisant porter devant lui avec un missel, escorté de deux gardes-chasse, il s'est rendu à l'église de Ferney, où il a reçu la communion de la main de son curé. Après cette cérémonie, il a adressé aux assistants un discours pathétique sur le vol. Le discours commençant par ces mots : « La loi naturelle est la » plus ancienne, » fit d'abord pâlir tout le clergé, c'est-à-dire le curé qui le représentait ; mais, l'orateur ne disant rien que de très chrétien, le clergé se remit peu à peu de sa frayeur. L'orateur finit son discours édifiant en fixant des yeux un de ses paysans qu'il soupçonnait de l'avoir volé, et en disant que les voleurs étaient obligés de restituer entre les mains de leur curé, ou bien, s'ils aimaient mieux, entre les mains de leur Seigneur. Le discours fini, le seigneur de Ferney demanda à son curé un reçu de tout, et reprit, avec sa procession, le chemin du château, en repassant le ruisseau qui le sépare de l'église. Le bruit que cette nouvelle a fait à Paris et à Versailles pendant plusieurs jours est incroyable, il paraît constant que le Roi en a fort bien parlé et que la reine en a montré de la satisfaction... »

1. Grimm, *Corr. litt.*, mai 1768.

Cette phrase de Grimm pouvait être vraie à l'égard de la reine ; mais l'impression générale fut loin d'être favorable. On qualifia cet acte de sacrilège, et il souleva plus de colères que n'eût fait un nouveau pamphlet.

L'évêque d'Annecy blâma sévèrement le curé de Ferney, et tout le clergé reçut l'ordre de refuser les sacrements au seigneur de Ferney. Dès lors, Voltaire n'eut plus d'autre idée que de recommencer, pour faire pièce à l'évêque : « Nous verrons, disait-il, qui de lui ou de moi l'emportera. » Un matin, étant occupé à dicter de son lit, il aperçut dans son jardin un capucin qui se promenait avec le curé. Il donna l'ordre aussitôt d'aller chercher le capucin. On l'amène ; Voltaire, lui glissant dans la main un écu de six francs, lui dit : « Mon Père, voici le saint temps de Pâques ; je voudrais, dans cette circonstance, remplir mes devoirs d'officier du roi et de seigneur de paroisse, mais je suis trop malade pour me rendre à l'église, je vous prie de m'entendre ici. » Le capucin, effrayé, s'excusa en disant qu'on l'attendait, et s'esquiva, promettant de revenir. Huit jours se passèrent pendant lesquels Voltaire se refusa obstinément à quitter son lit, se disant malade à la mort ; il fit venir un chirurgien de village pour constater son état ; le

pauvre diable n'osa nier la maladie, et, chaque matin, le philosophe l'envoyait à la cure dire qu'il était mourant et attendait ses secours. Enfin, une belle nuit, tous les domestiques arrivèrent chez le curé à une heure du matin, disant qu'il n'y avait pas une minute à perdre, et portant un certificat du chirurgien et une déclaration de bon catholique du seigneur de Ferney ; ils étaient accompagnés d'un homme de loi chargé de dire au prêtre que, s'il ne venait pas, il serait obligé de le dénoncer au Parlement pour refus de sacrement. Le malheureux curé, devant l'alternative de la prison ou de l'interdiction, fut saisi d'une violente colique dont il ne se releva jamais, et finit par envoyer le capucin, qui confessa le philosophe et lui donna la communion. Grâce à la profession de foi de Voltaire, signée par-devant notaire, l'évêque leur pardonna ; mais il se donna le plaisir de la faire imprimer (falsifiée, à ce que prétend Voltaire) et la répandit à un grand nombre d'exemplaires. Tronchi en reçut un et écrivit à sa fille, la comtesse Diodati :

« Il n'est question ici que des polissonneries de Voltaire avec son curé. On lit une relation qui dit qu'il a reçu son sacrement en viatique, et qu'il a signé dans les mains d'un notaire une abjuration de

ses erreurs et une déclaration de sa foi. Tout cela prend assez mal ici, on en lève les épaules¹... »

Et, quelques jours plus tard :

« On m'a envoyé la profession de foi de Voltaire. Il faut qu'il ait bu toute honte. Qui croit-il attraper avec de pareils fagots? Des sots; encore n'attraperait-on pas ces sots. Il a bien éprouvé que l'esprit est un panache qui expose, mais il n'a jamais su que le bon sens est un casque qui défend. Le voilà réduit, pour se mettre en sûreté, aux plus vils, aux plus ridicules expédients... »

Voltaire, parfaitement satisfait et heureux, profitait de sa solitude pour se livrer à de petits arrangements intérieurs :

« Je vois souvent mon voisin, écrit Hennin à son frère²; depuis qu'il est seul, il a fait arranger ses jardins et nettoyer sa maison; il paraît heureux. Il voulait vendre sa terre, mais j'espère qu'il n'en fera rien. Le mot de l'énigme est que tout le fracas qui amusait madame Denis ne l'a pas amusé, qu'il a craint pis pour cette année et qu'il ne lui faut, selon ui, qu'une servante qui ait de gros tetons. Il a fini

1. 1768.

2. 20 avril, à M. de Beaupré.

son poème de *la Guerre de Genève*, on l'imprime, il fera un beau bruit ici. Bien des gens y sont nommés et on n'entend pas la plaisanterie hors de nos frontières... »

Hennin ne se trompait pas ; Voltaire, qui n'avait pu résister au plaisir de plaisanter Gabriel Cramer lui-même, en le faisant figurer dans son poème, s'aperçut bientôt que son portrait ne lui plaisait guère¹. Il s'empressa de s'excuser :

« Vous jouez assurément un très beau rôle, lui écrit-il, plutôt à Dieu qu'on dît de moi que je suis un gros joufflu, très bien venu des lettres et des citadins. Le malin qui a composé cet ouvrage ne m'a pas si bien traité ; il dit que ma prose et mes vers sont moisissés dans votre magasin. Cependant je ne me plains pas et vous faites semblant d'être courroucé. Où avez-vous pris qu'un homme aimable, qui aime

1. Voici le portrait de Cramer, dans *la Guerre de Genève* :

Cramer un jour, ce Cramer dont la presse
A tant gémi sous ma prose et mes vers,
Au magasin déjà rongé des vers ;
Le beau Cramer, qui jamais ne s'empresse
Que de chercher la joie et les festins,
Dont le front chauve est encor cher aux belles,
Acteur brillant dans nos pièces nouvelles ;
Cramer, vous dis-je, aimé des citadins
Se promenait dans la ville affligée,
Vide d'argent et d'ennuis surchargée.
Près d'un buffet garni de chambertin
Mon cher Cramer est homme qui se pique
De se connaître en vin plus qu'en musique.....

la joie et les festins, soit un goinfre. Relisez vos dictionnaires. Si pourtant quelque sage enchanteur réimprime jamais cette terrible *Guerre* dont on a tiré six mille exemplaires, je ferai tout ce que vous voudrez ; je vous peindrai sec, triste, ennemi de la société et de la paix, préférant le vin de Chouilly au vin de Beaune ; enfin dévoué aux prêtres et commentant saint Paul, comme de Luc le père, tout le monde vous reconnaltra.

» Allez, croyez-moi, riez, réjouissez-vous et moquez-vous du reste, mais aimez-moi¹... »

Cet incident n'eut pas de suite avec Cramer ; mais il n'en fut pas de même avec d'autres Genevois, blessés à juste titre du ridicule que Voltaire versait à pleines mains sur une société qui l'avait fort bien accueilli.

Cependant madame Denis, en attendant qu'on la rappelât, avait loué une maison rue Bergère et s'y était installée avec madame Dupuits. Voltaire, toujours généreux, lui faisait une pension de 20,000 livres ; il lui avait donné de plus 60,000 livres, au moment de son départ de Ferney. Elle tint, pendant son séjour à Paris, un assez grand état de maison. Grimm fait d'elle le portrait le plus amusant.

1. Inédite. Collection Eugène Piot.

« Dieu la fit sans esprit et la doua d'une âme bourgeoise, ornée de toutes les qualités assortissantes ; elle est ce qu'on appelle dans la société une bonne femme, expression qui ne suppose aucune vertu, aucune bonté effectives. La nature l'avait faite pour végéter paisiblement, faire sa partie de piquet avec les commères du voisinage et s'entretenir des nouvelles insipides du quartier ; mais le hasard lui avait donné pour oncle le premier homme de la nation ; elle a appris à parler de belles-lettres et de théâtre comme un serin apprend à siffler.

» Dans le temps que M. de Voltaire était à Berlin, elle fit une comédie que les comédiens, par attachement pour cet homme illustre, ne voulurent pas jouer. »

Contre l'attente générale, le philosophe ne paraissait regretter en rien sa nièce. Madame Denis, qui se croyait indispensable et s'était imaginé qu'on allait la rappeler, avant même qu'elle fût à Paris, éprouva la plus vive déception et s'inquiéta bientôt de la satisfaction que son oncle éprouvait de se trouver seul.

Elle connaissait le tact et la réserve d'Hennin, c'est à lui qu'elle adressa ses plaintes en lui demandant des nouvelles avec anxiété. Le prudent ambassadeur ne se compromit pas dans ses réponses.

« Il m'eût été facile, Madame¹, de vous envoyer des volumes sur les premiers temps après votre départ; vous auriez su quelque chose des conférences que j'ai eues alors avec monsieur votre oncle relativement à Ferney. Dans tout ce qui s'est passé à cet égard, j'ai eu pour but de l'empêcher de quitter ce pays-ci et de faire un mauvais marché. L'idée de se retirer à Tournay n'était pas praticable. Il y serait mort de froid et aurait dépensé encore beaucoup d'argent dans le fonds du cher Président.

» J'ai peu vu M. de V... depuis plusieurs mois, parce que mon jardin m'a pris tout le temps que j'avais de libre. M'y voici enfin établi et assez bien; la proximité de Ferney m'avait porté de ce côté, c'était dans ce temps où je me flattais de n'y être jamais importun. Aujourd'hui, j'use sobrement de la permission que j'ai d'aller dérober quelques moments à la solitude du Patron...

» Ce dont vous ne pouvez pas douter, Madame, c'est du désir extrême que tout le monde a de vous revoir à Ferney; on se flatte encore que vous ne lui avez pas dit adieu, et je suis du nombre de ceux qui croient qu'un hiver long et rude, joint à quelque incommodité, pourra dégoûter M. de V... de son extrême solitude. Peut-être serai-je plus à portée qu'un autre de lui mettre devant les yeux le besoin qu'il a de votre société, et j'ai bien des motifs pour saisir les occasions qui s'en présenteront. »

1. Hennin à Madame Denis, 5 mai 1768. Inédite.

Madame Denis, qui mourait d'envie de revenir à Ferney, plus par intérêt que par affection, répondit au résident¹ :

« Votre lettre Monsieur me prouve que vous avez conservé un peu d'amitié pour moi. j'y aurais répondu sur le champ si ma santé me l'avait permis. j'ai eu de grands maux de rhins qui ne me permettaient pas d'écrire. cela vient du foie obstrué qui demande des remèdes longs. j'espère que je m'en tirerai.

» Je vous attends au mois d'Octobre avec grande impatience. Quelque plaisir que j'aie a vous voir, j'en aurais encore davantage a pouvoir vous le dire à Fernex. je ne scai quand j'y retournerai. la solitude du patron me fait frémir. personne ne le connaît mieux que moi. il a beau dire il n'est point fait pour mener une pareille vie et s'il voiage ce sera encor pire. cet homme malgré toutes ses effervescences m'intéresse toujours. je le plains. il est le seul a pleindre. Si je n'étais pas née avec un cœur sensible et reconnaissant je serais parfaitement heureuse. on m'a revu avec plaisir dans ma patrie. j'ai retrouvé beaucoup d'amis, une famille nombreuse qui a fort envie de me garder. Mon frère que j'ai toujours aimé et qui désire passionément de demeurer avec moi. Mais je ne jouis point de tous ses

1. 9 juillet, de Paris (1768). Inédite. Nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe originale de madame Denis.

avantages, j'ai toujours Fernex sur le bout du nés. je vous avoue qu'il y a trente ans que je regarde M. de V... comme mon père. Nous n'avons point a nous plaindre l'un de l'autre. je lui ai de grandes obligations, j'ai fait toute ma vie tout ce qui était en moi pour tacher de le rendre heureux et au moment que son age exige plus de soins, nous nous séparons sans savoir pourquoi. cette idée empoisonnera le reste de ma vie. cependant je ne saurais croire qu'il persiste dans l'idée de vivre toujours abandonné. c'est une fantésie qui passera peut être. je suis toujours a son service et au moindre signe qu'il me donnera je me rendrai auprès de lui.

« Si en causant avec lui, Monsieur, vous pouviez découvrir ce qu'il pense et même lui dire un petit mot. je vous en serai très obligée. vous savez la confiance que vous m'avez inspiré, je serais fort aise de vous devoir une réunion si nécessaire. vous êtes négociateur. je sens que cet emploi n'est pas facile avec le patron, il commensera par vous dire tout ce qu'il ne pense point. dites-lui que je ne me suis point ouverte avec vous mais que l'on sent dans toute mes lettres que je suis affligée d'être loin de lui; le grand point serait de deviner ce qu'il pense, cela serait d'autant plus admirable que peut être ne le scait il pas lui même, son esprit est si vif et si turbulent qu'il ne sais ce qu'il veut, mais il ne faut pas s'en plaindre, c'est peut être a cela que nous devons toutes les belles choses qu'il a faites.

» Adieu, Monsieur; j'ai eu l'honneur de voir M. votre frère à Versailles, j'avais envie d'aller chez tous vos parens, mais je me trouvai incomodée et je fus obligée de repartir sur le champ. Ne doutez pas des sentiments avec lesquels j'aurai l'honneur d'être toute ma vie Monsieur Votre très humble et très obbeissante servante

» DENIS.

» Madame Dupuits et mes deux gros conseillers vous font mille complimens. »

Madame Denis conservait avec soin de nombreuses relations à Genève, entre autres avec M. de Constant ; elle lui avait pardonné sa première infidélité d'autant plus volontiers que, depuis la mort de sa femme, il lui faisait de nouveau une cour assez serrée, et laissait paraître dans ses lettres le désir de fixer son sort auprès d'elle. Cette fois-ci, en femme prudente, elle ne le décourage pas, mais elle ne le prend pas au mot.

« J'ai été bien flattée, Monsieur¹, de votre souvenir et de votre aimable lettre. J'aurais eu celui d'y répondre sur le champ si je n'avais pas eu trop de

1. Madame Denis à M. de Constant, 29 juillet 1768. Inédite.

choses à vous mander. Je vous gardais toujours pour la bonne bouche, et sur ces entrefaites je me suis avisée d'être malade, ces anciens maux de rhins m'ont repris avec assez de violence, j'ai fait des remèdes, et je suis mieux présentement.

» M. votre frère a passé ici comme une éclairé, il est venu me chercher sans me trouver. J'ai envoyé chez lui, il n'a pu revenir, il est parti pour la Corse sur le champ. J'ai été désollée de ne pas le voir avant son départ. J'espère que vos deux jolies filles sont avec madame Pictet et que vous êtes heureux dans votre famille.

» Vous me dites que vous êtes libre présentement, et qu'il ne tient qu'à moi de disposer une seconde fois de votre sort. Assurément si je le pouvais je vous prierais de vous rapprocher de moi; mais je suis encore comme l'oiseau sur la branche. Je compte habiter une maison que j'ai louée au mois de septembre, ou peut être y mettre un *écrito* pour la louer. Je ne sais ce que le *Patron* veut faire, il parle de vendre Ferney, ensuite de ne pas le vendre et enfin de le vendre. Enfin j'attends ses volontés; du reste je n'ai qu'à m'en louer jusqu'à présent, mais il faut que l'hyver passe pardessus tout cela, pour y comprendre quelque chose et pour que mon sort soit assuré. Je vous supplie Monsieur, que ceci ne vous passe pas. Le patriarche a certainement des idées qu'il est difficile de démêler encore; avec de la pascience on vient à bout de tout... Que ferez-vous cet hyver? vous devriez le venir passer à Paris.

J'en serais comblé de joie; dites moi quels sont vos projets. Je souhaite fort qu'ils vous rapprochent de moi et que je puisse vous renouveler les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie. »

La Harpe, malgré sa vanité, avait été fort inquiet de l'impression produite sur le public, par sa brusque expulsion de Ferney. Il sollicitait sans cesse d'Hennin de nouvelles lettres plus explicites que la première. Mais le résident n'en n'était pas prodigue, pensant avec raison que la Harpe les colporterait et les lirait à tout venant.

Voltaire s'était montré fort généreux en cette circonstance; il avait publié dans la *Gazette d'Utrecht* une lettre aimable pour la Harpe et d'autant plus méritoire qu'il était convaincu du larcin de son manuscrit. Il est assez curieux de remarquer que Voltaire fut plusieurs fois victime du même genre de vol, et toujours du fait de madame Denis; on se résignait à passer par les bonnes grâces de la nièce pour dérober les manuscrits de l'oncle.

La Harpe ne témoigna pas grande reconnaissance au patriarche.

« Rien de nouveau en littérature, écrit-il à Hennin, que ce qu'on attend et ce qu'on reçoit de Ferney; vous êtes à la source. J'entretiens toujours un com-

merce assez exact avec le seigneur du lieu, et j'ai eu lieu d'être satisfait de la manière dont il m'a défendu contre la canaille littéraire qui voulait absolument que je ne fisse d'autre commerce que de voler les manuscrits et de les vendre, quoique assurément je ne vende jamais que les miens, encore assez mal. Mais ce qui m'a fait grand plaisir, c'est que tous les principaux gens de lettres et tous les honnêtes gens qui en sont amateurs ont paru savoir autant de gré que moi à M. de Voltaire de la démarche qu'il a faite et des choses obligeantes qu'il y a mêlées... Ma femme vous présente ses civilités¹. »

Hennin passa à Paris l'hiver de 1768 à 1769. C'est par une lettre de madame Cramer au résident que nous avons des nouvelles de Ferney :

« Il est bien difficile, monsieur, d'être juste avec ses amis quand on désire vivement de ne pas en être oublié. Cependant je l'ai été avec vous, et j'ai très bien compris que, quoique vous ayez été longtemps sans me donner de vos nouvelles, je ne devais point m'alarmer ; je connais un peu le tourbillon de Paris, et je vous remercie de tout mon cœur d'avoir trouvé le moment de vous occuper de moi.

» Notre hiver n'est point triste du tout ; on y fait tout comme ailleurs, ce qu'on sait et ce qu'on ne

1. Inédite.

sait pas; autrefois, on se contentait de le dire; nous avons gagné à cet égard.

» Voltaire est plus aimable que jamais; j'ai passé deux jours avec lui; il était gai, causant; nous avons parlé de la mort, en étouffant de rire; il dit que les *De profundis* lui battent les fesses. Pendant que nous causons, père Adam mange comme un loup. Je suis fâchée que madame Denis ne s'amuse pas à Paris, je désirerais la revoir ici, mais je crois son affaire faite; j'en ai dit un petit mot plusieurs fois, mais j'ai vu que le propos ne prenait pas.

» Bonjour, monsieur, aimez-moi, et revenez dans votre petit hermitage; j'irai habiter le mien avant l'arrivée des hirondelles¹. »

Pendant son séjour à Paris, Hennin vit plusieurs fois madame Denis, qui ne cessait de lui témoigner la plus grande amitié, et se plaignait de la rareté de ses visites.

« Ce lundi.

» Certainement, monsieur, lui écrivait-elle, vos affaires vont bien puisque je ne vous vois pas, c'est une preuve que vous en avez beaucoup. Si vous n'avez point de souper plus intéressant, venez mercredi; mais si l'amour vous attire ailleurs, livrez-vous à son doux penchant car il faut emmener une

1. Inédite.

belle dame ce printemps à Genève; ne doutez pas de l'intérêt que j'y prends et de mes sentimens pour vous qui sont inaltérables. »

Bien que madame Denis pût mener à Paris une existence fort agréable, elle redoutait les effets d'une absence aussi prolongée sur un vieillard. Héritière du philosophe, elle eut peur qu'en le laissant plus longtemps seul, il ne modifiât les dispositions qu'il avait prises à son égard. Mais Voltaire habitué à sa solitude, ne parlait pas du tout de rappeler sa nièce.

Les inquiétudes de madame Denis étaient d'autant plus fondées que le patriarche n'était pas seul à Ferney. Outre son secrétaire Wagnière, il avait auprès de lui le Père Adam, longtemps jugé inoffensif, uniquement bon à dire la messe et à faire la partie d'échecs; mais, depuis son départ, madame Denis, devenue fort soupçonneuse, avait pris en haine tous ceux qui se trouvaient près de son oncle. « Mandez-moi ce que fait le jésuite, écrivait-elle à Rieu, c'est une plate beste; s'il avait eu de l'esprit, mon oncle s'en méfierait. Comme il le croit, comme de raison, un sot, ce qu'il lui dit peut lui faire impression; les bestes méchantes sont très dangereuses. »

La Harpe, qui ne cessait d'être en parfaite communion d'idées avec madame Denis, écrivait de son côté : « Quant à moi, ce qui m'afflige le plus, c'est de le voir livré à un moine, à un co-jésuite, le plus bas de ses valets et le plus dangereux des imposteurs ¹. »

Mais il y avait un homme qui préoccupait madame Denis beaucoup plus encore que le jésuite, cet homme était Durey de Morsan. Fils de M. d'Harmoncourt, fermier général, Durey de Morsan avait dilapidé en folles entreprises une fortune considérable ; on le vit, un jour, débarquer à Ferney à pied, et vêtu comme un pauvre. Voltaire, ému de pitié, lui offrit l'hospitalité, et finalement le garda chez lui. Il lui prêta même quelque argent pour s'équiper. Quand madame Denis apprit l'installation de ce nouvel intrus dans la maison, son désir de rentrer à Ferney redoubla.

M. Dupuits et sa femme n'avaient pas fait un long séjour à Paris ; ils étaient revenus s'installer dans leur propriété de Macconex en plein pays de Gex. M. Dupuits allait de temps en temps à Ferney et les nouvelles qu'il envoyait à Paris n'étaient rien moins que rassurantes.

1. 19 mai 1768.

Au moment où Hennin rentra à Genève, madame Denis le sollicita de plaider sa cause auprès de son oncle. Elle offrait, pour ne pas être indiscreète, de venir s'installer dans les environs de Ferney. L'habileté diplomatique du résident, ses excellentes relations avec le patriarche le rendaient plus apte que qui que ce soit au rôle qui lui était confié.

Peu de temps après, il rend compte de son ambassade¹ :

« Madame,

» En arrivant ici j'avois sondé M. de V... sur votre projet qu'il avoit paru regarder comme une idée vague et passagère, il m'avoit remis à un autre moment pour traiter cet affaire à fond; divers incidens m'ont empêché de le voir avant dimanche dernier; nous avons causé longtemps, et cependant c'est moi qui ai été obligé de le ramener à ce qui faisoit l'objet de votre lettre. Il a beaucoup éludé de répondre à mes objections; mais le résultat de son sentiment a été que vous étiez dans votre patrie mieux que partout ailleurs, qu'il y auroit une sorte d'indécence à vivre si près l'un de l'autre sans habiter sous le même toit; que, pour lui, il ne vouloit plus vivre que comme un moine et avec des gens qui en eussent les goûts, et, à ce propos, il m'a fait

1. A Genève, ce 14 juin 1769. Inédite.

un long plaidoyer en faveur de M. Durey. Je ne lui ai pas caché que la compassion avoit ses bornes et que ses amis le voyoient avec peine livré à un homme mal famé. Il a fini par me dire qu'il espéroit réconcilier son hôte avec ses parens et que cela ne dureroit pas trois mois ¹. Pendant toute cette conversation, quoiqu'il me donnât ses marques d'amitié ordinaires, j'ai cru apercevoir qu'il pesoit ses paroles et se tenoit fort sur la réserve. Je ne l'ai ce-

1. Cinq ans après, la négociation n'avait pas encore abouti. Voltaire écrivait :

« 12 novembre 1773.

» M. de Marsan, dont vous me parlez, qui n'est connu ici que sous le nom de Durey, et qui a l'honneur d'être votre cousin germain, n'est ni *magnus clericus*, ni *magnus sapiens*, quoi qu'il soit homme de lettres. Ce serait une belle négociation que vous entreprendriez si vous pouviez le remettre bien avec sa famille et dans ses affaires. Il aurait pu vivre assez heureusement dans le pays où il est; mais sa destinée est d'être toujours accablé de dettes. M. Durey est chez moi depuis plus de deux ans. Il y était venu pour deux mois, il ne s'est jamais ouvert à moi sur le fond de ses affaires, il ne m'a jamais donné un état de ses dettes ni de celles de sa fille; je ne lui en parle jamais, n'étant pas d'humeur à forcer les consciences. D'ailleurs, il est doux, très circonspect dans la société, très empressé à rendre tous les petits services qui sont en son pouvoir. Il a été excessivement malheureux par sa faute et par je ne sais quel esprit romanesque qui lui a fait saisir toutes les occasions possibles de se ruiner obscurément. Il y a trois ou quatre ans que je me mêlai un peu de ses affaires; il eut une pension viagère de ses créanciers, montant à deux mille écus, avec l'espérance d'une augmentation. Voilà à peu près tout ce que je peux avoir l'honneur de vous dire sur votre malheureux cousin. »

pendant pas heurté, et lui ai dit que nous reparlerions un de ces jours de ces divers objets. Je dois diner avec lui, peut-être y aura-t-il moyen de le faire revenir, mais sûrement si je l'eusse heurté dans sa première résistance, il n'auroit, Madame, jamais consenti à ce que vous désirez. Il est, je crois, inutile que je vous exprime tout l'intérêt que je prends à voir réussir votre projet; j'emploierai sûrement tout ce que je pourrai de persévérance et d'adresse. De votre côté, il me semble que vous ne pouvez trop traiter cette affaire vis-à-vis du cher oncle de manière à ne pas attirer une réponse absolument négative. J'ai eu grand soin de lui dire ce dont vous m'avez chargé, que sa volonté vous servirait toujours de guide, et que vous ne lui aviez proposé de vous rapprocher de lui de cette manière qu'après avoir bien pesé votre position actuelle et ce que vous lui devez ainsi qu'à vous-même. C'est donc, madame, au tems et à la réflexion à mettre cette affaire en meilleur train. J'y veillerai, je vous l'assure, avec toute l'attention possible; vous serez instruite exactement de tout ce qui se passera à cet égard.

» M. Dupuits est passé pour sa tournée. Il laisse sa femme dans une habitation triste, mais qu'on peut égayer en abattant quelques arbres. Je la verrai autant que mes affaires pourront me le permettre.

» Je me flatte, madame, de n'avoir pas besoin de protestations pour vous convaincre du sincère et respectueux dévouement avec lequel, etc. »

M. Dupuits essaya auprès du philosophe une tentative qui ne fut pas plus heureuse que celle du résident.

« Monsieur, écrit-il à Hennin, j'ai vu hier M. de V... et j'ai causé assez longtemps avec lui, je crois qu'il ne faut pas lui reparler de quelque temps du projet de madame Denis; ainsi ne lui en reparlez pas que nous n'ayons eu une conversation ensemble. Vous ne venez point nous voir et cela n'est pas bien. Madame Dupuits vous fait mille compliments¹. »

Effrayée et vexée de ce mauvais résultat, madame Denis pria Hennin de suspendre toute négociation.

« Je suis pénétrée de reconnaissance, monsieur, de voir tout ce que vous faites pour moi auprès du patron. Mais je crois que toutes vos tentatives seront inutiles. Je pense absolument comme vous, il ne faut plus lui en parler du tout. Je lui ai fait cette proposition pour me rapprocher de lui, et pour lui laisser son entière liberté. Puisque cela ne lui convient pas, je n'y pense plus du tout.

» Si par la suite cette idée lui revient et qu'il désire qu'elle s'effectue (car vous savez qu'on change dans

1. Inédite. Maconex, 25 juin 1769.

la vie), pour lors je l'accepterais, mais il faudrait que cela vint actuellement de lui-même, et je suis dans la ferme résolution de ne plus lui faire de propositions de ma vie. Je vous supplie cependant de me conserver toujours votre bonne volonté, et de croire que mon amitié pour vous est inaltérable et que je sens tout l'avantage de votre aimable société.

» Je crains que cette lettre-ci n'arrive qu'après que vous aurez effectué ce dîner que vous projetez de faire chez lui. Au nom de l'amitié, ne lui parlez rien, à moins qu'il ne vous attaque le premier; on ne fait plus revenir le patron; c'était bon autrefois. C'est même la seule marque de vieillesse que je lui connoisse.

» Je souhaite que la grande amitié qu'il a pour M. Durey ne lui soit pas funeste. Ne lui en parlez pas, pour moi je suis sansé l'ignorer, il ne m'en a jamais dit un mot et je ne lui en ai jamais rien écrit.

» Il ne m'a point encor répondu n'y à la lettre que vous avez eu la bonté de lui remettre pour moi, n'y à une autre que je lui ai écrite depuis. Enfin il y a près de trois semaines que je n'ai reçu de ses lettres, ce qui ne m'est pas encor arrivé depuis que je suis à Paris.

» Nous ayons ici un temps déplorable, il pleut toujours et il fait froid comme en iver. Je suis à la campagne par raison, pour éviter la dépense de Paris. Mon état est fort peu assuré et je crains toujours de m'endaiter, j'espère cependant que tout

ira bien. Mon établissement m'a coûté beaucoup, il faut réparer par l'économie.

» La pauvre petite madame Dupuits m'inquiète, surtout depuis que son mari est apsant, elle est bien tristement à Maconet, je vous la recomende. Elle mérite qu'on ait de l'amitié pour elle, elle est plaine de sentiment et a le cœur excellent. Convenez qu'il y a bien de la dureté de nous avoir tous éparpillés de cette façon sans nulle espesse de raison.

» Adieu, Monsieur, écrivez-moi quelque fois, ne doutez pas du plaisir que vous me ferez et des sentimens inviolables avec lesquels, j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obbéissante servante¹. »

Bientôt c'est entre Voltaire et madame Denis que se traitera directement la question du retour. Naturellement la nièce se donne le beau rôle, Voltaire est à ses genoux pour la faire revenir, mais elle lui tient la dragée haute ; son récit est peu vraisemblable.

« Ce 9 août, de Paris (1769).

» Il y a un sciècle, Monsieur, écrit-elle à Hennin, que je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Mon amitié pour vous ne s'accomode pas d'un silence aussi long. Comment vous portez-vous. Comment vont vos affaires, espérez-vous faire entendre raison à un

¹. Inédite.

homme qui n'en a point, je scai que ce n'est pas une besogne aisée.

» Je suis actuellement dans de grandes discussions avec le Patron ; la proposition que nous lui avons faite l'un et l'autre de me laisser vivre à Genève l'a misse dans une colère affreuse et enfin l'a amené à me proposer de revenir à Fernex. Il m'a même avoué qu'il c'était fort ennuié cet hyver, ce qui m'a fait un certain plaisir. Il m'a mendé de partir quand je pourais. Je lui ai répondu que je comtais venir en poste avec un laquais et une femme de chambre, et que mon coché viendrait à très petites journée avec ma berline et mes deux chevaux. Il m'a répondu que je n'aurais pas besoin de femme de chambre chez lui, qu'il en avait une très bonne, très adroite et très élégante à me donner (c'est mademoiselle Nolet, la gueuse de M. Duret) ; qu'à l'égard des laquais de Paris, il avait une orreur affreuse pour eux, que je n'avais qu'à reprendre La Vigne ; que ses gens me serviraient, qu'un coché de Paris lui serait insupportable, que des chevaux de Paris ne voudraient pas traîner du foin, qu'il avait de bons chartiers, qui menoient fort bien dans l'occasion, dont je me servirois. Je lui ai répondu que je voudrais que mon sexe, mon âge, mes forces et mon état me permissent de faire le voiage à pied avec un petit paquet sur mon dos, mais que je ne pouvais me passer d'un laquais et d'une femme de chambre en route, que Maton ne me suivrais pas, que je mennerais Aguate, qu'il était bien difficile que

venant de Paris, je pris un laquais ailleur pour m'enmener, que pour mes chevaux et mon choché, ils m'étoient d'une nécessité indispensable, d'autant qu'il m'annonçait que je n'aurais aucune espèce de société; que comme je ne voulais point troubler sa solitude, je voulais quand je m'ennuierais aller chercher du monde, que La Vigne ne pouvait me convenir parce que j'avais besoin d'un homme qui frotta mon appartement, qui monta derrière le carrosse, qui pût m'en dessendre, et qui fit des comitions; que j'abbillerais et que je paierais mes gens. J'attends sa réponse, mais je ne me départirai pas de mes trois domestiques n'y de mon carrosse. Vous voiez à quel point on est attaché à ce fripon, puisqu'on veut me donner sa femme de chambre. Je n'ai point perdu le projet de Genève. Je vous supplie de me conserver toujours votre même bonne volonté. Vous êtes ma seule ressource en cas qu'on ne me paie pas ici, ou que je sois trop malheureuse si je vais à Fernex.

» On commence à saigner du nez, on me donne des excuses qui ne valent rien. Enfin, monsieur, il me faut de la pascience.

» Ne parlez point de tout ceci, gardez-moi un secret inviolable, mais conservez-moi de l'amitié et ne doutez pas des sentiments et de l'invincible attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre amie pour la vie¹. »

1. Inédite.

On voit par cette lettre le chemin parcouru par madame Denis. D'abord elle a mis l'expulsion de Durey de Morsan comme conditions *sine qua non* de son retour ; maintenant il n'est plus question de chasser Durey, on tolérera ce misérable, on se borne à ne pas vouloir de sa « gueuse » comme femme de chambre. Il fallait que madame Denis eût une terrible envie de réintégrer le domicile de son oncle pour renoncer ainsi à ses premières exigences.

Hennin lui répondit très sagement :

« A Genève, le 22 août 1769.

» Madame,

» Je ne voulois avoir l'honneur de vous écrire que quand j'aurois à vous annoncer quelque changement dans les dispositions du Patron. Il m'avoit mis plusieurs fois dans une attente assez favorable à cet égard ; mais je n'ai malheureusement pas aperçu que sa résolution fût absolument telle que je le désirois. Il est très vrai qu'il a des momens de vuide, qu'il sent la différence de votre société à celle à laquelle il se réduit ; mais un autre motif le retient. Sa fureur d'imprimer qui continue toujours, qui augmente même, ne lui laisse pas envisager sans peine d'avoir auprès de lui quelqu'un qui soit en droit de lui en représenter les dangers. Croyez, Madame, que c'est à cette passion que vous êtes sacrifiée.

» Il a eu de bons momens et c'est dans un de ces momens qu'il vous a écrit; à votre place, j'aurois accepté purement et simplement, je serois arrivée à Ferney. Tout se seroit arrangé après, ou vous auriez toujours eu la ressource que vous envisagez comme convenable, et certainement vous ne doutez pas du plaisir avec lequel je vous l'aurois offerte.

» M'en croirez-vous, Madame, au premier jour qu'il vous donnera, partez comme il vous plaira et avec le train dont vous avez besoin, le reste s'arrangera. Si, ce que j'ay peine à croire, vous n'étiez pas bien reçue, ma maison est à vous, et je ne doute nullement qu'après deux ou trois jours de bouderie, le Patron ne revint à ce que la raison, la convenance, l'amitié qu'il vous doit, lui conseilleront. Je l'admire, le respecte et l'honore; mais, depuis que j'ay l'honneur de vous connoître, la bonté que vous m'avez témoignée et le cas que je fais de votre caractère et de la bonté de votre esprit sont plus que suffisans pour que je m'expose à la mauvaise humeur de ce cher oncle, bien persuadé, d'ailleurs, que ce ne seroit qu'une boutade passagère. J'ai beaucoup réfléchi, Madame, sur votre position, sur ce qui vous plait et peut rendre votre vie heureuse; Paris avec la crainte d'y être mal à l'aise, doit vous être odieux; chez moi, vous serez toujours riche. L'habitude d'être entourée de beaucoup de monde vous expose dans ce pays-là à des privations pénibles; icy vous serez sûre d'avoir toujours une compagnie qui vous chérit et dont vous ne pouvez attendre que des

agréments. Si vous voulez avoir votre ménage, il y a de la place; s'il vous convient, pour éviter des embarras, de mettre votre chapon dans mon pot, nous n'en ferons que meilleure chère. Pourquoi pas? Vous connaissez, Madame, ma franchise. Si cette idée ne me riait pas, je vous assure que je n'aurois garde de la mettre en avant. En toute circonstance, je serai très aise de vivre avec vous, soit que le voisin vous rappelle, soit que vous acceptiez l'espèce de mariage que je vous propose.

» Je vous assure, Madame, que notre petit ménage d'amis ne seroit pas le plus triste du canton. Le patron finiroit par en être très satisfait, et, quand vous iriez le voir, il vous recevrait comme il auroit dû vous garder.

» J'ay l'honneur d'être, etc.¹ »

Quand il faisait à madame Denis cette bizarre proposition, Hennin n'était pas aussi désintéressé qu'il voulait le paraître. Depuis le départ de la nièce de Voltaire, le château de Ferney était devenu en quelque sorte une maison fermée: personne n'osait affronter la misanthropie du Patron; le résident se trouvait ainsi privé de la précieuse ressource que lui offrait auparavant ce rendez-vous de tous les étrangers et de tous les plaisirs. Il était certain

1. Inédite.

qu'en offrant un asile à madame Denis, il ne la garderait pas longtemps ; il prévoyait bien que son oncle, ayant réellement un peu souffert de la solitude, ne tarderait pas à la rappeler. Elle fut vivement touchée de l'offre qui lui était faite.

« Ce 11 de Paris, septembre (1769).

» Je ne peux vous exprimer Monsieur a quel point je suis sensible a votre amitié. j'ai vercé des larmes en lisant votre lettre. je vous ai la plus grande obligation de votre bonne volonté. je voudrais de tout mon cœur qu'il voulut consentir que je prisse un appartement à la résidence. je serais trop heureuse : et, si jamais vous trouviez le moien de l'y faire consentir, je partirais dans l'instant.

» Mais on ne connaît pas le patron. il ne m'a jamais dit partez. il m'a bien dit : nous passerons l'hyver ensemble, mais en même temps il m'a fait presantir qu'il voudrait me venir trouver ici. jescai même qu'il frape à une porte et si je partais dans ces entrefaites il me reprocherait de l'avoir empêché de réussir. Il me marque dans toutes ses lettres : surtout ne prenez aucun parti avant le mois de novembre, cela est de la première importance. je vous avoue que lorsque j'ai vu cela, je me suis mise aussi de la partie et que j'espère que j'y parviendrai. Dans un autre temps, je ne l'aurais pas souhaité, mais sa maison est remplie de gens si

atroces qu'il est absolument nécessaire de les balayer, et jamais on en viendra a bout quand l'en fesant sortir, car il tient prodigieusement aux deux coquins qui l'entourent. Heureusement que la crainte de la justice les empêcheront de le suivre.

» Vous connaissez le Jésuite et je ne vous en parle point. Mais il s'en faut bien que l'on connaisse l'autre, c'est un homme capable de tout. Dites je vous en prie, Monsieur, a M. Dupuits de vous montrer la dernière lettre que je lui ai écrite. recommandez-lui le secret. vous en sentirez la consequence. mais il est nécessaire que vous sachiez tout. Vous êtes notre Directeur. Soiez sûr que si l'on disait au Patron de quoi il s'agit, non seulement il ne voudrait pas le croire, mais il redoublerait de tendresse pour cet homme et nous sacrifieroit tous pour lui. Mon frère et mon neveu, qui assurément sont bien intéressés que je retourne, m'ont dit qu'ils auroient le dernier mépris pour moi si je mettais le pied dans le chateau tant que ce marot là y serait. C'est eux qui ont découvert le pot au noir et qui m'en ont averti. C'est-à-dire que c'est une personne de leurs amis devant qui cela s'est passé qu'ils m'ont envoyé pour m'éclairer. Cependant il ne faut pas encor que le Patron sache cela, ou nous serions tous trois perdus, et nous ne gagnerions rien. Mais je m'ap-persois que vous ne comprendriez pas ma lettre si je ne vous disais le fait. Ce gualant homme a empoisonné son père; la famille, qui a craint qu'il ne fut brûlé et qui avait du reste des sugets de quoi

le faire enfermer et même de quoi le foire pendre, a obtenu une lettre de cachet, et a pris toutes les précautions possibles pour étoufer l'histoire du poison. On n'a tiré d'affaire le père qu'a force de contrepoison. il en a été très mal pendant trois mois. On a fait taire domestiques et médecins. et madame de Sovigni a dit à mon frère, que, quoiqu'il n'y ait rien de si vrai, elle ne se servirait jamais de ce fait contre son frère et qu'elle voulait qu'il fut enseveli. Il faut vous dire que cet homme a un laboratoire chez le Patron, qu'il fait des drogues toute la journée. Ce qui me rassure pour le Patron, c'est qu'il a intérêt de le conserver, mais il en a beaucoup à me faire du mal et je crains fort ses bouillons. Il est donc indispensable de tirer le Patron de là a quelque prix que ce soit. Voilà Monsieur ou j'en suis.

» Adieu Monsieur ne doutez pas des tendres sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être Votre très humble et très obbeissante servante.

» DENIS.

» Je vous demende en grâce Monsieur de ne point parler de tout de ce que je vous ai mendé au sujet de M. Duret. J'ai reçu une lettre hyer très pressante du Patron pour venir, il me mende qu'il n'aura pas encor longtemps cet homme quoi qu'il m'en dise beaucoup de bien. Ce voiage de Paris ferait au Patron plus de mal que de bien et serait presqu'impossible. Je comte me mettre en route les premiers jours d'octobre mais je vous prie de n'en

rien dire à personne je ne le mende pas même au Patron, je me démêlerai en suite de l'homme en question comme je pourai, nous en resonerons. Ne doutez pas du plaisir que j'aurai de vous renouveler les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur, d'être Monsieur, Votre très humble et très obbeissante servante.

« DENIS.

» Du secret je vous prie et recommandez le à M. Dupuits¹. »

Enfin ces pénibles négociations aboutirent. Madame Denis arriva à Ferney et tout fut oublié; elle reçut de son oncle le meilleur accueil.

1. Inédite.

XVI

1770-1776

Arrivée de Pigalle à Ferney. — Le buste de Voltaire. — Nouveau théâtre à Chatelaine. — Arrivée de Lekain. — Représentation d'*Aufresne*. — Second mariage de M. de Constant. — Théâtre à Ferney. — Nouvelles représentations de Lekain. — Comédies particulières à Genève. — Derniers efforts du Consistoire pour les empêcher. — Installation définitive du théâtre à Genève.

On n'ignore pas qu'après un dîner chez madame Necker (le 17 avril 1770) où tous les encyclopédistes se trouvaient réunis, il fut décidé qu'on élèverait une statue à l'auteur de *Méropé*. Pigalle, aussitôt dépêché à Ferney pour reproduire l'illustre modèle, le trouva peu disposé à ce qu'on attendait de lui :

« J'ai soixante-seize ans, écrivait Voltaire à ma-

dame Necker; je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage ; mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti... On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état ¹. »

Pendant Voltaire consentit à accorder une séance chaque jour. « Mais il était, pendant ce temps-là, comme un enfant, ne pouvant se tenir tranquille un instant. La plupart du temps, il avait son secrétaire à côté de lui pour écrire sa correspondance pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui était familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire ². »

Pigalle, désespéré, allait renoncer à son œuvre, quand un jour Voltaire lui demanda le temps qu'il faudrait pour fondre un veau d'or. « Six mois, » répondit Pigalle. Le patriarche fut si enchanté de

1. A madame Necker, 21 mai 1770.

2. Grimm, *Cor. litt.*, 15 juillet 1770.

la réponse qui prouvait l'erreur des livres saints¹, qu'il ne bougea plus de la séance et que le statuaire put enfin obtenir ce qu'il désirait².

Voltaire voulant avoir l'avis d'un homme qui si souvent avait reproduit ses traits, avait fait prier Hubert d'assister à une séance de Pigalle ; mais, Hubert, qui se trouvait alors à la campagne, ne put pas venir et répondit à Hennin :

« Verna, 24 juin.

» Ma Singerie est très sensible à votre souvenir, Monsieur. Je n'ai reçu votre lettre que ce matin. Il y a des choses qui me font bouillir en pure perte, car je suis pris à Verna par quelques amis dont je suis la seule ressource, ma femme n'étant pas bien vigoureuse.

» J'eusse joui de bien des manières, — la bonne compagnie et Pigalle ! Il part demain et je ne l'aurai pas vu. A-t-il le diable au corps d'avoir saisi Vol-

1. Il y est dit que Moïse créa le veau d'or en vingt-quatre heures.

2. On fit courir à Paris beaucoup d'épigrammes sur cette statue ; en voici une des plus mordantes :

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui,
Ce modèle vanté de certaine statue :
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si jaloux de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : « Ce n'est pas là Voltaire,
C'est un monstre. — Oh ! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui. »

taire au premier coup sans l'avoir pratiqué, ruminé, contrefait, etc., etc., etc. Je le croyais ici pour trois mois au moins. — Le tact des ressemblances n'est pas toujours le partage des grands sculpteurs : il est celui des petits êtres sensibles, comme les femmes, les enfants, et moi. Il faudrait que je pusse voir cela, je m'y intéresse et désirerais d'avoir une autorité dans l'ouvrage d'un aussi grand homme. Mais je suis pris, il ne faut plus en parler. Je ne puis être consolé que par le désespoir où vous serez de ne pas me voir¹. »

Hennin, qui allait toujours fréquemment à Ferney, fut assez satisfait de l'œuvre de Pigalle et écrivait :

« Pigalle est venu faire le buste de M. de V... pour la statue projetée par une société. J'espère que malgré l'impossibilité de bien rendre la figure de cet homme célèbre, qui change à chaque idée qui lui passe dans l'esprit, on en sera content. La tête que Pigalle a faite est animée, spirituelle et noble. »

C'était une véritable faveur que le patriarche avait accordée à Pigalle, en lui donnant audience ; car il ne voulait plus recevoir personne et consacrait ses derniers jours à achever son œuvre philosophique.

1. Inédite.

« 22 juillet 1770.

» Je vois quelquefois le Patron, qui devient tous les jours plus sauvage sous prétexte qu'il faut qu'il se dépêche, s'il veut finir quelques ouvrages commencés¹. On l'a engagé à suspendre la publication de son encyclopédie. Il vient de refaire la *Sophonisbe* de Mairet. Il a réfuté le *Système de la nature*. C'est peut-être une des meilleures idées qui lui soient venues depuis longtemps. »

Les visites même de ses meilleurs amis lui étaient à charge ; d'Alembert et Condorcet, qui vinrent passer six semaines à Ferney, pendant l'automne de 1770, n'y furent pas accueillis comme ils auraient dû l'être.

Depuis 1770 cependant, un élément de gaieté existait près de Genève ; une troupe audacieuse, oubliant les néfastes souvenirs de 1768, osa venir

1. Galiani écrivait vers la même époque : « Je trouve que les dévots ont bien raison de dire que Voltaire craint la mort : rien n'est si vrai. Il craint de mourir avant d'avoir tout dit, et il se presse de tout dire et de tirer jusqu'à son dernier coup de provision ; mais il ne tire pas sa poudre aux moineaux ; c'est bien aux moines qu'il adresse les coups. Enfin, à force de dire et de redire, de parler à demi-bouche, et de s'expliquer clairement, Voltaire s'est rapproché de bien du monde ; et, pour être tout à fait d'accord, il n'a qu'à leur dire que ce qui reste à dire n'est pas absolument fait pour être dit. »

s'installer à Châtelaine, sur le territoire de France. Le théâtre était au sommet d'une avenue, à la naissance du plateau. De jolis vergers l'entouraient, des guinguettes, un café, un billard furent établis et les Genevois y vinrent en foule.

Voltaire s'employa de son mieux à faciliter les débuts de la nouvelle troupe; mais la compagnie des Pasteurs fit faire une visite générale des paroisses afin d'obtenir des adhésions contre la comédie. Presque tout le monde promit de s'abstenir.

« Mais quelle déception, écrit un témoin oculaire. Le théâtre est achevé, le jour de l'ouverture fixé. Des assemblées ont eu lieu dans les cercles; les vrais patriotes, amis de la religion et du pays, s'engagent volontairement à n'y pas mettre les pieds: ils vouent les comédiens à l'abandon et à la misère: on se roidit, on se prépare à lutter contre la tentation, mais, hélas! le jour arrive... et, le soir de ce jour, tout le monde va à Châtelaine; c'était comme une procession. »

La troupe qui figurait sur ce théâtre avait pour directeur le sieur de Saint-Gérard; elle ne résidait à Châtelaine que pendant la belle saison; durant l'hiver, elle jouait à Dijon.

« Ce théâtre de Châtelaine ne peut s'effacer de ma mémoire, raconte Chaponnière. Je me rappelle

avec délices la promenade que l'on faisait pour s'y rendre, l'agrément du séjour, la course que souvent il fallait faire pour rentrer à Genève avant la fermeture des portes ; les jolies parties qui s'arrangeaient si facilement quand on trouvait le pont levé...

» La loge de Voltaire était sur la scène. C'était de là que souvent le seigneur de Ferney donnait la comédie aux spectateurs. On l'y voyait en costume du temps de la Régence, coiffé de sa grande perruque, suivre le jeu des acteurs, s'animer, applaudir avec transport, pleurer à chaudes larmes ou s'emporter avec fureur contre l'acteur qui ne jouait pas à son gré.

» Il se plaçait sur le théâtre, et derrière les coulisses, de façon cependant à pouvoir être aperçu de la plus grande partie des spectateurs. Il prenait le même intérêt à la représentation que si sa réputation dépendait de la manière de jouer des acteurs. Il paraissait très affecté et tout à fait chagrin lorsque quelqu'un d'eux venait à faire un contre-sens ; et, lorsqu'ils s'acquittaient à son gré de leurs rôles, il ne manquait jamais d'en témoigner sa satisfaction, employant à cet effet le geste et la voix.

» Il entrait dans la passion avec l'émotion la plus marquée, il allait même jusqu'à verser de véritables larmes, et il paraissait aussi touché qu'une

jeune fille qui assiste pour la première fois de sa vie à la représentation d'une tragédie. »

On se figurera sa joie quand, en 1772, il obtint que Lekain y donnât quelques représentations.

« Genève, 14 septembre 1772.

» Ferney ne m'offre rien qui puisse vous intéresser, écrit Hennin à madame de Saint-Julien. Le patron est dans un grand mouvement pour l'arrivée de Lekain, qui va jouer trois de ses pièces sur ce beau théâtre de Châtelaine. Toute la Suisse, la Savoie même fondent ici pour voir cette nouveauté. »

L'arrivée de Lekain bouleversa toutes les têtes genevoises : on se précipita à Châtelaine, des ministres même ne craignirent pas de s'y laisser voir. Antoine Mouchon écrit de longs détails à son frère le pasteur de Bâle.

« Je ne saurais vous peindre toutes les folies qui se sont faites à l'envi pour voir représenter cet homme-là, et les foules de monde qui y couraient dès le matin, malgré le mauvais temps. On a payé jusqu'à un louis le louage d'une voiture; on n'en trouvait plus, l'on faisait venir les plus mauvaises carrioles de Chênes et de Carouge. Moi qui vous parle, j'ai participé à la folie générale et je n'ai pu

résister à la curiosité de voir le célèbre acteur. Je me réservais pour samedi, qu'on devait jouer *Sémiramis*, je savais qu'il brillait le plus dans le rôle de Ninias. Je réparai à force de travail le temps que je devais donner le lendemain, car j'étais à Châtelaine à onze heures et demie du matin, et encore trouvai-je le parterre rempli. Mais je vis tout aussi bien depuis les secondes loges, et j'eus l'avantage d'avoir la compagnie de M. Mussard, ancien syndic, qui, lui aussi, avait fait une exception de ses principes patriotiques contre la comédie en faveur de l'acteur en question, comme deux ou trois jeunes ministres qui ont aussi secoué pour cela les entraves ecclésiastiques. Je ne vous nommerai que M. Chauvet parce que je n'y ai vu que lui... Je vis des choses sublimes et qui surpassèrent encore l'idée que la renommée m'avait donnée de ce parfait acteur. Comme toutes les passions venaient se peindre sur son visage ! Quelle magnifique récitation ! quels gestes cadencés ! quelle brillante pantomime ! Mais c'est encore moins l'art que l'on admire en lui, ce sont ces écarts, cette fougue impétueuse, cet involontaire oubli de soi-même qui enlève au spectateur le temps de l'examen et au critique le froid compas de l'analyse. Tel est le moment où il sort du tombeau de Ninus, croyant avoir frappé Assur, tandis qu'il vient de tuer Sémiramis. C'était le triomphe de la nature : aussi le frémissement était-il universel. Mais ce qui ne fut pas une des moindres parties du spectacle, ce fut Voltaire lui-même, assis

contre la première coulisse, en vue de tous les spectateurs, applaudissant comme un possédé, soit en frappant avec sa canne, soit par ses exclamations : « On ne peut pas mieux ! » « Ah ! mon Dieu, que c'est bien ! » soit en prêchant l'attendrissement d'exemple et portant son mouchoir à ses yeux. Il fut si peu maître de son enthousiasme, que, dans un moment où Ninias quitte la scène après avoir bravé Assur, sans crainte de déranger toute l'illusion, il courut après Lekain, le prit par la main, et l'embrassa vers le fond du théâtre. On ne pourrait imaginer un ambigu plus comique ; car Voltaire ressemblait à un de ces vieillards de comédie, les bas roulés sur ses genoux et habillé suivant le costume du bon vieux temps, ne pouvant se soutenir sur ses jambes tremblantes qu'à l'aide de sa canne. »

Charmé de son succès, Lekain consentit à donner six représentations. Il joua *Zaire*, *Mahomet*, *Sémiramis*, *Adélaïde Duguesclin*. Voltaire, enthousiasmé, écrit : « Ce n'est pas moi qui ai fait mes tragédies, c'est lui ! »

On voit par la lettre de Mouchon que les Genevois les plus récalcitrants cherchaient volontiers un prétexte pour aller à Châtelaine. L'arrivée de leur compatriote Rival, dit Aufresne, qui succéda à Lekain,

1. Voltaire a madame Necker, Ferney, 27 septembre 1772.

leur en fournit un nouveau qu'ils saisirent avec empressement.

On annonçait cependant l'apparition d'une comète qui troublait tous les esprits et la fin du monde était irrévocablement fixée au 20 octobre. Mais ni la comète ni l'idée de la fin prochaine de notre terre, n'empêchaient d'aller en foule à la comédie pour y voir le célèbre Aufresne. Il débuta par le *Père de Famille* de Diderot.

« Quand j'allai voir Lekain, dit Mouchon, je ne vis que le brillant déclamateur, l'acteur formé par l'art, je n'y vis, je n'y admirai en un mot que Lekain, sans pouvoir me faire à l'illusion de son rôle ; mais, en voyant Aufresne, je l'oubliai absolument, je ne vis que le père de famille, il produisit sur moi l'illusion la plus complète... M. de Voltaire n'a encore assisté à aucune de ses représentations, quoiqu'il lui eût dit, lorsqu'il l'alla voir, que, fût-il au lit de mort, il se ferait transporter à la première représentation et qu'il mourrait ensuite content. Il faut cependant qu'il lui ait donné en particulier quelques échantillons de son art, puisque cet auteur a dit qu'il y avait bien peu de Lekain, mais qu'il n'y avait qu'un Aufresne. »

Les lettres de Mouchon sont précieuses comme témoignage précis de l'état des esprits; mais elles sont

loin de faire oublier les pages charmantes de madame de Constant. Cependant il paraît que la jeune femme n'avait pas laissé des regrets ineffaçables chez son mari.

La proposition faite par M. de Constant à madame Denis en 1768 n'avait pas eu de suite ; car nous apprenons par Hennin qu'en 1772, six ans après la mort de son aimable femme, il épousa mademoiselle de Gallatin, parente des Gallatins de Prégny dont nous avons parlé. Madame Pictet, dont l'humeur n'était pas commode, fut désolée du mariage de son gendre, qui allait la priver de ses petites-filles, qu'elle adorait.

« Toutes nos nouvelles, ici, écrit Hennin, se réduisent à des mariages. Constant épouse la grande Galatin. Madame Pictet est bonne à entendre sur cette alliance ; elle dit qu'elle a élevé ses filles dans la haine des belles-mères, et que ce sont de petites furies qu'elle lâchera après mademoiselle Galatin. »

Mais revenons au théâtre.

Le goût du spectacle prit de telles proportions, qu'il se créa en ville un grand nombre de sociétés particulières dans le seul but de jouer la comédie.

« La fureur de la comédie, écrit Mouchon ¹, est devenue ici comme épidémique. Depuis la retraite des comédiens que nous avons à Chatelaine, et en attendant une nouvelle troupe au printemps prochain, on a voulu remplir ce vide en élevant de tous côtés des théâtres de société. Un qui a excité l'attention, c'est celui que quelques jeunes gens avaient établi dans une grande remise du Cendrier, où ils ont représenté *le Déserteur*, drame de M. Mercier, avec petite pièce et ballet. Après deux représentations faites la semaine passée avec un grand concours de monde, car on fait monter le nombre des spectateurs à près de cinq cents personnes, le Conseil en a pris connaissance et a fait détruire ce théâtre. N'ont-ils pas eu l'impudence de présenter une requête au Conseil pour avoir la permission de représenter encore deux ou trois fois, avec l'offre de faire payer et de faire présent à l'hôpital du produit de la recette, tous frais étant payés. Le Conseil a rejeté la requête et censuré les auteurs comme ils le méritaient. Il a très bien fait, car d'autres jeunes gens se disposaient à en faire autant par la ville. Et voilà comme prévaut le goût des bonnes choses. Je conviens que le goût de la comédie peut n'être pas mauvais en lui-même et former les jeunes gens qui s'en amusent sans en faire un spectacle ; mais à combien d'abus, s'il est poussé trop loin, ne peut-il pas conduire ? O mon-

1. 27 janvier 1772.

sieur Rousseau, en parlant à vos concitoyens, n'auriez-vous parlé qu'à des sourds? En voulant écarter la comédie de Genève, auriez-vous entendu que chacun s'y fit comédien? Mais non, l'esprit républicain domine encore chez nous, et il saura réprimer une fureur aussi dangereuse. »

Ces accents indignés ne sont-ils pas plaisants dans la bouche d'un homme qui vient de décrire avec tant d'enthousiasme les représentations de Châtelaine, et ne donnent-ils pas l'impression juste du double courant qui entraînait les esprits? Le Consistoire tenta un dernier effort auprès du Magnifique Conseil et il espéra l'émouvoir par la peinture des maux que la comédie allait attirer sur Genève.

« Les enfants seront mal élevés, disait-il, les divisions domestiques troubleront toujours plus les familles, et, tandis que des jeunes gens et des jeunes filles de tout état ne s'occuperont que de comédie et de parure, l'amour du plaisir, la vanité, l'orgueil seront leurs passions favorites; des familiarités indécentes et le libertinage prendront la place de la modestie et de la chasteté. Quelle ne sera pas dès lors la licence des mœurs! et que de maux funestes n'enfantera-t-elle point? Genève est une famille qui

ne peut se soutenir que par le travail, l'économie et les vertus de ceux qui la composent... »

Le Magnifique Conseil tint compte, dans la mesure du possible, des représentations qui lui étaient adressées ; mais l'opinion publique fut plus forte que toutes les prescriptions et toutes les ordonnances.

Il n'y avait plus de théâtre à Ferney depuis que l'âge empêchait Voltaire de jouer lui-même. Mais, en 1776, Saint-Gérard, l'impresario de Châtelaine, persuada au patriarche de lui laisser construire un petit théâtre pour le pays de Gex. On se servit d'une vaste grange inoccupée, et on en fit une salle très ornée, très bien entendue et très commode.

Pour donner plus d'éclat à l'inauguration, le patriarche sollicita un congé pour Lekain : le maréchal de Duras refusa de l'accorder. Voltaire s'adressa alors à la Reine elle-même, et c'est madame de Saint-Julien qui se chargea de la négociation :

« Très adorable patron, lui écrivit-elle, j'ai retardé de répondre à votre dernière lettre parce que je suis occupée de la négociation dans laquelle M. d'Argental a échoué auprès de M. le maréchal de Duras pour le congé de Lekain. Le motif de son refus était que la Reine s'y opposait parce qu'elle avait du plaisir à l'entendre et à l'entendre souvent. J'ai pris le parti de faire négocier auprès d'elle. C'est une char-

mante princesse qui s'en est chargée. La reine a répondu d'abord avec sa bonté et ses grâces ordinaires. Elle a demandé si véritablement c'était vous qui désiriez d'avoir Lekain, qu'elle ne pouvait faire le sacrifice de son plaisir qu'au vôtre. On n'a pu lui donner que des témoignages verbaux. Il serait nécessaire que vous écrivissiez un mot à madame la princesse d'Hénin qui confirmât vos désirs, et qui contiendrait un hommage pour la Reine. J'imagine que c'est une occasion favorable dont vous serez très aise de profiter. Votre galanterie aura de quoi s'exercer sur les agrémens et les qualités de la Reine, qui joint à la figure la plus aimable des qualités rares et désirables dans les souverains, bienfaisance et sensibilité. Et votre négociatrice, la princesse d'Hénin, est une des plus jolies femmes que nous ayons. Elle a de plus du goût et de l'esprit. Elle a mis infiniment de zèle dans sa médiation. Cela mérite un petit remerciement. Votre lettre sera lue sur-le-champ à la Reine et le congé de Lekain sera expédié le lendemain.

» Je n'ai que le temps de vous rendre compte aujourd'hui de cette affaire; sur toutes les autres, soyez tranquille! »

Le congé fut obtenu. Voici les conditions fixées par Lekain, conditions qui, certainement, ne ressembraient guère à celles de nos jours.

1. Inédite. Bibliothèque nationale. Mss.

« On attend Lekain tous les jours, écrit une contemporaine, le théâtre de Ferney est charmant; mais c'est loin et c'est acheter cher ce plaisir. Il y aura cependant bien du monde. Il a demandé à Saint-Géran cent écus par représentation, il en donne six ; on double les prix, comme vous comprenez. »

Hennin écrivait de son côté à son frère :

« Nous avons un beau théâtre à Ferney, qui est presque toujours plein. Lekain y doit jouer cette semaine. On y a compté jusqu'à quatre-vingts voitures. C'est vraiment une chose curieuse que de voir ce que peut un homme riche, même sans avoir tout l'ordre et toute l'intelligence nécessaire pour former un grand établissement¹. »

Lekain donna huit représentations et obtint un éclatant succès. Il était fort difficile d'obtenir des places, et Voltaire disposait du plus grand nombre des billets. Huber raconte plaisamment à madame Necker le subterfuge auquel il eut recours pour faire pénétrer un de ses amis :

« Voltaire reçoit à merveille les étrangers quand ils ont une lettre de moi. Un comte Colonna vint me voir cet été et voulait entendre Lekain, qui jouait

1. Genève, 28 juillet 1776.

ce jour-là à Ferney. Le théâtre devait être plein dès les deux heures, comment y avoir place en dînant ici à Coligny ? — Ce M. Colonna se trouva être de la race des Colonna excommuniés, voilà la place faite : un brevet d'excommunié fit son affaire. Voltaire vint au-devant de lui, criant de toute sa force : « Où est-il ? où est l'excommunié ? » Il le fêta dans sa loge et dans son château. »

Le jour était proche où les suprêmes résistances du Consistoire devaient céder devant la force de l'opinion publique. Si Voltaire ne vit pas le succès de ses efforts, il entrevit du moins la réalisation de ce rêve si ardemment poursuivi pendant plus de vingt années.

Une nouvelle intervention des puissances garantistes hâta les événements. En 1782, douze mille hommes de troupes françaises, sept mille Piémontais et quatre mille Suisses cernèrent Genève et commencèrent les travaux d'un siège. « Jamais, dit Chaponnière, on n'ouvrit bouche si grande pour souffler dans si petite flûte. » On ne brûla pas une amorce et, le 2 juillet, l'armée combinée fit son entrée triomphale dans Genève.

Le premier soin du marquis de Jaucourt, commandant des troupes françaises, fut d'appeler les comédiens de Châtelaine ; ils firent, eux aussi, leur

entrée triomphale et un théâtre en pierre fut aussitôt commencé au milieu même de la cité. La comédie avait enfin pénétré dans la ville sainte ; elle n'en bougea plus et le théâtre en pierre élevé sous les auspices de M. de Jaucourt servait encore, il y a quelques années, avant qu'un nouvel et magnifique édifice eût été construit, grâce à la générosité du duc de Brunswick.

XVII

1771-1778

Mort de madame de Florian. — Florian à Ferney. Son mariage avec madame Rilliet. — Visite de Florianet à sa nouvelle tante. — Maladie de Voltaire. — Lettre de Tronchin. — Le château de Ferney. — Grimm à Ferney. — Joseph II à Genève. — Il ne va pas à Ferney. — Mariage de mademoiselle de Varicourt avec M. de Villette.

Voltaire avait eu la douleur de perdre sa nièce, la marquise de Florian, en 1771. Elle tomba malade à Hornoy ; ni l'art des médecins ni les soins de son mari ne purent la sauver. Le marquis de Florian se montra pénétré d'une douleur que rien ne pouvait calmer. Il fit vendre tous ses meubles, mit ordre à ses affaires et loua une maison de campagne, dans un petit village, à cinq lieues de Paris.

Convaincu qu'il ne résisterait pas à son chagrin, il se préparait à quitter ce monde et, par un testament fort en règle, il laissait sa fortune à son neveu Florianet. Le patriarche avait de l'amitié pour lui : fâché de le voir s'abîmer dans sa douleur, il voulut le distraire et l'invita à venir passer quelque temps au château de Ferney. Florian accepta l'offre et arriva toujours pleurant.

On voyait fréquemment à Ferney la belle Angélique Rilliet, la célèbre Palmyre du théâtre de Tournay, qui venait d'obtenir son divorce.

A peine arrivé, Florian, séduit par les charmes de madame Rilliet, oublia qu'il était inconsolable et lui demanda sa main qu'elle accorda sans hésitation.

« Cette étrangère, dit Florianet, mariée à un habitant de Genève qui avait pensé la jeter cinq à six fois par la fenêtre, était parvenue à faire casser son mariage en profitant des lois de sa petite ville. Cette veuve d'un mari vivant était assez bien de figure, et y joignait même de l'esprit, si l'on peut nommer ainsi une imagination grimacière et l'art de saisir des minuties. Cette femme aperçut le faible

1. M. et madame Rilliet formaient un détestable ménage ; ils en arrivèrent à une séparation amiable, puis enfin à un divorce qui fut prononcé en 1771.

de mon oncle ; et, comme elle n'avait rien et qu'elle désirait quelque chose, elle parvint à se faire épouser par lui. La différence des religions, le premier mari encore vivant, apportèrent des obstacles à ce mariage ; mais l'argent de mon oncle les levait tous. Ce qu'il ne put empêcher, ce furent les mauvais propos que ce second hymen fit tenir. La douleur qu'avait d'abord fait paraître mon oncle, et les ridicules de sa femme, furent des armes terribles dans les mains de ceux qui ne l'aimaient pas. »

La célébration du mariage offrit, en effet, de grandes difficultés. Voltaire s'entremet très activement pour les lever ; il écrivit même au cardinal de Bernis à ce moment à Rome, et le pria d'obtenir du Saint-Père la dispense nécessaire.

« Je ne sais si Florian a l'honneur d'être connu de Votre Éminence ; il dit qu'il a celui d'être allié de votre maison. Il a ci-devant épousé une de mes nièces, et, après la mort de sa femme, il est venu passer quelques mois dans mon ermitage. Lucrece-Angélique a essuyé ses larmes ; tous deux, et moi troisième, nous demandons votre protection ; sans quoi Philippe et Lucrece sont exposés à des péchés mortels ; je m'intéresse à deux âmes qui courent risque de perdre leur innocence baptismale si le Saint-Père n'y met la main. Je sais que le pape est *intra et extra jus*. Je sais que vous êtes plein de

bonté, et que vous favorisez, autant qu'il est en vous, les sacrements et les amours; j'entends les amours légitimes¹. »

Le cardinal refusa net d'intervenir. « J'aurais fort désiré, mon cher confrère, de rendre service à M. de Florian, qui est allié de mon beau-frère et votre parent; mais l'affaire ne peut réussir, elle ne peut même être proposée ici. » Il en résulta que le catholique et la calviniste durent se contenter d'un mariage béni par un pasteur luthérien.

Quelque temps après, Voltaire ayant écrit son conte de *la Béguéule*, l'envoya à madame de Florian avec les vers suivants :

1. Mémoire qui accompagnait cette lettre :

« Philippe-Antoine de Claris de Florian, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du Roi, né à Sauve en Languedoc, diocèse d'Alais, et Lucrece-Angélique, fille de Jean-Antoine de Normandie et de Lucrece-Madeleine Courtonne, née à Rotterdam, tous les deux majeurs, et sans père ni mère, veulent s'épouser. Le sieur de Florian est catholique; Lucrece-Angélique est protestante; mais elle consent à se confesser et à se faire instruire, pourvu qu'elle se marie avant d'être instruite, espérant que la grâce descendra sur elle, et que le mari fidèle convertira la femme infidèle. Elle a eu le malheur d'épouser ci-devant un calviniste à Genève; mais elle a obtenu un divorce selon les lois de Genève, et est libre. Ils sont tous deux dans le diocèse de Genève, sur terre de France; ils demandent une dispense à Sa Sainteté pour se marier. »

Chloé, quand mon impertinente
A la fin connut la façon
De devenir femme charmante,
C'est de vous qu'elle prit leçon.
Mais elle est loin de son modèle.
Votre sort est plus singulier :
Vous aviez pis qu'un charbonnier
Et vous avez mieux choisi qu'elle.

Florianet, qui avait de grandes chances d'être deshérité par ce nouveau mariage, n'en marqua cependant aucun dépit. Il fut bientôt invité à venir à Ferney faire connaissance avec sa nouvelle tante.

« Je reçus une lettre de mon oncle qui m'ordonnait de partir à Paris avec l'abbé Mignot, qui venait à Ferney voir M. de Voltaire. Je devais voyager dans un carrosse que mon oncle faisait faire et qui devait suivre la chaise de poste de l'abbé Mignot ; mais cet abbé, qui n'aimait pas M. de Florian, voulut lui faire la petite niche de laisser sa voiture à Paris ; en conséquence, sous prétexte qu'elle n'était pas finie, il me dit de me préparer à courir devant sa voiture. La poste n'était pas une allure effrayante pour moi ; j'achetai des bottes et un fouet, et je partis de Paris, galopant devant la chaise de l'abbé Mignot, où il était avec un de ses amis. »

Après s'être aussi estement équipé, Florianet galopa pendant cinq jours devant la chaise de l'abbé

Mignot et il arriva à Ferney moulu, couvert de boue, accablé de fatigue et de besoin de dormir.

« Il était onze heures du matin lorsque j'entrai au grand galop dans la cour du château de Ferney ; j'avais laissé loin derrière moi l'abbé Mignot et son compagnon de voyage. Je reconnus à peine Ferney, tant Voltaire l'avait embelli. La première personne que je rencontrai fut le Père Adam, il ne me reconnut pas et m'apprit que M. de Voltaire et madame Denis étaient allés dîner chez un voisin. Alors, je me fis conduire à l'appartement de mon oncle, qui était aussi sorti. Fâché de ne trouver personne, je demandai où logeait la nouvelle femme de mon oncle. On me mena à sa porte, à laquelle il n'y avait point de clef je frappe, j'entends une petite voix féminine qui crie : « Qui est là? — Moi, repris-je. — Qui, vous? — Le neveu de mon oncle, » répondis-je de la meilleure foi du monde. Sur-le-champ la porte s'ouvre, et une petite femme me saute au cou avec un transport de joie que je ne pouvais comprendre.

» Ma tante, car c'était elle, m'accablait d'embrassements et me disait les choses les plus tendres. Moi, qui la voyais pour la première fois, qui étais excédé de fatigue, je ne répondais pas un mot à tous ses discours, et ma froideur commençait à piquer ma tante lorsque mon oncle arriva. J'allai à lui, je l'embrassai, et, comme sa femme fit quelques pas pour venir à nous, je m'aperçus qu'elle boitait;

alors j'ouvris la bouche, qui avait été fermée jusque-là, pour lui dire qu'elle avait une épine dans le pied. « Non, mon neveu, reprit-elle, ce n'est rien. — Pardonnez-moi, Madame, car vous boitez beaucoup. — Mon neveu, c'est que je suis boiteuse. — Ah ! c'est différent. » — Voilà mon premier compliment à ma nouvelle tante. Elle n'était pas mal de figure, elle n'était pas sans esprit, et M. de Voltaire avait assez d'amitié pour elle; mais elle avait un fonds d'aigreur et d'impatience dans le caractère qui la faisait souvent disputer; elle était coquette avec tous les hommes, et méchante avec toutes les femmes; grande caresseuse, les baisers et les larmes ne lui coûtaient rien; et en moins d'une heure je m'aperçus à merveille que mon oncle était absolument subjugué par elle...

» Le lendemain je fis ma cour à M. de Voltaire et à madame Denis, qui me reçurent à merveille. Madame Denis eut une conversation avec moi, pour m'assurer que ce n'était pas elle qui avait marié mon oncle. Elle me faisait trop d'honneur en croyant que je m'en occupais, je pensais à toute autre chose; et, pendant mon séjour à Ferney, je ne songeai qu'à me distraire et à chercher de la dissipation. »

Pour passer le temps, Florianet se disputait souvent avec sa tante et ces querelles finirent par le brouiller avec elle. « Ma tante fut attaquée dans ce moment de la poitrine, et n'en devint qu'un peu

moins aimable ; comme cette maladie donne de l'humeur et qu'elle ne laissait pas d'en avoir beaucoup contre moi, elle eut la charité de m'accuser auprès de mon oncle de lui avoir cassé un vaisseau. Le fait était que ma tante chantait et voulait que je l'accompagnasse avec ma mandoline ; ma malheureuse mandoline était un peu haute à la vérité, et, comme je ne savais pas bien l'accorder, je ne voulais pas la descendre ; ma tante chantait à mon ton et prétendait que mon *la* l'avait tuée. Enfin elle cracha du sang. Mon oncle se mit à la soigner et la malade devint chaque jour plus acariâtre. »

Après cet exploit, les rapports entre l'oncle et le neveu devinrent de plus en plus tendus et Florianet quitta Ferney le 31 décembre 1772.

Dans les premiers mois de l'année 1773, Voltaire tomba très gravement malade et le bruit de sa mort courut à plusieurs reprises ; sa maladie fut attribuée à un excès de jeunesse assez inattendu chez un homme de son âge ; on prétendit qu'il avait été pris de faiblesse pendant que mademoiselle de S... était seule avec lui dans sa chambre. « Mais, dit Grimm, quelle apparence qu'elle ait voulu attenter à la chasteté d'un Joseph de quatre-vingts ans ? » L'histoire est, en effet, peu vraisemblable, et, si elle courut le monde à cette époque et devint plus tard un article

de foi, elle n'en est pas moins fausse. Ni Grimm ni Wagnière n'y ont cru; tous deux l'attribuent à la jalousie de madame Denis. Voltaire témoignait beaucoup d'estime et d'amitié à mademoiselle de S..., elle était de plus parente de la nouvelle madame de Florian, il n'en fallait pas tant pour éveiller la jalousie de l'ombrageuse nièce.

Hennin, très bien placé pour savoir la vérité, donne à son frère les motifs véritables et très prosaïques de la maladie du Patron.

« Genève, ce samedi 20 février 1773.

» M. de Voltaire est assez malade, et je commence à craindre pour lui. Il y a quinze jours qu'il se leva la nuit par un très grand froid, sans bas et sans culotte pour allumer son feu et travailler. Il gagna un coup de froid qui se jeta sur sa vessie, de là une rétention d'urine. Il se traita à sa mode pendant quatre jours, et, lorsqu'on envoya chercher Cabanis, il avait une fièvre considérable, une strangurie inflammatoire; en un mot, il était fort mal. Cabanis le mit dans le bain pendant quatre heures, le soigna, les urines revinrent, il a été mieux. Soit pour se distraire, soit qu'il ait quelque chose de pressé à finir, il s'est mis à travailler plus que jamais. Ses jambes ont commencé à enfler, il a eu quelque indigestion, il ne dort plus, et aujourd'hui il a la fièvre.

Je viens de voir un billet où il peint lui-même son état en riant, mais de manière à laisser voir qu'il en est affecté. Dans le premier moment, comme il était impossible aux médecins et chirurgiens de suivre sa maladie, je lui offris de venir loger chez moi; il le refusa, mais on doit le presser encore aujourd'hui. Si cet accident a des suites, il aura été la victime des ses fausses idées en médecine. Il s'est purgé de son ordonnance pendant le fort de son mal avec des lavements de savon; depuis, il a fait sûrement en cachette beaucoup de remèdes, il mange beaucoup le soir pour dormir, enfin il se traite à sa tête parce qu'il n'a pas encore peur... Je ne me soucie pas que ces détails courent comme venant de moi, j'ai voulu vous dire ce qui en est de la maladie du Patron parce que sûrement on va en parler. Ce qu'il y aura de plus embarrassant sera de l'empêcher de travailler au delà de ses forces. Il a l'air de dire à la mort : « Attends cette page... » mais ce n'est pas le moyen de l'éloigner¹. »

L'indisposition de Voltaire causa à Paris un grand émoi. Tronchin, avec lequel il avait cessé toute correspondance, apprit par la rumeur publique le danger que son ancien ami avait couru, et il écrivit à ce sujet une lettre bien curieuse, dont voici la plus grande partie :

1. Inédite.

« Et Voltaire en est réchappé! je ne m'y étais pas attendu; je parie qu'il a fait et qu'il fait donner au diable tous ses entours. J'en juge d'abord par son caractère, et par une lettre très chagrine qu'il a écrite à M. d'Argental. S'il meurt gaiement comme il l'a promis à Horace, je serai bien trompé. Il ne se gênera pas pour madame Denis, pour la nièce de Corneille, pour ses gens, en un mot pour un si chétif parterre qui n'en vaut pas la peine; il se laissera tout bonnement aller à son humeur, à sa poltronnerie, et à la peine qu'il aura de quitter le certain pour l'incertain; car, quoique Fréron, Clément, Sabatier, Caveyrac, etc., dérangent un peu sa béatitude, il faut convenir qu'il lui en reste assez pour préférer ce qui lui en reste à un avenir qui n'est pourtant pas aussi clair que le ciel des îles d'Hyères, ou que celui de Montauban, aux yeux d'un octogénaire né poltron et un peu brouillé avec la vie éternelle. Je le crois fort affligé de sa fin prochaine; je parie qu'il n'en plaisante point. La fin est pour Voltaire un fichu moment, s'il conserve sa tête jusqu'au bout. N..... qu'on dit mourant, a-t-il conservé la sienne? Ce sont deux êtres bien différents, mais qui n'iront pas gaiement *quo dives Tullus et Ancus*. Tous deux seront de plats mourants. Le dépit et la peur produisent alors le même effet. N..... enragera et Voltaire tremblera¹. »

1. Inédite.

Nous verrons plus tard dans quelles limites les prévisions du docteur se réalisèrent.

Pendant les dernières années de son séjour à Ferney, Voltaire vit encore arriver chez lui un grand nombre de visiteurs illustres. Grâce aux récits qu'ils nous ont laissés de leur séjour chez le patriarche, il est aisé de reconstituer son existence sur la fin de sa vie et de dépeindre le séjour qu'il habitait.

Le château de Ferney était orné avec beaucoup de goût, on y voyait des peintures de grands maîtres, une *Vénus* de Paul Véronèse, une *Flore* du Guide; *la Toilette de Vénus* de l'Albane et *les Amours endormis* du même peintre. La chambre de Voltaire était meublée en damas bleu clair; sous le baldaquin se trouvait accroché un portrait au pastel de Lekain, à droite et à gauche du lit, on voyait ceux de Frédéric et de Voltaire. La chambre de madame Denis renfermait quelques curiosités; d'abord le portrait de l'impératrice de Russie, brodé en soie dans un grand médaillon; au-dessous se trouvaient ces mots, tissés dans la trame: « Faits par de la Salle, présentés à M. de Voltaire par l'auteur. » Outre tous les portraits de sa famille, madame Denis avait encore la statue en marbre de Voltaire et le portrait de madame de Pompadour, peint par elle-même et

dont elle avait fait cadeau à Voltaire. Dans le salon, où l'on recevait les étrangers, se trouvaient le portrait de madame du Châtelet, les bustes en bronze de Newton, Locke, etc. Dans presque toutes les pièces du château, il y avait des statues en plâtre, grandes ou petites, du seigneur châtelain.

Le jardin, très bien entretenu, embrassait un vaste espace et le parc contenait une remarquable forêt de chênes, de tilleuls et de châtaigniers, estimée plus de 300,000 livres. De longues et belles avenues vous conduisaient du jardin au parc ; partout on voyait des berceaux de feuillages et des charmilles verdoyantes ; mais l'endroit le plus curieux était ce qu'on appelait le cabinet de M. de Voltaire. Il se composait d'un frais gazon entouré de charmilles, avec quatre entrées ou portiques ; au milieu de la pelouse s'élevait un antique tilleul, immense et touffu, dont les branches s'étendaient jusqu'aux charmilles ; c'était là l'asile du poète ; c'était là que, installé sur un banc de verdure, il créait avec sa brillante imagination tant d'œuvres diverses. Quand il gagnait cette retraite, personne n'osait l'y aborder. Non loin de là, se trouvait un champ qu'on appelait le champ de M. de Voltaire : il le travaillait de ses propres mains et considérait cet exercice comme indispensable à sa santé. Il y avait encore un grand étang, des vignes

avec d'excellent raisin, des jardins potagers et fruitiers. Non loin du château, un petit pavillon de marbre servait de salle de bain ; tout à côté, un enclos à claire-voie renfermait un chevreuil, auquel Voltaire s'amusait chaque jour à porter la nourriture.

Le patriarche suivait un régime rigoureux et ne négligeait rien pour ménager sa santé, depuis longtemps chancelante. Il ne prenait rien à midi ; mais, le soir, entre neuf et dix heures, il se mettait à table et mangeait peu et très lentement. Il se couchait vers minuit et dormait quatre ou cinq heures ; puis il restait au lit une partie de la journée ; il écrivait couché et la nuit même, quand il ne dormait pas, il avait un chantourné avec trois bougies de cire derrière lui, à côté de l'oreiller, pour pouvoir écrire. La chambre de Wagnière était située juste au-dessous de celle de Voltaire, et, quand ce dernier voulait voir son secrétaire, il n'avait qu'à frapper du pied pour le faire monter. La nuit, quand une idée lui venait, il n'hésitait pas à l'appeler.

Chaque jour, quand le temps le permettait, il faisait une promenade de deux heures dans son grand carrosse à quatre chevaux, fond bleu ciel à étoiles d'argent. Il s'arrêtait de temps en temps pour questionner les paysans, s'informer de leurs besoins et connaître les nouvelles du pays.

Son cercle habituel se composait de douze à quatorze personnes qui dînaient à sa table ou plutôt à celle de madame Denis; car, dans les dernières années, il dînait seul dans sa chambre. Lorsque l'affluence des étrangers était considérable, on servait une troisième table dont le secrétaire faisait les honneurs.

Quand Bjoörnstahl¹ vint à Ferney avec le baron de Rüdbeck, Voltaire les reçut et leur dit : « Je me souviens d'avoir eu l'honneur de vous voir, il y a trois ans; depuis, vous êtes allés en Italie, dans les catacombes et vous y avez vu beaucoup de morts; eh bien, ici, vous en voyez un autre; car je meurs précisément dans ce moment-ci. » Et il se frappait le front. Le baron de Rüdbeck le pria de différer un peu jusqu'à ce qu'ils fussent partis. C'était une des manies les plus invétérées de Voltaire que celle de se dire malade et, depuis sa jeunesse, il passait sa vie à mourir.

« La bibliothèque de Voltaire, dit Bjoörnstahl, auquel nous empruntons la plupart de ces détails, est très belle et très choisie. Il a l'œuvre de Calmet sur la Bible, où j'ai vu différentes notes très

1. Illustre savant et voyageur suédois.

curieuses, écrites de sa propre main, et placées entre les feuilles. Il a presque tous les poètes italiens; celui des français qu'il estime le plus est Racine. Il a des livres sur toutes les sciences et les dictionnaires de toutes les langues connues. Dans la bibliothèque, il y a encore un tigre empaillé qui a l'air aussi fier et aussi féroce que s'il était vivant et prêt à mordre. »

Grimm, qui accompagnait les princes Romanzoff en Italie, passa à Ferney en 1775 : le patriarche le reçut très froidement et n'insista pas pour le retenir; cependant, aucun incident ostensible n'était venu troubler leur amitié; mais il est probable que Voltaire avait été mis au courant des jugements assez sévères portés quelquefois par Grimm sur les productions de Ferney dans la *Correspondance littéraire*, et il lui en avait gardé rancune.

Dans le courant de 1777, on apprit tout à coup à Genève l'arrivée de l'empereur Joseph II, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein. La petite ville en fut révolutionnée et, comme l'empereur avait fait retenir son logis aux Balances pour le dimanche 13 juillet, le grand chemin hors de la porte de Cornavin, était rempli, ce jour-là, de gens qui voulaient le voir passer. En apprenant cette affluence, le voyageur, qui avait horreur du cérémonial, s'en

alla loger hors de la ville, trompant cruellement la curiosité des habitants.

« Vous aurez demain l'Empereur, mon bon ami, écrit madame Cramer de Tournes à M. de Loys; il va avec les chevaux de Lacombe, et n'a point, dit-on, accepté les relais de Leurs Excellences. Il arriva hier, à cinq heures, à Sécheron, au lieu des Balances, où il était attendu. M. Cramer Delon me donna place à sa terrasse, où était un nombre infini de dames et de messieurs, et, entre ces derniers, celui qui vous aurait voulu pour beau-père. La foule était considérable, l'Empereur parut de temps en temps vers les fenêtres qui étaient ouvertes; il demanda M. de Saussure, qui vint d'abord, reçut MM. Lullin et de Pourses, qui sont ses banquiers, le baron Châtel, etc., mais pas la députation de l'État, n'ayant voulu aucun cérémonial. Le matin, il a été de bonne heure en ville, dans un simple carrosse conduit par Déjean, qui n'avait pas même son habit des dimanches. Il a visité le cabinet de M. de Saussure, celui de votre oncle Liotard, qu'il avait reçu à Sécheron à son arrivée, puis à la bibliothèque, monté sur une barque qui le conduisit à Coligny¹. »

Huber nous donne de plaisants détails sur le séjour de l'empereur :

« Genève pédestre et Genève en carrosse assié-

1. Inédite.

geait Secheron. L'infanterie escaladait les fenêtres impériales des carrosses, et, dans ces carrosses, Dieu sait que de prétention, que de taffetas rayé, de grosses gorges et de petits yeux !. Joseph croyait trouver des Necker à Genève comme un fruit indigène de la République ; il en demandait à tout le monde. Imaginez-vous qu'on lui a dit *Sacrée Majesté* et qu'on restait amicalement à côté de lui. Vous savez quel plaisir ont les sots à se gargariser de grands mots. Un sénateur que je ne nomme pas parce que j'ai l'honneur de lui appartenir depuis un an, a reçu Joseph à l'hôtel de ville et lui a prouvé son érudition en lui apprenant qu'il était le cinquième empereur qui avait honoré Genève de sa présence. Joseph a prestement répondu : « Je souhaite que vous viviez assez longtemps pour voir le sixième. — A Dieu ne plaise ! » Mallet, qui soupa ici hier, n'a pas pris comme moi le parti d'en rire, il voudrait anéantir ces deux jours pour l'honneur de la République. Il a vu César, comme la foule, mais on s'est bien gardé de le mettre en évidence, et cela est juste. Point de Ferney ! vous savez sûrement, d'ailleurs, que l'on avait passé debout sous le canon de Ferney, quoiqu'on y fût attendu avec un étalage impromptu. Tels on a vu souvent des enfants gâtés de votre sexe préparés à une belle défense et foudroyés par un profond respect. Tel a été sans doute le vieux coquet de Ferney¹.

1. Inédite. Huber à madame Necker. Archives de Coppet. communiqué par M. William Huber.

Tout le monde s'imaginait que Joseph II ne s'arrêterait à Genève que pour aller voir M. de Voltaire ; mais il était dit que l'Empereur tromperait sur tous les points l'attente du public. Le jour de son départ, il ordonna de prendre la route de Suisse qui passait à quelque distance de Ferney ; arrivé à la bifurcation qui menait au château, deux hommes sautèrent sur le marchepied du carrosse et demandèrent hardiment à l'empereur s'il n'allait pas chez M. de Voltaire. Joseph, courroucé, répondit brusquement qu'il savait ce qu'il avait à faire, et il ordonna au postillon de passer outre. Ces détails sont fournis par Voltaire lui-même, qui nous paraît les avoir inventés ; il était beaucoup moins blessant pour lui de faire croire que l'impolitesse de l'Empereur était due à un incident fortuit et non pas à un projet prémédité. Pour nous, Joseph II était d'avance parfaitement décidé à ne pas aller à Ferney.

On prétendit que Voltaire, comptant sur la visite impériale, avait mis sa perruque dès huit heures du matin ; que tout le monde, en costume de fête, se tenait prêt pour la réception et que d'immenses préparatifs avaient été faits pour un magnifique festin. On assurait même que le patriarche avait poussé la flatterie jusqu'à faire enlever toutes les pierres de la route depuis Ferney jusqu'à Versoix,

c'est-à-dire sur un parcours de plus de deux kilomètres. Mais ces renseignements, dus à Bonnet, sont plus que suspects. Ce qui est vrai, c'est que Voltaire attendait l'Empereur et qu'il éprouva une cruelle déception.

L'action au moins originale de Joseph II provoqua bien des commentaires; on en rit plus qu'on ne l'approuva; Frédéric écrivant à d'Alembert lui dit avec beaucoup de raison : « J'apprends que le comte de Falkenstein a vu des ports, des arsenaux, des vaisseaux, des fabriques et qu'il n'a point vu Voltaire; ces autres choses se rencontrent partout, et il faut des siècles pour produire un Voltaire. »

Quelque temps après le passage de l'Empereur, le marquis de Villette¹ arriva à Ferney, où il était déjà venu en 1765. Voltaire l'aimait beaucoup, et ils étaient restés en correspondance.

M. de Villette trouva un nouvel hôte au foyer du patriarche, mademoiselle de Varicourt, nièce des MM. Desprez de Crassiez². Cette jeune fille, que

1. Fils d'un trésorier général de l'extraordinaire des guerres, il possédait une fortune considérable.

2. Il existait, dans le pays de Gex, une famille de Crassy à laquelle Voltaire rendit, en 1760, les plus grands services. Elle était sur le point d'être dépouillée par les jésuites d'Ornex pour des dettes qu'elle ne pouvait payer, quand le patriarche, averti, lui avança l'argent nécessaire pour se li-

l'on destinait au couvent, charma le philosophe et sa nièce par sa grâce et sa simplicité ; ils la demandèrent à sa famille pour aider madame Denis dans les soins de la maison ; on la leur accorda, et c'est ainsi que *Belle et Bonne*, comme Voltaire l'appellera désormais, fit son entrée dans Ferney.

Charmé de la grâce touchante de mademoiselle de Varicourt, M. de Villette en devint éperdument amoureux ; bientôt il demandait sa main et l'épousait. « J'épouse, au château de Ferney, une jeune personne adoptée par M. de Voltaire, écrivait-il, elle m'apporte pour dot un visage charmant, une belle taille, un cœur tout neuf et l'esprit qui plait ; j'ai préféré tout cela à un million tout sec que je trouvais à Genève. »

Hennin écrivait à ce sujet ¹ :

« Rien de nouveau ici, que le mariage du marquis de Villette, qui épouse à Ferney la fille d'un brigadier des gardes du corps, on ne peut pas moins riche, que madame Denis avait prise pour compagne. S'il ne la jette pas au milieu de tous les étourdis de Paris, il aura fait une bonne affaire, car elle

bérer. A la suite de ce bienfait, les Crassy devinrent assidus à Ferney, ainsi que les Varicourt, leurs beaux-frères.

1. Genève, 3 décembre 1777.

est un très bon sujet qui peut le rendre heureux. Voltaire fait de fort jolis vers à cette occasion ; d'autres en ont fait aussi, il y en a un recueil que je ne t'envoie pas parce que *Mercur* en sera sans doute farci. »

Le mariage fut célébré à minuit, à la lucur des flambeaux, dans la chapelle de Ferney ; le vieux patriarche y assistait lui-même, appuyé sur deux chevaliers de Saint-Louis, et revêtu de la superbe pelisse qu'il devait à la générosité de Catherine II ; il ressemblait ainsi à un puissant seigneur qui marie ses enfants. Pendant le repas, il composa cet impromptu :

Il est vrai que le dieu d'amour,
Fatigué du plaisir volage,
Loin de la ville et de la cour,
Dans nos champs a fait un voyage.
Je l'ai vu, ce dieu séducteur,
Il courait après le bonheur,
Il ne l'a trouvé qu'au village.

Et il écrivait à d'Alembert ¹ :

« M. de Villette a épousé, dans ma chaumière de Ferney, une fille qui n'a pas un sou et dont la dot est

1. 26 novembre 1777.

de la vertu, de la philosophie, de la candeur, de la sensibilité, une extrême beauté, l'air le plus noble ; le tout à dix-neuf ans. Les nouveaux mariés s'occupent, jour et nuit, à me faire un petit philosophe. Cela me ragaillardit dans mes horribles souffrances.»

XX

Depuis son arrivée en Suisse, Voltaire n'avait jamais abandonné l'idée de revenir à Paris; mais une interdiction absolue quoique tacite pesait sur lui. Louis XV le détestait. Lorsque, grâce à madame de Pompadour, il fut appelé à la Cour pour les fêtes du mariage du Dauphin, pendant les seize mois que dura son séjour, le roi ne lui adressa pas une fois la parole. Pendant vingt ans, rien ne put vaincre la résistance royale, ni les prières, ni les flatteries, pas même les instances de madame de Pompadour et de madame du Barry.

Cependant, en 1772, madame du Barry avait chargé de la Borde, qui passait à Ferney en se rendant en Italie, d'une singulière commission pour Voltaire. Outre deux coussins brodés de sa main

et un médaillon contenant son portrait, elle le pria de donner deux baisers au seigneur châtelain. Voltaire, ravi, lui répondit :

Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
 Quel passeport vous daignez m'envoyer !
 Deux ! c'est trop d'un, adorable Egérie :
 Je serais mort de plaisir au premier.

La bienveillance de la favorite fit espérer au patriarche qu'elle réussirait là où Choiseul et madame de Pompadour avaient échoué, et qu'elle finirait par arracher à Louis XV cette permission tant désirée. Encore une fois, cet espoir fut déçu, et l'influence de madame Du Barry échoua devant l'obstination du Roi.

Hennin de Beaupré, en apprenant ces tentatives, écrivait assez durement : « Le patron est fou de vouloir venir à Paris, où l'on a beaucoup d'égards pour son nom, parce que son éloignement le met presque au rang des morts, mais où la considération pour sa personne diminue tous les jours. Que ne reste-t-il dans ses montagnes, où il est toujours ce qu'il cessera d'être s'il se montre de trop près. »

Les gens de lettres, les philosophes pensaient tout autrement. Comme on avait annoncé avec per-

sistance l'arrivée de Voltaire, Saurin lui écrivait avec enthousiasme¹ :

« Le bruit avait couru, mon cher confrère, que vous veniez à Paris. Le beau jour de fête que c'eût été!

» Quel plaisir ceux qui ne connaissent que vos ouvrages auraient eu de voir et d'entendre le grand homme qu'ils sont si charmés de lire et qu'ils vont applaudir au théâtre avec transport! Mais on m'assure que ce bruit n'a point de fondement, et qu'on nous a flattés d'un vain songe. Quel inconvénient y aurait-il donc que vous vinssiez, du moins pour un temps, jouir de votre gloire et consoler vos amis? Je suis persuadé que votre arrivée ici serait une époque mémorable pour vous et pour les lettres et que l'espèce de triomphe dont Paris vous honorerait vaudrait bien celui de Pétrarque à Rome.

» Je vous envoie *l'Anglomane*. C'est *l'Orpheline léguée*, que j'ai mise en un acte et que le public a paru voir avec plaisir. Si vous lui accordez votre suffrage,

» Sublime ferram sidera vertice. »

En 1776, madame Denis fit tous ses préparatifs pour un voyage à Paris; elle devait partir de Ferney

1. Inédite. Bibliothèque Nationale, M. 88.

avec Lekain, mais elle fut retenue par une indisposition. A dater de ce moment, le projet d'un voyage à Paris fut complètement décidé dans l'esprit de l'oncle et de la nièce, et ils ne cessèrent de s'en occuper mais en se gardant bien d'en parler ouvertement.

Au commencement de 1778, Voltaire écrivait à Moulto¹ :

« Je vous remercie, mon cher ami, de la lettre de M. Meister, que je vous renvoie. Il me fait aimer Paris, parce qu'il l'aime; car c'est avec des caractères comme le sien que je voudrais vivre, si je pouvais quitter ma retraite. J'y suis heureux, tout mourant que je suis, parce que j'y vois des heureux. Quand vous voudrez augmenter notre bonheur par votre présence, vous savez quel plaisir vous nous ferez. Mais n'oubliez pas de nous amener M. Meister quand il reviendra vous voir à Genève². »

En communiquant cette lettre à Meister, Moul-

1. Moulto (Paul) 1730-1787. Recu ministre en 1754, quelques scrupules de conscience le firent renoncer, dix ans plus tard, à l'état ecclésiastique. Il s'était lié intimement avec J.-J. Rousseau en 1754. Il donna asile aux Calas quand ils se réfugièrent en Suisse; cela le rapprocha de Voltaire, qu'il détestait auparavant.

2. Inédite. Communiquée par M. Maurice Tourneux.

tu lui faisait part de son impression sur les projets de Voltaire :

« Je l'ai bien pénétré, il n'ira point à Paris; mais il aime fort qu'on le presse d'y aller. Il voudrait joindre à sa gloire l'éclat; mais il veut aussi prolonger sa vie, qui n'est que le sentiment de sa gloire et il comprend qu'un voyage à Paris, qui l'obligerait à des efforts au-dessus de son âge, mettrait sa santé en quelque péril. Ce n'est pas qu'il ne soit encore plein de vigueur et de force. En deux mois, il a composé trois brochures : (*Prix de la justice et de l'humanité, Commentaires sur Montesquieu, Nouvelle Lettre de madame de Montaignu sur Shakspeare*), il a fait deux tragédies : *Agathoclès*, pièce froide, et *Irène*, copie faible de la *Bérénice* de Racine.

» Cette malheureuse princesse, ne pouvant concilier son père et son amant, ni se concilier avec eux, finit enfin par se tuer, au grand soulagement des auditeurs et surtout de l'auteur, qui ne savait plus qu'en faire. Cependant les marquis de Villette et de Villevielle m'assuraient que Voltaire n'avait rien fait de mieux dans son bon temps; je n'en jugeai pas comme eux et je me rappelai que Voltaire me disait une fois, en parlant d'une tragédie de madame du Bocage : « Mon ami, il faut avoir des. . . . pour faire » une bonne tragédie; or, à quatre-vingt-quatre » ans, on n'a plus de. . . . »

» Cependant Voltaire est si engoué, si trompé par

ce qui l'entoure, qu'il veut faire jouer la pièce à Paris. Imaginez, mon ami, la force de cet homme : il nous lut, il nous déclama cette tragédie tout entière avant le souper, soupa ensuite avec nous, folâtra comme un enfant jusqu'à deux heures après minuit, et dormit ensuite sept heures sans s'éveiller une fois. Aussi je lui disais qu'il n'avait jamais commencé et qu'il ne finirait jamais ¹. »

L'avènement de Louis XVI avait fait espérer au patriarche plus de facilité pour accomplir le voyage de Paris ; il ignorait que Louis XVI ne l'aimait pas plus que son aïeul. Un jour, étant Dauphin et devant aller à la Comédie-Française, on lui demanda ce qu'il désirait : « Tout ce que vous voudrez, dit-il, pourvu que ce ne soit pas du Voltaire. » Ses opinions à cet égard ne se modifièrent pas lorsqu'il monta sur le trône. Mais, en 1778, sur les avis secrets qu'il reçut de Versailles, Voltaire saisit le prétexte des répétitions d'*Irène* pour quitter Ferney et aller passer six semaines à Paris. Il ne devait pas revoir le petit pays, où il passa le tiers de sa vie et dont il fut le bienfaiteur.

Madame Denis, M. et madame de Villette partirent les premiers pour tout préparer ; ils étaient, au

1. Inédite. Communiquée par M. Maurice Tourneux.

reste, les principaux instigateurs d'un voyage que le patriarche désirait, mais n'aurait pas entrepris sans y être poussé.

« M. de Villette, écrit Hennin à son frère¹, vient de partir subitement pour Paris avec madame Denis et sa femme, qui est grosse. Je l'ai très peu vu ; il est toujours resté à Ferney, où je ne vais guère en hiver...

M. de Voltaire vient de partir pour Paris, si ce n'est pas une ruse pour faire maison nette ; il va avec ses chevaux jusqu'à Bourg, passe à Dijon, où il s'arrête trois jours pour un procès. Il doit loger à Paris chez M. de Villette. Je te prie de me tenir instruit de tout ce qui viendra à ta connaissance de sa manière d'être, tant à Paris qu'à Versailles, et des scènes auxquelles il donnera lieu. Il paraît que le désir de faire représenter la tragédie d'*Irène*, qu'il a faite et refaite depuis peu, l'a déterminé, joint à ce qu'on lui a dit que la Reine témoignait grand désir de le voir² ».

La première visite de Voltaire en arrivant à Paris fut pour le comte d'Argental, quai d'Orsay ; il s'y rendit à pied de l'hôtel de Villette, quai des Théatins, où il était descendu. Il avait revêtu, par-

1. Inédite. Genève, le 4 février 1778.

2. Ce dernier renseignement n'était point exact.

dessus ses habits, la superbe pelisse rouge fourrée et le bonnet pareil dont lui avait fait cadeau l'impératrice Catherine ; il portait toujours la vaste peruque de la Régence à boucles flottantes, tout à fait passée de mode ; on prétend qu'il fut suivi et apostrophé par les enfants du quartier. Il avait hâte d'avoir, par d'Argental, des détails sur sa tragédie d'*Irène* qu'on répétait à la Comédie-Française ; la première représentation réussit assez bien, quoique l'attention du public fût détournée par le duel qui venait d'avoir lieu entre le comte d'Artois et le duc de Bourbon¹ :

« Tu me demandais, dans ta dernière lettre, des détails sur le voyage de M. de Voltaire, écrit M. de Beaupré à son frère. Je suis peu à portée de te satisfaire ; mais tu en apprendras beaucoup par les papiers publics, qui disent et redisent très en détail les faits et gestes du patron. Le succès de sa tragédie est très médiocre, surtout depuis la première représentation, où un fait particulier et très extraordinaire a excité des applaudissements inouis. La pièce en a un peu profité, quoiqu'elle n'y entrât pour rien. Tu sauras sûrement ce dont je veux parler ou

1. Le comte d'Artois et le duc de Bourbon s'étaient battus en duel, à la suite d'un bal masqué à l'Opéra où le comte d'Artois avait arraché le masque de la duchesse de Bourbon.

à peu près. En voici un précis. Deux de nos princes ont eu une petite querelle qu'ils ont vidée comme il est d'usage en pareil cas. Ils ont paru à la tragédie d'*Irène* et le public s'est montré grand approbateur de leur bravoure, et les a applaudis à tout rompre. Il y a eu ensuite dans la pièce quelques tirades qui prêtaient à la circonstance et qui ont aussi été bien senties, et pour lesquelles les applaudissements ont redoublé. Le roi cependant a envoyé les deux réfractaires à sa volonté à Chantilly et à Choisy, le tout pour la frime. Quant au patron, il est à craindre que son voyage ne soit la dernière de toutes ses folies, et celle qui lui réussira le moins. Sa santé est fort altérée, et le séjour de Paris ne contribuera pas à la rétablir. La gêne perpétuelle qu'il y éprouve lui est d'autant plus pénible, qu'il a toujours plus qu'usé de sa liberté. D'ailleurs, les tracasseries des prêtres, de ses amis, de ses ennemis, qui se sont tous conduits aussi ridiculement, tout cela allume son sang et finira par le détruire tout à fait. Il aurait bien mieux fait de rester à Ferney et de ne pas voir de loin Paris si en beau ! »

A peine arrivé, Voltaire écrivit à Tronchin pour réclamer ses soins :

« 15 février 1778.

» Votre vieux voisin, mande le docteur à son cou-

1. Inédite.

sin, fait ici une très grande sensation. S'il y résiste il faut que son corps soit d'acier. Il m'a écrit un billet doux en arrivant ; il n'a, dit-il, pour le moral et pour le physique de confiance qu'en moi. Je l'ai trouvé toujours le même, toujours ayant peur de son ombre, ne se croyant pas en sûreté. Il ira demain peut-être à *Héraclius*. (On donna *Cinna* en remplacement d'*Héraclius*, et Voltaire n'assista point à la représentation.) On lui réserve quelques folies : vous les saurez. »

Grimm se charge de nous raconter ces folies :

« Non, l'apparition d'un revenant, celle d'un prophète, d'un apôtre, n'aurait pas causé plus de surprise et d'admiration que l'arrivée de M. de Voltaire. Ce nouveau prodige a suspendu quelques moments tout autre intérêt ; il a fait tomber les bruits de guerre, les intrigues de robe, les tracasseries de cour, même la grande querelle des gluckistes et des piccinistes. L'orgueil encyclopédique a paru diminué de moitié, la Sorbonne a frémi, le Parlement a gardé le silence, toute la littérature s'est émue, tout Paris s'est empressé de voler aux pieds de l'idole 1,

1. Madame d'Houdetot fit le quatrain suivant sur les honneurs rendus à Voltaire à Paris :

D'un triomphe si mérité
La mémoire est insigne et doit être éternelle.
La gloire, qui n'eut point d'amant plus digne d'elle
N'en aura pas de mieux traité.

et jamais le héros de notre siècle n'eût joui de sa gloire avec plus d'éclat, si la Cour l'avait honoré d'un regard plus favorable ou seulement moins indifférent. On sait même qu'un mot du Roi sur ce retour inattendu pensa détruire tout à coup une si douce ivresse. Sa Majesté demanda si l'ordre qui défendait à Voltaire de revenir à Paris (ordre donné sous le ministère de M. de Saint-Contest) avait été levé. Quoique le roi n'eût rien ajouté de plus, on se pressa de rapporter ce discours à M. de Voltaire, et de le lui rapporter de la manière du monde la plus alarmante. Le vieux malade en fut vivement affecté ; mais l'intention du Roi n'avait jamais été de l'affliger, et, grâce à l'empressement de madame la comtesse Jules de Polignac, appuyée des bontés de la Reine, il ne tarda pas à être rassuré¹. »

Les émotions dont Voltaire était accablé, l'existence fatigante qu'il menait forcément, les ovations qui le poursuivaient dès qu'il sortait de chez lui, altérèrent bien vite sa santé, déjà si chancelante ; il fut pris d'un violent crachement de sang, en dictant à Wagnière quelques corrections pour sa tragédie d'*Irène*. Dès les premières atteintes de la maladie, il appelle Tronchin : « Le pauvre malade remercie tendrement M. Tronchin. Il est pénétré pour lui de la plus sensible reconnaissance comme

1. *Corr. litt.*, février 1778.

de la plus profonde estime : il ose espérer, malgré son âge de quatre-vingts ans, qu'il lui devra encore quelques jours de vie. »

L'effroi s'était emparé de Voltaire dès sa première crise et on avait grand'peine à le calmer ; ses amis les philosophes, d'Alembert entre autres, redoutaient de sa part une résolution que le passé pouvait aisément faire présumer ; car, en 1768, le philosophe écrivait : « Oui, parbleu ! je communie et je communierai tant qu'il y aura une communion dans le monde, et je hurlerai avec les loups pour n'être point dévoré par eux... »

D'Alembert écrivit à Tronchin pour lui demander de calmer l'esprit du malade :

« Vous avez fait, mon cher et illustre confrère, tout ce que la prudence, les convenances et l'humanité exigeaient, et je ne puis, en vous remerciant d'ailleurs beaucoup, qu'approuver le parti que vous avez pris. Ce que vous avez à présent de plus important à faire, c'est de le tranquilliser s'il est possible sur son état (réel ou supposé) ; je passai hier quelque temps seul avec lui, et il me parut fort effrayé non seulement de cet état, mais des *suites désagréables* pour lui qu'il pouvait entraîner ; vous m'entendez, sans doute, mon cher et illustre confrère, et cette disposition morale de notre vieillard a surtout besoin de votre attention et de vos soins. Recevez

les assurances réitérées de toute ma reconnaissance et de mon respectueux attachement. »

S'il était besoin d'une preuve de plus du trouble qui s'empara de l'esprit de Voltaire, nous la trouverions dans cette lettre de Tronchin à Bonnet, intéressante à un double point de vue :

« Je pense tout ce que vous pensez de M. de Haller. C'était un des plus savants et des plus honnêtes hommes de son siècle. Il méritait d'être un des plus heureux, et il ne l'a pas été. C'était lui qui honorait sa patrie. Ah! mon ami, j'en reviens toujours à l'excellente lettre qu'il a écrite à Voltaire, qu'on trucidé ici à force d'adorations. C'est sans exemple. Il avait imaginé que je ne voudrais pas le voir, et cette imagination le tourmentait.

» Au débotté, il m'a écrit une lettre toute parfumée d'encens dans laquelle il me jure une estime et une amitié éternelles. J'allai le voir. « Vous avez été, » me dit-il, « mon sauveur : soyez ici mon ange tutélaire ; » je n'ai plus qu'un soupir de vie, je viens le rendre » dans vos bras. » Et alors il fondit en larmes. Il pourrait bien avoir dit vrai : on le tuera. Comment arrive-t-il que, par des routes bien opposées, le grand Haller n'ait pas joui de plus de consolation que lui et que la religion si consolante n'en procure pas plus que l'irréligion ? Mon bon ami, je m'y perds¹. »

1. Inédite. Bibliothèque de Genève, papiers Bonnet

Ces dernières paroles témoignent d'une grande bonne foi chez Tronchin ; ancien membre du Consistoire, très croyant lui-même, il n'hésite pas à signaler les défaillances morales de Haller et de les comparer à celles de Voltaire ; on voit qu'il n'y a pas là de parti pris, et cette impartialité donnera plus de valeur aux témoignages que nous allons invoquer.

Tronchin, précisément à cause de son caractère, était détesté d'une partie de l'entourage de Voltaire, entre autres du marquis de Villette et même de madame Denis, qui redoutaient l'un et l'autre l'influence du docteur et surtout le conseil incessant qu'il donnait de retourner à Ferney. Perdre en un seul jour le fruit de tant de peines leur paraissait cruel. Voici le bulletin adressé à M. de Villette par le docteur genevois :

« J'aurais fort désiré de dire de bouche à Monsieur le marquis de Villette que M. de Voltaire vit, depuis qu'il est à Paris, sur le capital de ses forces, et que tous ses vrais amis doivent souhaiter qu'il n'y vive que de sa rente. Au ton (*sic*) dont les choses vont, les forces dans peu seront épuisées, et nous serons témoins, si nous ne sommes complices, de la mort de M. de Voltaire !... »

1. *Journal de Paris*, 20 février 1778.

M. de Villette fit tous ses efforts pour obtenir du malade de choisir un autre médecin ; il fit mander le docteur Lorry en consultation, mais ce dernier ne fit qu'appuyer les recommandations de Tronchin.

Cependant Voltaire se rétablit, grâce à sa vigoureuse constitution et aux soins intelligents de son docteur ; mais, à peine convalescent, il recommença sa vie agitée : il assista à une représentation d'*Irène*, qui fut pour lui un véritable triomphe ; on vint le couronner dans sa loge et il fut l'objet d'une ovation enthousiaste. Pleurant de joie, il s'écria : « Mais vous voulez donc me faire mourir de plaisir ? »

« 6 avril 1778.

» Votre vieux voisin, écrit Tronchin à son cousin, fait ici un tapage affreux et, malgré d'incroyables fatigues, il se porte bien. Il dit qu'après la Quasimodo, il retournera à Ferney, pour arranger ses affaires et celles de la colonie. Il reviendra ensuite à Paris, pour s'y fixer. Il achète une maison. J'ai vu bien des fous en ma vie, mais je n'en ai jamais vu de plus fou que lui : il compte vivre au moins cent ans. »

Madame Denis, de plus en plus ravie de son séjour à Paris, profita de ce répit pour se débarrasser de Wagnière, qui, partageant la manière de voir de

Tronchin, conseillait sans cesse à son maître de retourner à la vie paisible.. Peu de jours avant le départ du secrétaire pour Ferney, il fut témoin de la conversation suivante, qu'il rapporte dans ses Mémoires : « Je donnerais tout à l'heure cent louis, dit Tronchin à Voltaire, pour que vous fussiez à Ferney. Vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir qu'on ne transplante point un arbre de quatre-vingt-quatre ans, à moins qu'on ne veuille le faire périr. Partez dans huit jours, j'ai une excellente dormeuse toute prête à votre service. — Suis-je en état de partir? dit M. de Voltaire. — Oui, j'en répons sur ma tête, reprit M. Tronchin. » M. de Voltaire lui prit la main, se mit à fondre en larmes et lui dit : « Mon ami, vous me rendez la vie.. »

Madame Denis ne pardonna jamais cette conversation à Tronchin. Sous prétexte d'arrangements indispensables à prendre, elle fit partir Wagnière pour Ferney. Nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver les lettres du patriarche à son secrétaire pendant cette absence.

« 7 mai 1778, à Paris, quai des Théatins.
Partira quand pourra.

» Je vous embrasse, mon cher Wagnière, vous,

vosre femme, et Mimi, et Hénoc ; je suis bien fâché de vous avoir laissé partir seul. Je vous prie d'ajouter à la caisse de livres que vous m'enverrez tout ce qui touche à la langue française, comme la Grammaire de Port-Royal, celle de Restaut, les *Synonymes* de Girard, les *Tropes* de Dumarsais, les *Remarques* de Vaugelas, le Petit Dictionnaire des Proverbes, les Lettres de Péliisson. Vous trouverez tous ces petits livres, à gauche du poêle au bord de la bibliothèque. Plus le livre de chirurgie de Thévenin in-4°. J'ajoute encore un livre en deux volumes sur l'ortographe française, qui doit être sur le bureau de la bibliothèque.

» Revenez le plus tôt que vous pourrez, mon cher ami, je ne peux me passer ni de vous ni de mes livres.

» Si vous ne revenez pas bien vite, je pars, mort ou vif, vous chercher !. »

V.

Il est curieux de remarquer l'importance qu'attache cet inimitable prosateur à s'entourer des livres techniques sur la langue française ; on voit par là l'étude continuelle qu'il en faisait et le soin qu'il apportait à en connaître toutes les ressources.

1. Toutes ces lettres à Wagnière sont inédites ; les originaux existent à la Bibliothèque nationale, f. fr. n. acq. mss.

« Le 10 mai 1778, à Paris.

» Mon cher Wagnière,

» Je vous ai déjà mandé combien je désirais vous voir et combien je regrettais Ferney dans le brillant fracas de Paris. Tout le monde oublie que j'ai quatre-vingt-quatre ans et que je suis malade ! on me tue et vous êtes absent !

» Je vous ai déjà prié de revenir dans le carrosse de madame Denis, et d'apporter avec vous mes papiers, que vous trouverez dans les tiroirs du bureau de ma chambre à coucher. Ces papiers consistent dans des reconnaissances, des billets et des lettres de change qui sont dans le tiroir du côté du lit ; excepté celles que vous jugerez à propos de laisser entre les mains de M. Martin, mon procureur.

» Il y a aussi quelques autres papiers dans le tiroir du milieu, comme les affaires concernant le Wurtemberg et le Palatinat, et quelques autres feuilles volantes.

» Il y a d'autres papiers de simple littérature qui sont épars sur le même bureau : je vous prie d'emporter tout cela avec vous ; gardez les autres qui sont dans la bibliothèque, il n'y a que la seule lettre de M. Pasquier que je serais bien aise de retrouver ; mais ne vous donnez pas trop de peine pour la chercher ; votre présence est beaucoup plus nécessaire que cette lettre : c'est de vous surtout que j'ai besoin, mon cher ami, surtout dans l'état funeste où ma mauvaise santé m'a réduit.

» A l'égard des petites affaires à consommer pour le présent avec MM. Souchay et Schérer, cela ne me paraît souffrir aucune difficulté.

» Pour ce qui regarde mes livres, je vous ai prié déjà d'y ajouter ce que vous trouverez concernant la langue française et de joindre aux livres italiens en maroquin un petit livre en même format intitulé *il Vocabulario*.

» J'ai demandé aussi une anatomie de Thévenin dans laquelle on trouve un dictionnaire très utile des maladies et des remèdes ; c'est un in-quarto qui est à côté de la première fenêtre en entrant. Je vous prie d'y joindre le Dictionnaire celte, imprimé en deux ou trois volumes in-folio, qui est au premier rayon des livres italiens. Joignez-y la Grammaire italienne de Buon Mattei, petit in-quarto qui est parmi ces livres italiens, excellent ouvrage dont j'ai besoin.

» Vous pouvez trouver aussi, parmi les livres anglais ou dans un coin de la nouvelle addition faite à ma bibliothèque¹, un livre anglais en deux volumes bien reliés, intitulé *the Origine of the language*.

Je crois que voilà tout ce qu'il me faut. Envoyez-moi mes livres par les rouliers ; ils arriveront quand ils pourront, je vous manderai à qui il faudra les

1. La bibliothèque de Voltaire se composait de 6,200 volumes, parmi lesquels on ne comptait pas trente romans ; tous ces livres étaient précieux par la quantité de notes dont il les avait surchargés. L'impératrice Catherine l'acheta après la mort du poète.

adresser ; mais encore une fois, mon cher ami, c'est de vous dont j'ai le plus besoin. — J'embrasse votre femme et votre fille, et fais mes compliments à Hé-noc. Revenez le plus tôt que vous pourrez.

V.

Cédant aux sollicitations de sa nièce, Voltaire se décida à louer une maison rue de Richelieu. Il signa un bail à vie en son nom et en celui de madame Denis. La maison n'avait encore que les murs avec un superbe escalier. Malgré son âge, il apporta dans cette acquisition les mêmes soins minutieux que ceux qu'il avait toujours apportés dans les affaires. Il écrivait à M. Chalgrin, architecte du roi, qui s'était chargé de l'achat :

« On paraît, Monsieur, avoir oublié dans le contrat que l'acquéreur viager, qui n'est qu'un simple locataire jouirait du puits commun, qui sert aux deux maisons ; sans quoi, la maison louée deviendrait inhabitable et les domestiques n'auraient jamais de quoi nettoyer seulement les pieds des chevaux, dès que le propriétaire aurait établi un mur entre le puits et la maison louée.

» Il est bien étonnant qu'on ait omis une clause aussi essentielle.

» M. Chalgrin est supplié de remédier à un inconvénient si préjudiciable et de ne pas perdre un instant pour rassurer M. de Voltaire et madame Denis,

qui sont remplis pour lui d'une confiance sans bornes et du plus sincère attachement ¹. »

Revenons à Wagnière :

VOLTAIRE A WAGNIÈRE.

« 13 mai 1770, Paris.

» J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 8 mai avec une grande consolation; j'en avais besoin; je crains bien d'avoir changé mon bonheur contre de la fumée. D'ailleurs, ma maladie augmente tous les jours. On me ruine pour achever une maison dans Paris, et je ne bâtis que mon tombeau.

» Si j'étais assez heureux pour jouir de cette maison quelques années avec une santé moins déplorable, soyez très sûr que je viendrais tous les ans passer quatre mois à Ferney; mais je suis actuellement dans les horreurs de la souffrance et de la ruine.

» Il faut que la tête périgourdine de Bardy lui ait absolument tourné pour faire venir sa femme à Paris. Je n'ai de quoi la loger, ni chez M. de Villette ni chez moi. J'avais recommandé expressément à Bardy de ne prendre aucun parti et d'attendre. Il fait une extravagance à laquelle on ne pourra remédier.

1. Dimanche au soir, 3 mai. Inédite. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Gomel, ancien conseiller d'État.

» Bêtems de Moens est assurément le maître de rentrer dans son pré en payant; il n'y a pas grand mal à cela; je ne suis pas fort pressé d'avoir du terrain dans la censive de Genève.

» J'ai reçu la lettre de change pour Pauvier, devenue inutile : je le compte actuellement payé, et que tout est en règle. Je ne me mêlerai plus d'aucun envoi des montres de Ferney, c'est au S^r Reynaud à se charger de toute la correspondance.

» M. d'Ogny favorise plus que jamais notre colonie, c'est la meilleure protection qu'elle puisse avoir dans le royaume. Nos horlogers demandent des lettres patentes, ils les auront; elles leur coûteront beaucoup d'argent; elles ne serviront de rien, tant que le généreux M. d'Ogny daignera les favoriser. Dites-leur bien, mon cher ami, que cette bonté de M. d'Ogny vaut mieux que toutes les lettres patentes du grand sceau de cire jaune.

» A l'égard de la caisse des livres, il faudra l'adresser à M. de Neuville, maître des requêtes, intendant de la Librairie, en son hôtel à Paris; mais attendez une seconde lettre de moi pour faire cette adresse, parce que mes souffrances continuelles ne m'ont pas encore permis de lui parler. Vous pourriez mettre dans cette caisse de livres le paquet intitulé *Recueil de vers en plusieurs langues*. Il est sur mon bureau dans ma chambre à coucher, ou sur le bureau de ma bibliothèque. J'ajoute au catalogue des livres que j'ai demandés, le poème des *Saisons* de M. de Saint-Lambert, dernière édition, sans oublier le

livre le plus nécessaire, qui est l'Almanach royal.

» Je crois que nous pourrions affermer Ferney à peu près pour le prix qu'on en offre; mais il faut attendre. Il est bon que Porami vende cette année les denrées à Genève, qu'il voie avec votre femme ce qu'on en pourra tirer et qu'elle nous envoie les comptes à Paris, sous le couvert de M. de Vaines, ou sous tel autre qu'on indiquera. Elle pourra vendre aussi la plus grande partie des vins de France et des liqueurs, et ne réserver que ce qui pourra nous être nécessaire pour un voyage que nous y ferons. Elle pourra vendre aussi l'huile qui se gâterait à la longue; et se chargera de payer le curé sur le prix de toutes ces ventes et d'en tirer un reçu. M. de Florian a dû vous montrer un billet de moi par lequel je vous prie de lui donner, selon sa demande, deux appartements en haut dans le château avec la jouissance de la cuisine et celle de la promenade dans le jardin. Il compte rester tout l'été et louer Bijou à des Anglais.

» Je vous attends et vous embrasse avec la plus tendre amitié. »

VOLTAIRE A WAGNIÈRE.

« 14 mai 1778, Paris.

» Mon cher ami, M. de Crassier est tout étonné de se voir obligé de payer, pour le champ que je lui ai donné, les dixmes que je ne payais pas, et beaucoup de redevances au Roi, dont ce champ était exempt,

comme étant de tout temps de l'ancien dénombrement. M. de Crassier ne sait-il pas que ces privilèges sont perdus dès que le terrain a passé dans des mains étrangères? Voilà pourquoi nous avons stipulé dans notre contrat qu'il paierait pour moi toutes les redevances attachées à la pièce de terre qu'il m'a donnée en échange. Si vous trouvez moyen de lui en parler, vous pourrez lui faire sentir la nécessité indispensable où il s'est mis. Vous me ferez plaisir de m'envoyer la grosse de notre contrat avec lui. Vous pourrez me l'adresser chez M. d'Ogny avec les papiers que vous jugerez les plus nécessaires. M. d'Ogny me fera tenir avec promptitude tout ce que vous m'adresserez sous son enveloppe.

» Mandez-moi, mon cher ami, si M. et madame de Florian sont chez moi en effet, et s'ils ont loué Bijou à des Anglais pour cet été, comme ils s'en flattaient. J'ignore si Ceret et d'autres débiteurs vous ont payé quelque chose. Vous les avez sans doute informés que vous êtes nanti de ma procuration et de celle de madame Denis, je m'en rapporte à vous sur toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient. Je suis un peu étonné de n'avoir pas encore reçu de M. Henri Scherer les lettres de change que j'attendais; mais il faudra bien qu'il se mette en règle, pour moi et pour vous.

» Demandez, je vous prie, à M. Dupuits, si l'on a imprimé la traduction française des Lois de l'Impératrice de Russie.

» Je vous demande de m'envoyer sous l'enveloppe

de M. de Vaines deux *Prix de la justice et de l'humanité*. Je voudrais ensuite deux exemplaires de la *Bible des aumôniers du Roi de Prusse*, sous la même adresse en deux envois différents. -

» Je voudrais bien savoir si le Pascal Condorcet est fini, je vous prie de vous en informer à Grasset de Genève.

» Je n'ai point cette fois d'autre prière à vous faire. Je crains seulement d'avoir toujours oublié, parmi les guenilles que je fais venir, un beau manteau de satin blanc qui me serait actuellement assez nécessaire; je vous prie de le faire mettre parmi mes hardes; en voilà assez pour aujourd'hui. J'ai bien peur de ne pouvoir être dans ma maison que dans deux mois. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille.

» J'ajoute à ma lettre que M. d'Hornoy, qui est chez moi dans ce moment, protège la colonie beaucoup plus qu'elle ne croit et qu'elle peut l'espérer. Il se donne des mouvements continuels pour obtenir les lettres patentes que nos horlogers demandent et pour les faire enregistrer à la Cour des Monnaies. En attendant, ils ont toujours M. d'Ogny et certainement ils ne seront pas abandonnés. »

VOLTAIRE A WAGNIÈRE.

« 15 mai 1778.

» Je vous écrivis hier 14, mon cher Wagnière, une assez longue lettre, envoyée à M. de Vaines

pour vous la faire parvenir, et, le moment d'après, je reçus par le valet de chambre de M. d'Ogny une caisse d'asperges pourries, qui empuantit tous les cabinets dorés et tous les nids à rats de M. de Villette. Hélas! pourquoi envoyer de l'eau à la rivière? je crains que nous n'ayons usé les bontés de M. d'Ogny. J'aurais bien mieux aimé que vous m'eussiez envoyé sous son adresse les papiers dont j'ai besoin. Je vois par votre lettre qui accompagnait les asperges que vous m'envoyez des Pascals Condorcet, par M. de Vaines. Puissent-ils arriver à bon port; cela est délicat.

» Je réponds aux questions de votre lettre, pour ne pas grossir le paquet en vous renvoyant vos questions :

» 1° N'affermions pas Ferney cette année, nous verrons ce que nous pouvons en tirer ¹.

» 2° Envoyez-moi le contrat avec M. de Crassi, il faut que nous le lisions pour y répondre.

» 3° Je paierai pour la maison du frère de Jaquet et pour toutes les autres, au premier semestre qui viendra de Montbéliard.

» 4° Ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer le billet que j'ai de Dunoyer, par lequel il me déclare qu'il n'a rien à me demander pour la maison Gabard et que c'est à Gabard à payer les additions qu'il a ordonnées par delà le marché convenu. Ce billet

1. C'est Voltaire qui se mêlait de toute l'administration intérieure et extérieure de son bien; madame Denis ne s'en occupait aucunement.

est d'une grande importance, vous le trouverez dans une des liasses du dernier tiroir de ma chambre à coucher.

» 5° Sans doute, mon cher ami, il faut laisser à Cabussat et à J. Louis son habit; mais il convient que lui et sa femme paient un petit loyer.

» Les tabliers aux filles.

» Il est à présumer que Céret paiera quelque chose de ce qu'il doit. J'ai besoin de rassembler à présent toutes mes ressources pour la vie de Paris.

» Ne pourriez-vous pas mettre, dans le premier paquet que vous m'enverrez par M. d'Ogny les billets de Lavit, Lafond et de Beaumont? Je pense qu'ils ne seront échus que quand vous serez établi dans notre agréable maison de Paris. Vous reviendrez sans doute dans le carrosse de madame Denis, vous ramènerez son bagage et mes guenilles.

» Ne m'écrivez plus par M. de Vaines, il vient de partir pour Chanteloup et pour une autre maison de plaisance. Il a donné ordre chez lui qu'on reçût vos paquets à moi adressés sous son enveloppe; je les enverrai chercher. Envoyez vos autres paquets subséquents à M. de Montsaugé, directeur et administrateur des postes de France, avec mon adresse sous l'enveloppe. Il est averti, il me fera délivrer ce que je réclamerai; sa demeure est: Sur le rempart, n° 9.

» Voilà une lettre bien longue et qui donne de la peine au pauvre malade. Je ne puis répondre à Auzière, qui m'écrit qu'il va tout abandonner; en ce cas, il va contribuer à ma ruine; il veut retourner à Ge-

nèvel tous ces gens-là sont insensés et injustes. Dites-leur bien, mon cher ami, que je leur suis cent fois plus utile à Paris qu'à Ferney, répétez-leur qu'ils n'auraient jamais osé se flatter d'une protection aussi puissante et aussi continue que celle de M. d'Ogny. Ils demandent des lettres patentes qui ne contiendront que la permission d'être taxés : ils les auront, les lettres enregistrées qu'ils demandent si imprudemment, mais avertissez-les qu'elles coûteront plus de mille livres, il leur en coûtera cher pour être esclaves. Ils sont comme Vial, qui, exerçant librement sa profession, veut payer cent écus pour n'être plus libre. Tout cela est fou. Dieu veuille avoir pitié de ces têtes ! Je finis, ma main succombe au fardeau d'écrire. Je souffre des douleurs incroyables. Adieu, mon ami, que n'êtes-vous ici !

V.

» *P.-S.* — Je reçois dans ce moment par la petite poste votre petit paquet du 10 mai. Je crains bien que l'envoi des asperges n'ait dégoûté M. d'Ogny ; ce serait le plus grand malheur qui pût m'arriver à la suite de tant d'autres. Ah ! qu'on m'a trompé ! je n'en puis plus.

» De tous les papiers que vous pouvez m'envoyer de Ferney le plus nécessaire est le compte de Schérer de Lyon. Je suis bien étonné de ne pas recevoir de lettres de lui. Adieu encore une fois. »

Ces lettres à Wagnière témoignent de la mer-

veilleuse lucidité d'esprit qu'avait conservé le philosophe au milieu de ses souffrances et malgré son âge avancé.

Sur ces entrefaites, Hennin venait d'être appelé à Versailles pour y occuper un poste important ;

« 11 mai 1778.

» Au moment où je m'y attendais le moins et dans l'âge du repos, écrit-il au marquis de Florian, j'ai été appelé au travail le plus suivi ; ce qui me soutient dans cette pénible carrière, ce sont les bontés du ministre et l'espoir de faire un meilleur sort à ma femme et à mon fils. Je n'ai vu qu'un moment M. de Voltaire et madame Denis, et je ne sais quand je pourrai aller à Paris. Comme voilà notre Ferney changé par une fantaisie !

» Le patron aura moissonné un peu de gloire dont il n'avait pas besoin et il aura abrégé ses jours ; car j'avoue que je lui ai trouvé un visage fort inquietant.

» Je vous vois, monsieur, cultivant votre jardin et oubliant que vous êtes accolé à un petit volage qui court le monde à quatre-vingt-quatre ans et préfère la boue de Paris aux bords du lac¹. . . . »

MARQUIS DE FLORIAN A HENNIN.

« Bijou, 19 mai 1778.

» En vous perdant, monsieur, en perdant

1. Inédite.

M. de Voltaire et madame Denis, nous perdons, à peu près, tout ce qui pouvait nous attacher dans ce pays; cependant nous y demeurons et nous y demurerons encore longtemps : l'arrangement de nos petites affaires exige que nous y passions encore l'hiver prochain, après lequel notre projet est d'aller passer les suivants à Lyon. . . . Si M. de Voltaire n'eût point abandonné Ferney, nous n'aurions pas pensé à le quitter; l'idée que notre société aurait pu être agréable à madame Denis nous y aurait retenus; c'était notre projet, car en vérité nous ne pouvions pas deviner qu'à l'âge de M. de Voltaire, il consentit à abandonner sa belle retraite; et je suis intimement convaincu que ceux qui par *séduction* l'y ont déterminé n'ont consulté ni l'intérêt de sa santé, ni peut-être celui de sa véritable gloire (ceci entre nous). Je suis même si persuadé de cette vérité, que je ne désespère pas de le voir revenir avant l'hiver, et c'est ce que je désire le plus; en attendant je suis les préceptes qu'il nous a donnés dans *Candide*, et qu'il oublie, je cultive et pare mon jardin¹. . . »

Peu de temps après la lettre du 15 mai à Wag-
nière, Voltaire, atteint d'une violente crise de
strangurie, dut s'aliter. Le mal s'aggrava de jour en
jour, et voici la dernière lettre écrite sous sa dictée
à son fidèle secrétaire, dans la nuit du jeudi au ven-
dredi 25 mai :

1. Inédite.

« Je me meurs, mon cher Wagnière, il paraît bien difficile que je réchappe. Je suis bien puni de votre départ, d'avoir quitté Ferney et d'avoir pris une maison à Paris. J'ai recours à vous pour être payé de M. Scherer, qui est, comme vous savez, le dépositaire de toute ma fortune¹. J'attends de vous cette consolation dans les inquiétudes mortelles où me plonge mon état. La Barbezat a tort d'être fâchée, elle sera bien payée et bien récompensée. La Bardi a le plus grand tort d'être partie, elle a une maison qu'elle ne devait pas abandonner, elle serait inutile à Paris. Je vous embrasse tendrement, mon cher ami, et tristement.

» V.

» Vous a-t-on pas écrit ?

» La nuit du jeudi au vendredi 25 mai, à 3 heures du matin². »

1. Wagnière, d'après les ordres de son maître, en passant par Lyon, lui fit tenir quatre-vingt mille francs et seize cents louis d'or par M. Schérer, son banquier. Cette somme fut envoyée à un M. Autran, agent de change à Paris, qui fit prier M. de Voltaire de passer chez lui. Le patriarche répondit qu'étant malade, il demandait à M. Autran de venir lui-même. Madame Denis prit le billet au domestique chargé de le porter et lui ordonna de répondre à son maître que l'agent de change était sorti ; deux ou trois autres billets eurent le même sort et Voltaire mourut persuadé que la somme en question lui avait été volée.

2. On lit dans les Mémoires de Wagnière que cette lettre fut dictée par Voltaire au domestique de madame Denis, avec prière de la faire parvenir. Ce garçon le fit en cachette, suppliant Voltaire de ne pas le dire ; sans quoi, il serait perdu.

Le 30 mai au soir, Voltaire rendait le dernier soupir. Nous n'entrerons dans aucun détail sur sa confession, ses entrevues avec l'abbé Gauthier et le curé de Saint-Sulpice. Ils ont été reproduits partout, et, n'ayant aucun document nouveau à apporter sur ces faits particuliers, nous n'y reviendrons pas¹. Nous nous bornons à donner l'extrait suivant d'une lettre autographe de Tronchin à Charles Bonnet².

« 20 juin 1778.

» Si mes principes, mon bon ami, avaient eu besoin que j'en serrasse les nœuds, l'homme que j'ai vu dépérir, agoniser, et mourir sous mes yeux, en aurait fait un nœud gordien, et en comparant la mort de l'homme de bien, qui n'est que la fin d'un beau jour, à celle de Voltaire, j'aurais vu bien sensiblement la différence qu'il y a entre un beau jour et une tempête, entre la sérénité de l'âme du sage qui cesse de vivre et le tourment affreux de celui pour qui la mort est « le Roy des épouvantements ».

1. La Harpe prétend que Voltaire répondit à quelqu'un qui s'étonnait de la déclaration qu'il avait écrite et signée, et par laquelle il reconnaissait vouloir vivre et mourir dans la religion catholique : « Quand on meurt à Saratô, il faut tenir la queue d'une vache dans sa main. »

2. Manuscrits de la Bibliothèque de Genève : Correspondance de Charles Bonnet.

Grâce au ciel, je n'avais pas besoin de ce spectacle ; cependant *olim meminisse juvabit*.

» Cet homme donc était prédestiné à mourir dans mes mains. Je lui ai toujours parlé vrai, et, malheureusement pour lui, j'ai été le seul qui ne l'ait jamais trompé.

« Oui, mon ami, » m'a-t-il dit bien souvent, « il n'y » a que vous qui m'avez donné de bons conseils ; si » je les avais suivis, je ne serais pas dans l'affreux » état où je suis, je serais retourné à Ferney, je » ne me serais pas enivré de la fumée qui m'a fait » tourner la tête, oui, je n'ai avalé que de la fumée. » Vous ne pouvez plus m'être bon à rien, envoyez- » moi le médecin des fous. Par quelle fatalité faut- » il que je sois venu à Paris ! Vous m'avez dit, en » arrivant, qu'on ne transplantait point un chêne » de quatre-vingts ans, et vous me disiez vrai ; » pourquoi ne vous ai-je pas cru ? et, quand je vous » ai donné ma parole d'honneur que je partirais » dans la dormeuse que vous m'aviez procurée, » pourquoi ne suis-je pas parti ? Ayez pitié de moi, » je suis fou. »

» Il devait partir le surlendemain des folies de son couronnement à la Comédie-Française ; mais, le lendemain matin, il reçut une députation de l'Académie française qui le conjurait de l'honorer, avant de partir, de sa présence ; il s'y rendit l'après-dîner et là, par acclamation, il fut fait directeur de la Com-

pagnie¹. Il accepta la direction qui est de trois mois, il s'enchaîna donc pour trois mois et de sa parole à moi donnée, rien ne resta. De ce moment-là jusqu'à sa mort, ses jours n'ont plus été qu'un ouragan de folies. Il en était honteux quand il me voyait, il m'en demandait pardon, il me serrait les mains, il me priait d'avoir pitié de lui et de ne pas l'abandonner, surtout ayant de nouveaux efforts à faire pour répondre à l'honneur que l'Académie lui avait fait et pour l'engager à travailler à un nouveau Dictionnaire à l'instar de celui de la Crusca. La confection de ce Dictionnaire a été sa dernière idée dominante, sa dernière passion. Il s'était chargé de la lettre A, et il avait distribué les vingt-trois autres à vingt-trois académiciens, dont plusieurs, s'en étant chargés de mauvaise grâce, l'avaient singulièrement irrité. « Ce sont des fainéants, » disait-il, « accoutumés à » croupir dans l'oisiveté, mais je les ferai bien marcher ! » Et c'était pour les faire marcher que, dans l'intervalle de deux séances, il a pris en bonne fortune tant de drogues² et a fait toutes les folies qui ont hâté sa mort, et qui l'ont jeté dans l'état de

1. Wagnière témoignait à d'Alembert combien il était nécessaire que Voltaire, pour sa santé et sa tranquillité, retournât au plus tôt à Ferney. « Il ne s'en ira pas, je vous l'assure, » répondit d'Alembert, « pardieu, il n'est pas au bout » et il le fit élire quelques jours après directeur de l'Académie.

2. Voltaire avait demandé au maréchal de Richelieu une préparation d'opium dont ce dernier faisait un fréquent usage. Le philosophe en avala une dose considérable et en éprouva les plus détestables effets.

désespoir et de démence le plus affreux. Je ne me le rappelle pas sans horreur.

» Dès qu'il vit que tout ce qu'il avait fait pour augmenter ses forces avait produit un effet contraire, la mort fut toujours devant ses yeux ; dès ce moment, la rage s'est emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs d'Oreste. *Furiis agitatus obiit.* »

Quel récit peindrait mieux la triste fin de cette brillante existence ? Quelle description serait plus éloquente que celle tracée par cet anatomiste délicat et à quoi bon y ajouter des incidents tant de fois répétés. A la mort de Voltaire, notre tâche est finie. On trouvera peut-être que nous avons donné trop d'importance à de minutieux détails ; mais il ne faut pas oublier que Voltaire personnifie le xviii^e siècle. Il en a les grandes qualités et les grands défauts. Rien de ce qui le touche n'est indifférent. On peut relever dans sa vie des torts de conduite et des travers de caractère, dans ses écrits des tendances dangereuses, une critique injuste et passionnée, mais il faut lui accorder l'initiative du combat lorsqu'il s'agit de renverser un préjugé ou un abus. Le premier il a su réclamer l'abolition de la torture, la réforme de la législation criminelle, la suppression des servitudes féodales.

On lui reproche d'avoir attaqué sans ménagement la religion en feignant de ne viser que le fanatisme. Cela est vrai, mais on doit reconnaître qu'il se produisait déjà un mouvement violent contre le clergé. « On ne saurait attribuer la perte de la religion en France à la philosophie seule, écrit d'Argenson en 1753... Tous les esprits tournent au mécontentement et à la désobéissance, et tout chemine à une grande révolution ainsi que dans le gouvernement. » En effet, toutes les idées développées par Voltaire fermentaient déjà dans les masses, mais elles y étaient à l'état latent ; c'est en leur donnant la forme précise et mordante qui lui était familière, qu'il les fit pénétrer dans tous les esprits.

En général, les historiens de Voltaire n'ont envisagé qu'un côté de son caractère. Les uns ne se sont attachés qu'à ses défauts, les autres n'ont enregistré que ses qualités. Il faut avouer que porter un jugement absolu sur ce caractère multiple et contradictoire est chose difficile. On le voit tour à tour magnifique et parcimonieux, généreux et vindicatif, poltron et téméraire, patient et violent, faible et tyrannique, il est insaisissable. Nous dégageant de toute idée préconçue, nous croyons avoir fait preuve à son égard d'une complète impartialité. Mais, non

contents de donner nos impressions personnelles sur les événements qui se déroulaient, nous avons mis toutes les pièces du procès sous les yeux du lecteur, c'est à lui de réformer nos appréciations, s'il le juge à propos, et de se former une opinion définitive.

FIN

APPENDICE

I

Une troupe genevoise de « joueurs d'ystoyre », comme on les appelait alors, demanda, le 24 mai 1546, l'autorisation au Conseil de représenter une pièce intitulée *les Actes des Apôtres*. Le Conseil arrête que « ladite ystoyre soit communiquée à M. Calvin et, si elle se trouve saine et d'édification, qu'on la joue ».

Le 30 mai, Calvin rapporte au Conseil qu'il n'a rien trouvé dans la pièce qui fût contre Dieu, que néanmoins ses collègues ne sont point d'avis que la représentation ait lieu, alléguant « que faut premièrement avoir regard de dépenser son bien pour son prochain plutôt que de le dépenser frustatoirement ». Là-dessus, le Conseil, consulté une seconde fois, influencé par les promoteurs du spectacle et craignant « qu'un refus n'engendre grande confusion », passe outre et exhorte les ministres à ne pas se mêler de politique et

intime l'ordre à maître Albert (ou Abel), qui était directeur de l'entreprise « d'avoir à la continuer et parachever, et vient en aide aux exécutants par une allocation de 30 écus soleil. »

Le dimanche 27 juin, le fougueux ministre Cop décoche une bordée d'invectives contre ceux qui prennent part à la représentation. Les auditeurs furieux accourent se plaindre à Calvin et, le lendemain, une députation des acteurs se présente au Conseil; ils dénoncent Cop comme les ayant blâmés et grossièrement insultés.

Calvin, qui s'était rendu au Conseil, sachant ce qui devait s'y passer, se lève et demande que les ministres puissent aussi être entendus, et fait appeler Cop sur-le-champ. Les plaignants précisent l'accusation : « Le prédicateur a dit que les femmes qui monteraient sur l'échafaud pour jouer cette farce étaient des effrontées, débordées, sans honneur, n'ayant d'autre dessein que de faire voir leur corps, habillements et richesses pour exciter des désirs impurs dans le cœur des spectateurs; il a développé ce thème pendant une demi-heure et anathématisé tous ceux qui assistaient à une semblable farce. »

Cop nia une partie des faits qui lui étaient imputés. Calvin dit également quelques mots pour excuser son collègue. « Mais, écrit-il, on poussait des clameurs séditieuses; on entendit des forcenés dire qu'ils auraient tué Cop s'ils n'avaient été retenus par le respect qu'ils me portaient. Pour apaiser l'émotion populaire, Cop fut mis en arrestation dans la salle du Conseil. « Le jour suivant, moi et mon collègue Achet, avec l'aide de Dieu, avons mis fin à l'émotion populaire en prêchant publiquement pour l'apaiser. Le 1^{er} juillet, on dressait des loges pour les Seigneurs du Conseil sur la place de Rive, aux fins de voir plus commodément la représentation, qui eut lieu le 4 juillet au milieu d'une grande affluence. Viret lui-même honora la fête de sa présence. »

II

Au commencement de février, M. J.-L. Labat acheta, au nom et pour le compte de M. J. Robert Tronchin, négociant à Lyon, de M. le Cons^r J.-J. Mallet, une campagne située à Saint-Jean, aux conditions suivantes : « Ledit achat est fait pour la somme de 87,200 livres, dont ledit M. Tronchin payera 40,000 livres comptant, et M. de Voltaire, les 77,200 livres restantes; dans cette dernière somme est comprise celle de 15,000 livres que M. de Voltaire paye pour les meubles, bestiaux, voitures, etc., dont il acquiert la propriété dès à présent. » M. Tronchin passe en même temps un acte avec M. de Voltaire, « par lequel il lui amodie cette campagne pour neuf ans, pendant lesquels M. de Voltaire y pourra faire, à ses frais, toutes les réparations qu'il jugera à propos; étant convenu que, s'il en fait qui diminuent la rente du fonds, on en fera l'estimation pour les rabattre sur l'obligation judiciaire que M. Tronchin passera en faveur de M. de Voltaire de 38,000 livres de France, hypothéquées sur le fonds et payables sans intérêts audit M. de Voltaire six mois après son départ de Genève ou après sa mort à ses héritiers; et, en payant cette obligation, M. Tronchin entrera en possession du fonds, mais non des meubles, qui appartiendront audit M. de Voltaire, qui en disposera. Il est aussi stipulé que, si les bâtiments sont consumés par le feu du ciel, la perte en sera pour M. Tronchin, mais tout autre incendie sera réparé aux frais de M. de Voltaire. »

En février 1765, M. de V. remit cette campagne à M. Tronchin, en recevant de lui seulement 20,000 livres de France, a cause des dégâts considérables qu'il y avait faits.

III

COUPLETS DE M. RILLIET SUR L'AIR : *C'est un enfant.*

La loi fut gravée en nos âmes
 Mieux que sur des tables d'airain ;
 A détruire ses traits de flamme
 L'homme imprudent travaille en vain :
 Nul effort n'efface
 Sa divine trace,
 Tous sentent le commandement :
 « Fais un enfant, etc. »

Réformons donc sur la nature
 Nos dures et profanes lois ;
 Il n'est qu'une loi qui soit pure,
 De ton cœur écoute la voix ;
 Voici son langage :
 Le plus bel ouvrage
 Que de tous la nature attend.
 C'est un enfant, etc.

.....
 Que si des biens, de la richesse
 Lise est privée absolument,
 Pour lui prouver notre tendresse
 Lui défendons pareillement
 Ceux de la nature,
 Même le murmure :
 Qu'elle obéisse exactement
 Comme un enfant, etc.

Qu'elle ait alors le privilège
 De se jouer de son auteur ;
 Nous ordonnons que, sacrilège,
 Elle l'arrache de son cœur ;
 Qu'ensemble rebelle,
 Malade et pucelle,
 Elle ait le crime et le tourment.
 Mais point d'enfant, etc.

Voici la réponse de mademoiselle Curchod ¹ :

La pudeur embellit nos âmes :
L'amour a-t-il un front d'airain ?
L'on nous le peint armé de flammes,
Épure-t-il nos cœurs en vain ?
Le vice s'efface
Jusques à la trace :
L'amour n'est-il pas innocent,
Comme un enfant ? etc.

Pour nous soumettre à la nature,
Comme elle observons quelques lois :
« Imitex cette source pure,
Nous disait-elle à haute voix.
Tout autre langage
Gâte mon ouvrage,
Et l'amour s'envole en pleurant
Comme un enfant, etc. »

IV

Quand le fier baron d'Étange
Quitta le pays de Vaux,
Pour conduire sa phalange
Contre les impériaux,
Sa fille encore innocente
N'avait pas senti son cœur ;
Mais la baronne imprudente
Lui fournit un précepteur.

C'était un fort joli Suisse,
Philosophe de vingt ans,
Qui donnait à sa novice
Tous les premiers éléments ;
De morale et de physique.

1. (Lettres recueillies en Suisse, par Golowkin, p. 239.)

Il raisonnait savamment ;
 Mais bientôt amour le pique :
 De maître il devient amant.

Assuré de sa conquête,
 Le sage vivait content ;
 L'amour lui tournait la tête
 Sans le rendre entreprenant.
 Mais Julie, en fille honnête
 Qui sent que sa qualité
 Le rend timide et l'arrête,
 En agit avec bonté.

Loin de faire la farouche,
 De parler beaux sentiments,
 Elle imprime sur sa bouche
 Le baiser le plus ardent.
 Le signal de la victoire
 Fut donné dans un bosquet
 Et mit le comble à la gloire
 De l'amant le plus parfait.

Malgré l'ardeur de sa flamme
 Et l'excès de ses transports.
 Elle sentit dans son âme
 Les plus terribles remords.
 Une cousine charmante,
 Vrai trésor en amitié,
 Fut sa chère confidente :
 La cousine en eut pitié.

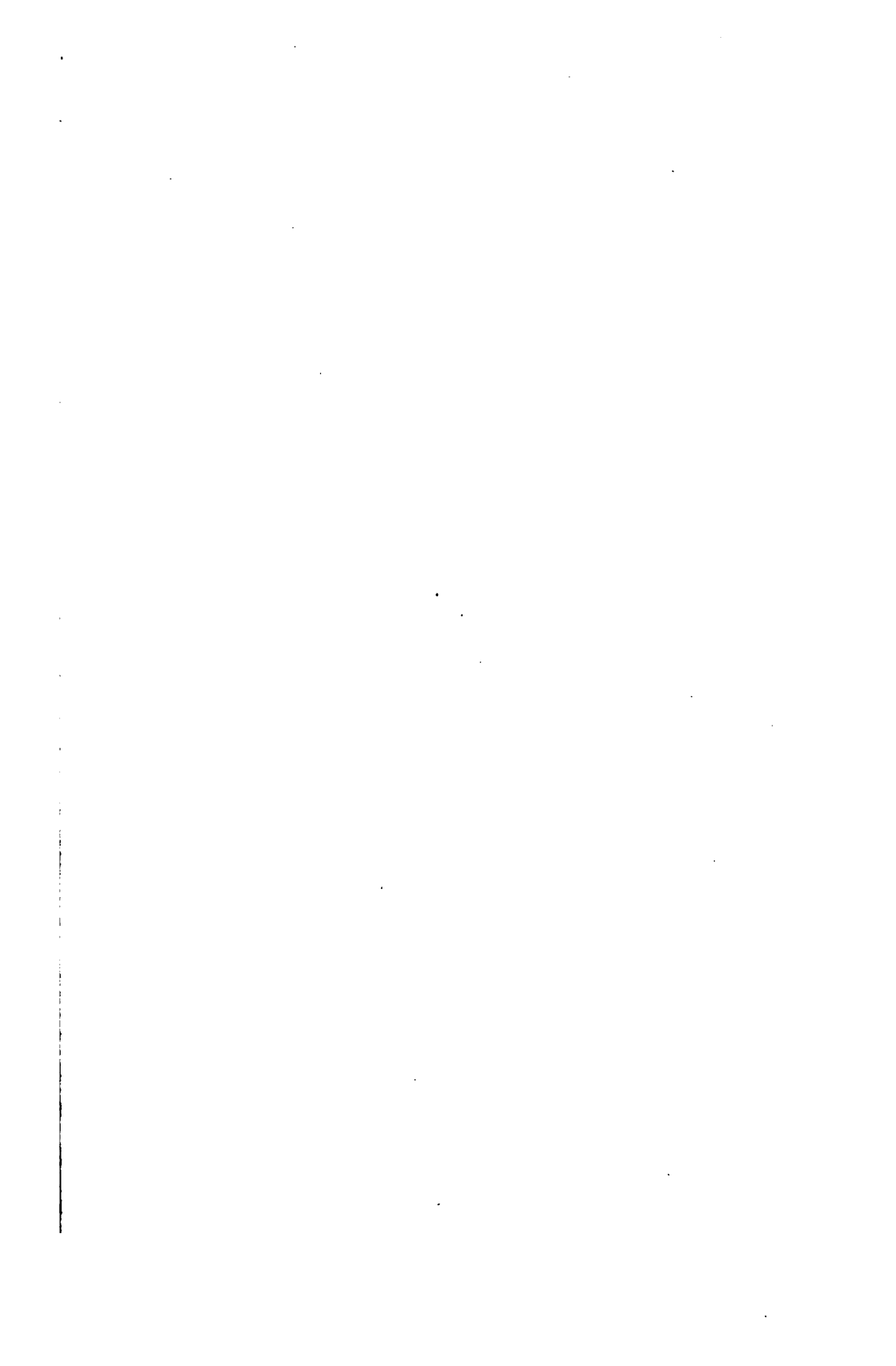
Claire était trop raisonnable
 Pour prêcher hors de saison.
 Elle plaignit la coupable
 Et rappela sa raison,
 Lui disant : « Enfin, ma chère,
 Vous avez fait un faux pas ;
 Mais êtes-vous la première?...
 Bien d'autres sont dans ce cas !

« Votre âme est toujours la même,
 Grande et pensant noblement,
 Si l'amour, ce dieu suprême,
 Lui cause un égarement,
 Votre repentir sincère
 Est un effort généreux.
 La chair est faible et légère,
 Mais le cœur est vertueux. »

Après plus de quarante couplets sur le même ton, Voltaire conclut ainsi :

C'est ici que se termine
Un roman si dangereux.
Rousseau veut que l'on devine
Ce que devint l'amoureux.
Pour moi, je crois nécessaire
Qu'il meure subitement,
Et qu'au livre on devrait faire
Un semblable traitement.

FIN DE L'APPENDICE



TABLE

	Pages.
PRÉFACE.....	1

INTRODUCTION

1749-1754. — Séjour de Voltaire en Prusse. — Ses démêlés avec Frédéric. — Rupture. — Son départ. — Aventure de Francfort. — Le séjour de Paris lui est interdit. — Arrivée à Lyon. — Organisation politique de Genève. — Organisation religieuse. — Chambre de la Réforme. — Lois somptuaires. — Théâtre à Genève. — Théâtre en France.....	1
---	---

I

1754-1755. — Départ pour Prangins. — Achat des Délices et de Monrion. — Installation des Délices. — Portrait de Voltaire. — Sa bonté avec les enfants. — Récit de Florian. — Portrait de madame Denis.....	43
--	----

II

Pages.

1755. — La société genevoise : le docteur Tronchin, François Tronchin, le procureur général Tronchin, Gabriel et Philibert Cramer, madame Cramer, les Pictet de Saint-Jean, mademoiselle Charlotte Pictet, Jacob Vernes, de Lubière, le chevalier Huber, madame Gallatin. — Première représentation aux Délices. — Intervention du Consistoire..... 72

III

1755. — Les manuscrits de la *Pucelle*. — Incident Gasset. — Terreur de Voltaire. — Il envoie Collini à Paris. — Ximénès vole les *Campagnes de Louis XV*. — Retour de Collini..... 95

IV

1756. — Arrivée à Lausanne. — Société lausannoise. — Théâtre de Monrepos. — Représentation de *Zaire*. — Achat de la maison de la rue du Chêne. 113

V

- 1756-1757. — Impression des œuvres de Voltaire chez les Cramer. — Renvoi de Collini. — Madame de Fontaine. — Les dévotes du docteur Tronchin : la marquise de Muy, madame de Montferrat, madame d'Albertas, madame d'Épinay. — Le comte d'Albaret et le duc de Villars..... 133

VI

Pages.

- 1757-1758. — Arrivée de d'Alembert à Genève. — Ses relations avec les Genevois. — Dîner avec le président de Brosses. — Conversation de d'Alembert avec les pasteurs et les magistrats. — Son retour à Paris. — Il écrit dans l'*Encyclopédie* l'article *Genève*. — Vive émotion causée à Genève par cet article. — Voltaire part pour Lausanne. — Correspondance avec Tronchin pour obtenir une rétractation de d'Alembert. — Suppression de l'*Encyclopédie*..... 162

VII

- 1757-1759. — Voltaire et mademoiselle Pictet. — Affaire du bonnet. — Jalousie de madame Denis. — Mariage de mademoiselle Pictet avec M. de Constant. — Portraits de M. et de madame de Constant. — Comédie à Carouge. — Visite de madame du Bocage. — La *Lettre sur les spectacles*. — Achat de Tournay et de Ferney. 163

VIII

- 1758-1759. — Saurin et l'*Histoire générale*. — Correspondance de Voltaire avec Haller. — Rupture avec la société lausannoise..... 220

IX

1759. — *Candide*. — L'ouvrage est brûlé par la main du bourreau. — Pamphlets irrégieux de Voltaire. — Sa lutte avec le Consistoire. — Lettres de MM. de Montpéroux et Tronchin au sujet d'une troupe de comédie à Genève. — *Tancrede*. — Dédicace à madame de Pompadour. — La troupe de Tournay. — Visite de M. et madame de Chauvelin. — La *Chanson sur l'amour*..... 241

X

Pages.

Faux bruit de la mort de Voltaire. — La comédie des philosophes. — Visite de Marmontel à Ferney. — Mariage de Montpéroux. — Théâtre de Tournay. — Opposition violente de la bourgeoisie. — La <i>Nouvelle Héloïse</i> . — Les lettres de Ximénès. — Le cilice de Saint-François.....	264
--	-----

XI

1761. — Querelle de Voltaire avec le président de Brosses. — Adoption de mademoiselle Corneille. — Théâtres à Carouge, à Châtelaïne et à Ferney. — Le Consistoire interdit d'assister aux représentations théâtrales de Voltaire. — Lecture d' <i>Olympie</i> . — Départ du duc de Villars.....	301
---	-----

XII

1762-1764. — Représentation du <i>Droit du seigneur</i> sur le théâtre de Ferney. — Mariage de madame de Fontaine avec le marquis de Florian. — Séjour de Lekain à Ferney. — Arrivée du maréchal de Richelieu. — Les <i>Commentaires</i> sur Corneille. — Mariage de mademoiselle Corneille. — Invasion de la famille Corneille. — Visite du prince de Ligne à Ferney. — Le chevalier de Boufflers.....	330
---	-----

XIII

1762-1765. — Affaire des Calas et des Sirven. — Lettres de Damilaville et de la marquise de Gentil. — Souscription en faveur des Calas. — Mélancolie de Voltaire. — Il supprime son théâtre. — Arrivée de Florian. — Séjour de Clairon. — Les Schouvaloff et Damilaville à Ferney. — Départ de Tronchin, mort de madame de Constant.....	364
--	-----

XIV

Pages.

- 1762-1768. — Querelle de Rousseau et de Voltaire. —
 Condamnation de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*. —
 Troubles de la République. — Les Représentants et les
 Négatifs. — Intervention des puissances garantes. Le
 chevalier de Beauteville. — Théâtre à Genève. — La
 Saint-François à Ferney. — Incendie du théâtre..... 391

XV

- 1768-1769. — La Harpe à Ferney. — Vol des manuscrits
 de la *Guerre de Genève* et des *Mémoires pour servir
 à la vie de Voltaire*. — Colère du patriarche. — Ma-
 dame Denis et La Harpe sont chassés de Ferney. —
 Communion de Voltaire. — Discussion avec l'évêque
 d'Annecy. — Profession de foi du philosophe. —
 Lettres de Tronchin. — Portrait de Cramer. — Ma-
 dame Denis à Paris. — Correspondance entre Henniu
 et madame Denis. — Durey de Morsan. — Retour de
 madame Denis à Ferney..... 411

XVI

- 1770-1776. — Arrivée de Pigalle à Ferney. — Le buste
 de Voltaire. — Nouveau théâtre à Châteline. — Ar-
 rivée de Lekain. — Représentations d'Aufresne. —
 Second mariage de M. de Constant. — Théâtre à Fer-
 ney. — Nouvelles représentations de Lekain. — Co-
 médies particulières à Genève. — Derniers efforts du
 Consistoire pour les empêcher. — Installation défini-
 tive du théâtre à Genève..... 451

XVII

- 1771-1778. — Mort de madame de Florian. — Florian à
 Ferney. Son mariage avec madame Rilliet. — Visite
 de Florianet à sa nouvelle tante. — Maladie de Voltaire.

	Pages.
— Lettre de Tronchin. — Le château de Ferney. — Grimm à Ferney. — Joseph II à Genève. — Il ne va pas à Ferney. — Mariage de mademoiselle de Varicourt avec M. de Villette.....	473

XVIII

1778. — Arrivée de Voltaire à Paris. — Sa maladie. — Appréciations de Tronchin. — Dernières lettres de Voltaire. — Sa mort.....	496
APPENDICE.....	533

T 13

1

1





